

la situation
mondiale
de l'alimentation
et de
l'agriculture

1979

CHAPITRES SPÉCIAUX

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.
- 1960** Les programmes de développement agricole.
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrains: à la pointe du développement agricole.
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.
- 1966** Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.
- 1970** L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.
- 1971** La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.
- 1972** Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.
- 1973** L'emploi agricole dans les pays en développement.
- 1974** Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole.
- 1975** La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement: Examen et évaluation à mi-terme.
- 1976** Energie et agriculture.
- 1977** Situation des ressources et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture.
- 1978** Problèmes et stratégies des régions en développement.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1979

la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1979

SITUATION MONDIALE
LA FORESTERIE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME 1980

Cette publication est basée sur les données dont disposait la FAO jusqu'en décembre 1979.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les termes « économies développées » et « économies en développement » qui figurent dans certains tableaux sont utilisés pour plus de commodité dans la présentation des statistiques et n'impliquent pas nécessairement un jugement quant au stade de développement auquel sont parvenus un pays ou une zone donnés.

P-00
ISBN 92-5-200897-7

© FAO 1980

Imprimé en Italie

AVANT-PROPOS

Parvenue à son terme, la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement compte quelques réalisations mais aussi de nombreuses déconvenues. Pendant les années soixante-dix, le taux de croissance annuel de la production alimentaire et agricole dans les pays en développement a été de 3 pour cent en moyenne, soit un quart de moins que les 4 pour cent fixés pour la décennie. Une vingtaine de pays en développement ont pu porter leur taux de croissance à 4 pour cent ou plus, mais dans plus de la moitié des pays en développement, surtout les plus pauvres, l'augmentation de la production alimentaire n'a pas suivi l'expansion démographique. Dans les pays en développement à économie de marché il y a au moins 420 millions de personnes sous-alimentées et leur nombre s'accroît.

Pendant la dernière décennie, les pays en développement ont incontestablement fait un gros effort pour accroître leur production. L'agriculture s'est beaucoup modernisée, surtout en ce qui concerne les systèmes d'irrigation et l'emploi d'engrais et de semences améliorées. Elle est cependant loin d'être devenue une agriculture moderne et avancée. Les investissements ne sont nullement proportionnés aux besoins de la population croissante et ne permettent pas d'assurer de l'emploi à la main-d'œuvre rurale en expansion ni de relever ses revenus. Aux entraves intérieures à la croissance et au développement sont venues s'ajouter des difficultés sur le plan international: commerce, balance des paiements, disponibilité de ressources extérieures.

Le déclin de longue date de la part des pays en développement dans le commerce agricole mondial s'est poursuivi et les tendances protectionnistes se sont parfois accentuées. Les négociations commerciales multilatérales conclues en 1979 n'ont guère favorisé la libéralisation du commerce des produits agricoles en général ni plus particulièrement de ceux qui présentent un intérêt spécial pour les pays en développement. L'amélioration des termes de l'échange des exportations agricoles dont ont bénéficié les pays en développement en 1976 et 1977 n'a été que temporaire et la situation s'est renversée depuis.

Les apports de ressources extérieures vers le secteur de l'alimentation et de l'agriculture se sont accrus en 1978 par rapport à l'année précédente, mais ils n'ont représenté que 60 pour cent environ des besoins totaux, estimés à 8,3 milliards de dollars U.S. (aux prix de 1975). Vu les besoins croissants d'aide financière et technique, les programmes d'action spéciaux de la FAO en faveur des pays en développement ont un rôle important à jouer. Malheureusement, ces programmes — Développement et amélioration des semences, Prévention des pertes de produits alimentaires et Approvisionnement en engrains — manquent terriblement de ressources.

Depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, on s'accorde toujours plus sur les mesures et les politiques, tant nationales qu'internationales, qui sont nécessaires pour accroître la production alimentaire, améliorer la distribution et lutter contre la pauvreté et la faim. Mais la mise en œuvre des actions et des politiques internationales n'a pas été à la mesure des espérances et elle a souvent été retardée par la lenteur des négociations entreprises dans de nombreuses instances. La réalisation des objectifs du Nouvel ordre économique international dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture progresse avec lenteur.

En 1979, la situation et les perspectives immédiates sont plus précaires qu'elles ne l'avaient été depuis des années, comme l'a souligné la Conférence de la FAO à sa vingtième session. L'augmentation de la production alimentaire et agricole est restée marginale; jamais elle n'avait été aussi faible depuis 1972. La production céréalière mondiale de 1979 a été inférieure de 4 pour cent environ à celle de l'année précédente. Le déficit céréalière des pays en développement continue de s'aggraver et atteindra probablement 85 millions de tonnes par an. Les prix et les taux de fret ont augmenté sensiblement pendant le deuxième semestre de 1979. La facture des importations céréalières est estimée à 17 milliards de dollars U.S. pour 1979 et continue de s'élever au taux annuel de 20 pour cent. L'augmentation des coûts des facteurs de production agricole importés compromet gravement les efforts de

nombreux pays en développement pour accroître leur production alimentaire et agricole. Signalons à cet égard la hausse rapide des prix des engrains qui sont un facteur d'importance décisive.

Le système de sécurité alimentaire mondiale reste précaire et fragile. A la fin de la campagne actuelle, les stocks céréaliers de report du monde entier représenteront 18 pour cent seulement de la consommation, soit le minimum nécessaire à la sécurité alimentaire mondiale. Plus encore qu'en 1979, les stocks seront concentrés dans quelques pays développés exportateurs: d'où le risque toujours plus grand de ne pas y avoir accès au moment et à l'endroit où ils sont le plus nécessaires pour faire face aux pénuries alimentaires qui se multiplient actuellement dans les pays en développement. Les difficultés logistiques de manutention, de distribution et de transport aggravent encore ces problèmes.

La communauté internationale n'est pas mieux préparée aujourd'hui qu'elle ne l'était au début des années soixante-dix à faire face à une crise alimentaire mondiale comme celle de 1973/74. A la suite de l'échec des négociations en vue de la conclusion d'un accord international sur le blé au début de 1979, j'ai proposé un Plan d'action en cinq points sur la sécurité alimentaire mondiale, qui a été approuvé par le Conseil et la Conférence de la FAO et appuyé par le Conseil mondial de l'alimentation et l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce Plan d'action prévoit non seulement l'adoption de politiques et de critères nationaux pour le déblocage et la gestion des stocks, mais aussi des mesures spéciales pour faire face aux besoins courants d'importation et aux situations d'urgence dans les pays à faible revenu et à déficit alimentaire, afin de les aider à réaliser leurs projets et programmes nationaux ou collectifs de sécurité alimentaire.

On étudie actuellement d'autres possibilités d'arrangements internationaux sur les céréales. Je souhaite que ces efforts aboutissent et qu'ils constituent une première étape vers une certaine stabilisation des marchés et des prix. La nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire conclue au début de l'année et qui garantit un minimum d'aide alimentaire de 7,6 millions de tonnes de céréales par an est un progrès appréciable, même si ce chiffre reste inférieur à l'objectif de 10 millions de tonnes. Il faut d'urgence que de nouveaux donateurs s'associent aux efforts conjoints de la communauté internationale, d'autant plus que les besoins augmenteront dans les dix prochaines années et pourront atteindre, d'après les estimations, 17 ou 18,5 millions de tonnes en 1985.

Les déficits et pénuries alimentaires dus à des causes naturelles ou provoquées par l'homme s'aggravent et se multiplient, et cette tendance alarmante se poursuivra sans doute. La Réserve alimentaire internationale de crise, créée en 1975 par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa septième session extraordinaire n'a

jamais atteint l'objectif de 500 000 tonnes de céréales qui avait été fixé. En 1979, ses ressources étaient inférieures à celles de l'année précédente et très inférieures à l'objectif. Il est actuellement impossible de garantir qu'elle sera en mesure de donner une assistance au moment et à l'endroit où elle serait le plus nécessaire. L'expérience montre qu'il faudrait une convention ayant force d'obligation garantissant les engagements d'aide alimentaire d'urgence; le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire a décidé d'examiner à sa session d'octobre 1980 ma proposition de sanctionner la réserve par une telle convention.

En période de pénurie intérieure ou d'augmentation des prix des importations, les pays à faible revenu et à déficit alimentaire auront besoin, outre l'aide alimentaire, d'une assistance extérieure supplémentaire pour acheter des vivres. La FAO et le CMA ont sollicité conjointement le FMI d'envisager la possibilité d'accorder un nouveau soutien aux balances des paiements, dans le cadre de ses mécanismes financiers.

De nombreux pays en développement font une place croissante aux projets de sécurité alimentaire dans leurs programmes globaux de développement. Toutefois, le manque de ressources entrave les projets nationaux de sécurité alimentaire. L'an dernier le Programme d'assistance à la sécurité alimentaire mondiale n'a pu mobiliser que 20 millions de dollars alors que les besoins supplémentaires s'élèvent à quelque 130 millions de dollars.

Ces données et d'autres concernant la situation immédiate et à plus long terme sont examinées au chapitre 1 du présent rapport. Les statistiques sont plus complètes que jamais, car elles comprennent pour la première fois des estimations des stocks céréaliers de report de la Chine et de l'U.R.S.S. De plus, les données relatives à la consommation alimentaire et à la nutrition sont plus à jour. Le deuxième chapitre qui concerne la foresterie et le développement rural traite des liens entre la foresterie et le reste du secteur agricole, présente des idées nouvelles et évoque des aspects importants. Il décrit quelques initiatives prometteuses visant à intégrer la foresterie au développement rural et dresse le cadre d'une action future.

Mille neuf cent soixante-dix-neuf a été à bien des égards pour la FAO une année riche en événements. Elle a été marquée notamment par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, étape importante de l'effort que fait la communauté internationale pour trouver les moyens d'éliminer la misère rurale. La conférence a adopté une Déclaration de principes et un programme d'action à l'intention des pays membres, tant développés qu'en développement, et des organisations internationales. Elle a déclaré que la FAO occupait la première place parmi les institutions des Nations

Unies qui s'efforcent de promouvoir la réforme agraire et le développement rural.

Pour combattre la pauvreté rurale, il faudra notamment réformer la structure des sociétés rurales de façon à assurer un accès équitable à la propriété, à l'utilisation et à la gestion de la terre et des autres ressources, ainsi qu'aux services et aux facteurs de production, et à permettre à la population de participer aux décisions. Il faudra également modifier les politiques et les institutions nationales ainsi que l'action internationale visant à libéraliser le commerce et à renforcer l'assistance extérieure pour soutenir les efforts nationaux. Ces idées ne sont pas neuves mais elles s'inscrivent dans un cadre global cohérent où l'accent est mis sur une croissance équitable et sur l'élimination de la pauvreté. Ce qui est nouveau c'est l'appel lancé par la CMRADR — et que les Etats Membres ont entendu — pour que l'on établisse des indicateurs de progrès de la réforme agraire et du développement rural, que l'on fixe des repères et que l'on surveille et évalue les progrès réalisés.

En 1979 la FAO a également publié une version provisoire de sa grande étude sur les perspectives de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, intitulée Agriculture: Horizon 2000. Cette étude est la principale contribution de la FAO à une nouvelle stratégie de développement international. Elle contient une analyse des problèmes de l'agriculture mondiale, notamment dans les pays en développement, jusqu'à la fin du siècle. Elle définit et quantifie l'effort que devront faire les pays en développement dans le cadre de leurs programmes de croissance globale accélérée et d'autosuffisance nationale et collective.

Dans les pays en développement, la production alimentaire pourrait augmenter à raison de 4 pour cent par an pendant les années quatre-vingt et de 3,7 pour cent pendant les années quatre-vingt-dix, doublant ainsi d'ici à la fin du siècle. Pour les céréales, la production pourrait même faire mieux que doubler avec un taux de croissance annuel supérieur à 4,7 pour cent. En outre, le solde positif de la balance commerciale agricole des pays en développement pourrait augmenter, et plus exactement quadrupler, si l'on tire pleinement parti des avantages comparatifs dans l'expansion des exportations et la substitution des importations. Cela nécessitera toutefois une action conjuguée des pays développés qui devront libéraliser le commerce et des pays en développement qui devront rationaliser la production et la commercialisation des exportations.

Il est certain que ces prévisions sont optimistes par rapport aux réalisations passées. Le potentiel agricole des pays en développement ne se réalisera pas de lui-même et il faudra modifier sensiblement les politiques, les structures et les institutions. Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture doit bénéficier d'une priorité bien plus élevée que dans le passé.

c'est-à-dire qu'il faut allouer davantage de ressources au secteur agricole, tant en valeur absolue qu'en proportion des investissements totaux. D'après les estimations préliminaires, les besoins annuels d'investissements bruts du secteur agricole pour le transport, l'entreposage, la commercialisation et la transformation devraient s'élèver à quelque 107 milliards de dollars d'ici à la fin du siècle. Des sommes bien supérieures encore seront nécessaires pour les facteurs de production courants, tels que semences, engrains, etc.

Les politiques socio-économiques, notamment en matière de prix et de fiscalité, doivent viser non seulement à éliminer les discriminations contre le secteur agricole mais encore à favoriser ce dernier afin de compenser les carences passées et de surmonter les obstacles initiaux. La formation, l'enseignement et la recherche, et en particulier les institutions rurales et les organisations populaires, doivent viser à améliorer le rendement des investissements et à accroître la productivité du secteur agricole.

Notre analyse confirme que, malgré une augmentation de 60 pour cent de la population, la sous-alimentation pourrait reculer dans les pays en développement d'ici à la fin du siècle si la production alimentaire double. Mais cela ne suffira pas pour éliminer la sous-alimentation ni abolir la misère; encore faudra-t-il augmenter sensiblement les revenus, l'emploi et le pouvoir d'achat des masses rurales pauvres. Il faudra des politiques de redistribution, comportant des actions sur les prix et la répartition pour favoriser les plus déshérités dans les groupes pauvres et les régions défavorisées.

L'alimentation et l'agriculture auront, je l'espère, une place de choix dans les négociations globales qui seront lancées à la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1980. Cette question, cruciale pour le bien-être de millions d'êtres humains, doit être au centre des préoccupations. Ses interactions avec la croissance globale, et en particulier l'industrialisation, sont vitales. En mars 1979 le Comité plénier de l'Assemblée générale des Nations Unies a consacré une session presque entière aux problèmes de l'alimentation et de l'agriculture. La Commission Brandt qui s'occupe des questions de développement international attire une fois encore dans son rapport l'attention sur les problèmes de ce secteur qui doivent être réglés en urgence.

J'ajouterais en conclusion qu'en 1979 la Conférence de la FAO a approuvé à l'unanimité à sa vingtième session les politiques, stratégies, programmes, priorités et actions proposés pour 1980-81, qu'elle estime répondre pleinement aux besoins mondiaux. La Conférence a reconnu que la FAO axe ses activités et ses priorités sur les besoins et les problèmes, et qu'elle détermine son action non seulement en fonction de ses propres analyses et de ses travaux, tels que Agriculture: Horizon 2000 et la Conférence mondiale

sur la réforme agraire et le développement rural, mais aussi à la lumière des négociations en cours dans d'autres instances compétentes. La Conférence a adopté une résolution confirmant la responsabilité que le Programme d'action de la CMRADR confie à la FAO dans les domaines qui relèvent de sa compétence ainsi que son rôle de chef de file de l'Equipe de travail du CAC sur le développement rural; la Conférence a approuvé mes efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution du Programme d'action. L'adoption des zones économiques exclusives donne une nouvelle dimension aux activités de la FAO dans le domaine des pêches et nous avons mis au point un

programme spécial d'assistance. Le programme d'intégration des forêts dans le développement rural bénéficie d'une nouvelle orientation et d'une priorité accrue. En Afrique, les efforts de développement rural seront éayés par un programme élargi de lutte contre la trypanosomiasis animale. Par ses divers programmes et activités, la FAO non seulement s'efforce d'analyser, de mettre en lumière et de recommander des mesures concernant les principaux aspects de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, à court et à long terme, mais elle redouble d'efforts pour aider les pays membres dans leur lutte contre la faim et la pauvreté.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Edouard Saouma".

EDOUARD SAOUMA
Directeur général

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v	Prix mondiaux	1-49
NOTE EXPLICATIVE	xii	Bois et énergie	1-51
1. SITUATION MONDIALE		Perspectives	1-51
PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE		Politiques forestières	1-52
Production en 1978	1-4	COMMERCE INTERNATIONAL	
Production en 1979	1-5	DES PRODUITS AGRICOLES	1-54
PRINCIPAUX PRODUITS	1-7	Recettes d'exportation des produits agricoles	1-54
PÉNURIES ALIMENTAIRES, MALADIES ET ENNEMIS DES CULTURES	1-11	Recettes d'exportation des produits agricoles par région	1-57
TENDANCES A LONG TERME DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	1-12	Recettes d'exportation des produits agricoles des pays le plus gravement touchés (PGT)	1-58
Production céréalière	1-16	Importations alimentaires des pays en développement	1-59
DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES ET NUTRITION	1-18	Termes de l'échange	1-60
PRIX ALIMENTAIRES A LA CONSOMMA- TION ET SUBVENTIONS	1-21	Situation et perspectives du marché des produits	1-61
Subventions à la consommation	1-23	Commerce: problèmes et politiques	1-62
STOCKS CÉRÉALIERS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE	1-26	ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT	
AIDE ALIMENTAIRE	1-29	Coopération économique entre pays en développement	1-66
Prévention des pertes alimentaires	1-30	DÉPENSES DANS LE SECTEUR AGRICOLE	
BIENS DE PRODUCTION	1-32	Dépenses dans le secteur agricole	1-71
Engrais	1-32	Investissements dans le secteur agricole	1-71
Pesticides	1-34	RÉFORME AGRAIRE ET DÉVE- LOPPEMENT RURAL	
Semences améliorées	1-35	Réforme agraire et développement rural	1-74
Machinisme agricole	1-36	Examen des politiques et programmes qui influent sur la réforme agraire et le développement rural	1-74
PÉCHES	1-37	Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural	1-78
Production et commerce	1-37	2. LA FORESTERIE ET LE DÉVE- LOPPEMENT RURAL	
Politiques et problèmes	1-40	INTRODUCTION	2-1
Perspectives	1-43	Contexte historique	2-3
FORêTS	1-45	Le rôle des forêts	2-3
Production	1-45	Sylviculture et agriculture	2-5
Commerce international	1-47	La forêt, source d'énergie	2-7
		Les matériaux extraits de la forêt	2-9
		Emplois et revenus forestiers	2-10

ELÉMENTS D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE	2-14	PRIX ALIMENTAIRES A LA CONSOMMATION	
Les arbres hors de la forêt	2-16	ET SUBVENTIONS	
Production agricole en forêt	2-19		
Forêts de village	2-21	1-8. Variations des prix alimentaires à	
La foresterie au service des populations		la consommation dans 83 pays ..	1-22
locales et de l'industrie	2-22	1-9. Estimation des stocks céréaliers de	
Contribution des industries de trans-		report	1-26
formation du bois	2-24		
Technologie adaptée à l'utilisation du			
bois	2-26		
CADRE D'ACTION	2-29	AIDE ALIMENTAIRE	
Engagement politique	2-29	1-10. Expéditions de céréales au titre de	
Motivation, mobilisation et éducation	2-30	l'aide alimentaire	1-29
Base d'information	2-31		
Recherche et communication des nou-		BIENS DE PRODUCTION	
velles connaissances	2-33		
Cadre juridique	2-33	1-11. Production d'engrais	1-33
Administration et gestion	2-35	1-12. Consommation d'engrais	1-34
Incidences financières	2-37	1-13. Nombre de tracteurs agricoles en	
PERSPECTIVES D'AVENIR	2-38	service	1-35
TABLEAUX			
PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE			
1-1. Indices de la production mondiale			
de produits agricoles, halieutiques			
et forestiers	1-4	1-14. Production mondiale de poissons,	
		crustacés et mollusques (estima-	
1-2. Indices FAO de la production ali-		tions)	1-38
mentaire et agricole (production		1-15. Prises de poissons alimentaires et	
végétale et élevage) mondiale et		non alimentaires	1-39
régionale		1-16. Indices de la valeur et du volume	
1-3. Variations annuelles de la produc-		des exportations de produits halieu-	
tion alimentaire dans les pays PGT		tiques - monde, pays en dévellope-	
et dans d'autres pays en dévellope-		ment et pays développés	1-39
ment classés par région	1-13		
1-4. Indices FAO de la production ali-			
mentaire (production végétale et			
élevage) par habitant dans les ré-			
gions en développement et les pays			
PGT	1-14		
1-5. Taux annuel de variation de la			
production alimentaire (production			
végétale et animale) par rapport à			
la croissance démographique dans			
certaines pays en développement			
1970-1979)	1-17		
1-6. Accroissement annuel moyen des			
superficies, des rendements et de la			
production de céréales dans le mon-			
de, les pays en développement et les			
pays développés, et contribution du			
rendement aux augmentations de la			
production	1-18		
1-7. Disponibilités énergétiques d'origi-			
ne alimentaire en pourcentage des			
besoins nutritionnels	1-19		
PÊCHES			
1-14. Production mondiale de poissons,			
crustacés et mollusques (estima-			
tions)			
1-15. Prises de poissons alimentaires et			
non alimentaires			
1-16. Indices de la valeur et du volume			
des exportations de produits halieu-			
tiques - monde, pays en dévellope-			
ment et pays développés			
FORêTS			
1-17. Production des principaux produits			
forestiers - monde, pays en dévelop-			
nement et pays développés			
1-18. Augmentation de la production de			
produits forestiers dans certains			
pays en développement - 1970-78			
1-19. Volume des exportations des prin-			
cipaux produits forestiers - monde,			
pays en développement, pays déve-			
loppeés			
1-20. Indices des prix des produits du			
bois			
COMMERCE INTERNATIONAL DES			
PRODUITS AGRICOLES			
1-21. Valeur des exportations mondiales			
de produits agricoles, halieutiques			
et forestiers, à prix courants			
1-22. Indices FAO du volume, de la valeur			
et de la valeur unitaire des exporta-			
tions mondiales de produits agricoles			
par principaux groupes de produits			
1-23. Valeur des exportations de produits			
agricoles à prix courants			

1-24. Recettes d'exportations des produits agricoles des pays PGT et de tous les pays en développement	1-58	2.4	main-d'œuvre pour la transformation primaire des produits forestiers Estimations des emplois ruraux pour l'approvisionnement en bois de feu de certains marchés d'Afrique ...	2-11 2-14
1-25. Valeur de l'ensemble des importations de produits agricoles et alimentaires, et de céréales	1-59			
1-26. Termes de l'échange des exportations de produits agricoles (alimentaires et autres) contre des produits manufacturés	1-60			
ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT				
1-27. Engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture (au sens large défini par l'OCDE)	1-66			
1-28. Engagements totaux d'aide extérieure à l'agriculture (à l'exclusion de l'assistance technique), par catégories d'utilisation - 1974-77	1-67			
1-29. Engagements officiels d'aide extérieure, totale et à des conditions de faveur, destinée à l'agriculture prise au sens étroit défini par l'OCDE	1-68			
1-30. Engagements officiels d'aide en capital à l'agriculture au titre de l'APD, de 1973 à 1978, pour tous les pays en développement et les 21 pays les plus pauvres (PIB inférieur à 150 dollars par habitant en 1975)	1-69			
DÉPENSES DANS LE SECTEUR AGRICOLE				
1-31. Dépenses consacrées à l'agriculture par les gouvernements centraux de 27 pays en développement, 1973-77	1-72			
1-32. Variations de la moyenne annuelle de la formation de capital fixe brut dans le secteur agricole de certains pays en développement, de 1971-73 à 1974-76, et données connexes ..	1-73			
LA FORESTERIE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL				
2.1 Consommation de bois de feu et de bois rond et énergie provenant du bois de feu, pays en développement, 1974	2-7			
2.2 Production, consommation et exportations brutes de bois rond industriel et de produits forestiers, économies de marché en développement, 1968-78	2-9			
2.3 Estimations des besoins en				
		2.4	main-d'œuvre pour la transformation primaire des produits forestiers Estimations des emplois ruraux pour l'approvisionnement en bois de feu de certains marchés d'Afrique ...	2-11 2-14
FIGURES				
2.1 Le rôle des forêts				2-4
2.2 Facteurs à prendre en considération pour analyser la place de la foresterie dans une économie rurale				2-15
TABLEAUX ANNEXES				
1. Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-2
2. Indices de la production alimentaire				A-9
3. Indices de la production agricole				A-11
4. Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-13
5. Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-21
6. Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-22
7. Indices de la valeur des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-30
8. Indices du volume des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-32
9. Indices de la valeur des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-34
10. Indices du volume des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers				A-36
11. Stocks de report de certains produits agricoles				A-38
12. Variations annuelles des prix à la consommation: tous articles et produits alimentaires				A-39
13. Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire par habitant par rapport aux besoins nutritionnels dans certains pays et certaines régions en développement				A-41
14. Principales caractéristiques des plans de développement en cours				A-43

NOTE EXPLICATIVE

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

- néant ou négligeable
- ... renseignement non disponible

1977/78 désigne la campagne agricole, l'année de commercialisation ou l'exercice financier allant d'une année civile à l'autre; 1977-78 désigne la moyenne des deux années civiles.

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme exacte des divers chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les variations annuelles et les pourcentages de variation ainsi que, le cas échéant, les tendances exponentielles ont été calculés sur la base de chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique.

INDICES DE LA PRODUCTION¹

En 1978, les indices de la FAO ont été largement révisés. A de très rares exceptions, les données de production portent maintenant sur les produits primaires (ex.: sucre de canne et sucre de betterave, au lieu de sucre). La période de référence a été portée de 1961-65 à 1969-71, et comme coefficients de pondération on a utilisé non plus les prix relatifs à parité du cours du blé (1961-65), mais les prix moyens à la production (1969-71). Les indices des produits alimentaires excluent le tabac, le café, le thé, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres d'origine animale et végétale, et le caoutchouc. Ils sont calculés sur la base des données de production pour l'année civile.

Pour ce qui est de la production des pêches, les quantités sont pondérées par la moyenne des valeurs unitaires des débarquements en 1969-71. Pour la production forestière, la production de bois rond est pondérée par les prix de 1969-71.

¹ Pour plus de détails, voir FAO, *Annuaire de la production 1978*, Rome, 1979.

INDICES DU COMMERCE²

En 1978, les indices du commerce des produits agricoles ont également été mis à jour à la nouvelle période de référence (1969-71). Ils couvrent tous les produits et pays qui figurent dans l'*Annuaire du commerce 1978* de la FAO. Les indices du total des denrées alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme « aliments ».

Tous les indices sont calculés indépendamment pour la valeur, le volume et la valeur unitaire des exportations et des importations.

Les indices de valeur représentent les modifications intervenues dans les valeurs courantes des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.), toutes exprimées en dollars U.S. Si certains pays évaluent les importations sur la base f.o.b., ces chiffres sont ajustés pour les rapprocher des valeurs c.a.f. Cette méthode d'estimation accuse une divergence chaque fois que la tendance de l'assurance et du fret diffère de celle des valeurs unitaires des produits.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire représentent les changements dans la somme des quantités, pondérée par les prix, et dans les valeurs, pondérées par le volume des produits échangés entre les pays.

Les coefficients de pondération sont, respectivement, les moyennes des prix et des volumes pour 1969-71, qui est la période de référence utilisée pour toutes les séries d'indices actuellement calculés par la FAO. Pour la construction des nombres-indices, on utilise la formule de Laspeyres.

DÉFINITION DES RÉGIONS

Les pays sont groupés par région suivant la « classification FAO des pays aux fins statistiques ». Les définitions des régions se passent ordinairement

² Pour plus de détails, voir FAO, *Annuaire du commerce 1978*, Rome, 1979.

de commentaires. Le terme « pays développés » englobe à la fois les économies de marché développées et les économies centralement planifiées d'Europe orientale et l'U.R.S.S., tandis que le terme « pays en développement » englobe à la fois les pays en développement à économie de marché et les pays à économie centralement planifiée d'Asie. L'Afrique du Sud, Israël et le Japon figurent sous la rubrique « pays développés à économie de marché ». L'Europe occidentale englobe la Yougoslavie, et le Proche-Orient est défini comme s'étendant de Chypre et de la Turquie

au nord-ouest jusqu'à l'Afghanistan à l'est, en englobant dans le continent africain l'Egypte, la Libye et le Soudan. Les totaux pour les pays développés à économie de marché comprennent des pays ne figurant pas ailleurs dans la classification par région.

Les indices du commerce d'un groupe de pays sont calculés sur la base du commerce total de chaque pays compris dans le groupe, sans tenir compte de sa destination, de sorte qu'en général ils ne représentent pas le commerce net du groupe.

1. SITUATION MONDIALE
INTRODUCTION

Au moment où la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement touche à sa fin, la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture présente plusieurs aspects inquiétants. Alors que les problèmes qui se posent depuis longtemps restent préoccupants, dans l'immédiat la situation, qui comporte un certain nombre d'éléments négatifs sur lesquels la vingtième Conférence de la FAO a appelé l'attention, "est devenue plus précaire que ces dernières années".

On estime qu'en 1979 la production alimentaire et agricole s'est accrue de 0,3 pour cent, augmentation annuelle la plus faible depuis 1972. La production alimentaire a baissé d'environ 0,6 pour cent dans les pays développés et a enregistré une hausse limitée de 1,3 pour cent dans les pays en développement. Mais l'élément le plus préoccupant est le fléchissement d'environ 4 pour cent de la production céréalière mondiale.

Devant l'accroissement de la demande d'importation, le commerce mondial de céréales devrait progresser de 9 pour cent en 1979/80 pour s'établir au niveau record de 174 millions de tonnes. Les prix des céréales et les taux de fret ont connu une hausse substantielle au cours de ces derniers mois. On estime que les besoins d'importation de céréales des pays en développement augmenteront d'environ 5 millions de tonnes et ceux des pays PGT d'environ 1,7 million de tonnes, aggravant ainsi encore les problèmes que leur pose le manque de devises. Or, en 1979/80, l'aide céréalière sera inférieure non seulement à l'objectif minimum de 10 millions de tonnes fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation, mais même au niveau de 1978/79.

Lors de sa vingtième session, en novembre 1979, la Conférence de la FAO a instamment demandé que cet objectif soit atteint sans plus de retard et que l'aide alimentaire offerte par les donateurs à ce titre ainsi que les contributions à la Réserve alimentaire internationale d'urgence soient augmentées afin d'atteindre les niveaux fixés. A cet égard, la perspective d'une nouvelle convention élargie relative à l'aide alimentaire en juillet 1980 constitue un élément positif.

A la fin des campagnes 1979/80, on s'attend à une baisse des stocks céréaliers de 5 pour cent par rapport au niveau de l'année précédente, l'augmentation des stocks de céréales secondaires étant plus que contrebalancée par la forte diminution des stocks de blé et de riz. La majeure partie de ce fléchissement se vérifiera dans les pays développés et le niveau des stocks des pays en développement restera faible. Les stocks céréaliers mondiaux représenteraient alors 18 pour cent de la consommation, soit le niveau minimum requis pour assurer la sécurité alimentaire mondiale; en outre, leur concentration croissante dans un petit nombre de pays exportateurs pourrait entraîner de graves problèmes logistiques au cas où une situation d'urgence créerait une demande d'importation plus forte que prévu.

La mise sur pied d'un système - coordonné sur le plan international - de stocks nationaux de réserve a été retardée par l'échec, en février 1979, des négociations internationales en vue de la conclusion d'un nouvel arrangement sur les céréales. Etant donné l'insuffisance de l'action menée depuis 1974 pour mettre en oeuvre l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, la Conférence de la FAO a approuvé, lors de sa vingtième session, le Plan d'action en cinq points sur la sécurité alimentaire mondiale. Bien que les mesures prises pour l'exécution de ce plan soient encore limitées, elles présentent certains aspects encourageants.

Entre-temps, les situations d'urgence se sont rapidement multipliées. A la mi-février 1980, des pénuries alimentaires exceptionnelles étaient signalées dans 26 pays en développement, soit deux fois plus qu'à la même époque de l'année précédente. Le nombre d'opérations d'urgence du Programme alimentaire mondial de la FAO (PAM) est passé à 66 en 1979, contre 57 en 1978 et 37 en 1977.

La forte augmentation actuelle des prix des engrais est particulièrement préoccupante et risque, si elle n'est pas jugulée, d'avoir un effet négatif sur la croissance de la consommation d'engrais des pays en développement. Les ressources du Programme international d'approvisionnement en engrais diminuent constamment.

En revanche, le succès obtenu dans la lutte contre l'invasion acridienne et l'épidémie de peste bovine africaine - dans laquelle la FAO a joué un rôle majeur en mobilisant les ressources nécessaires - est à mettre au nombre des aspects positifs de la situation actuelle.

Les tendances à long terme montrent que la production alimentaire et agricole des pays en développement a progressé au cours des années soixante-dix à un rythme moyen d'environ 3 pour cent par an, chiffre inférieur de 25 pour cent à l'objectif de 4 pour cent fixé par la Stratégie internationale du développement pour la décennie. Alors qu'elle a progressé de 4 pour cent et plus par an dans environ 20 pays, la production n'a pu suivre la croissance démographique dans plus de la moitié des pays en développement. Le taux d'augmentation de la production a été particulièrement faible en Afrique, dans les PGT et dans les pays les moins avancés.

Aussi, les importations alimentaires des pays en développement se sont-elles accrues d'environ 7 pour cent par an au cours des années soixante-dix, soit à un rythme plus de deux fois plus rapide qu'au cours de la décennie précédente. On estime que leurs importations de céréales - qui représentent environ la moitié de leurs importations alimentaires - sont passées de 52 millions de tonnes en 1971-73 à 85 millions de tonnes en 1979/80.

Le nombre de personnes souffrant d'une grave sous-alimentation - estimé à 420 millions dans les pays en développement à économie de marché en 1974-76 - ne semble guère avoir diminué. Pour l'ensemble de ces pays, les disponibilités énergétiques d'origine alimentaire ont presque couvert les besoins nutritionnels en 1977. Toutefois, elles varient d'une année à l'autre dans les pays en développement et semblent très inégalement réparties entre les régions et les groupes de populations. On admet de plus en plus qu'il faut tenir compte des considérations nutritionnelles dans les plans de développement et dans la préparation, l'évaluation et la surveillance des programmes et des projets. Afin de souligner "la nécessité de mobiliser et de soutenir l'intérêt et l'appui en faveur de l'effort qui est indispensable pour vaincre la malnutrition généralisée", la Conférence de la FAO a décidé, lors de sa vingtième session, d'instituer une "Journée mondiale de l'alimentation qui sera observée chaque année le 16 octobre".

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (juillet 1979) a fait un grand pas en avant dans la lutte contre la pauvreté rurale en adoptant la Déclaration de principes et le Programme d'action, qui comporte de nombreuses mesures aux niveaux national et international.

En 1979, les prises mondiales de poissons, de crustacés et de mollusques n'enregistreront probablement que peu de changement, confirmant ainsi la lente progression des années soixante-dix qui, en moyenne, a été inférieure à 1 pour cent par an, contre 5 à 6 pour cent pendant les années soixante. Toutefois, les prises mondiales de poissons alimentaires ont baissé en 1978, et même l'augmentation régulière enregistrée auparavant dans les pays en développement s'est ralentie et n'a pu suivre la croissance démographique. Pour aider les pays en développement à résoudre les nouveaux problèmes qui découlent de la création des "zones économiques exclusives", la FAO a préparé un programme d'action spécial visant à encourager l'aménagement rationnel des ressources halieutiques dans ces zones.

La production et la demande de produits forestiers ont beaucoup souffert de la lenteur de la croissance économique des pays développés qui a caractérisé la plus grande partie de cette décennie. La forte hausse des prix des combustibles de remplacement a intensifié les pressions sur les disponibilités de bois de feu - principale source de combustible domestique dans les zones rurales des pays en développement.

La consommation d'engrais des pays en développement, notamment des pays PGT, a augmenté notablement, tout comme d'ailleurs leur part dans la production mondiale d'engrais. Ils restent cependant tributaires des importations et les récentes hausses des prix ont alourdi leurs factures en devises pour ces importations essentielles.

Les recettes d'exportation de produits agricoles des pays en développement restent insuffisantes et très instables; elles sont encore diminuées par les mesures protectionnistes adoptées par certains pays développés. Au cours des années soixante-dix, elles ont augmenté plus lentement que celles des pays développés, et la part des pays en développement dans les recettes mondiales d'exportation de produits agricoles a de nouveau diminué pour s'établir à 30 pour cent en 1978. Les termes de l'échange des exportations alimentaires et agricoles contre des produits manufacturés ont été très instables; ils s'étaient améliorés en 1976 et 1977 - particulièrement pour les pays en développement à économie de marché - et ont déjà recommencé à se dégrader en 1979. Au cours de l'année 1979, les termes de l'échange des exportations alimentaires des pays en développement ont continué à se détériorer. Cette situation a suscité des préoccupations qui se sont exprimées lors de la Conférence de la FAO qui a adopté une résolution sur le commerce des produits, le protectionnisme et l'ajustement agricole. En revanche, les termes de l'échange des produits non alimentaires se sont améliorés.

Les négociations commerciales multilatérales (Tokyo Round) ayant pris fin, tous les accords passés, à l'exception de deux, sont entrés en vigueur. Les dispositions d'un accord pour le financement par le fonds commun du Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base en sont au stade des négociations finales, mais plusieurs questions importantes restent à résoudre à la date où est rédigé le présent rapport. En octobre 1979 a été conclu un accord international sur le caoutchouc naturel qui devrait entrer en vigueur en octobre 1980; mais les négociations en vue de parvenir à un nouvel accord sur le cacao n'ont pas abouti.

Les engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture (prise au sens "large" du terme) ont à nouveau augmenté en 1978, pour atteindre 8,9 milliards de dollars, soit une hausse de 28 pour cent à prix courants et 12 pour cent à prix constants. Les engagements d'aide à l'agriculture (au sens "restreint") se sont montés à 6,2 milliards en 1978, soit une augmentation de 16 pour cent aux prix de 1975. Les engagements d'aide publique au développement (APD) ont augmenté pour s'établir à 4,1 milliards, soit un accroissement de 15 pour cent à prix constants. Pourtant, les niveaux actuels de l'aide à l'agriculture restent très au-dessous des besoins, estimés à 8,3 milliards d'aide extérieure pour le secteur alimentaire, dont 6,5 milliards seraient accordés à des conditions de faveur (aux prix de 1975). Un aspect encourageant de la tendance récente est la proportion croissante de l'assistance accordée à des conditions de faveur à l'agriculture des pays les plus pauvres. Un obstacle important auquel doivent fréquemment faire face bon nombre de ces pays est le manque de ressources nécessaires aux dépenses renouvelables qu'impliquent le maintien et le fonctionnement de certains projets. A cet égard, il importe de noter l'approbation par le CAD en 1979 de nouvelles directives que les membres du CAD suivront pour le financement des dépenses renouvelables lorsque ce dernier sera nécessaire pour assurer le maintien et le fonctionnement des projets et des programmes.

On ne dispose de données fiables sur le flux des investissements nationaux dans le secteur agricole que pour quelques pays en développement. Elles font ressortir une augmentation appréciable de ces investissements dans la plupart de ces pays au cours de la période 1973-77.

PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Selon des estimations préliminaires, la production mondiale de produits agricoles, halieutiques et forestiers n'a connu qu'une augmentation négligeable en 1979, après la hausse notable enregistrée en 1978.

La production agricole (production végétale et élevage) - élément dominant dans l'indice de la production totale mondiale - a augmenté d'environ 4 pour cent en 1978, ce qui représente l'accroissement le plus fort depuis 1972, mais de moins de 0,5 pour cent en 1979. Sans être redescendue aux faibles niveaux enregistrés avant 1977, la production par habitant a perdu l'avance acquise en 1978 (Tableau 1-1).

Tableau 1-1. Indices de la production mondiale de produits agricoles, halieutiques et forestiers

	1975	1976	1977	1978	1979	1/	Variation de 1977 à 1978	Variation de 1978 à 1979
..... moyenne 1969-71 = 100	pourcentage ..	
PRODUCTION TOTALE	112	114	119	123	...	4
Agriculture	113	115	118	123	123	4	-	
Pêches	116	121	122	125	...	2	...	
Forêts	102	108	122	123	...	1	...	
POPULATION	110	112	114	116	118	2	2	
PRODUCTION PAR HABITANT	102	102	104	106	...	2	...	
Agriculture	103	103	104	106	104	2	-2	
Pêches	106	108	108	108	...	-	...	
Forêts	93	97	107	107	...	-1	...	

1/ Données préliminaires.

Note: Pour plus de détails sur la méthodologie et sur la portée de ces indices et de ceux des tableaux suivants, voir la note explicative précédant ce chapitre.

En 1978, la production halieutique a augmenté d'environ 2 pour cent, pourcentage à peine suffisant pour suivre la croissance démographique. La production forestière n'a augmenté que de 1 pour cent, mais bien que la production par habitant ait baissé, les résidus de la transformation du bois sont bien mieux utilisés qu'auparavant. On ne dispose pas encore de données complètes pour la production halieutique et forestière en 1979, mais on trouvera plus loin dans ce chapitre un exposé plus détaillé des tendances et des problèmes de ces deux secteurs.

Le reste de cette section est consacré à la production agricole prise dans son sens restreint, c'est-à-dire limitée à la production végétale et à l'élevage, sauf indication contraire.

PRODUCTION EN 1978

Selon les estimations révisées, la production alimentaire mondiale a augmenté en 1978 de 4,3 pour cent et la production agricole de 4,1 pour cent, pour s'établir respectivement à 24 et 23 pour cent au-dessus du niveau de 1969-71 (Tableau 1-2).

Les régions en développement prises dans leur ensemble ont obtenu des résultats légèrement meilleurs que ceux des régions développées. Ils ont été particulièrement brillants dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée où l'augmentation de 6 pour cent de la production agricole et de la production alimentaire est à attribuer presque entièrement à la Chine. Au Proche-Orient et en Afrique, la production alimentaire a augmenté d'environ 4 pour cent et la production agricole totale respectivement de 4 et 3 pour cent en raison principalement de la reprise qui a suivi le fléchissement de l'année précédente dû à une grave sécheresse. Ces progrès ont été particulièrement bienvenus en Afrique, où le taux d'augmentation de la production était resté très en retard par rapport à la croissance démographique au cours de cette décennie. En revanche, la hausse de 3,6 pour cent enregistrée en 1978, tant pour la production alimentaire que pour la production agricole en Extrême-Orient, a été très inférieure à celle de l'année précédente en raison des dommages causés aux récoltes par de fortes pluies et des inondations. En Amérique latine, l'augmentation d'environ 3,5 pour cent de la production alimentaire a été la même que celle de l'an dernier, mais les progrès de la production agricole totale ont été inférieurs par suite d'une forte diminution des superficies plantées en coton.

En 1978, la production agricole a progressé dans toutes les régions développées, à l'exception de l'Amérique du Nord, et les récoltes de céréales ont été particulièrement bonnes, notamment en Australie et en URSS. L'Amérique du Nord a enregistré une légère diminution de la production en raison d'un fléchissement de 25 pour cent de la production cotonnière.

PRODUCTION EN 1979

Selon des estimations préliminaires, la production alimentaire et agricole mondiale, avec une augmentation marginale de 0,3 pour cent, n'a pas connu de changement significatif. Ce résultat tient à une hausse modérée d'environ 1,3 pour cent dans les pays en développement et à un fléchissement d'environ 0,5 pour cent dans les pays développés.

Les résultats ont été très inégaux dans les différentes régions en développement: tandis qu'elle augmentait dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée, l'Amérique latine et l'Afrique, la production restait pratiquement inchangée au Proche-Orient et reculait en Extrême-Orient.

La plus forte avance (environ 4 pour cent) a été enregistrée dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée. Elle a toutefois été concentrée en Chine, qui a bénéficié de conditions météorologiques et d'une situation générale favorables. Le Kampuchea et le Viet Nam ont eu de très médiocres récoltes.

En Amérique latine, la production a augmenté dans l'ensemble de 2,5 pour cent; les accroissements ont été particulièrement marqués dans toute la région pour les légumineuses, les oléagineux et le tabac. La production de céréales, principalement de céréales secondaires, a progressé en raison surtout d'une reprise partielle au Brésil par rapport à la faible récolte de 1978. L'Argentine, au contraire, a connu une mauvaise année, sa production de céréales secondaires, de graines de tournesol et de coton ayant considérablement fléchi.

En Afrique, l'importante reprise qui avait marqué l'année 1978 a été suivie d'un accroissement plus faible (un peu plus de 2 pour cent) en 1979. La production de céréales, principalement de céréales secondaires, a été légèrement moins abondante en raison de la sécheresse qu'ont connue le Sahel et l'Afrique australe, mais la production d'oléagineux, de sucre et de cacao a augmenté.

Tableau 1-2. Indices FAO de la production alimentaire et agricole (production végétale et élevage)
mondiale et régionale

	1975	1976	1977	1978	1979 1/	Variation de 1978 à 1979	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-79
<u>Production alimentaire</u>		1969-71=100	 pourcentage
Pays en développement à économie de marché	115	118	121	126	126	-	3.0	2.9
Afrique	107	111	109	113	115	2.1	2.6	1.6
Extrême-Orient	115	115	122	127	124	-1.9	2.7	2.9
Amérique latine	116	122	127	131	134	2.4	3.5	3.5
Proche-Orient	121	128	125	131	131	0.1	3.2	3.5
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	118	122	121	129	134	4.1	2.9	3.2
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	116	119	121	127	128	1.3	2.9	3.0
Pays développés à économie de marché	111	112	116	119	121	1.6	2.4	2.2
Amérique du Nord	114	118	122	122	126	3.5	3.4	2.9
Océanie	119	127	124	140	133	-5.2	2.3	3.8
Europe occidentale	109	108	111	116	117	1.0	2.3	1.7
Europe orientale et URSS	112	115	118	126	121	-4.6	3.1	2.2
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	112	113	116	121	121	-0.6	2.6	2.2
MONDE	113	116	118	124	124	0.3	2.8	2.5
<u>Production agricole</u>								
Pays en développement à économie de marché	114	116	120	125	125	-	2.8	2.7
Afrique	107	110	108	112	114	2.2	2.7	1.4
Extrême-Orient	114	114	121	126	123	-1.9	2.7	2.8
Amérique latine	115	118	124	129	132	2.5	2.9	3.2
Proche-Orient	119	125	123	129	128	-0.2	3.3	3.2
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	118	122	121	128	133	3.9	3.0	3.1
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	115	118	120	126	127	1.2	3.0	2.9
Pays développés à économie de marché	111	112	115	118	120	1.6	2.1	2.1
Amérique du Nord	113	117	122	121	125	3.5	1.7	2.7
Océanie	112	118	115	128	123	-3.9	3.1	2.6
Europe occidentale	110	109	111	116	117	0.6	2.2	1.7
Europe orientale et URSS	112	115	117	126	120	-4.1	3.1	2.2
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	111	113	116	120	120	-0.4	2.4	2.2
MONDE	113	115	118	123	123	0.3	2.6	2.5

1/ Données préliminaires

Note: Les pourcentages de variation étant calculés d'après des chiffres non arrondis, la tendance et l'ampleur de ces variations ne correspondent pas toujours aux nombres indices.

Après la forte hausse de l'année précédente, la production du Proche-Orient est restée pratiquement inchangée en 1979. Les récoltes de céréales ont été dans l'ensemble médiocres, sauf en Turquie, et la production de coton a considérablement diminué.

Plus préoccupante est la baisse de production de près de 2 pour cent dans les pays en développement à économie de marché de l'Extrême-Orient. C'est la quatrième fois au cours des années soixante-dix qu'une baisse se produit dans cette région la plus peuplée du globe. La production de blé a augmenté, mais celle de riz et de céréales secondaires a fléchi de plus de 10 pour cent. Bien que les pluies de mousson aient été abondantes dans certains pays, elles ont été tardives, irrégulières ou très inférieures aux précipitations normales dans d'autres pays, notamment en Inde, au Pakistan, aux Philippines et à Sri Lanka. La production de coton a augmenté, grâce à une très bonne récolte au Pakistan, ainsi que celle d'oléagineux, de tabac et de caoutchouc, mais celles de sucre, de café, de thé et surtout de jute ont diminué.

Pour ce qui est des pays développés, l'Amérique du Nord a enregistré une augmentation de 3,5 pour cent en 1979, après le léger fléchissement de 1978; les mauvaises conditions météorologiques ont entraîné une forte chute au Canada; en revanche, les Etats-Unis ont obtenu d'abondantes récoltes de blé, de maïs, de soja, de graines de tournesol et de coton.

En Europe occidentale, les récoltes de raisin et de graines de tournesol ont été bonnes et la production de viande, de lait et d'oeufs n'a été que légèrement inférieure à celle de 1978. Toutefois, la production de blé a baissé de quelque 6 pour cent par rapport au record de 1978, et celles de céréales secondaires, de pommes de terre, de betteraves et de colza ont également légèrement fléchi.

En Europe orientale et en URSS, la production agricole a reculé de 4 pour cent et la production alimentaire d'un pourcentage légèrement plus élevé, après l'augmentation de 7 pour cent enregistrée l'année précédente. La baisse de la production céréalière de l'URSS (environ 25 pour cent par rapport au record de 1978) est à imputer principalement à la rigueur de l'hiver 1978-79, de même que la forte diminution de la production en Tchécoslovaquie et en Pologne. Pour la région dans son ensemble, les productions de sucre, de légumineuses et de lait ont légèrement régressé tandis que celles de coton et de tabac ont progressé, ainsi que - dans une moindre mesure - celles d'oléagineux, de viande et d'oeufs. En Océanie également, après les très fortes augmentations de l'année précédente, la production agricole a fléchi en 1979 de 4 pour cent et la production alimentaire de plus de 5 pour cent. Aussi bien la production de céréales que celle de viande ont diminué, mais celles d'oléagineux et de coton et, dans une moindre mesure, de lait ont progressé.

PRINCIPAUX PRODUITS

Céréales

En 1979, la production mondiale de céréales est estimée à environ 1 530 millions de tonnes, soit à 4 pour cent au-dessous du niveau record de l'année précédente. Cette baisse est à imputer principalement à des récoltes moins abondantes en Europe orientale et en URSS, en Océanie et en Extrême-Orient. Dans les régions en développement, la production a été de 10 pour cent inférieure à celle de 1978.

Blé

On estime qu'en 1979 la production de blé a diminué d'environ 6 pour cent par rapport au record (449 millions de tonnes) enregistré en 1978, pour s'établir à environ 422 millions de tonnes. Ce recul tient avant tout à une forte chute (environ 25 pour cent) de la production de l'URSS - qui est passée de 121 millions de tonnes à 90 millions de tonnes - à laquelle sont venues s'ajouter des baisses moins importantes au Canada, en Australie, en Europe orientale et en Europe occidentale. C'est aux Etats-Unis qu'a été enregistrée l'augmentation la plus forte (19 pour cent par rapport à l'année précédente), où l'on estime la

production à 58 millions de tonnes. Dans les régions en développement prises dans leur ensemble, la production a augmenté d'environ 10 millions de tonnes pour s'établir à 153 millions de tonnes, les grands producteurs - Chine et Inde - ayant connu des hausses d'environ 10 pour cent.

Céréales secondaires

La production de céréales secondaires a diminué de 3 pour cent, passant de 760 millions de tonnes en 1978 à 735 millions de tonnes en 1979. Elle a connu une forte baisse en URSS (près de 25 pour cent), où elle s'est établie à 80 millions de tonnes. En revanche, elle a augmenté aux Etats-Unis de 17 millions de tonnes pour s'établir à 235 millions de tonnes, soit 7,5 pour cent au-dessus du record de l'année précédente, malgré la réduction des superficies plantées en céréales secondaires opérée par les agriculteurs. En Chine, la récolte a été bonne - légèrement supérieure à celle de 1978 - mais en Inde, ainsi que dans un certain nombre d'autres pays d'Extrême-Orient, l'insuffisance des pluies de mousson a fait baisser la production. En Argentine, au Canada, en Europe orientale, au Sahel et dans les pays de l'Afrique australe, les récoltes ont également été moins abondantes en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Riz

La production mondiale de riz (paddy) a légèrement reculé, passant de 383 millions de tonnes en 1978 à 374 millions de tonnes en 1979. Elle a, par contre, légèrement progressé au Bangladesh, en Indonésie et au Viet Nam, mais fléchi dans la plupart des autres pays d'Extrême-Orient et particulièrement en Inde. La récolte de 1979 est inférieure d'environ 6 pour cent à celle de l'année précédente dans les pays importateurs de riz, mais est en légère hausse dans les pays exportateurs, notamment en Australie et aux Etats-Unis où les récoltes ont été très bonnes. Bien que la production japonaise ait subi un recul en 1979 à la suite d'une nouvelle conversion de terres rizicoles à d'autres cultures, elle dépasse encore les besoins intérieurs.

Manioc

On estime qu'en 1979 la production de manioc a légèrement augmenté pour s'établir à 120 millions de tonnes de racines (environ 40 millions de tonnes équivalent grains). Grâce à l'extension des superficies plantées et à l'amélioration des rendements, la production a augmenté dans certaines régions d'Extrême-Orient et en Afrique, notamment au Zaïre, au Nigéria et au Mozambique. Mais ces progrès ont été presque entièrement neutralisés par une baisse de 30 pour cent de la récolte thaïlandaise qui a beaucoup souffert des inondations de la fin de 1978, de la grave sécheresse qui a suivi, de replantations restreintes au début de 1979 et des mesures gouvernementales destinées à limiter la monoculture de manioc dans les forêts nouvellement défrichées. Au Brésil, qui produit un cinquième du manioc mondial, la production est restée pratiquement inchangée. Dans le reste de l'Amérique latine, elle n'a que légèrement augmenté par suite de la baisse de la consommation par habitant et de l'adoption d'un système plus intensif d'alimentation animale.

Légumineuses

La production de légumineuses est restée pratiquement inchangée, des augmentations modérées en Chine et en Amérique latine ayant été contrebalancées par des baisses en URSS, en Europe occidentale et aux Etats-Unis.

Oléagineux

La production mondiale d'oléagineux en équivalent huile a progressé en 1979 d'environ 3 pour cent, atteignant un record de près de 36 millions de tonnes. Ces bons résultats sont dus principalement à l'augmentation de la production (13 pour cent) des pays développés. La production de tous les oléagineux, à l'exception du coprah, a été supérieure à celle de l'année précédente, celle de soja et de graines de tournesol s'établissant à des niveaux jamais atteints jusqu'ici. La production mondiale de soja, bénéficiant d'une augmentation

spectaculaire de 21 pour cent aux Etats-Unis. (62 millions de tonnes) a établi un nouveau record (94 millions de tonnes). A la suite d'une extension considérable des superficies, la production argentine a augmenté de près de 50 pour cent; pour la deuxième année consécutive, la récolte brésilienne a souffert de la sécheresse mais a cependant été légèrement supérieure à celle de 1978. Malgré la baisse de la récolte de graines de tournesol en Argentine, la production mondiale s'est accrue de 18 pour cent. Les récoltes ont été plus abondantes dans presque tous les autres pays producteurs, notamment aux Etats-Unis. La production de graines de coton a progressé de 7 pour cent en raison surtout de meilleures récoltes aux Etats-Unis, en URSS et au Pakistan. Le rythme de croissance de la production mondiale d'huile de palme s'est accéléré à nouveau après le ralentissement de 1978. On estime que la production de la Malaisie s'établira au niveau record de plus de 2 millions de tonnes en raison de l'amélioration des rendements et de l'augmentation constante du nombre des arbres productifs. La baisse de la production de colza en Europe a été compensée par quelques augmentations au Canada, en Inde et en Chine. La production d'arachide s'est légèrement redressée par rapport au faible niveau de la campagne précédente et a enregistré des progrès en Afrique de l'Ouest, en Argentine et au Soudan. La production mondiale d'huile d'olive a également connu une légère amélioration, la production italienne ayant progressé tandis que baissait celle de la Turquie et de la Tunisie. En revanche, la production de noix de coco a baissé en raison de l'insuffisance des précipitations aux Philippines.

Sucre

La forte tendance à l'augmentation qui caractérisait la production de sucre depuis 1975/76 a connu un temps d'arrêt en 1978/79, année où la production totale a baissé d'environ 1,5 million de tonnes pour s'établir à 88,8 millions de tonnes (sucre brut). En 1979/80, elle a encore baissé, atteignant 87,5 millions de tonnes. En 1979/80, la production de canne à sucre a fléchi d'environ 1,5 million de tonnes, en raison surtout de la faiblesse des prix et du manque de débouchés à l'exportation. La production brésilienne a diminué de 0,8 million de tonnes, des quantités croissantes de canne ayant été consacrées à la production d'alcool comme combustible. La production a également baissé à Cuba de 0,7 million de tonnes par rapport aux 8 millions de tonnes de la campagne précédente. La sécheresse et la faiblesse des prix ont encore fait reculer la production indienne qui est passée d'un niveau supérieur à la moyenne en 1977/78 (7 millions de tonnes) à 5,3 millions de tonnes. Dans l'ensemble, la production de betteraves à sucre a également fléchi d'environ 1,5 million de tonnes, en raison surtout de la baisse de 1 million de tonnes enregistrée par l'URSS.

Lait

La production de lait a augmenté de 2 pour cent en 1978, puis à nouveau de 1 pour cent en 1979 pour s'établir à 460 millions de tonnes. Dans les pays en développement, elle a augmenté de près de 2 pour cent et a atteint 104 millions de tonnes, soit entre un quart et un cinquième de la production mondiale. Elle a augmenté beaucoup plus lentement en Europe, notamment dans les pays de la CEE, et a diminué en URSS.

Viande

La production mondiale de viande a augmenté de 2 pour cent en 1979 pour s'établir à environ 133 millions de tonnes. Toutefois, la production de viande de porc s'est accrue pratiquement dans le monde entier et a dépassé de 10 pour cent celle de viande de boeuf. En Chine - le plus gros producteur mondial de viande de porc - le taux d'expansion est resté considérable. Les Etats-Unis, le Canada et le Japon ont connu des accroissements particulièrement importants. En Amérique latine, et notamment au Brésil, la production de viande de porc a souffert de l'épidémie de peste porcine africaine.

La production de viande de boeuf a baissé de 4 pour cent en raison du fléchissement enregistré en Amérique du Nord, en Océanie et en Amérique latine. Toutefois, elle a progressé en Europe et en URSS, où elle est moins touchée par les fluctuations cycliques. Après une diminution des effectifs bovins en Amérique du Nord en 1976, il semble que l'on ait procédé à la reconstitution des troupeaux au cours du second semestre de 1979.

En 1979, la production de viande de mouton et de chèvre est restée pratiquement stationnaire, l'expansion enregistrée dans les pays en développement compensant le fléchissement dans les pays développés. Une nouvelle augmentation a marqué la production de viande de volaille au Brésil - principal pays en développement exportateur - qui a poursuivi la rapide expansion de sa production, ainsi qu'en Chine. Pour les pays développés, on estime qu'elle a augmenté de 10 pour cent environ aux Etats-Unis et en URSS, de 7 pour cent environ au Japon et plus lentement dans les pays de la CEE.

Poisson

Selon les informations dont on dispose actuellement, la production mondiale de poissons, de crustacés et de mollusques aurait connu peu de changements en 1979. Les données que l'on possède pour une trentaine de pays indiquent que baisses et augmentations ont été à peu près égales. Les captures de l'URSS - deuxième pays producteur du monde - ont diminué pour la troisième année consécutive et, d'après des estimations préliminaires, la production des Etats-Unis aurait également fléchi. En revanche, certains pays de l'hémisphère Sud, notamment le Chili, ont augmenté leurs prises. On n'a pas encore d'informations détaillées sur les prises du Japon et de la Chine - respectivement premier et troisième pays producteurs du monde - mais elles ne semblent pas avoir beaucoup changé ni dans l'un ni dans l'autre. La pêche lointaine japonaise a donné des résultats meilleurs que ceux qu'on attendait et les rendements de la pêche locale se sont maintenus à un niveau élevé. Parmi les autres grands pays producteurs, le Mexique a accru considérablement ses prises, mais la Thaïlande a vu sa production diminuer. Les quantités débarquées par l'Argentine et les Philippines ont très peu varié.

On trouvera plus loin, à la section sur les pêches, de plus amples détails sur les problèmes de la production et du commerce du poisson ainsi que des données qualitatives concernant les variations par région dans les tableaux 1-14 et 1-15.

Il est intéressant d'étudier la composition des prises mondiales. Dans le passé, les fluctuations concernaient souvent le poisson utilisé pour la fabrication de farine et d'huile tandis que l'on observait une augmentation régulière des prises de poisson destiné à la consommation humaine directe. En revanche, il est maintenant évident que la production de ce dernier a reculé en 1978 pour la première fois depuis plusieurs décennies, et l'année 1979 ne semble pas promettre un redressement significatif. Toutefois, les prises des pays en développement ont augmenté, mais à un rythme inférieur à la tendance.

Produits pour boissons

En 1979, la production mondiale de cacao est estimée à 1,5 million de tonnes, soit près de 7 pour cent de plus que l'année précédente. La production de l'Afrique de l'Ouest a connu un accroissement grâce à la reprise enregistrée au Cameroun, au Ghana et au Nigéria. En Amérique latine, elle a augmenté de quelque 3 pour cent.

La production mondiale de café a progressé de 3 pour cent environ en 1979 pour s'établir à 4,8 millions de tonnes. La production brésilienne, qui s'était redressée après avoir souffert des gelées en 1975, a de nouveau souffert de gelées, moins fortes toutefois, en 1978 et 1979. En Côte-d'Ivoire, la production poursuit sa reprise après les dégâts causés par la sécheresse de 1978 et celle de la Colombie augmente également.

La production mondiale de thé (près de 1,8 million de tonnes) n'a que peu varié entre 1977 et 1979. Sous l'effet de la sécheresse, la production indienne est descendue à 547 000 tonnes et celle de l'Ouganda a été très faible. A Sri Lanka, elle s'est redressée et s'est établie à 206 000 tonnes, tandis que les productions du Kenya et de la Turquie, poursuivant leur forte expansion, ont chacune approché les 100 000 tonnes.

Produits non alimentaires

En 1979, les prix étant favorables, les superficies plantées en coton se sont étendues. La production mondiale de fibres s'est redressée après la chute de 1978 et a dépassé 14 millions de tonnes. Elle a connu une reprise particulièrement forte aux Etats-Unis et des augmentations importantes au Brésil, en Egypte, au Pakistan et en URSS. Les plantations de coton à fibres extra-longues ont augmenté en Egypte et, dans une moindre mesure, au Soudan où la production a dû faire face à une forte concurrence d'autres cultures industrielles.

On estime qu'en 1979 la production de jute, de kéna et de fibres apparentées est redescendue à environ 4 millions de tonnes par suite de la sécheresse qui a sévi dans les principales régions productrices, notamment au Bangladesh et en Inde. En Thaïlande, les producteurs ont en outre consacré des superficies cotonnières à d'autres cultures.

En 1979, la production de caoutchouc naturel a augmenté, atteignant un niveau record de 3,7 millions de tonnes grâce à la production soutenue de la Malaisie et à de nouveaux accroissements en Indonésie et en Thaïlande, notamment.

PÉNURIES ALIMENTAIRES, MALADIES ET ENNEMIS DES CULTURES

Pénuries alimentaires exceptionnelles

A la fin de 1979, le Système d'alerte rapide de la FAO a signalé que 26 pays en développement souffraient ou étaient menacés de pénuries alimentaires exceptionnelles à la suite de récoltes médiocres, des méfaits de la guerre ou de difficultés économiques. Il s'agissait de 17 pays d'Afrique, 5 pays d'Extrême-Orient, 2 pays du Proche-Orient et 2 pays d'Amérique latine. Au cours de 1979, la situation alimentaire a atteint des proportions de crise au Kampuchea et était particulièrement difficile en Angola, au Cap-Vert, en Somalie et en Ouganda. Le nombre de ces pays a maintenant doublé par rapport à la même époque de l'année précédente, à la suite de la sécheresse qui a sévi en Afrique australe, de récoltes médiocres dans plusieurs pays sahéliens et de moussons irrégulières en Extrême-Orient. En outre, les catastrophes causées par l'homme (guerres, luttes pour la libération, etc.) se sont également accrues en 1979.

Devant cette multiplication des situations d'urgence, les fonds du Programme alimentaire mondial réservés à cet effet (45 millions de dollars) n'ont pas suffi et ont dû être augmentés par deux fois au cours de l'année pour atteindre 65 millions de dollars.

Criquets pèlerins et sauterelles

Grâce à une lutte intensive, qui s'est déroulée aussi bien au sol que dans les airs, la menace d'une vaste invasion acridienne qui se profilait en 1978 a pu finalement être écartée au début de 1979. La FAO a joué un rôle de premier plan en coordonnant les opérations de lutte, en trouvant les fonds nécessaires (6,2 millions de dollars en 1978) à leur financement et en fournissant le matériel et les pesticides. Aucune population grégiaire ne s'est manifestée par la suite et aucune mesure de lutte n'a dû être prise. Toutefois, on signalait la présence de groupes de criquets adultes au Soudan et peut-être aussi dans les zones côtières au nord de l'Ethiopie. Si les précipitations sont abondantes en hiver et au printemps dans les zones riveraines de la mer Rouge et du golfe d'Aden, il faudra adopter de nouvelles mesures de lutte en 1980.

Une pullulation de criquets migrateurs africains et de nombreux criquets nomades ont été signalés en mai 1979. Ces deux ravageurs sont également réapparus dans le bassin du lac Tchad à la fin de 1979 et l'on a procédé à des pulvérisations aériennes et au sol. En 1979, en Côte-d'Ivoire, la zone infestée par le criquet puant s'étant étendue, un plan de lutte a été immédiatement dressé et les services de protection des végétaux ont été renforcés. On a également signalé d'importantes populations de plusieurs espèces de sauterelles dans la zone sahélienne s'étendant du Sénégal et de la Mauritanie au Soudan.

Peste porcine africaine

Entre les mois de mars et de décembre 1979, le nombre de pays africains atteints par la peste porcine africaine n'a pas augmenté. La FAO a fourni une assistance à cinq d'entre eux - Malte, le Brésil, la République Dominicaine, Haïti et Sao Tomé - dans le cadre du Programme technique de coopération (PCT). Malte, qui avait abattu toute sa population porcine afin d'éliminer la maladie, a reconstitué ses effectifs grâce à l'aide financière de la CEE et l'assistance technique de la FAO. Des foyers sporadiques subsistent dans les pays récemment atteints par la maladie. Afin de prévenir la diffusion de cette dernière, la FAO a également fourni une assistance au titre du PCT à 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui, sans être atteints, étaient menacés par la maladie. Des services phytosanitaires et les moyens de diagnostic ont été renforcés ou créés dans ces pays. En 1979, la FAO a consacré plus de 1,3 million à la lutte contre cette maladie. En octobre 1979, la FAO a organisé une consultation d'experts à Panama pour faire le point de la situation et pour élaborer des stratégies à moyen et à long terme afin d'éviter l'extension de la maladie en Amérique latine et aux Caraïbes. Comme suite à cette consultation, on espère être en mesure - si l'on dispose des fonds nécessaires - de lancer en 1980 un projet régional de lutte contre la peste porcine africaine qui mettra tout particulièrement l'accent sur la formation. En décembre 1979, un groupe scientifique ad hoc s'est réuni au siège de la FAO à Rome pour élaborer des programmes de recherche qui pourraient déboucher rapidement sur la mise au point d'un vaccin efficace et sans danger contre cette maladie. A cet effet, on a proposé de créer un réseau de recherche et on s'efforce de trouver des fonds pour élargir les recherches.

Trypanosomiase animale africaine

D'importants changements ont marqué le Programme de lutte contre la trypanosomiase animale africaine et de mise en valeur des zones concernées, lancé en 1975 par la FAO, sous forme d'une phase préparatoire quinquennale, dont les objectifs étaient les suivants: former le personnel à tous les niveaux, faire de la recherche appliquée, procéder à des essais pilotes sur le terrain destinés à améliorer les techniques de lutte et l'évaluation des incidences socio-économiques de la maladie, et encourager l'élevage d'animaux trypanotolérants. A la fin de 1979, le Programme avait atteint le stade final de cette phase et la Conférence de la FAO, lors de sa vingtième session en novembre 1979, a demandé à l'Organisation de créer une Commission de la trypanosomiase animale africaine pour conseiller le Directeur général sur l'exécution du Programme.

La première réunion de la Commission aura lieu en avril 1980 et devra étudier les plans de lutte et de développement des zones assainies à une échelle plus large. L'accent sera mis sur le soutien à fournir à la planification et à l'exécution des projets de développement rural dans les zones concernées, particulièrement en Afrique de l'Ouest.

TENDANCES A LONG TERME DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Pour l'ensemble des pays en développement, la production alimentaire a augmenté à un taux annuel moyen de 3 pour cent au cours de la période 1970-79, donc légèrement supérieur à celui de 2,9 pour cent enregistré entre 1961 et 1970 (Tableau 1-2 ci-dessus). La production agricole a manifesté une tendance opposée et le taux de croissance a baissé pour s'établir à 2,9 pour cent entre 1970 et 1979. La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement s'achève ainsi sur une croissance agricole inférieure de près de 25 pour cent à l'objectif de 4 pour cent fixé dans la Stratégie internationale du développement et réaffirmé par la Conférence mondiale de l'alimentation.

L'un des aspects les plus négatifs des tendances qui se sont manifestées au cours des années soixante-dix est que ce sont les pays les plus pauvres qui ont enregistré la croissance de la production alimentaire la plus lente. Partout dans les PGT, le taux d'accroissement de la production au cours des années soixante-dix n'a pas seulement été inférieur à celui des autres pays en développement de la même région, mais aussi à celui enregistré au cours des années soixante (Tableau 1-3).

La situation dans les différentes régions n'a que peu changé par rapport à celle qui a été décrite en détail au Chapitre 2 du SOFA 1978. Ce n'est que dans les pays du Proche-Orient autres que les pays PGT que l'objectif de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement a été atteint, grâce à une augmentation considérable du taux de production au cours de la dernière décennie. Dans les pays PGT, ce dernier, déjà faible dans les années soixante, a encore baissé au cours des années soixante-dix. Dans nombre de pays de la région, les niveaux de production sont marqués par de fortes fluctuations d'une année à l'autre, dues surtout à l'aridité du climat et à la prédominance des cultures pluviales. Cette instabilité tient également aux changements de systèmes de culture et de pratiques culturelles, notamment à l'extension des cultures dans les zones marginales.

En Amérique latine, le taux moyen annuel de production est resté inchangé (3,5 pour cent) pendant les deux décennies. Avec 8 pour cent de la population du globe, la région produit 10 pour cent des disponibilités alimentaires mondiales. Néanmoins, la plupart des pays de l'Amérique latine sont importateurs nets d'un ou plusieurs produits alimentaires de base. La croissance et le dynamisme des exploitations agricoles modernes ont entraîné d'importantes augmentations de production, mais elles ont été accompagnées de profonds déséquilibres sociaux et économiques qui ont accentué les inégalités entre les différents groupes de producteurs.

Tableau 1-3 Variations annuelles de la production alimentaire dans les pays PGT et dans d'autres pays en développement classés par région

	Pays PGT	Autres pays en développement	Tous pays en développement
..... Pourcentage			
Afrique			
1961 à 1970	2,7	2,5	2,6
1970 à 1979	1,6	1,5	1,6
..... Pourcentage			
Extrême-Orient			
1961 à 1970	2,5	3,5	2,7
1970 à 1979	2,3	3,5	2,9
..... Pourcentage			
Amérique latine			
1961 à 1970	3,6	3,5	3,5
1970 à 1979	2,9	3,5	3,5
..... Pourcentage			
Proche-Orient			
1961 à 1970	2,3	3,3	3,2
1970 à 1979	1,9	4,1	3,5
..... Pourcentage			
Total			
1961 à 1970	2,5	3,3	2,9
1970 à 1979	2,2	3,4	3,0

En Extrême-Orient, le taux de croissance global dans les années soixante-dix a légèrement dépassé celui des années soixante. En réalité, le taux ne s'est maintenu que dans les pays autres que les pays PGT; dans ces derniers, il a baissé. Ceci est grave car la population totale des pays en développement à économie de marché de cette région s'est accrue de quelque 250 millions entre 1968 et 1978 (dernière année pour laquelle on dispose de données). On estime que pendant la même période, la superficie de terres cultivables et

cultivées par habitant est passée de 0,28 hectare en 1968 à 0,23 en 1978, soit une baisse de 18 pour cent. On estimait en 1974-76 que la proportion de personnes souffrant de dénutrition grave représentait plus d'un quart de la population, chiffre le plus élevé de toutes les régions.

C'est en Afrique - où le taux de croissance de la production alimentaire dans les années soixante-dix n'a atteint que les trois cinquièmes de ce qu'il était au cours de la précédente décennie - que les résultats ont été les plus décevants. Pis encore, au cours de la dernière décennie, le taux de croissance de la production des pays PGT n'a guère différé de celui des autres pays en développement. On estime que si ces tendances se poursuivaient, le niveau d'autosuffisance, qui était de 90 pour cent au début des années soixante-dix, descendrait à environ 80 pour cent en 1985. Pour faire face à cette grave situation, la FAO a préparé un Plan alimentaire régional pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et les Etats Membres de l'Organisation de l'Unité africaine. Elle s'efforce de trouver, en coopération avec ces deux organisations, les moyens d'aider à l'exécution du Plan qui fera l'objet d'une nouvelle étude lors de la Onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Les tendances à long terme sont encore plus préoccupantes quand on les analyse par rapport à la croissance démographique. Le Tableau 1-4 indique que la production alimentaire par habitant des pays en développement à économie de marché ne s'est accrue que de 0,3 pour cent entre 1970 et 1979, donc d'un pourcentage inférieur à celui des années soixante. De faibles progrès ont été enregistrés dans toutes les régions, à l'exclusion de l'Afrique où la production alimentaire par habitant a en fait baissé de 1,3 pour cent par an entre 1970 et 1979, après être restée inchangée au cours des années soixante. Les pays d'Asie à

Tableau 1-4 Indices FAO de la production alimentaire (production végétale et élevage) par habitant dans les régions en développement et les pays PGT

	1975	1976	1977	1978	1979 ^{1/}	Variation de 1978 à 1979	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-79
..... moyenne 1969-71 = 100								
Pays en développement à économie de marché	101	101	102	103	100	-2,6	0,4	0,3
Afrique	94	94	89	90	89	-0,9	-	-1,3
Extrême-Orient	102	99	103	104	100	-4,3	0,2	0,4
Amérique latine	102	104	105	106	105	-0,3	0,7	0,8
Proche-Orient	106	109	104	106	103	-2,7	0,5	0,7
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	108	111	108	113	116	2,7	1,1	1,6
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	103	104	104	106	105	-0,9	0,6	0,7
Pays PGT d'Afrique	94	93	91	91	90	-1,1	0,4	-1,2
Pays PGT d'Extrême-Orient	100	96	101	101	95	-6,0	-0,1	-0,1
Pays PGT d'Amérique latine	95	98	98	101	103	2,0	1,0	-
Pays PGT du Proche-Orient	103	102	95	95	92	-3,0	0,2	-0,5
TOTAL PAYS PGT	99	96	99	99	94	-4,8	0,1	-0,3

^{1/} Données préliminaires.

économies centralement planifiées ont obtenu des résultats particulièrement satisfaisants et ont réussi à relever leur production alimentaire par habitant d'une moyenne de 1,1 pour cent par an dans les années soixante à 1,6 pour cent entre 1970 et 1979. Dans tous les pays PGT, groupés par régions, la situation s'est aggravée considérablement dans les années soixante-dix où la production alimentaire par habitant a en fait baissé de 0,3 pour cent par an, après un accroissement négligeable dans les années soixante.

La complexité et la gravité de la situation apparaissent beaucoup plus clairement quand on examine la situation de chaque pays. Le Tableau 1-5 indique le taux annuel moyen de variation de la production alimentaire entre 1970 et 1979 par rapport à la croissance démographique dans 106 pays en développement. Il est encourageant de constater que 29 d'entre eux ont obtenu des taux de croissance supérieurs à 3,5 pour cent par an au cours des années soixante-dix. Mais dans 58 pays, soit dans plus de la moitié d'entre eux, la production alimentaire n'a pu suivre le rythme de la croissance démographique. Pour certains, les causes en sont nettement les destructions entraînées par la guerre, les luttes pour la libération ou des conflits internes et l'on est en droit d'espérer que lorsque ces crises seront terminées la production alimentaire connaîtra une forte augmentation. Pour d'autres, cet échec tient à des raisons économiques et notamment à l'avantage comparatif qu'ils ont à exporter des produits autres que des produits agricoles, ou même alimentaires, et à importer les produits alimentaires dont ils ont besoin. Mais on ne peut considérer la situation avec autant d'optimisme dans tous les cas. Dans certains pays, en effet, le taux élevé de la croissance démographique - de 3 à 4 pour cent par an - dépasse de loin celui de la production alimentaire et l'on ne voit pas comment ou quand le problème pourra être résolu.

Dans certains autres pays, les causes de la baisse de production ne sont pas évidentes et il faudrait étudier plus à fond les politiques suivies par les gouvernements respectifs et les problèmes qui se sont posés localement.

L'analyse effectuée pour les besoins de l'étude de la FAO "Agriculture: horizon 2000" a fait ressortir que la situation des pays les moins avancés est encore plus mauvaise que celle des pays PGT. Dans les premiers, dont l'économie est surtout tributaire de l'agriculture, les tendances sont à la baisse de la production alimentaire par habitant, à la stagnation ou à la dégradation des niveaux nutritionnels, à la baisse des exportations agricoles et à l'augmentation rapide des importations de produits alimentaires et agricoles. La production alimentaire de ces pays n'a augmenté au cours des années 1970 que de 1,9 pour cent et la production agricole totale de 1,7 pour cent seulement. Bien que ces chiffres soient quelque peu supérieurs à ceux de la précédente décennie, ils restent encore bien inférieurs au taux de croissance démographique qui est de 2,5 pour cent par an. Aussi, la production alimentaire par habitant a-t-elle reculé d'environ 0,6 pour cent par an et celle des produits agricoles d'un peu plus. En outre, l'instabilité et les fortes fluctuations annuelles de la production entraînent périodiquement des pénuries alimentaires qui font monter les prix à des niveaux inaccessibles aux groupes les plus pauvres de la population.

Si les tendances actuelles de la croissance de la production alimentaire dans les pays en développement sont préoccupantes, elles le seraient encore plus si elles devaient se poursuivre dans l'avenir. Les zones les plus en difficulté à cet égard sont la région africaine (pays PGT et non PGT), les pays PGT d'autres régions, les pays les moins avancés et les pays les plus pauvres. La Conférence de la FAO a noté avec inquiétude que "c'est en Afrique et dans les pays les plus pauvres en général que le retard de la production alimentaire et agricole reste le plus grand et que ces pays deviennent de plus en plus tributaires des approvisionnements alimentaires extérieurs". Elle a demandé à la FAO de continuer d'accorder une attention particulière aux besoins des pays les moins avancés et PGT, tout en soulignant l'importance des mesures de suivi du Plan alimentaire régional pour l'Afrique mentionné plus haut.

Production céréalière

D'après les résultats provisoires de l'étude de la FAO "Agriculture: horizon 2000", si les tendances se poursuivent, les pays à déficit cérééalier se trouveront confrontés en 1990 à un déficit net de toutes les céréales plus de deux fois plus important qu'en 1975. Les céréales constituent environ la moitié de la valeur brute des importations alimentaires des pays en développement et, au cours des années soixante-dix, la production totale de céréales de ces pays s'est accrue beaucoup plus lentement qu'au cours de la précédente décennie (Tableau 1-6).

L'Afrique, l'Extrême-Orient et l'Amérique latine ont connu un ralentissement général du taux d'accroissement des superficies et des rendements et, partant, de la production. Le taux de croissance de la production au Proche-Orient s'est relevé, en raison surtout d'une hausse marquée du taux d'augmentation du rendement et, dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée, en raison d'un taux plus élevé de l'extension des superficies.

Dans les pays en développement pris dans leur ensemble, la contribution du rendement à l'augmentation de la production a légèrement augmenté entre les années soixante et les années soixante-dix, grâce surtout à d'importants accroissements du rendement tant au Proche-Orient qu'en Amérique latine. De même, en Extrême-Orient, la contribution du rendement a encore augmenté dans les années soixante-dix, par rapport à la proportion déjà élevée au cours de la précédente décennie, en raison surtout du manque de terres qui empêche toute extension importante des superficies cultivées dans la région. Il est toutefois surprenant de constater que, dans les deux autres régions - l'Afrique et les pays d'Asie à économie centralement planifiée - la contribution du rendement à l'accroissement de la production a fortement reculé.

Pour ce qui est des régions développées, dans les années soixante l'Amérique du Nord, l'Europe orientale et l'URSS sont parvenues à éléver leur production grâce à de fortes augmentations du rendement et ont ainsi pu diminuer leurs superficies cultivées en céréales. Dans les années soixante-dix, les accroissements de rendement ayant été moins importants, les deux régions ont à nouveau étendu leurs superficies céréalières. En Europe occidentale, les rendements n'ont cessé d'augmenter au cours des deux décennies, ce qui a permis d'accroître la production sans changer ou même en réduisant les superficies cultivées en céréales. En Océanie, où la terre cultivable ne manque pas, la production a toujours été extensive plutôt qu'intensive.

Tableau 1-5. Taux annuel de variation de la production alimentaire (production végétale et animale) par rapport à la croissance démographique dans certains pays en développement 1970-1979

Population %\Prod. alimentaire %	1.5 et moins	1.6 à 2.0	2.1 à 2.5	2.6 à 3.0	3.1 à 3.5	3.6 et plus
- 3.0 et moins			<u>Kampuchea dém.</u>			
- 2.9 à - 2.0	Barbade					
- 1.9 à - 0.1	Trinité-et-Tobago		<u>Mozambique, Congo</u>	<u>Maroc, Gambie, Namibie, Mauritanie, Ghana</u>	Algérie	
0.0 à 0.9	Uruguay, Gabon, Jamalque, Suriname, Chypre	<u>Samoa</u>	<u>Ethiopie, Liban, Angola, Guinée, Egypte</u>	<u>Togo, Pérou, Somalie</u>	<u>Honduras, Irak</u>	Jordanie
1.0 à 1.5		<u>Chili Rép. arabe du Yémen</u>	<u>Haïti, Népal, Tchad, Sierra Leone</u>			
1.6 à 2.0		Cuba, Fidji, Maurice	<u>Lesotho, Madagascar, Bangladesh, Lao</u>	<u>Tanzanie, Zaïre, Ouganda, Birmanie, Bénin, Mongolie</u>	Rép. Dominicaine, <u>Kenya</u> Nigéria	
2.1 à 2.5		<u>Guinée-Bissau</u>	<u>Bouthan, Guyane, Viet Nam, Rép. centrafricaine, Inde, Indonésie</u>		Rhodésie, Malawi, Libéria	
2.6 à 3.0			<u>Haute-Volta, Burundi, Papouasie-Nouvelle-Guinée</u>	<u>Afghanistan, Niger, Botswana, Mali</u>		
3.1 à 3.5	Chine	Réunion	<u>Cameroon, Rép. dém. du Yémen</u>	Swaziland, <u>Rwanda, Paraguay</u>	<u>Mexique, Pakistan, Venezuela</u>	
3.6 et plus	Argentine	Sri Lanka, Rép. de Corée	Tunisie, Costa Rica, Colombie	Bolivie, Equateur, Panama, Soudan, Turquie, Malaisie, Iran, Sénégal, El Salvador, Brésil, Philippines, Nouvelles-Hébrides, Bahamas, Corée, Rép. dém. de Thaïlande	Nicaragua, Zambie, Guatemala, Arabie Saoudite, Syrie	<u>Côte-d'Ivoire, Brunei, Libye</u>

Note: Dans chaque groupe, les pays sont indiqués par ordre croissant du taux annuel de variation de leur production alimentaire. Les pays PGT sont soulignés.

Tableau 1-6. Accroissement annuel moyen des superficies, des rendements et de la production de céréales dans le monde, les pays en développement et les pays développés, et contribution du rendement aux augmentations de la production.

	Superficie		Rendement		Production		Part du rendement	
	1961-65 à 1970	1970- 1979						
....., pourcentage annuel								
Pays en développement à économie de marché	1.5	0.9	2.3	1.8	4.1	2.7	56	67
Afrique	1.7	0.9	0.8	0.2	2.6	1.1	31	18
Extrême-Orient	1.4	0.8	3.3	2.1	5.0	2.9	66	72
Amérique latine	2.4	1.2	1.6	1.4	4.3	2.6	37	54
Proche-Orient	1.1	1.2	0.7	2.2	1.9	3.4	37	65
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	0.6	1.7	1.6	1.3	2.2	3.1	73	42
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	1.2	1.2	1.9	1.7	3.4	2.9	56	59
Pays développés à économie de marché	-0.2	1.2	2.6	1.8	2.3	3.1	113	58
Amérique du Nord	-1.0	1.8	3.3	1.9	2.0	3.8	165	50
Océanie	3.9	4.0	-0.3	2.1	3.4	6.1	-	34
Europe occidentale	-	-0.4	3.1	2.2	3.1	1.8	100	122
Europe orientale et URSS	-0.6	1.0	5.3	0.7	4.4	1.7	120	41
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	-0.4	1.1	3.6	1.5	3.0	2.6	120	58
MONDE	0.5	1.1	2.6	1.6	3.1	2.7	84	59

DISPONIBILITES ALIMENTAIRES ET NUTRITION

Lors de sa dix-neuvième session, la Conférence de la FAO avait recommandé d'examiner et de mettre à jour régulièrement l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle mondiale présentée dans la Quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation: on a maintenant pu pousser cette évaluation jusqu'en 1977.

Comme on le voit au Tableau 1-7, les disponibilités énergétiques d'origine alimentaire des pays en développement pris dans leur ensemble correspondent, pour la première fois depuis que ces données sont enregistrées, à leurs besoins totaux d'énergie. Toutefois, les disponibilités alimentaires moyennes des pays en développement à économie de marché étaient encore de 2 pour cent inférieures aux besoins nutritionnels en 1977. Les disponibilités alimentaires des pays en développement varient largement d'une année à l'autre. Elles sont déterminées par les niveaux de la production nationale et des importations alimentaires, et leur répartition entre les différents régions, pays et groupes de population est très inégale. Aussi l'amélioration marginale enregistrée pour l'ensemble des pays en développement est-elle évidemment loin de suffire à éliminer la faim et la malnutrition.

En 1977, les disponibilités excédaient de près de 10 pour cent les besoins en Amérique latine et au Proche-Orient et de près de 5 pour cent dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée. Mais en Afrique comme dans le populeux Extrême-Orient, elles restaient encore inférieures d'environ 5 pour cent à leurs besoins. Même dans les régions qui disposent d'un excédent par rapport aux besoins nutritionnels, nombreux sont les pays où ce n'est pas le cas; et dans chaque pays, d'importants groupes de populations sont dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins nutritionnels.

Tableau 1-7. Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire en pourcentage des besoins nutritionnels

	<u>Moyenne</u>							
	1966-68	1969-71	1972-74	1975-77	1974	1975	1976	1977 ^{1/}
..... pourcentage des besoins								
Pays en développement à économie de marché	93	96	96	97	97	95	98	98
Afrique	92	94	93	95	93	94	95	95
Extrême-Orient	88	94	93	93	94	89	94	94
Amérique latine	106	106	106	107	107	107	107	108
Proche-Orient	98	99	102	108	104	107	109	109
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	89	95	99	103	101	102	102	104
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	91	96	97	99	98	97	99	100
Pays PGT	88	93	90	90	91	87	92	92
Autres pays en développement	94	98	101	105	103	104	104	105
Pays développés à économie de marché								
Amérique du Nord	125	128	130	130	130	129	131	131
Océanie	128	131	132	133	132	130	135	135
Europe occidentale	124	127	127	129	125	130	128	129
Europe orientale et URSS	127	130	132	132	133	132	132	132
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	128	132	133	135	134	135	134	136
MONDE	126	129	131	132	132	131	132	133
	103	107	107	109	108	107	109	110

1/ Données préliminaires

Source: Bilans FAO des disponibilités alimentaires de 164 pays.

Les disponibilités énergétiques d'origine alimentaire ont augmenté, par rapport aux besoins, au cours de la deuxième moitié des années soixante, dans chacune des régions en développement, à l'exception de l'Amérique latine, où elles étaient déjà de 6 pour cent supérieures aux besoins. Les augmentations ont été particulièrement importantes en Extrême-Orient et dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée. Au cours des années soixante-dix, les progrès ont été extrêmement lents, sauf au Proche-Orient et dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée. En Extrême-Orient, les disponibilités par rapport aux besoins ont diminué de 5 pour cent en 1975, de sorte qu'en moyenne elles étaient en 1975-77 légèrement inférieures à celles de 1969-71.

Une fois de plus apparaît la position de faiblesse des pays les plus pauvres. L'accroissement - enregistré entre 1966-68 et 1969-71 - des disponibilités énergétiques d'origine alimentaire des pays PGT par rapport à leurs besoins a en fait été légèrement supérieur à celui des autres pays en développement. Ultérieurement, toutefois, les disponibilités des pays PGT ont quelque peu baissé, passant de 93 pour cent en 1969-71 à 90 pour cent en 1972-74 et en 1975-77, contrairement au progrès constant accompli dans les autres pays en développement. En 1977, les disponibilités des pays PGT étaient inférieures de 8 pour cent à leurs besoins alors qu'elles étaient supérieures de 5 pour cent dans les autres pays.

La Quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation contenait des estimations du nombre de personnes souffrant de dénutrition grave, fondées sur une limite critique d'apport énergétique alimentaire correspondant à 1,2 fois le métabolisme de base; elle tentait également de tenir compte de la répartition des revenus dans les pays. Dans la mise à jour de l'enquête, on a incorporé les données plus récentes sur la production utilisées dans les bilans des disponibilités alimentaires pour la période 1974-76. Ceci a nécessité une révision de la série précédente de chiffres des disponibilités alimentaires par habitant, particulièrement en Afrique. Les chiffres révisés, fondés sur les données plus fiables actuellement disponibles, montrent que le nombre de personnes souffrant de grave dénutrition dans les pays en développement à économie de marché a continué à augmenter, passant d'environ 360 millions en 1969-71 à 410 millions en 1972-74 et à 420 millions en 1974-76. Au cours de cette dernière période, elles représentent 22 pour cent de la population totale de ces pays. Quelque 70 pour cent des "dénutris" en 1974-76 vivaient dans les pays PGT, où ils représentaient 28 pour cent de la population totale.

Dans les pays PGT, on a constaté que de 25 à 50 pour cent des enfants au-dessous de cinq ans souffraient, à un degré quelconque, de malnutrition protéo-énergétique. A mesure que l'urbanisation s'accélère, la fréquence de l'allaitement au sein diminue rapidement, ce qui est un élément inquiétant. Dans le cadre de sa politique alimentaire et nutritionnelle, la FAO prête déjà son appui à des programmes destinés aux nourrissons et visant à encourager l'allaitement au sein par l'enseignement et la formation nutritionnels. La Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius a établi un certain nombre de normes internationales relatives aux aliments pour nourrissons et enfants, et en prépare d'autres. Elles contiennent toutes des dispositions relatives à la teneur de ces aliments en éléments nutritifs.

Afin d'appeler l'attention sur l'incidence de la malnutrition généralisée et d'assurer l'appui permanent des efforts déployés pour la vaincre, la Conférence de la FAO a décidé, lors de sa vingtième session, d'instituer une Journée mondiale de l'alimentation qui sera observée chaque année par la FAO et les Etats Membres le 16 octobre, anniversaire de la fondation de la FAO, et qui aura les objectifs ci-après: "Faire mieux prendre conscience au public de la nature et des dimensions du problème alimentaire à long terme dans le monde et développer encore le sens de la solidarité nationale et internationale dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la misère; encourager tous les pays à apporter davantage d'attention à la production agricole et favoriser un effort accru dans ce sens sur le plan national, bilatéral, multilatéral et non gouvernemental; promouvoir les transferts de science et de technologie vers les pays en développement, plus particulièrement dans l'intérêt des petits exploitants et des travailleurs sans terre; promouvoir la participation des masses rurales aux décisions et aux mesures intéressant leur développement; encourager la coopération économique et technique entre pays en développement dans tous les domaines de l'agriculture".

PRIX ALIMENTAIRES A LA CONSOMMATION ET SUBVENTIONS

Les années soixante-dix ont été marquées par une hausse très rapide des prix alimentaires à la consommation. Dans la plupart des pays, l'augmentation a été particulièrement accentuée entre 1972 et 1975, période pendant laquelle la situation alimentaire mondiale a été généralement tendue et les taux d'inflation élevés. Le rythme, bien qu'encore soutenu, s'est ralenti de 1976 à 1978. En 1978, le nombre de pays où la hausse a dépassé 10 pour cent était bien moindre que pendant les années précédentes; le taux d'augmentation le plus fréquemment enregistré cette année-là, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, a oscillé entre 5 pour cent et 10 pour cent (Tableau 1-8). Alors que par le passé les prix alimentaires avaient constitué l'un des principaux éléments de l'inflation globale, en 1978 ils n'ont pas augmenté autant que les autres prix dans 3 sur 5 des pays étudiés. Les données préliminaires pour 1979 indiquent cependant une reprise de l'accélération de la hausse des prix à la consommation, y compris des prix alimentaires, surtout dans les pays développés à économie de marché.

D'après les estimations du Fonds monétaire international, les prix à la consommation dans les principaux pays industrialisés ont augmenté d'environ 13 pour cent en 1979, soit deux fois plus que l'année précédente. Les taux d'inflation dans d'autres régions du globe ont été encore plus élevés: on estime qu'ils se situent aux environs de 14 pour cent dans les principaux pays exportateurs de pétrole, de 19 pour cent dans les pays plus développés producteurs de matières premières et de 30 pour cent dans les pays moins développés non producteurs de pétrole. La part des prix alimentaires dans l'inflation a été particulièrement importante dans les pays développés pendant le premier trimestre de 1979 lorsque, à la suite d'un hiver rigoureux, les prix alimentaires ont augmenté de près de 4 pour cent. La hausse s'est ralentie pendant l'été, surtout en Amérique du Nord, mais cette amélioration n'a été que de courte durée en raison de l'augmentation continue des prix des céréales et de la viande. Les prix alimentaires ont été sujets à de fortes pressions dans plusieurs pays de la CEE, notamment au Royaume-Uni, en Italie et en France. Cependant, les très faibles augmentations des prix de soutien agricoles décidées par la Communauté devraient avoir une influence modératrice.

Les pays d'Europe du Nord ont encore remarquablement réussi à contenir la hausse des prix alimentaires. Six d'entre eux - Autriche, Belgique, Finlande, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne et Suisse - ont réussi à la maintenir au-dessous de 5 pour cent en 1978 et pendant les trois premiers trimestres de 1979. Par contre, les prix ont beaucoup plus augmenté dans les pays méditerranéens, mais moins qu'en 1977. En Espagne, en Grèce, au Portugal et en Yougoslavie, les hausses ont été de 16 à 19 pour cent en 1978 contre 20 à 30 pour cent l'année précédente. On s'attend à un ralentissement ultérieur en 1979, à tout le moins en Grèce et en Espagne. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont connu en 1978 les hausses de prix alimentaires les plus faibles qu'ils aient enregistrées depuis le début des années soixante-dix. Malheureusement, le rythme s'est accéléré de nouveau en 1979. Quant aux Etats-Unis, les prix à la consommation, y compris les prix alimentaires, après avoir augmenté d'un peu plus de 7 pour cent en 1978, ont continué à s'élever progressivement jusqu'à un taux annuel de 14 pour cent en juillet 1979.

Bien que les prix alimentaires aient grandement varié d'un pays en développement à l'autre, la tendance générale y a été la même que dans les pays développés. Un ralentissement passager de la hausse s'est produit en 1978, particulièrement en Afrique et au Proche-Orient, où les taux moyens ont été environ deux fois moindres qu'en 1977; mais dans 14 des 20 pays pour lesquels des données sont disponibles, la hausse des prix alimentaires à la consommation s'est de nouveau accélérée en 1979.

En 1978, les plus fortes hausses se sont produites dans les pays d'Amérique latine sujets à l'inflation. En dépit de politiques fiscales et monétaires restrictives, du contrôle direct des prix et de réductions des tarifs douaniers, l'Argentine a dû encore faire face à une inflation vertigineuse: la hausse de 163 pour cent des prix alimentaires a été la plus

Tableau 1-8 Variation des prix alimentaires à la consommation dans 83 pays

Augmentation (%)	De 1975 à 1976	De 1976 à 1977	De 1977 à 1978
..... nombre de pays			
PAYS EN DEVELOPPEMENT (59)			
moins de 0	9	1	4
de 0 à 5	8	5	4
de 5,1 à 10	16	15	23
de 10,1 à 15	8	17	12
de 15,1 à 30	11	12	9
plus de 30,1	7	9	7
PAYS DEVELOPPES (24)			
moins de 5	3	2	6
de 5,1 à 10	4	6	9
de 10,1 à 15	8	6	2
de 15,1 à 30	8	7	5
plus de 30,1	1	3	2

Source: Organisation internationale du travail, Annuaire des statistiques du travail, 1978,
et Bulletin des statistiques du travail, 3ème trimestre 1979.

élevée du monde et le rythme s'est encore accéléré au cours du premier semestre de 1979. De même au Brésil, les prix sont montés à une allure excessive malgré les mesures d'austérité et un contrôle strict des salaires et des prix, en particulier des prix alimentaires. L'inflation de 1978 et de 1979 a été en grande partie causée par une très grande sécheresse dans certaines régions du pays, mais on espère que la libération substantielle des importations réduira la pression qui s'exerce sur les prix alimentaires. Jusqu'en 1978, le taux d'inflation au Paraguay est resté faible par rapport à celui des autres pays de la région. Néanmoins, on s'attend en 1979 à une hausse de 20 à 30 pour cent des prix alimentaires, niveau record pour le pays, due principalement à la pénurie résultant des inondations et à l'inflation "exportée" des pays voisins: l'Argentine et le Brésil. Au Pérou, l'indice des prix alimentaires s'est élevé d'environ 60 pour cent en 1978, puis de 75 pour cent au cours de l'année se terminant en août 1979. Ces hausses ont été en grande partie provoquées par la suppression des subventions aux produits alimentaires.

Des résultats positifs ont été obtenus au Chili, qui a enregistré une remarquable réduction de la hausse des prix alimentaires, passée de 175 pour cent en 1977 à 35 pour cent en 1978, et estimée à 27 pour cent pour l'année se terminant en août 1979. Après les très fortes hausses de 1977, le Mexique, également, a amélioré sa situation en 1978, mais la hausse des prix a été encore bien supérieure à la moyenne de 1976. La Colombie a bénéficié de récoltes abondantes grâce à des précipitations suffisantes en 1978, ce qui lui a permis de renverser la tendance à la hausse rapide des prix amorcée à la suite de la sécheresse de 1976/77.

Bien que les taux d'inflation aient été très variables d'un pays à l'autre, l'Afrique a connu en 1978 un ralentissement général de la hausse des prix alimentaires à la consommation. Dans de nombreux pays d'Afrique occidentale, des conditions climatiques favorables et des

stocks alimentaires relativement plus abondants ont amené une décelération de la hausse des prix alimentaires. Par contre, de fortes pressions sur ces prix se sont fait sentir au Tchad, en Tanzanie et au Zaïre à la suite de nombreux problèmes d'approvisionnement et de distribution, de l'augmentation du coût des importations ainsi que de l'incapacité à mettre en oeuvre des politiques efficaces de contrôle des prix.

En ce qui concerne l'Afrique du Nord, les prix ont été relativement stables en Tunisie et, à un moindre degré, au Maroc, tandis qu'ils ont continué à monter en Algérie pendant presque toute l'année 1978. Les hausses des prix en 1978 et pendant les premiers mois de 1979 ont été modérées dans tout le Proche-Orient, sauf au Soudan et en Turquie (aucune donnée n'est disponible sur le Liban). Cependant, de fortes pressions inflationnistes ont commencé à se faire sentir dans certains pays de la région à partir du second semestre de 1979 à la suite de graves troubles politiques qui ont désorganisé les approvisionnements.

En Extrême-Orient, l'Inde a encore bénéficié de bonnes récoltes de céréales et les prix sont restés pratiquement stables pendant toute l'année 1978. Entre janvier et mai 1979, les prix à la consommation ont augmenté de 7 pour cent, 17 pour cent de cette hausse étant imputables à quelques produits seulement: le sucre, le gur (mélasse), les produits laitiers, les légumes et les fruits. Malgré un recul de la production de blé en 1977/78 et une situation relativement tendue des approvisionnements, les prix au Pakistan n'ont monté que modérément en 1978 et pendant le premier semestre de 1979, d'une part grâce à des subventions aux importations de produits alimentaires et, d'autre part, en raison du contrôle des prix. Au Bangladesh, la production agricole et alimentaire s'est fortement redressée en 1978 après la chute de l'année précédente, ce qui a permis une certaine baisse des prix alimentaires en 1979. Cette même année, la Corée a continué à lutter contre le niveau élevé des prix alimentaires, les prix à la consommation ayant augmenté plus rapidement en raison de la dévaluation de la monnaie. La Malaisie a réussi à maintenir des prix alimentaires peu élevés grâce à un strict contrôle des prix (qui a largement compensé les effets néfastes des mauvaises récoltes de riz de 1978) et à des importations accrues. D'après des données préliminaires, il semble qu'au Népal les prix alimentaires n'aient que peu augmenté en 1979 grâce à de meilleures récoltes que les deux années précédentes.

Subventions à la consommation

Afin d'atténuer les difficultés causées, surtout aux consommateurs à bas revenus, par l'inflation des prix des denrées alimentaires, les gouvernements de nombreux pays en développement ont adopté diverses formes d'intervention aux différents stades de la commercialisation. En général, lorsqu'il s'agit de concilier les intérêts divergents des producteurs et des consommateurs, l'Etat peut agir de deux façons: acheter la production locale à un prix fixe ou prédéterminé et acquérir les produits alimentaires importés; assurer la distribution à des prix subventionnés. Bien que moins courantes, il existe d'autres formes d'intervention indirecte au bénéfice du consommateur, par exemple le subventionnement des coûts de commercialisation et de distribution.

Lorsque les subventions à la consommation s'adressent à la population pauvre des villes et des campagnes, elles sont parfaitement justifiées d'un point de vue socio-économique, aussi bien pour des raisons d'équité que nutritionnelles, mais leur coût d'opportunité est difficile à évaluer. Dans de nombreux pays, les subventions ont entraîné de lourdes charges budgétaires; quelquefois, elles ont provoqué de graves distorsions de la commercialisation et découragé la production. Les subventions générales sont souvent d'un coût économique et financier élevé car elles fournissent des suppléments de revenu aussi bien aux riches qu'aux pauvres. Ceci peut mener à un mésusage coûteux des ressources alimentaires, par exemple à l'utilisation de céréales chères pour nourrir les animaux ou au gaspillage pur et simple. En fait, les programmes de subventions ne s'adressent directement aux groupes à bas revenus que dans de très rares pays. De plus, ils tendent souvent à favoriser les consommateurs urbains au détriment des pauvres des campagnes.

On trouve des exemples de subvention à la consommation dans toutes les régions en développement. En Inde, le système de distribution de céréales pour l'alimentation humaine joue un rôle primordial dans le contrôle des prix des denrées de première nécessité. Les

céréales achetées par le gouvernement sont vendues aux consommateurs dans 375 000 magasins de détail à prix modérés, qui appliquent un système de rationnement et pratiquent des prix inférieurs à ceux du marché libre. La subvention, qui représente la différence entre le prix payé aux agriculteurs par le gouvernement et les recettes provenant de la vente dans les magasins agréés, s'est élevée à 479 millions de roupies en 1979/80 contre 570 millions de roupies en 1978/79. Un système similaire a été instauré au Bangladesh, où les prix des céréales rationnées sont maintenus bien au-dessous de ceux du marché. Pour prendre un exemple, le riz subventionné a été, pendant les années soixante-dix, d'un quart à deux tiers moins cher que sur le marché libre. En 1975/76, les subventions alimentaires accordées par le Gouvernement du Bangladesh ont représenté 20 pour cent des recettes nettes des impôts et 15 pour cent des dépenses publiques ordinaires.

Les subventions alimentaires sont un aspect important de l'économie de Sri Lanka depuis la fin des années quarante. Grâce au système de rationnement du riz en vigueur jusqu'en 1977, la presque totalité de la population a pu recevoir chaque semaine une livre de riz gratuite et trois livres à prix réduit. Le sucre, la farine de blé et les laitages pour nourrissons étaient également subventionnés. Le coût total de ces subventions représentait environ un cinquième des dépenses publiques ordinaires. La politique actuelle est de chercher à réduire cette charge en dirigeant les subventions uniquement vers les groupes aux revenus les plus bas. Vers le milieu de 1979, le plan traditionnel de rationnement a été remplacé par un programme de tickets alimentaires.

Le Pakistan a mis sur pied un système de rationnement du sucre, du blé, de la farine de blé et, à l'occasion, d'autres produits, qui permet aux citadins pauvres d'acquérir ces denrées au-dessous des cours du marché et de fournir aux provinces, à un prix fixe subventionné, le blé importé. En République de Corée, le prix plafond fixé par le gouvernement pour le riz ne représentait en 1975 qu'environ 85 pour cent du prix d'achat, l'écart entre les deux prix s'étant considérablement élargi depuis 1971. Le troisième Plan de développement de la Malaisie (1976-80) comporte des mesures visant à endiguer l'inflation et à aider les groupes économiquement faibles en leur distribuant des secours spéciaux par le biais de subventions et de dons. En Indonésie, c'est le monopole d'Etat du commerce du riz qui est chargé à la fois de soutenir les prix à la ferme et de freiner les hausses excessives des prix de détail.

L'assistance budgétaire directe aux consommateurs est pratique courante également en Amérique latine, en dépit de quelques tentatives récentes de libération des marchés et des prix. Dans des pays tels que la Bolivie, le Brésil, l'Equateur, le Mexique et le Pérou, il existe des offices publics de commercialisation qui ont pour but d'accroître le revenu des tranches pauvres de la population rurale et de vendre à bas prix aux citadins pauvres les denrées de première nécessité. Voici quelques exemples. Le Brésil subventionne le blé au niveau de la consommation en vendant à perte aux minotiers le blé tant local qu'importé. Jusqu'en 1972, le blé a été vendu aux minoteries à un prix supérieur à celui d'importation et le bénéfice a été utilisé pour financer les achats de blé aux producteurs brésiliens. Par contre, depuis 1973, le prix de vente du blé aux minoteries est de beaucoup inférieur au prix d'achat et, bien qu'il ait augmenté en 1977 et 1978, il est encore au-dessous du prix à l'importation. La politique actuelle du Mexique est d'établir des prix officiels garantis et des prix plafonds pour les produits contrôlés. On essaie également de combattre les méfaits sociaux de l'inflation par des subventions à la consommation des produits alimentaires de base. En Bolivie, des organismes gouvernementaux sont chargés de la distribution du riz à des prix inférieurs à ceux du marché, mais on s'est aperçu que ce système freinait l'accroissement de la production. Parmi les pays qui cherchent à s'en remettre de plus en plus aux mécanismes capitalistes du marché, il faut citer le Venezuela où on tend à promouvoir la production et à réduire les dépenses plutôt qu'à contrôler ou subventionner les prix. De même, les autorités péruviennes ont plusieurs fois assoupli leur contrôle sur les prix depuis 1977, tout en supprimant quasi totalement les subventions aux biens de consommation afin de réduire le déficit budgétaire et de maintenir la demande dans des limites raisonnables. L'Argentine et le Chili, également, poursuivent leur politique de libération du marché.

En Afrique, de fréquentes pénuries alimentaires et une mauvaise répartition des approvisionnements rendent nécessaire l'intervention directe de nombreux gouvernements, surtout en faveur des citadins pauvres. En Ouganda et en Tanzanie, les prix de certaines denrées alimentaires de base sont contrôlés à chaque étape de la commercialisation et, dans le second pays, des subventions importantes sont parfois accordées pour l'importation de céréales. Le gouvernement zambien accorde des subventions à l'Office national de commercialisation pour couvrir la différence entre le prix d'achat du maïs et son prix de vente aux minotiers. Dans de nombreux pays d'Afrique occidentale, l'une des causes majeures du retard de la production tient, semble-t-il, à des politiques défectueuses de fixation des prix. Les subventions, qui constituent l'un des éléments de ces politiques, passent souvent par de grosses sociétés d'importation de céréales au lieu de servir à en acheter sur place. En Tunisie, des indemnités compensatoires sont versées aux minoteries afin de maintenir à un faible niveau les prix du pain et de la farine. En Egypte, le blé et la farine de blé sont fortement subventionnées pour la même raison: environ 870 millions de dollars ont été alloués sur le budget de 1979 pour subventionner les achats de ces deux produits, tant à l'importation que localement. Le pain fabriqué à partir du blé égyptien est vendu aux consommateurs à moins du tiers du prix de revient.

Les subventions aux producteurs font également partie de la politique des prix de nombreux pays en développement. En augmentant la production alimentaire, ces mesures peuvent contribuer à réduire les prix et ainsi profiter indirectement aux consommateurs. Cependant, elles sont moins aptes à toucher les groupes à bas revenus que ne le sont les programmes de distribution directe et sélective de produits alimentaires.

En ce qui concerne les variations des prix perçus par les agriculteurs dans les pays en développement, des données fragmentaires semblent indiquer que, dans 61 des 80 cas étudiés, les prix payés aux producteurs pour divers produits à base de céréales ont augmenté notablement en prix constants depuis 1974. Il apparaît également que, au moins pour ce qui est des céréales, les incitations financières supplémentaires, entre autres des hausses de prix à la production supérieures à celles du coût de la vie, ont été données par plus des trois quarts des 40 pays pour lesquels on dispose d'informations. Bien que les données ne soient pas suffisantes pour évaluer l'incidence de ces augmentations de prix, elles ont dans de nombreux cas représenté une amélioration considérable des prix à la production.

Certains pensent que les écarts entre les prix à la production et à la consommation profitent souvent aux intermédiaires. Malgré leur importance, les informations sur les coûts de commercialisation et les marges bénéficiaires sont étonnamment rares. D'après les résultats préliminaires d'enquêtes conduites récemment par la FAO dans 18 pays en développement, il existe d'énormes différences dans le pourcentage du prix de détail qui revient au producteur: de 40 à 89 pour cent pour le riz, de 67 à 75 pour cent pour le maïs, de 60 à 70 pour cent pour les pommes de terre, de 56 à 76 pour cent pour le boeuf. En Inde, les producteurs de riz reçoivent un peu plus de la moitié du prix à la consommation, au Nigéria environ 62 pour cent et en République de Corée de 80 à 90 pour cent.

Ces résultats préliminaires ne sont que des exemples et ne peuvent constituer par eux-mêmes une preuve ou une réfutation de l'efficacité des divers systèmes de commercialisation; mais en attendant d'autres études approfondies, les données disponibles permettent de penser que les prix à la production et à la consommation ont tendance à évoluer indépendamment les uns des autres. Les prix à la consommation des denrées alimentaires semblent liés bien davantage aux prix à la consommation en général qu'aux variations des prix à la ferme.

STOCKS CEREALIERS ET SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Les estimations de la FAO relatives à la variation des stocks céréaliers de report en 1979 sont les premières où figurent la Chine et l'URSS. Au cours des quelques années précédentes, c'est en URSS que les variations de stocks ont été les plus amples, si bien que l'ensemble des stocks mondiaux a beaucoup plus fluctué que ne l'ont montré les données incomplètes fournies jusqu'alors. Il est probable qu'il en sera de même pour les chiffres concernant 1978/79 et 1979/80.

On estime qu'à la fin de la campagne 1978/79 les stocks céréaliers de report avaient augmenté de 16 pour cent pour atteindre le niveau record de 266 millions de tonnes (y compris le riz en équivalent de riz usiné) (Tableau 1-9).

Tableau 1-9 Estimation des stocks céréaliers de report

	Stocks de clôture					
	1975	1976	1977	1978	1979 ^{1/}	1980 ^{2/}
..... millions de tonnes						
BLE	72	73	110	93	114	102
Principaux pays exportateurs	32	38	55	53	55	55
Principaux pays importateurs	33	29	47	34	51	40
Autres pays	7	6	8	7	8	6
RIZ (usiné)	29	37	37	39	44	41
Certains pays exportateurs	20	23	23	24	27	28
Certains pays importateurs	7	10	11	13	14	12
Autres pays	2	3	3	2	3	
CEREALES SECONDAIRES	72	70	89	97	107	111
Principaux pays exportateurs	24	25	37	51	57	64
Principaux pays importateurs	23	19	21	17	21	18
Autres pays	25	27	30	28	29	
TOTAL STOCKS CEREALIERS	174	180	231	229	265	254
Pays en développement	65	80	92	85	90	91
Pays développés	109	99	144	144	175	164
..... pourcentage						
En pourcentage de la consommation totale	14	14	17	16	19	18

1/ Données préliminaires

2/ Prévisions

Note: Les données concernant les stocks sont basées sur un agrégat des niveaux des stocks nationaux de report à la fin des campagnes agricoles nationales; elles ne doivent donc pas être interprétées comme représentant le niveau des stocks mondiaux à une date donnée. Les totaux découlent de chiffres non arrondis.

L'Union soviétique a relevé le niveau de ses réserves qui avaient considérablement baissé en 1977/78. Les autres principaux pays détenteurs de stocks ont également augmenté de façon notable le volume de leurs réserves. On estime donc que les stocks mondiaux de blé sont passés de 93 à 114 millions de tonnes, ceux de céréales secondaires de 97 à 107 millions de tonnes, et ceux de riz (dont la plus grande partie se trouve en Chine) de 39 à 44 millions de tonnes (en équivalent de riz usiné).

Selon les prévisions pour 1979/80, la consommation mondiale de céréales excéderait la production, ce qui entraînerait une chute d'environ 11 millions de tonnes du niveau des stocks de report et ramènerait ceux-ci à 254 millions de tonnes à la fin de la campagne agricole. Les stocks de blé devraient diminuer de 12 millions de tonnes et ceux de riz de 3 millions de tonnes, ce qui porterait leur niveau à 102 millions de tonnes et 41 millions de tonnes respectivement. Les stocks de céréales secondaires devraient en revanche augmenter de 4 millions de tonnes et atteindre 111 millions de tonnes. Le total des stocks céréaliers qui, au début de la campagne 1978/79, équivalait à 19 pour cent de la consommation apparente ne représenterait qu'à peine 18 pour cent de celle-ci en fin de campagne.

On prévoit pour la fin de la campagne agricole 1979/80 une augmentation de 6 millions de tonnes des stocks céréaliers des principaux pays exportateurs, mais une diminution de 16 millions de tonnes de ceux des principaux pays importateurs. Il est donc fort probable qu'on assistera à une concentration ultérieure des stocks dans quelques pays exportateurs; à la fin de la campagne 1979/80, ceux-ci posséderaient environ 60 pour cent des stocks céréaliers mondiaux, l'Amérique du Nord en détenant à elle seule 40 pour cent. A l'opposé, les stocks des principaux pays importateurs ne représenteraient plus que 28 pour cent du total contre 32 pour cent l'année précédente. Cette situation est préoccupante, car les installations ferroviaires et portuaires de certains des principaux pays exportateurs fonctionnent déjà à un niveau proche de la saturation; en cas de récoltes catastrophiques dans d'autres parties du monde, il leur serait donc difficile d'acheminer leurs stocks vers les régions sinistrées. Dans une telle éventualité, la situation du marché pourrait se tendre et les prix monter davantage qu'au cours du second semestre de 1979, ce qui augmenterait encore les difficultés que rencontrent les pays en développement à bas revenus pour importer les quantités dont ils ont besoin.

En 1979 comme en 1972, les réserves étaient abondantes et concentrées dans quelques pays exportateurs, mais il n'existeait encore, à l'échelle mondiale, aucune coordination des politiques nationales concernant les stocks et leur niveau optimal. Il est bon de rappeler qu'en 1973 les stocks mondiaux avaient baissé de 22 pour cent par rapport à 1972 et qu'en 1974 ils avaient enregistré une nouvelle baisse de 8 pour cent avant qu'une reprise ne s'amorce. C'est pourquoi, dès 1974, quelque 80 pays ainsi que la CEE avaient souscrit à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, reconnaissant ainsi la nécessité d'une coordination au niveau mondial des stocks alimentaires nationaux de réserve. Cependant, les négociations pour parvenir à un nouvel arrangement international sur les céréales, qui devait comporter des clauses obligatoires concernant les stocks et les prix, ont été ajournées en février 1979 sans que les parties aient pu parvenir à un accord.

Le Directeur général de la FAO a alors proposé un Plan d'action pour la sécurité alimentaire mondiale afin de concrétiser, immédiatement et sur une base volontaire, les mesures envisagées dans l'Engagement international de 1974. Ce Plan d'action a été adopté par le Conseil de la FAO à sa session de juin 1979 et entériné par la Conférence en novembre 1979. Au début de 1980, la situation se présentait de la façon suivante en ce qui concerne chacun des cinq points du Plan d'action:

- i. Adoption de politiques de stockage des céréales vivrières. Sur les 81 pays qui ont souscrit à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, 45 ont adopté des politiques expresses pour le stockage des céréales. Trente autres pays, bien que n'ayant pas officiellement souscrit à l'Engagement, ont arrêté des politiques et pratiques allant dans ce sens.

- ii. Critères applicables à la gestion et au déblocage des stocks. A la fin de 1979 et au début de 1980, plusieurs pays ont fait des prélevements sur les stocks nationaux suivant les critères définis par l'Engagement. En raison de la hausse des cours mondiaux des céréales, les Etats-Unis ont débloqué des stocks céréaliers à partir des réserves détenues par les agriculteurs. L'Inde a décidé de compenser les mauvaises récoltes en puisant dans les réserves assujetties au contrôle de l'Etat.
 - iii. Mesures spéciales destinées à aider les pays à faible revenu et à déficit alimentaire à satisfaire leurs besoins d'importation courants et leurs besoins d'urgence. Plusieurs pays donateurs, dont l'Australie, le Canada, la Suède et les Etats-Unis, ont augmenté leurs engagements dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire, à laquelle ont adhéré deux nouveaux pays donateurs (l'Autriche et la Norvège). Il a été décidé que le Comité d'aide alimentaire (créé en vertu de la Convention de 1971) se réunirait en mars 1980 pour terminer les négociations à propos de la nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire qui devrait entrer en vigueur le 1er juillet 1980.
 - iv. Arrangements spéciaux pour l'assistance à la sécurité alimentaire. Depuis le lancement par la FAO du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire (PASA), les donateurs ont engagé environ 40 millions de dollars pour des projets visant la constitution de réserves alimentaires. Le Conseil mondial de l'alimentation, lors de sa cinquième session, en septembre 1979, a exhorté les pays donateurs à être plus généreux. De plus, la Conférence de la FAO a recommandé que celle-ci, la Banque mondiale et les banques régionales de développement examinent les moyens d'évaluer systématiquement les besoins alimentaires et les possibilités d'améliorer les infrastructures de sécurité alimentaire, afin de jeter les bases d'un très gros effort d'investissement dans les pays demandant une telle assistance.
- Le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire a reconnu, lors de sa huitième session, que l'aide alimentaire, en particulier celle du Programme alimentaire mondial (PAM), devrait être utilisée pour renforcer la sécurité, notamment par la constitution de réserves.
- v. Autonomie collective des pays en développement. Les pays en développement sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une action collective dans le domaine de la sécurité alimentaire. En 1979, les pays membres de l'ASEAN sont convenus de créer une Réserve régionale de sécurité alimentaire. En juin 1979, le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel a examiné une étude FAO de préfaisabilité en vue de la constitution de stocks alimentaires au Sahel et a décidé de créer une réserve régionale de sécurité alimentaire en renfort des stocks nationaux coordonnés au niveau international. La FAO est en train d'étudier en détail les possibilités de mettre ce plan en oeuvre.

AIDE ALIMENTAIRE

Le volume de l'aide alimentaire céréalière s'est de nouveau légèrement redressé en 1978/79, mais n'a pas atteint l'objectif minimal de 10 millions de tonnes fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation (Tableau 1-10). En 1979/80, les dotations totales, d'un volume de 9,2 millions de tonnes, ont été inférieures de 300 000 tonnes aux livraisons effectives de la campagne 1978/79 en raison de la réduction de la contribution des Etats-Unis survenue à la suite de la hausse prononcée du prix des céréales, et d'une diminution ultérieure de l'aide canadienne. Dans le total ci-dessus n'entrent pas les 450 000 tonnes supplémentaires de maïs et de soja de ce pays, dont l'allocation est encore à l'étude au Congrès. L'aide totale des Etats-Unis pour l'exercice 1979/80 devrait atteindre 5,9 millions de tonnes, en comptant les apports d'aide alimentaire prévus au Titre II (dons et donations) et qu'on estime à 1,6 million de tonnes (y compris les produits à base de céréales et l'équivalent en céréales des mélanges alimentaires).

Tableau 1-10. Expéditions de céréales au titre de l'aide alimentaire

	millions de tonnes
1970/71	12,8
1971/72	12,6
1972/73	10,1
1973/74	5,7
1974/75	8,4
1975/76	6,9
1976/77	9,1
1977/78	9,3
1978/79	9,5
1979/80	9,2 ^{1/}

1/ Chiffres préliminaires.

Source: FAO, Perspectives de l'alimentation, n° 2, 1980.

Les négociations en vue d'un nouvel arrangement international sur les céréales, ajournées en février 1979, étaient près d'aboutir à une nouvelle et plus ample Convention relative à l'aide alimentaire. En mars 1980, le Comité d'aide alimentaire, créé par la Convention de 1971, a approuvé le texte d'une nouvelle convention, d'après lequel les contributions d'aide alimentaire devraient atteindre un minimum annuel de 7,6 millions de tonnes au lieu des 4,7 millions de tonnes fixés par la convention actuellement en vigueur. La nouvelle convention prendra effet le 1er juillet 1980, après ratification par les signataires.

Les contributions à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) se sont élevées à 314 000 tonnes de céréales en 1979, alors que le niveau annuel recommandé par la Septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies est de 500 000 tonnes. Le gros des contributions de 1979 a été utilisé pendant l'année, si bien que la réserve est tombée à moins de 28 000 tonnes en février 1980, créant ainsi une situation préoccupante.

Les expéditions de lait écrémé en poudre et de beurre fondu liquide au titre de l'aide alimentaire ont régulièrement continué à remonter et elles auraient atteint respectivement 236 000 tonnes et 49 000 tonnes en 1979. Par contre, celles d'huiles végétales sont tombées de 281 000 tonnes en 1978 à 226 000 tonnes en 1979.

Lors de sa septième session en mai 1979, le Comité Nations Unies/FAO des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) a adopté une série de directives et critères pour l'octroi d'une aide alimentaire portant notamment sur la planification prévisionnelle de l'aide en volume, l'élargissement des voies multilatérales pour l'acheminer, ses buts (entre autres, la création de réserves), les conditions de son attribution et les degrés de priorité de son allocation entre les divers pays bénéficiaires.

L'objectif de 10 millions de tonnes fixé pour l'aide alimentaire céréalière reste modeste si on le compare aux niveaux atteints à la fin des années soixante, aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage des importations totales de céréales des pays vulnérables. Cette proportion risque de s'amenuiser en 1979/80, étant donné la forte demande d'importation prévue. Les prix élevés des céréales actuellement en vigueur risquent aussi d'en-trainer une réduction du volume de l'aide, comme cela s'est produit en 1973/74.

Lors de sa huitième session, en octobre 1979, le CPA, au cours des débats portant sur les besoins et les objectifs d'aide alimentaire, n'a pu arriver à un accord sur la révision du chiffre minimal de 10 millions de tonnes de céréales par an. Il a néanmoins jugé que le chiffre de 17 à 18,5 millions de tonnes donnait une indication valable des besoins d'aide alimentaire pendant les premières années quatre-vingt, compte tenu de la tendance, dans les pays en développement, à l'augmentation des besoins d'importation et de leur capacité limitée d'importer sur une base commerciale.

Les promesses de contribution au Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'exercice 1979-80 s'élèvent à 800 millions de dollars, soit 84 pour cent de l'objectif de 950 millions de dollars. Pour l'exercice 1981-82, celui-ci a été provisoirement fixé à 1 milliard de dollars.

La situation actuelle rend d'autant plus nécessaire la prompte application des directives approuvées par le CPA, en particulier celles qui traitent de la planification prévisionnelle de l'aide alimentaire en volume, afin d'éviter qu'une hausse des cours ne conduise à une réduction des livraisons. De même, il est urgent de fixer à un niveau plus élevé l'objectif de l'aide alimentaire en volume. Il est également impératif d'atteindre sans plus tarder le niveau fixé pour la Réserve alimentaire internationale d'urgence et de veiller à la regarnir régulièrement.

Prévention des pertes alimentaires

La création de réserves alimentaires dans les pays en développement et la sécurité alimentaire mondiale en général dépendent étroitement de la possibilité de réduire les pertes alimentaires, qui sont énormes mais évitables. On estime que les pertes dues aux ravageurs avant la récolte représentent de 20 à 40 pour cent de la production totale. Celles de céréales après récolte dues à des causes mécaniques varient de 5 à 10 pour cent, et celles dues à des causes biologiques sont de l'ordre de 10 pour cent. Bien évidemment, la réduction de telles pertes contribuerait grandement à la sécurité alimentaire mondiale. La septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé que les pertes après récolte dans les pays en développement soient réduites d'au moins 50 pour cent d'ici à 1985. Lors de sa dix-neuvième session, en 1977, la Conférence de la FAO a élaboré un Programme d'action pour la prévention des pertes alimentaires, à financer à l'aide d'un compte spécial alimenté par des contributions volontaires et dont le montant a été fixé à 20 millions de dollars.

A la fin de décembre 1979, le total des souscriptions à ce compte spécial s'élevait à 21 millions de dollars; en outre, 3,5 millions de dollars avaient été promis dans le cadre de fonds fiduciaires. Dans l'intervalle, 103 demandes de projets ont été reçues de la part de pays en développement, représentant pour la FAO un coût total de 22,7 millions de dollars. A la fin de 1979, 52 demandes de projets avaient été approuvées aux fins de financement par le compte spécial pour un montant total de 11,5 millions de dollars. L'amélioration des conditions d'entreposage au niveau de l'exploitation, de la coopérative ou du village était l'un des principaux objectifs de 38 de ces projets. A ces 52 projets, il convient d'en

ajouter 12 dont le coût total s'élèvera à 3,3 millions de dollars financés par des fonds fiduciaires. Les 64 projets approuvés se répartissent comme suit: 25 en Afrique, 16 en Asie et Pacifique, 13 en Amérique latine et 8 au Proche-Orient.

Pour le moment, le Programme d'action met principalement l'accent sur la prévention des pertes alimentaires au niveau de l'exploitation et du village, et cherche à encourager les donateurs à fournir une assistance. La première étape porte avant tout sur les céréales et autres cultures vivrières de base, telles que racines et tubercules, mais le Programme devrait, par la suite, inclure les denrées périssables, par exemple les fruits et les légumes. La priorité est accordée aux pays où les problèmes alimentaires se posent avec le plus d'acuité et, dans ces pays, aux groupes les moins favorisés. Pour continuer sur sa lancée, le Programme devra bénéficier d'un financement assuré d'au moins 10 millions de dollars par an.

BIENS DE PRODUCTION

Engrais

Depuis 1969/70, la production mondiale d'engrais a progressé à un rythme annuel moyen de 5,5 pour cent pour atteindre, en 1978/79, 113 millions de tonnes des trois principaux éléments fertilisants (Tableau 1-11). Au cours de cette période, les pays à économie centralement planifiée ont plus que doublé leur production et, de ce fait, leur part dans la production mondiale d'engrais est passée de 30 pour cent à près de 40 pour cent. Celle des pays développés à économie de marché est tombée de 64 à 51 pour cent, alors que leur production augmentait de 33 pour cent. Les pays en développement à économie de marché ont, dans le même temps, presque triplé leur production, mais en partant d'un faible niveau. En 1978/79, ils en avaient porté la part à environ 10 pour cent de la production mondiale, et cette tendance devrait se poursuivre. En effet, en 1983/84, ces pays entreraient pour 15 pour cent dans la production mondiale des trois éléments fertilisants pris ensemble, mais pour environ 20 pour cent dans cette production d'engrais azotés et phosphatés, car leurs réserves de potasse actuellement connues sont limitées. Malgré ces progrès, les pays en développement à économie de marché seront encore à ce moment-là tributaires des importations pour environ 25 pour cent de leurs approvisionnements en engrais, la potasse représentant les deux tiers de ces importations.

La consommation mondiale d'engrais est passée de 63 millions de tonnes en 1969/70 à près de 107 millions en 1978/79, soit un accroissement annuel de 5,6 pour cent (Tableau 1-12). Comme dans le cas de la production, ce sont les pays à économie centralement planifiée qui ont connu la plus grande expansion. En 1978/79, leur consommation comptait pour 37 pour cent de la consommation mondiale. Celle des pays en développement à économie de marché a plus que doublé pour atteindre 17 pour cent du total mondial. Dans les pays développés à économie de marché, la consommation d'engrais, déjà élevée, n'a que peu progressé et sa part du total est tombée de 56 à 45 pour cent. En 1978/79, celle des pays PGT a augmenté de 12,3 pour cent par rapport à l'année précédente, taux supérieur à celui de l'ensemble des pays en développement à économie de marché (7,5 pour cent). Cependant, cette différence disparaît à long terme.

Bien que la consommation d'engrais dans les pays PGT se soit considérablement accrue depuis la baisse enregistrée en 1974/75, il n'en reste pas moins qu'ils ont encore du mal à payer les quantités dont ils ont besoin. Les contributions au Programme international d'approvisionnement en engrais (IFS) ayant diminué, celui-ci n'a pu distribuer en 1979 que 13 000 tonnes à quelques-uns des pays PGT. On estime qu'en 1980/81 les besoins d'importations de ces pays (y compris l'Inde) s'élèveront à 2,5 millions de tonnes d'engrais azotés, 1 million de tonnes de phosphates (P_2O_5) et 900 000 tonnes de potasse (K_2O), pour un coût d'environ 2,8 milliards de dollars. La balance des paiements de ces pays ne cessant de se détériorer, on pense que leurs besoins d'engrais ne pourront être couverts qu'à concurrence de 80 pour cent par des achats commerciaux, et que, pour les 20 pour cent restants, d'une valeur de 550 millions de dollars, ils devront compter sur l'aide bilatérale et multilatérale. En supposant que 20 pour cent de cette aide soient fournis par le canal multilatéral, il faudra que l'IFS achemine au total 440 000 tonnes d'éléments fertilisants, d'une valeur de quelque 110 millions de dollars.

Les informations concernant l'assistance bilatérale en matière d'engrais sont incomplètes, mais on sait qu'en 1978/79 13 des principaux pays donateurs ont fourni à eux seuls près de 2 millions de tonnes d'éléments fertilisants, contre un peu plus de 1,4 million de tonnes en 1977/78.

Le Système d'option, approuvé en 1979 par la Commission des engrais et approuvé par la Conférence de la FAO lors de sa vingtième session, permettra aux pays PGT d'obtenir au moins une partie des engrais dont ils ont besoin à des prix équivalant aux cours pratiqués

Tableau 1-11. Production d'engrais 1/

	1969/70	1976/77	1977/78	1978/79	Taux annuel de variation		En pourcentage de la production mondiale	
					de 1977/78 à 1978/79	de 1969/70 à 1978/79	1969/70	1978/79
Pays en développement à économie de marché	3.9	9.0	10.1	11.1	9.9	11.9	5.8	9.8
Afrique	0.5	0.8	0.8	0.8	-	3.6	0.7	0.7
Extrême-Orient	1.8	3.9	4.6	5.5	19.6	12.5	2.7	4.9
Amérique latine	1.2	2.6	2.9	2.9	-	11.0	1.8	2.6
Proche-Orient	0.4	1.5	1.7	1.8	5.9	17.2	0.6	1.6
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	2.3	6.0	7.0	8.6	22.9	14.6	3.4	7.6
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	6.2	15.0	17.0	19.7	15.9	13.0	9.2	17.5
TOTAL PAYS PGT	1.3	3.2	3.6	4.0	11.1	12.8	1.9	3.5
Pays développés à économie de marché	43.2	51.2	53.4	57.5	7.7	2.6	64.2	51.0
Amérique du Nord	19.5	26.7	27.4	29.7	8.4	4.5	29.0	26.3
Océanie	1.3	1.3	1.4	1.6	14.3	0.8	1.9	1.4
Europe occidentale	18.5	19.9	20.9	22.4	7.2	1.2	27.5	19.9
Europe orientale et URSS	18.0	33.4	34.7	35.6	2.6	7.9	26.7	31.6
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	61.1	84.6	88.1	93.1	5.7	4.4	90.8	82.5
MONDE	67.3	99.6	105.1	112.8	7.3	5.5	100.0	100.0
Disponibilités mondiales 2/	...	94.4	99.7	106.4	6.7	94.3

1/ N, P₂O₅, K₂O, y compris le phosphate naturel broyé directement utilisable.

2/ Les quantités disponibles ont été établies en déduisant des chiffres de la production les quantités estimées pour utilisations techniques et pour transformation ultérieure, ainsi que les pertes en cours de transport, de stockage et de manutention.

Source: Annuaire FAO des engrais, 1978.

sur le marché intérieur des pays producteurs adhérant au Système d'option. En janvier 1980, le Système pouvait déjà compter sur des engagements fermes portant sur 469 000 tonnes d'éléments fertilisants pour une période de 5 ans à partir de 1979. Le Système d'option ne deviendra opérationnel que si les prix à l'exportation atteignent le même niveau que les prix intérieurs des pays producteurs qui y participent.

Au cours de ces dernières années, les prix à l'exportation ont été inférieurs à ceux pratiqués sur le marché intérieur des pays exportateurs. Bien qu'ils aient augmenté tous les deux en raison de la hausse des coûts de production et d'une demande soutenue, l'écart entre eux s'est rétréci en 1979. A prix courants en dollars, les engrais phosphatés ont battu le record des augmentations de prix à l'exportation: plus de 70 pour cent en 1979. Les cours du muriate de potasse, l'engrais potassique le plus utilisé, ont augmenté de 45 pour cent et ceux des deux principaux engrais azotés, l'urée et le sulfate d'ammonium, d'environ 28 pour cent.

Tableau 1-12. Consommation d'engrais 1/

	1969/70	1976/77	1977/78	1978/79	Taux annuel de variation		En pourcentage de la consommation mondiale	
					de 1977/78 à 1978/79	de 1969/70 à 1978/79	1969/70	1978/79
Pays en développement à économie de marché	millions de tonnes	pourcentage
	7.4	15.2	17.3	18.6	7.5	10.3	11.7	17.4
Afrique	0.6	1.1	1.1	1.1	-	7.6	0.9	1.0
Extrême-Orient	3.2	6.4	7.5	8.6	14.7	10.2	5.1	8.1
Amérique latine	2.6	5.3	6.1	6.2	1.6	10.3	4.1	5.8
Proche-Orient	1.1	2.4	2.6	2.7	3.8	11.5	1.7	2.5
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	4.1	7.2	8.9	10.6	19.1	9.9	6.5	9.9
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	11.4	22.4	26.2	29.1	11.1	10.2	18.0	27.3
TOTAL PAYS PGT	2.7	5.5	6.5	7.3	12.3	10.3	4.3	6.8
Pays développés à économie de marché	35.9	45.0	44.5	48.2	8.3	2.8	56.7	45.2
Amérique du Nord	15.3	21.4	20.2	22.1	9.4	4.0	24.2	20.7
Océanie	1.6	1.6	1.7	1.9	11.8	1.3	2.5	1.8
Europe occidentale	16.2	19.0	19.6	21.0	7.1	1.9	25.6	19.7
Europe orientale et URSS	16.0	28.1	28.4	29.4	3.5	7.2	25.3	27.6
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	51.8	73.1	72.9	77.5	6.3	4.3	81.8	72.6
<u>MONDE</u>	<u>63.3</u>	<u>95.4</u>	<u>99.1</u>	<u>106.7</u>	<u>7.7</u>	<u>5.6</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>

1/ N, P₂O₅, K₂O (y compris le phosphate naturel broyé directement utilisable).

Source: Annuaire FAO des engrais, 1978.

Pesticides

Il a parfois été nécessaire, en 1978 et 1979, de faire appel à des livraisons supplémentaires de pesticides pour lutter contre des invasions de ravageurs ou des épidémies d'une grande ampleur, par exemple contre les criquets pèlerins qui se sont abattus sur certaines régions d'Afrique et d'Asie et contre les cicadelles et la pyriculariose qui ont frappé les rizières d'Asie. En dehors de ces situations d'urgence où il n'a pas toujours été facile de se procurer les quantités nécessaires, l'offre de pesticides a généralement été suffisante pour répondre à la demande. Les prix n'ont que peu augmenté en 1979, mais on s'attend à une hausse de l'ordre de 10 pour cent cette année.

Il apparaît de plus en plus nécessaire de mettre au point et d'utiliser des techniques de lutte intégrée, ce qui présenterait deux avantages: permettre aux agriculteurs de réduire leurs dépenses en pesticides et limiter les effets néfastes d'une utilisation irréfléchie des produits chimiques.

Semences améliorées

Pour que les pays en développement puissent profiter pleinement des avantages offerts par les variétés à haut rendement et autres semences améliorées, il leur faudrait renforcer considérablement leurs moyens de production, de transformation, de contrôle de qualité, d'entreposage et de distribution, d'où l'importance du Programme FAO de développement et d'amélioration des semences pour lequel la Conférence de la FAO a demandé 20 millions de dollars lors de sa dix-neuvième session. Le Programme couvre actuellement 115 pays, tandis que 25 autres pays coopèrent à l'échange de semences. Depuis son lancement en 1973, 21 programmes nationaux ont été formulés, pour lesquels les besoins d'aide ont été estimés à 40 millions de dollars, et 161 projets ont été mis sur pied pour un montant total de 65 millions de dollars. Des centres de production de semences et de formation ont été créés dans 15 pays en développement. De 1974 à 1979, le Programme a envoyé plus de 350 000 échantillons de semences à 140 pays aux fins d'essais. Au cours de la seule année 1979, 18 000 échantillons ont été fournis à 99 pays et 1 400 tonnes de semences expédiées dans 34 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Tableau 1-13. Nombre de tracteurs agricoles en service

	1970	1975	1976	1977	1978	Varia- tion de 1977 à 1978	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-78
..... milliers								
Pays en développement à économie de marché	1,132	1,708	1,822	1,950	2,076	6.5	9.9	7.9
Afrique	150	187	194	198	203	2.5	11.0	3.9
Extrême-Orient	172	352	379	405	436	7.7	31.7	11.4
Amérique latine	618	791	817	863	899	4.2	6.4	4.8
Proche-Orient	188	374	428	481	533	10.8	14.8	14.7
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	210	445	500	555	620	11.7	22.1	15.0
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	1,342	2,154	2,322	2,505	2,695	7.6	11.1	9.2
Pays développés à économie de marché	11,399	12,683	12,937	13,236	13,534	2.3	2.5	2.3
Amérique du Nord	5,180	5,060	5,036	5,016	5,027	0.2	- 0.5	- 0.4
Océanie	423	427	427	427	426	- 0.2	2.1	-
Europe occidentale	5,345	6,270	6,433	6,629	6,815	2.8	5.6	3.1
Europe orientale et URSS	2,721	3,272	3,376	3,480	3,580	2.9	6.2	3.4
TOTAL PAYS DEVELOPPES	14,120	15,955	16,314	16,716	17,114	2.4	3.1	2.5
<u>MONDE</u>	15,462	18,109	18,636	19,221	19,809	3.1	3.6	3.2

Machinisme agricole

L'énergie mécanique est utilisée sur la quasi-totalité des terres cultivées des pays développés et sur environ un quart de celles des pays en développement. Les chiffres relatifs au nombre des tracteurs donnent une idée des changements survenus au cours de ces dernières années (Tableau 1-13). Les pays développés possèdent environ les sept huitièmes des tracteurs agricoles, mais les pays en développement ont augmenté leur parc près de quatre fois plus rapidement que les pays développés: entre 1970 et 1978, la progression annuelle y a été d'un peu plus de 9 pour cent, soit légèrement inférieure à celle des années soixante (11 pour cent). Elle a été très prononcée au Proche-Orient et dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée, où elle a atteint environ 15 pour cent pendant cette même période. En Extrême-Orient, elle a été également rapide, mais a fléchi d'un peu plus de 30 pour cent par an dans les années soixante à environ 11 pour cent par an au cours de la décennie suivante.

Le Comité de l'agriculture de la FAO a examiné, lors de sa cinquième session, les effets de la mécanisation agricole sur la production, l'emploi et la distribution des revenus. Il a insisté sur l'importance pour chaque pays de doser, en fonction de ses besoins propres, les énergies humaine, animale et mécanique dont il dispose. Une plus grande attention devrait être accordée aux petits exploitants ainsi qu'à la politique et à la planification agricoles, afin d'harmoniser les progrès de la mécanisation avec les objectifs du développement national. Le Comité a souligné combien il était important, pour la recherche et le développement, de disposer d'infrastructures et d'institutions de soutien. Il a également recommandé à la FAO de redoubler d'efforts dans le domaine de la mécanisation agricole, particulièrement en ce qui concerne la planification et la formation.

P E C H E S

PRODUCTION ET COMMERCE

La production mondiale de poisson, crustacés et mollusques a augmenté de 1,3 million de tonnes en 1978 pour s'établir à 73,7 millions de tonnes (Tableau 1-14). Bien qu'elle ait été supérieure de près de 1 million de tonnes au record établi en 1976, le taux de croissance pour les années soixante-dix se situe en moyenne à 1,7 pour cent par an. L'application du nouveau Droit de la mer a continué à influer sur la composition et le volume des quantités débarquées: ainsi, les prises de l'URSS et de la Pologne, qui autrefois provenaient en majeure partie des eaux étrangères, ont diminué pour la deuxième année consécutive, tandis qu'en Amérique du Sud, les captures de l'Argentine - stimulées par la forte demande de quelques pays européens privés désormais des approvisionnements de leurs flottilles de pêche lointaine qui deviennent de plus en plus inutiles - ont beaucoup augmenté pour la troisième année consécutive.

Pour la première année depuis plusieurs décennies, les prises de poisson destiné à la consommation humaine directe n'ont pas augmenté en 1978, bien que les pays en développement dans leur ensemble aient enregistré une augmentation marginale (Tableau 1-15).

Ces derniers ont obtenu de bons résultats en 1978 et, dans l'ensemble, les captures ont augmenté de 5,5 pour cent. Les quantités débarquées ont été beaucoup plus abondantes en Asie (Philippines, Inde, Indonésie et Malaisie) et en Afrique (Tanzanie) où, grâce à l'amélioration de la commercialisation, à la hausse des prix relatifs de la viande et à la diversification des sources de production de poisson, les prises ont dépassé de près de 50 pour cent celles de 1975. Les augmentations les plus spectaculaires ont été enregistrées en Amérique latine où, en dehors de l'Argentine mentionnée ci-dessus, les quantités débarquées par le Pérou et le Chili réunis ont progressé de 1,25 million de tonnes. Une forte proportion de cette augmentation - notamment d'importantes quantités de sardines et de maquereaux - a été transformée en farine et en huile, de sorte que ces pays deviennent de moins en moins tributaires de l'anchoveta comme matière première pour leurs usines de farine. A l'heure actuelle, l'anchoveta ne représente plus que 30 pour cent de cette matière première contre 98 pour cent en 1970. Bien que la production totale de farine soit beaucoup plus faible, l'industrie de la farine de poisson est probablement plus solide maintenant.

Dans les pays développés, les quantités totales débarquées ont baissé en raison principalement de la diminution (800 000 tonnes) des prises norvégiennes de capelan qui a plus que contrebalancé d'importantes augmentations en Islande, au Canada et aux Etats-Unis. Au Japon, malgré la diminution de la production de la pêche lointaine, les captures ont approché le niveau record, grâce à l'abondance exceptionnelle des stocks de poissons pélagiques dans les eaux locales. Les autres pays ont, dans l'ensemble, enregistré de légers fléchissements, à l'exception du Royaume-Uni, où les captures records de maquereaux ont porté les prises totales à 5 pour cent au-dessus du niveau de 1977.

En 1978, le commerce mondial a connu une expansion plus rapide que la production, l'augmentation ayant intéressé tous les groupes de produits halieutiques. Selon le nouveau régime des mers, la création de zones économiques exclusives (ZEE) a placé les ressources halieutiques des Etats côtiers sous leur juridiction directe, ce qui leur donne maintenant la possibilité de les utiliser dans l'intérêt de leur population et de leur économie tout en assurant la saine gestion de ces ressources renouvelables. Ainsi, les importations de poisson au Japon étaient de quelque 20 pour cent supérieures en 1978, en raison surtout d'une forte augmentation des importations de saumon rendues nécessaires en partie par l'exclusion des navires japonais des eaux territoriales de l'URSS et des Etats-Unis. Les importations de l'Espagne et du Royaume-Uni, dont les approvisionnements de la pêche lointaine sont restés limités, ont également beaucoup augmenté, tandis que le Canada, l'Islande et l'Argentine, qui disposaient d'abondantes ressources supplémentaires provenant de leurs ZEE enregistraient

Tableau 1-14. Production mondiale de poissons, crustacés et mollusques
(estimations) 1/

	1974	1975	1976	1977	1978	Varia- tion de 1977 à 1978	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-78
..... millions de tonnes								
Pays en développement à économie de marché	22.8	22.0	24.0	23.9	25.6	7.4	7.7	-0.5
Afrique	3.2	3.0	3.0	3.0	3.1	4.0	7.3	0.9
Extrême-Orient	10.8	11.1	11.5	12.6	12.8	1.0	7.6	5.6
Amérique latine	7.6	6.8	8.4	7.1	8.5	21.4	7.9	-6.4
Proche-Orient	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	-3.7	4.7	1.6
Autres pays	0.3	0.3	0.2	0.4	0.4	10.5	5.9	4.7
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	8.2	8.6	8.8	9.4	9.6	+1.5	3.3	4.5
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	31.0	30.6	32.8	33.3	35.2	5.7	6.4	1.9
Pays développés à économie de marché	27.9	27.2	28.5	28.5	28.5	-0.1	3.5	1.1
Amérique du Nord	4.0	4.0	4.3	4.3	4.9	12.8	4.1	1.2
Océanie	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	-	4.8	2.5
Europe occidentale	11.4	11.1	12.1	12.2	11.6	-5.0	-	1.0
Autres pays	12.3	11.9	11.9	11.8	11.8	0.3	4.5	1.1
Europe orientale et URSS	10.6	11.5	11.5	10.6	10.0	-5.4	9.3	3.6
TOTAL PAYS DEVELOPPE	38.5	38.7	40.0	39.1	38.5	-1.5	4.6	1.6
<u>MONDE</u>	<u>69.5</u>	<u>69.3</u>	<u>72.8</u>	<u>72.4</u>	<u>73.7</u>	<u>1.8</u>	<u>5.5</u>	<u>1.7</u>

1/ Y compris tous les organismes aquatiques à l'exception des baleines.

Source: FAO, Base de données sur les pêches.

Tableau 1-15. Prises de poisson alimentaire et non alimentaire

	1974	1975	1976	1977	1978	Variation de 1977 à 1978	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-78
..... millions de tonnes								
POISSON ALIMENTAIRE	48.9	49.0	50.7	52.7	52.7	-	3.5	2.6
Pays en développement	23.8	24.3	25.1	27.3	27.8	1.8	5.5	4.7
Pays développés	25.1	24.7	25.6	25.4	24.9	-2.0	1.9	0.7
POISSON NON ALIMENTAIRE	20.6	20.3	22.1	19.7	21.0	6.6	10.2	-1.7
Pays en développement	7.2	6.3	7.7	6.0	7.4	23.3	8.7	-8.1
Pays développés	13.4	14.0	14.4	13.7	13.6	-0.7	12.2	3.8
TOTAL	69.5	69.3	72.8	72.4	73.7	1.8	5.6	1.7
Pays en développement	31.0	30.6	32.8	33.3	35.2	5.7	6.6	1.8
Pays développés	38.5	38.7	40.0	39.1	38.5	-1.5	4.6	1.6

Source: FAO: Base de données sur les pêches.Tableau 1-16. Indices de la valeur et du volume des exportations de produits halieutiques - monde, pays en développement et pays développés

	1974	1975	1976	1977	1978	Variation de 1977 à 1978	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-78
..... moyenne 1969-71 = 100								
VALEUR	202	215	268	321	382	19	8	17
Pays en développement	195	239	301	378	432	14	12	21
Pays développés	206	204	253	296	359	21	7	16
VOLUME	111	117	128	133	146	10	5	4
Pays en développement	118	129	137	157	166	6	8	6
Pays développés	109	113	128	129	144	12	4	4
VALEUR UNITAIRE	194	184	218	253	269	6	3	13
Pays en développement	187	181	236	267	274	3	4	14
Pays développés	195	185	215	246	267	9	3	13

un accroissement correspondant de leurs exportations. Les marchés ont généralement été soutenus et le commerce des produits de la pêche qui n'étaient pas spécialement touchés par l'extension des limites des ZEE - à savoir les crustacés et mollusques et la farine de poisson - a également augmenté. Toutefois, la part de cette dernière dans le commerce mondial des produits de la pêche est beaucoup plus faible qu'elle ne l'était il y a dix ans.

La majeure partie du commerce mondial des produits halieutiques (environ 60 pour cent) reste le fait des pays développés, mais dans de nombreux pays en développement les recettes en devises tirées de la pêche continuent à croître (Tableau 1-16). Parmi les grands exportateurs, la Thaïlande a vu ses recettes d'exportation de produits halieutiques augmenter de 35 pour cent pour s'établir à près de 250 millions de dollars; les produits qui ont le plus contribué à cet accroissement sont le poisson en boîte et la farine de poisson dont le pays exporte actuellement 100 000 tonnes contre 25 000 tonnes en 1975. Les exportations de la Malaisie ont également progressé. Plusieurs pays d'Amérique latine ont aussi enregistré une forte augmentation, notamment l'Argentine, dont les exportations en valeur ont gagné 15 pour cent par rapport à 1977, grâce aux ventes de poisson frais et congelé, et le Chili, grâce aux ventes de farine de poisson. Les exportations de l'Uruguay, qui avaient doublé en 1977, ont doublé à nouveau en 1978, bien que le total reste encore relativement faible.

POLITIQUES ET PROBLÈMES

Les problèmes que pose l'adaptation au régime d'extension de la juridiction des Etats côtiers continuent à monopoliser l'attention des administrateurs et autres spécialistes s'occupant des problèmes nationaux et internationaux des pêches. En 1978, vingt autres pays ont créé des zones économiques exclusives ou étendu, d'une façon ou d'une autre, leur juridiction sur des ressources halieutiques. Dans certains cas, ce n'est que maintenant que l'on peut évaluer pleinement les incidences de ce nouveau régime. Nombreux sont les pays qui, en étendant leur juridiction, se sont trouvés en conflit avec leurs voisins, et il est rare que les frontières ne comportent pas de "zone grise" dans laquelle la juridiction est contestée. Si certaines de ces contestations n'ont actuellement que peu d'importance pratique, d'autres ont entraîné la perte de fonds de pêches traditionnels, tels que les pêcheries de thon canadiennes au large des Etats-Unis, ou ont conduit à l'épuisement des ressources, comme dans les pêcheries voisines de Jan Mayen, dans l'Atlantique Nord.

Les problèmes de l'aménagement des stocks communs à deux ou plusieurs ZEE ont déjà été étudiés dans les éditions précédentes du SOFA. Un nouveau problème commence à se poser: celui du contrôle de l'effort de pêche national dans les ZEE nationales. Dans certaines régions de l'Amérique du Nord, la création de zones économiques exclusives et l'exclusion de navires étrangers ont fait naître l'espoir de prises plus importantes, espoir qui commence à se traduire par des pressions intérieures en faveur d'un accroissement de l'effort de pêche qui ne sont pas toujours justifiées par l'état des stocks. Dans le contexte de la politique nationale relative aux ZEE, il ne s'agit là que d'un cas particulier du problème plus général de la limitation de l'effort de pêche à la capacité productive des stocks, problème qui préoccupe actuellement de très nombreux pêcheurs, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans l'aménagement de leurs ZEE, tous les pays peuvent s'attendre, en dernière analyse, à devoir affronter ce problème qui n'a pu encore être résolu de façon satisfaisante, même dans les pays ayant une longue expérience de l'aménagement des pêches.

La première difficulté est de convaincre les pêcheurs de la nécessité de limiter la pêche avant que les recettes ou les prises aient considérablement diminué et qu'ils aient investi à l'excès dans des facteurs de production. Nombre de problèmes d'aménagement des pêches qui se sont posés dans le passé tenaient à la nécessité de diminuer l'exploitation excessive et auraient pu être évités si, dès le début, on avait pu disposer de moyens de contrôle adéquats. Le nouveau régime des mers offre aux pays l'occasion de mieux aménager les ressources; c'est donc maintenant, alors que les ressources sont encore sous-exploitées, qu'il faut, pour tirer parti de ces possibilités, étudier les mesures administratives et juridiques à adopter pour réglementer l'effort de pêche.

Le choix de ces mesures peut s'inspirer de l'expérience passée. La plupart des plans actuellement en cours ont essayé d'agir directement en limitant le nombre de pêcheurs ou les moyens de production (engins de pêche, navires, etc.). Ces tentatives ont généralement échoué en raison des vastes possibilités de modification des proportions de la main-d'oeuvre et du capital employés. Les résultats obtenus par la réglementation d'un facteur de production encourageaient les pêcheurs à en utiliser plus largement d'autres non soumis à réglementation. C'est ainsi que, le plus souvent, quand la limitation du nombre de navires permettait d'augmenter les bénéfices, les pêcheurs utilisaient alors des navires plus grands et plus puissants, un équipage plus nombreux ou des engins plus efficaces. Les captures n'augmentaient pas, mais le taux moyen de rentabilité de la main-d'oeuvre et du capital utilisé baissait, ce qui entraînait de nouvelles diminutions du nombre des navires.

Une autre méthode consisterait à délivrer des permis qui, au lieu de réglementer le nombre de pêcheurs, des navires ou des engins, donneraient le droit de capturer des quantités données de poissons. Le contingentement présente un certain nombre d'avantages, dont le moindre n'est pas de permettre à chaque pêcheur de trouver la formule la plus efficace et de planifier ses opérations de pêche de manière à effectuer les captures autorisées à moindres frais. Comme tous les plans de réglementation, son application demande à être contrôlée. Ceci ne devrait pas poser de problèmes lorsque les mises à terre ont lieu dans des points centraux, mais lorsque le poisson est débarqué dans des endroits éloignés et à intervalles irréguliers, comme cela se produit dans certains pays en développement, faire respecter la réglementation peut présenter de sérieuses difficultés.

En outre, l'abondance de la plupart des stocks varie et les captures doivent être fixées d'année en année, de façon à maintenir le taux d'exploitation au niveau souhaité. Si les variations sont importantes, le coût de la recherche nécessaire pour déterminer les captures à autoriser peut être trop élevé par rapport aux avantages que présente cette forme d'aménagement. Aussi, le choix de l'aménagement approprié dépend-il de la situation des pêcheries. La quantité de données scientifiques que nécessitent la mise en place et la surveillance d'un contrôle satisfaisant, ainsi que les problèmes pratiques qu'elles posent, montrent combien il est urgent de s'attaquer à ce problème partout où des stocks faisant l'objet d'une exploitation commerciale ne sont pas encore soumis à des mesures efficaces de réglementation.

Dans le cadre du programme d'assistance au développement et à la gestion des pêcheries dans les zones économiques exclusives, récemment lancé lors de la vingtième session de la Conférence de la FAO, et approuvé par la résolution 4/79, la FAO fournit une assistance aux Etats côtiers en développement pour résoudre ces problèmes. De nombreux pays n'ont pas d'infrastructure administrative ni l'expertise nécessaire pour se charger de l'aménagement et tirer tous les avantages des ressources passées sous leur juridiction nationale. La planification efficace et l'exécution rapide du programme relatif aux zones économiques exclusives nécessiteront des contributions extra-budgétaires supplémentaires très importantes de la part du PNUD et d'autres donateurs. La FAO estime que, pour les trois prochaines années seulement, il faudra environ 40 millions de dollars pour exécuter ce programme. Ceci signifie qu'un financement extra-budgétaire de l'ordre de 18 à 20 millions de dollars par an sera nécessaire pour poursuivre sa mise en oeuvre. Au titre de ce programme, la FAO renforce ses activités actuelles d'assistance, particulièrement dans le domaine juridique et dans celui des questions liées aux entreprises conjointes et à la surveillance, pour lesquelles l'Organisation est en mesure d'offrir des avis objectifs. L'accent est mis sur le rôle que peuvent jouer les organes régionaux, très souvent soutenus par la FAO, dans les problèmes posés par les stocks communs et leur exploitation conjointe. Les difficultés découlant de la création des ZEE et le rôle éventuel de la FAO seront étudiés beaucoup plus en détail dans un chapitre spécial du SOFA 1980.

Tout l'intérêt ne s'est cependant pas concentré sur les zones économiques exclusives; les problèmes d'environnement continuent à attirer l'attention. Les principaux viennent du conflit né de l'utilisation des ressources des zones côtières, qui prend de plus en plus d'acuité à mesure que la croissance de l'industrie moderne et le développement des communications accentuent la concurrence dans l'utilisation de ces ressources. Alors que dans les

des pays développés les responsables des politiques ont depuis longtemps l'expérience de ces problèmes, dans les pays en développement ils se font jour maintenant, par exemple à l'occasion du développement du tourisme en zone tropicale, qui implique le développement des zones côtières.

Parmi les récents événements qui ont appelé l'attention sur les problèmes d'environnement intéressant les pêches, citons le naufrage du pétrolier Amoco Cadiz, au large des côtes de Bretagne, et la fuite de pétrole dans le golfe du Mexique. Alors qu'il est encore trop tôt pour évaluer les dommages causés par cette dernière aux ressources marines vivantes de la région, il ne fait aucun doute que l'accident de l'Amoco Cadiz a entraîné des pertes pour les collectivités locales de pêcheurs, notamment les ostréiculteurs et les conchyliculteurs ainsi que pour ceux qui récoltent les plantes aquatiques, activité économique importante dans la région.

Mais le pétrole n'est pas le seul polluant et, dans le monde entier, l'aquaculture côtière continue à souffrir de toutes sortes de pollution. Ceci tient en partie au caractère sessile de nombreux organismes cultivés, mais il faut également noter que, pour des raisons économiques, l'aquaculture se pratique généralement dans les zones situées à proximité de sources potentielles de pollution qui l'exposent à de plus grandes concentrations de polluants que les stocks naturels.

A long terme, la menace peut-être la plus grave qui pèse sur les pêches est l'intervention sur l'environnement côtier que représente la bonification des terres et la création de structures côtières qui gênent la circulation de l'eau. De nombreuses zones côtières, particulièrement les marais et les mangroves, servent d'éclosées pour les poissons et crustacés et leur destruction entraîne des pertes dans les captures de poissons au large. On constate de plus en plus, par exemple, que la bonification des terres a contribué de façon importante au déclin de la production de crevettes dans la mer Rouge, qui a des conséquences désastreuses pour ces pêcheries, de même qu'en Asie du Sud-Est la bonification des marais de mangroves - parfois pour y pratiquer l'aquaculture - a eu pour conséquence de diminuer le rendement des pêches au large.

Il est généralement malaisé de mettre clairement en évidence des relations de cause à effet de cette nature et la difficulté de quantifier l'incidence des modifications de l'environnement - en raison de la complexité de ces relations et du problème que pose la mesure de certaines variables - est l'un des principaux motifs qui retardent l'action dans ce domaine. C'est pourquoi la collectivité internationale s'efforce de plus en plus de trouver une méthodologie pour évaluer l'incidence des changements apportés à l'environnement. Néanmoins, de nombreux gouvernements, et pas seulement dans les pays développés, exigent maintenant des études détaillées des effets qu'auront sur l'environnement les grands projets de développement avant d'en autoriser l'exécution.

Enfin, on pourrait mentionner les problèmes d'environnement d'une nature quelque peu différente. Le débat continue entre ceux qui considèrent les baleines et autres cétacés comme des ressources économiques à utiliser de façon rationnelle et ceux qui souhaitent mettre un terme à l'exploitation commerciale de ces animaux. Lors de récentes réunions de la Commission baleinière internationale, il a été décidé de protéger un nombre accru de stocks et de réduire les contingents des stocks "libres"; on peut maintenant observer qu'au moins les effectifs des baleines les moins menacées s'accroissent. Lors de la réunion de cette Commission au milieu de l'année 1979, la politique de protection a été poursuivie, les contingents de cachalots ont été réduits et l'on s'est mis d'accord sur un moratoire pour tous les navires-usines pêchant la baleine, à l'exception des petits rorquals.

Un problème d'environnement qui intéresse les mammifères marins mais a des implications sociales est celui qui concerne la poursuite de l'exploitation des baleines franches. Bien que protégées, elles ont continué à être exploitées légalement par les Esquimaux, pour lesquels elles ont toujours eu une grande importance. Récemment, toutefois, l'efficacité accrue des méthodes utilisées a conduit à limiter le nombre de baleines à capturer. Des intérêts économiques et écologiques sont également entrés en conflit au sujet de petits

cétacés qui ne sont généralement pas protégés et qui font - c'est le cas des dauphins - l'objet d'une exploitation commerciale dans certaines régions. L'intérêt s'est à nouveau concentré sur la question des captures accidentnelles de marsouins au cours de la pêche au thon dans le Pacifique oriental, que l'on est assez bien parvenu à réglementer. De récentes évaluations ont montré que si les marsouins sont moins abondants qu'on ne le pensait auparavant, les niveaux actuels de capture ne font pas diminuer leurs effectifs.

PERSPECTIVES

La préoccupation suscitée par le problème de l'attribution des ressources halieutiques mondiales selon le nouveau régime des zones économiques exclusives a, dans une certaine mesure, détourné l'attention du fait que les captures mondiales n'ont que très peu augmenté depuis près de dix ans. Ceci s'explique tout simplement par la pénurie croissante des espèces classiques de poissons offrant des possibilités d'accroissement soutenu du rendement. Les perspectives, du moins à moyen terme, n'annoncent guère de changements, les prises continuant à augmenter à un taux annuel moyen d'environ 1 pour cent.

Les estimations de l'augmentation potentielle des captures d'espèces conventionnelles de poissons marins varient, mais elles sont de l'ordre de 30 millions de tonnes; cette augmentation sera due en partie à l'aménagement - qui aura permis aux stocks surexploités de se reconstituer - et en partie à un effort de pêche accru. Mais il semble improbable, en raison de l'interaction des espèces, de pouvoir réaliser toutes les possibilités de tous les stocks au niveau mondial. Il est, par exemple, impossible de moduler la pêche pour tenir compte du fait qu'une espèce peut se nourrir des prédateurs d'une autre espèce, et presque toutes les opérations destinées à capturer une espèce déterminée en prennent d'autres accidentellement. Plus récemment, des considérations économiques, notamment la hausse des coûts, ont découragé les pêcheurs d'exploiter pleinement les possibilités de capturer des stocks plus variés, notamment ceux des régions tropicales qui sont généralement moins denses que ceux des régions tempérées. Dans certaines régions, comme en Afrique de l'Ouest, le problème est aggravé par les politiques gouvernementales qui visent à maintenir les prix alimentaires à des niveaux peu élevés dans l'intérêt des consommateurs urbains.

La situation de l'offre devenant toujours plus critique, l'espoir de maintenir le rôle que joue le poisson dans les apports de protéines animales repose sur trois solutions: améliorer l'utilisation des espèces déjà exploitées, développer l'aquaculture et exploiter des espèces non conventionnelles.

Pour mieux utiliser les espèces actuellement exploitées, il existe plusieurs possibilités: on peut notamment destiner à la consommation humaine directe le poisson actuellement transformé en huile et en farine ainsi que le poisson rejeté à la mer par les crevetiers. Ce problème est essentiellement économique et pour le résoudre, du moins en partie, il faut adopter des mesures encourageant les pêcheurs à débarquer du poisson qui leur procure des recettes bien inférieures à celles tirées des crevettes. Les difficultés rencontrées dans de nombreux pays en développement pour débarquer et vendre ce poisson - dont une partie est de bonne qualité - s'inscrivent dans le contexte d'un problème plus vaste de commercialisation dû aux mauvaises communications et au manque d'une infrastructure adéquate de distribution. Dans certains cas, les difficultés viennent de ce que ce poisson n'est pas connu ou que certaines de ses caractéristiques (taille ou rapport chair-arêtes) en font un produit commercial médiocre. Dans ce cas, la solution, du moins partielle, est de mettre au point un nouveau produit, et l'on s'emploie actuellement à offrir aux consommateurs des produits acceptables à base de poisson séché ou haché. Ces tentatives ont généralement donné de bons résultats sur le plan technique, et un certain nombre de ces produits ont été bien acceptés par les consommateurs, bien que les quantités vendues dans le commerce restent faibles.

Le rôle futur de l'aquaculture dans l'apport de protéines animales reste très discuté. Sur le plan technique, il ne fait aucun doute que l'on pourrait augmenter très rapidement la production, mais, en raison de contraintes économiques variées, la production n'a connu qu'une lente augmentation ces dernières années. Certaines des espèces faciles à cultiver,

comme les moules, ne sont pas acceptées partout et n'ont qu'un marché limité; pour d'autres, le coût des inputs peut être un facteur limitant. Ce dernier varie considérablement en fonction du type de poisson et de la technologie utilisée. Dans le monde développé, les coûts de l'élevage de la truite et du saumon dépassent fréquemment 1 500 dollars par tonne, mais ils sont habituellement très inférieurs dans les pays en développement où l'on adopte généralement l'élevage extensif, bien que le rapport input/output reste un facteur critique. Il est intéressant de noter à cet égard qu'un certain nombre de pays, notamment la Chine, ont soustrait des terres à la pisciculture pour accroître la production céréalière.

La troisième solution permettant d'accroître la production halieutique - l'utilisation d'espèces non conventionnelles - reste la plus hypothétique. Au cours des deux dernières années, les quantités de krill, débarquées principalement par l'URSS et le Japon, ont été de l'ordre de 120 000 tonnes. Au Japon, il est vendu, surgelé, de 700 à 1 000 dollars par tonne, mais cette pêche bénéficie d'une subvention importante et semble loin d'être commercialement viable. La courte saison antarctique et la nécessité qui en résulte de trouver d'autres activités pour les navires pendant huit mois de l'année n'est pas le moindre des problèmes. On pourrait aussi exploiter les poissons dits mésopélagiques, petits animaux osseux qui se trouvent en quantité variable dans tous les océans. Leur exploitation dans l'Atlantique du Sud-Est s'est faite à une échelle suffisante pour montrer que de graves problèmes de traitement et de récolte restent à résoudre avant qu'on puisse les utiliser commercialement, mais la recherche se poursuit.

L'amélioration de l'utilisation du poisson et de nouvelles ressources telles que le poisson mésopélagique ne contribueront à augmenter la production qu'à long terme, et, avec la pression croissante qui s'exerce sur de nombreuses espèces conventionnelles, l'augmentation des prises mondiales restera probablement lente dans l'immédiat et inférieure en moyenne à l'accroissement de la population mondiale. Certains stocks qui ont récemment permis d'accroître les captures mondiales pourraient encore les augmenter en 1979, notamment les poissons pélagiques en bancs au large des côtes occidentales de l'Amérique du Sud et le merlu en Argentine. Les prises du Canada devraient également être plus élevées. En revanche, d'autres stocks qui ont permis d'accroître les captures en 1978, notamment les menhaden au large des côtes des Etats-Unis, ne semblent pas devoir fournir des prises plus abondantes en 1979, tandis qu'une grande incertitude persiste en ce qui concerne la production de pays comme le Japon et l'URSS, dont les flottilles de pêche lointaine pourraient ne pas être encore totalement adaptées au nouveau régime des zones exclusives.

En dehors des efforts déployés directement pour accroître l'approvisionnement de poisson, les problèmes d'aménagement semblent devoir prendre plus d'importance dans un proche avenir. Des rapports provenant de nombreuses régions font état d'un accroissement de la capacité de pêche qui n'est pas toujours justifié par l'état des stocks. Les problèmes mentionnés ci-dessus, relatifs au contrôle de l'effort de pêche national, ont dans certains cas pris beaucoup plus d'acuité en 1979 et il est maintenant évident que même lorsque des contingents ont été fixés ils n'ont pas toujours été respectés. Dans certaines zones, il est déjà urgent de prendre des mesures dans ce domaine, notamment pour assurer la surveillance et le respect des quotas, si les pays, et tout particulièrement les pays en développement, veulent tirer pleinement parti du nouveau régime des mers.

F O R E T S

Production

La production mondiale des principaux produits forestiers a beaucoup varié selon les produits, entre les pays en développement et les pays développés, et dans le temps, comme le montre le tableau 1-17. Etant donné la complexité de ces tendances, il est préférable de les analyser par produit.

Bois rond. La production mondiale de bois rond a augmenté de 1,3 pour cent, suivant de près en cela la tendance qui prévaut depuis 1970 et qui est inférieure à celle des années 1960. Ceci tient au fait que l'utilisation de la matière première a été plus efficace et celle des résidus plus large. Un peu moins de la moitié de la production de bois rond sert de combustible, la majeure partie, et de loin, étant consommée dans les pays en développement. Bien que le taux d'augmentation de cette utilisation finale dans ces pays ait diminué au cours des deux dernières décennies, il compense la baisse continue du taux d'utilisation de bois rond comme combustible, dans les pays développés. Le reste de la production, destiné à des usages industriels, a augmenté de 1 pour cent par an depuis 1970, ce qui marque un fort fléchissement par rapport à la décennie précédente, surtout dans les pays développés où la consommation a plus souffert du ralentissement de l'activité économique mondiale qui a caractérisé le milieu et la fin de la décennie.

Bois transformé. La croissance rapide de la production et de la consommation de produits forestiers au cours des années soixante est allée de pair avec l'intensité de l'activité économique qui a marqué la décennie jusque vers le milieu des années soixante-dix. Après cette date, dans les pays développés, la récession a entraîné une baisse de la production qui ne s'est partiellement redressée qu'en 1977 et 1978; cette réduction a été beaucoup plus marquée dans les pays développés que dans les pays en développement. Pour ces derniers, en dépit de ce ralentissement de l'activité économique mondiale, les années soixante-dix ont été caractérisées par une augmentation soutenue de leur production et de leur capacité de transformation du bois. Un certain nombre de pays en développement ont accru leur autosuffisance pour les produits manufacturés et ont augmenté la valeur de leurs exportations. Mais si ce tableau d'ensemble est relativement optimiste, les résultats de chaque pays ont été très inégaux, la production de bois n'ayant que peu changé dans certains pays en développement et même baissé dans certains cas. En réalité, l'expansion de l'industrie de transformation du bois dans les années soixante-dix a été pour les deux tiers le fait d'une douzaine de pays en développement - principalement la Chine, la République de Corée, la Malaisie et l'Inde, en Asie, ainsi que le Brésil en Amérique latine -, c'est-à-dire de pays qui sont parmi les plus peuplés du monde ou dont le niveau de revenu est supérieur à la moyenne du monde en développement. En revanche, entre 1970 et 1978, l'augmentation de la production de produits forestiers en Afrique a été faible et limitée en majeure partie à l'industrie du sciage au Nigéria et en Côte-d'Ivoire.

On trouvera au tableau 1-18 une évaluation des résultats obtenus au cours des années soixante-dix par les différents sous-secteurs des industries forestières dans les pays en développement. L'industrie du sciage comprend un grand nombre de petites scieries qui ont un directeur privé et qui se prêtent aux investissements privés. La multiplicité de ces entreprises rend difficile l'évaluation exacte de la production nationale, mais on estime que dans les pays en développement elle a augmenté de quelque 17 millions de mètres cubes entre 1970 et 1978, soit d'environ 30 pour cent, pour s'établir à 72,5 millions de mètres cubes. Dans ces pays, la production de panneaux dérivés du bois a progressé de près de 8 millions de mètres cubes depuis 1970, pour atteindre environ 18 millions de mètres cubes. La majeure partie de cette expansion a eu lieu en Asie et particulièrement en République de Corée - où l'industrie est pratiquement entièrement tributaire des importations de grumes pour son approvisionnement en matières premières - et en Indonésie, où elle s'inscrit dans une politique visant à remplacer les exportations de grumes tropicales par la production nationale de panneaux destinés à la consommation intérieure ou à l'exportation.

Tableau 1-17. Production des principaux produits forestiers - monde, pays en développement et pays développés

	1970	1977	1978 ^{1/}	Variation de 1977 à 1978	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-78
millions de mètres cubes. pourcentage						
<u>TOTAL BOIS ROND</u>	2,365	2,568	2,602	1.3	1.8	1.2
Pays en développement	1,118	1,330	1,367	2.8	2.7	2.6
Pays développés	1,247	1,238	1,235	-0.2	1.0	-0.5
<u>Bois de feu</u>	1,091	1,197	1,218	1.8	1.0	1.4
Pays en développement	914	1,051	1,075	2.3	2.3	1.8
Pays développés	177	146	143	-2.1	-4.2	-2.5
<u>Bois d'œuvre et d'industrie</u>	1,274	1,371	1,384	0.9	2.6	1.0
Pays en développement	204	279	292	4.7	5.0	4.6
Pays développés	1,070	1,092	1,092	-	2.1	0.3
<u>PRODUITS TRANSFORMES</u>						
<u>Sciages</u>	413	439	443	0.9	2.0	0.9
Pays en développement	52	70	72	2.9	4.2	4.2
Pays développés	361	369	371	0.5	1.8	0.3
<u>Panneaux dérivés du bois</u>	70	100	102	2.0	9.2	4.8
Pays en développement	6	11	12	9.1	16.2	9.1
Pays développés	64	89	90	1.1	8.8	4.3
... millions de tonnes:...						
<u>Pâte de bois</u>	102	113	118	4.4	6.0	1.6
Pays en développement	3	6	7	16.7	8.9	11.2
Pays développés	99	107	111	3.7	5.9	1.5
<u>Papiers et cartons</u>	128	154	160	3.9	5.9	2.9
Pays en développement	10	17	18	5.9	7.1	7.7
Pays développés	118	137	142	3.6	5.9	2.4

^{1/} Données préliminaires.

L'industrie de la pâte et du papier des pays en développement a également connu une importante expansion dans les années soixante-dix; la production de pâte à papier est passée de 7 millions de tonnes à environ 12,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 81 pour cent, et la production de papier elle-même a augmenté de 11,6 millions de tonnes, passant de 8 millions de tonnes en 1970 à près de 20 millions de tonnes, soit un accroissement de 145 pour cent. Une grande partie de la production de pâte et de papier des pays en développement (on l'estime à 85 pour cent) repose sur des fibres autres que le bois, mais ce pourcentage diffère énormément d'un pays à l'autre. Ainsi, en Chine, 60 pour cent seulement de la production utilisent de la pâte fabriquée avec des fibres autres que le bois, et au Brésil, la matière première correspondant à la récente augmentation de la production provenait de plantations forestières d'Eucalyptus, de Gmelina et de Pinus.

Tableau 1-18. Augmentations de la production de produits forestiers dans certains pays en développement, 1970-78

	Sciages	Panneaux	Pâte	Papier
millions de mètres cubes			millions de tonnes	
<u>Afrique</u>	1,0	0,2	0,1	0,1
Côte-d'Ivoire	0,5	-	-	-
Nigéria	0,4	-	-	-
<u>Amérique latine</u>	7,6	1,7	2,1	2,4
Brésil	5,3	1,3	1,2	1,3
Chili	0,2	-	0,3	-
Mexique	-	-	0,2	0,6
Pérou	0,1	-	-	-
<u>Asie</u>	8,8	5,9	3,5	9,1
Chine	4,6	-	2,5	3,5
Inde	1,3	-	0,4	0,1
Indonésie	-	0,5	-	-
République de Corée	-	1,7	-	1,0
Malaisie	2,0	0,3	-	-
Philippines	-	-	0,2	0,2
Turquie	0,9	0,3	0,2	0,3

COMMERCE INTERNATIONAL

En 1978, la valeur des exportations mondiales de produits forestiers était de 36 milliards de dollars, celle des exportations des pays en développement de 5 milliards de dollars. La part des pays en développement dans les exportations mondiales ne s'est accrue que légèrement entre 1970 et 1978, période au cours de laquelle elle est passée de 13 à 15 pour cent.

Le volume des exportations de bois rond d'industrie a progressé en moyenne de 2,4 pour cent par an au cours des années soixante-dix, en dépit d'une chute de près de 4 pour cent en 1978. En revanche, les exportations de produits transformés ont connu, en 1978, de fortes augmentations, bien supérieures à la moyenne annuelle de la période 1970-78 et, pour ce qui est des sciages et de la pâte, supérieures également à l'augmentation enregistrée dans les années soixante (Tableau 1-19).

Tableau 1-19. Volume des exportations des principaux produits forestiers, monde, pays en développement, pays développés

	1970	1977	1978 ^{1/}	Variation de 1977 à 1978	Taux annuel de variation 1961-70	Taux annuel de variation 1970-78
..... millions de m ³						
..... pourcentage						
<u>BOIS D'OEUVRE ET D'INDUSTRIE</u>						
Pays en développement	38.0	46.8	48.2	3.0	12.4	2.3
Pays développés	55.7	65.9	60.2	-8.6	0.9	2.5
Monde	93.7	112.7	108.4	-3.8	10.8	2.4
<u>PRODUITS TRANSFORMES</u>						
<u>Sciages</u>						
Pays en développement	5.9	9.4	9.5	1.1	7.6	6.0
Pays développés	51.5	64.4	69.3	7.6	2.8	2.4
Monde	57.4	73.8	78.8	6.8	3.2	2.8
<u>Panneaux dérivés du bois</u>						
Pays en développement	2.7	4.8	5.3	10.4	23.0	6.3
Pays développés	6.8	9.8	10.6	8.2	8.8	4.8
Monde	9.5	14.6	15.9	8.9	11.4	5.3
..... millions de tonnes.....						
<u>Pâte</u>						
Pays en développement	0.3	0.7	1.0	42.9	21.1	12.1
Pays développés	16.6	16.4	18.1	10.4	6.0	0.9
Monde	16.9	17.1	19.0	11.1	6.2	1.2
<u>Papiers et cartons</u>						
Pays en développement	0.3	0.6	0.6	-	10.9	10.6
Pays développés	23.0	27.6	29.1	5.4	7.4	2.3
Monde	23.3	28.2	29.7	5.3	7.4	2.5

1/ Données préliminaires.

De façon générale, les taux de croissance des exportations de produits du bois au cours des années soixante-dix ont souffert du ralentissement de l'activité économique mondiale et n'ont atteint qu'un tiers ou la moitié des taux enregistrés au cours de la présente décennie. Bien que les taux de croissance des exportations aient fléchi entre 1970 et 1978 aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, ces derniers sont parvenus à maintenir une croissance bien plus forte que les premiers, ainsi que des taux d'augmentation bien plus élevés pour le commerce des produits manufacturés que pour celui du bois d'œuvre brut.

Les forêts fournissent plus de 5 pour cent des exportations totales de quelque 15 pays en développement et contribuent de 10 à 30 pour cent des exportations totales de marchandises de six des pays les moins avancés. Le commerce total de produits forestiers est assez concentré. Trois pays - Malaisie, Indonésie et République de Corée - comptent pour 50 pour cent du total et sept autres pays - Philippines, Côte-d'Ivoire, Singapour, Brésil, Chili, Gabon, Ghana, Cameroun - pour 35 pour cent. La République Centrafricaine, le Honduras et la Birmanie exportent des quantités de bois moins importantes, mais ces dernières représentent néanmoins une forte proportion de leurs exportations.

Au cours des années soixante-dix, le commerce des pays en développement a été caractérisé par la croissance rapide des exportations de sciages de non-résineux et de contre-plaqué. L'augmentation du commerce de sciages est à imputer principalement aux exportations de la région d'Extrême-Orient (Malaisie, Singapour, Indonésie). D'autres pays - Côte-d'Ivoire, Brésil, Paraguay, République de Corée et Libéria - ont également enregistré des progrès notables de ces exportations.

Pratiquement, la totalité de l'augmentation (1,5 million de mètres cubes) des exportations de contre-plaqué des pays en développement a été le fait de l'Extrême-Orient, où elle a été particulièrement marquée dans la République de Corée, en Malaisie et à Singapour. L'Indonésie s'est insérée dans ce commerce pour la première fois en 1978 et devrait accroître ses exportations de contre-plaqué de façon substantielle au cours des prochaines années.

La part des pays en développement dans le commerce mondial de la pâte n'est que de 5 pour cent, mais elle a doublé au cours des années soixante-dix, alors que le total mondial restait en 1978 approximativement au même niveau qu'en 1970. Ce sont le Brésil et le Chili qui ont le plus contribué à cette augmentation. La part des pays en développement dans les exportations de papier (2 pour cent) est encore plus faible. Ce sont la République de Corée et le Brésil qui ont contribué à son augmentation au cours des années soixante-dix; dans les autres pays, la production supplémentaire a été utilisée localement.

Alors que dans les années soixante le volume des exportations de bois rond des pays en développement avait triplé, il n'a jusqu'ici augmenté que de 20 pour cent au cours des années soixante-dix. La lenteur de l'augmentation du commerce s'explique surtout par la croissance économique limitée des pays importateurs, mais également par la forte baisse du prix réel de ce produit enregistrée au milieu des années soixante-dix par rapport au niveau des années soixante, ainsi que par les restrictions imposées à l'exportation de bois brut par un certain nombre de pays dans le but de conserver des matières premières pour l'avenir, de faire bénéficier leur économie d'une part plus importante de la valeur ajoutée potentielle et d'assurer des disponibilités suffisantes pour satisfaire la demande intérieure.

PRIX MONDIAUX

Les années soixante-dix ont été caractérisées par une forte hausse des prix. Les prix courants des produits du bois ont en moyenne doublé entre 1970 et 1975 et augmenté à nouveau de 38 pour cent entre 1975 et 1978. En prix constants, la situation est beaucoup plus complexe: ce n'est que pour la moitié environ des principaux produits du bois qu'ils étaient substantiellement plus élevés en 1978 qu'en 1970. Pour environ un tiers des produits, ils ont en fait baissé: les prix des panneaux de particules et des panneaux de fibres, par exemple, étaient inférieurs de 11 à 12 pour cent. A noter particulièrement les variations des prix de la pâte: ils ont atteint un niveau record en 1975 et sont redescendus en 1978 au niveau de 1970 ou au-dessous (Tableau 1-20).

Tableau 1-20 Indices des prix des produits du bois

	Prix courants 1975	Prix courants 1978	Prix constants 1970- ^{1/} 1975	Prix constants 1970- ^{1/} 1978
..... 1970 = 100				
Bois de feu	196	277	108	123
Charbon de bois	170	301	93	134
Bois à pâte	214	216	118	96
Grumes de résineux	204	264	112	117
Grumes de non-résineux	181	276	99	123
Grumes tropicales	217	327	119	145
Sciages de résineux	201	279	110	124
Sciages de non-résineux (pays tempérés)	176	239	97	106
Sciages tropicaux	187	297	103	132
Contre-plaqué	177	252	97	112
Panneaux de particules	175	200	96	89
Panneaux de fibres	181	198	99	88
Pâte mécanique et semi-mécanique	305	233	168	104
Pâte chimique	240	192	132	85
Papier journal	216	242	119	108
Autres papiers d'impression et d'écriture	175	185	96	82
Autres papiers et cartons	184	189	101	84
Indice moyen pondéré de tous les produits	200	275	110	122

^{1/} Ajustés par l'Indice Nations Unies des prix des exportations de produits manufacturés.

Source: Etude FAO: Forêts N° 18 (Prix des produits forestiers), 1960-78.

Les termes de l'échange des exportations de produits forestiers ont dans l'ensemble évolué de façon favorable aux pays en développement au cours des années soixante-dix. Les prix, en niveau constant de 1970, ont atteint un record en 1973-74 mais sont, depuis, enclins à reculer légèrement. Ainsi, en 1978, le prix des grumes africaines était de 40 pour cent supérieur à celui de 1970, tandis que celui des grumes asiatiques était à peu près le même qu'en 1970; mais les prix se sont envolés au cours du premier semestre de 1979, atteignant des niveaux qui, s'ils se maintiennent, représenteront pratiquement le double du niveau de 1970. Les prix des sciages tropicaux s'établissent à 40-50 pour cent au-dessus du niveau de 1970. Une exception parmi les exportations de bois tropicaux: le contre-plaqué, qui a tout juste maintenu ses niveaux de 1970; mais la flambée du prix des grumes en 1979 a entraîné également une augmentation de ce produit. Cette dernière intervient sans doute au mauvais moment pour les exportations asiatiques, puisqu'elle coïncide avec des restrictions de crédit et, donc, une baisse de la demande dans le secteur du logement dans les grands pays importateurs.

BOIS ET ENERGIE

Les précédentes éditions du SOFA avaient mentionné combien les pays en développement sont tributaires du bois comme combustible, et le chapitre 2 du présent rapport traite des problèmes d'approvisionnements de sécurité pour leurs collectivités rurales.

La croissance de la consommation de bois de feu et de charbon de bois est difficile à contrôler puisque les approvisionnements ne sont généralement pas acheminés par des circuits officiels. Les familles recueillent une partie du bois de feu dont elles ont besoin pour leur usage domestique sur des terres boisées qui leur appartiennent ou qui sont la propriété de la commune. La dépendance des collectivités rurales vis-à-vis du bois comme source principale d'énergie est bien connue, mais on observe maintenant, partout où le bois est insuffisant, une pression croissante sur les ressources forestières, les résidus agricoles ou les excréments animaux.

Au cours des années soixante-dix, les prix du marché pour le bois de feu et le charbon de bois ont augmenté à des taux à peu près similaires à ceux des autres produits du bois, de sorte qu'en termes réels ils étaient légèrement supérieurs à ceux de 1970 (Tableau 1-20). Ces prix ont beaucoup varié d'un pays à l'autre en 1970, allant de 4 à 20 dollars, mais le plus souvent de 6 à 12 dollars par mètre cube, contre un prix approximatif de trois dollars pour une quantité de pétrole correspondant à la même énergie. En 1978, les cours du bois de feu ont varié de 10 à 50 dollars mais se sont le plus souvent établis entre 13 à 30 dollars le mètre cube, alors que le prix du pétrole (à quantité d'énergie équivalente) était de 21 dollars. Ainsi, les cours du bois de feu, qui étaient dans l'ensemble substantiellement plus élevés que ceux du pétrole, tendent maintenant à s'établir à peu près au même niveau.

PERSPECTIVES

Les progrès de la consommation mondiale de produits forestiers dans les années soixante-dix ont été légèrement plus lents qu'on ne l'avait projeté au début de la décennie, en raison essentiellement du ralentissement de la croissance économique - notamment dans les pays développés - et du niveau des prix réels des produits forestiers plus élevé que ne l'avaient indiqué les projections. En revanche, l'augmentation de la consommation dans les régions en développement - à l'exception des sciages et des panneaux - a été plus forte qu'on ne l'avait projeté.

Pour satisfaire les besoins futurs de la consommation intérieure de produits du bois dans les pays en développement, la production de bois rond d'industrie devra augmenter à un taux de plus de 2,5 pour cent par an. En même temps, les contraintes qui pèsent sur les forêts des régions tempérées, les empêchant de répondre aux besoins futurs du monde développé devraient favoriser l'expansion du commerce d'exportation des produits forestiers des pays en développement.

A moyen terme, la tendance croissante à transformer dans le pays le bois destiné à l'exportation ou au marché intérieur aura de profondes répercussions pour les pays industrialisés qui sont actuellement tributaires des importations pour leurs matières premières. Il faut s'attendre à une période d'ajustement des prix et de l'utilisation de la capacité existante, et espérer que l'on pourra éviter une désorganisation inutile et le gaspillage de ressources en capital qui en résulterait. L'accroissement de la récolte, de la production d'articles manufacturés et l'intensification de la reconstitution de la forêt nécessaires à la croissance du secteur forestier des pays en développement requièrent des investissements se montant à plusieurs milliards de dollars par an.

La fourniture d'énergie aux collectivités locales reste un problème majeur, particulièrement dans les pays et les zones où les ressources forestières ne parviennent déjà pas à satisfaire les besoins actuels en bois de feu, sans parler de la demande de populations en constante augmentation. Il est extrêmement urgent de décider des investissements à

effectuer pour le renouvellement et l'expansion des approvisionnements en bois ou pour la fourniture d'autres sources d'énergie si l'on veut éviter des pénuries désastreuses de combustible et une grave dégradation de la protection que le couvert forestier qui subsiste fournit au sol et aux bassins versants.

POLITIQUES FORESTIERES

Exportations de grumes. L'exportation de grumes de feuillus des pays riches en bois vers des pays pauvres en bois, qui le transforme pour leur propre consommation et surtout pour la ré-exportation, est devenue un problème de politique majeur. Ce commerce d'exportation a souvent été considéré comme logique sur le plan économique, en raison de l'excédent de main-d'oeuvre qualifiée dont disposent les pays importateurs et de leur capacité d'utiliser plus pleinement les résidus de la transformation du bois en sciages et en contre-plaqué pour la fabrication de pâte et de panneaux. Toutefois, la perte qui en résulte pour les pays producteurs de bois dans le domaine de l'emploi et du développement est un sujet de préoccupation croissante, d'autant plus que les grumes de qualité et de grandes dimensions des essences bien établies sur le marché deviennent de plus en plus rares.

Les tentatives faites précédemment pour encourager la transformation du bois sur place grâce à des interdictions ou au contingentement des exportations de grumes ont été infructueuses en raison du manque de coordination de la part des grands pays exportateurs. Mais ces dernières années, la situation a changé. De plus en plus, les pays exportateurs de grumes tendent à transformer le bois sur place et à diminuer les exportations de bois brut sous forme de grumes. Les Philippines, par exemple, interdisent progressivement les ventes de grumes aux acheteurs étrangers. Le contingentement des exportations imposé par la Malaisie (Sabah) en 1977 est toujours en vigueur, et en Indonésie le gouvernement a annoncé que les titulaires de concessions exploitées depuis sept ans ou plus ne sont autorisés à exporter que 40 pour cent de leur production de grumes. Les taxes à l'exportation et les redevances ont été relevées dans les trois pays. Le Nigéria et le Ghana ont mis un embargo sur l'exportation des grumes des essences les plus précieuses, et le Brésil poursuit une politique qui revient en fait à interdire complètement l'exportation de grumes.

Aux Etats-Unis, la question des exportations vers le Japon de grumes de résineux provenant de la région Pacifique Nord-Ouest reste très discutée.

Destruction de la forêt, conservation et plantations forestières. La préoccupation que suscite dans le public le problème de destruction de la forêt et de la conservation des ressources forestières est de plus en plus manifeste. En fait, elle a contribué à renforcer certaines restrictions sur les exportations de grumes. Il est, certes, des cas où le taux d'exploitation peut signifier surexploitation ou aboutir à la dégradation de la forêt. Mais beaucoup plus fréquemment, c'est l'expansion de l'agriculture, souvent spontanée, qui entraîne de graves destructions. L'exploitation de la forêt ouvre la voie à la culture itinérante qui, avec la pression démographique croissante et l'insuffisance des périodes de jachère, entraîne fréquemment le recul permanent de la forêt.

Beaucoup de pays prennent acutellement des mesures énergiques pour remédier à cette situation. Le Brésil, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, la Malaisie, la Thaïlande, le Venezuela, par exemple, renforcent le contrôle sur l'utilisation de la forêt. En revanche, des pays comme la Birmanie, le Bangladesh, la Colombie, la Bolivie et le Libéria exploitent plus intensément les ressources forestières qui leur restent, souvent en étendant les systèmes de transport.

Plusieurs pays - Malaisie (Sabah), Nigéria, Argentine, Philippines, par exemple - entreprennent ou intensifient des programmes de plantations forestières. On signale qu'en Chine le nouveau ministère chargé des forêts prévoit un énorme accroissement des plantations. En Argentine, au Brésil, au Chili, au Kenya, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les plantations effectuées précédemment ont permis d'accroître de façon très importante les quantités de grumes de cette origine.

Des programmes destinés à multiplier les plantations au niveau du village et de l'exploitation en vue de satisfaire les besoins locaux sans tenir compte des besoins industriels du bois poursuivent également leur expansion. En Inde, deux de ces grands projets, financés en partie par la Banque mondiale, ont été lancés dans les Etats de Gujerat et d'Uttar Pradesh. Ils prévoient des plantations en vue de la production de bois de feu, de fourrage, de fruits et de fruits à coque sur les terres du village, les bas-côtés des routes et les berges des canaux. En Afrique, l'Ethiopie, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, la Tanzanie et la Zambie ont entrepris ou projettent les mêmes activités. Afin de mieux les planifier, plusieurs pays effectuent des sondages pour mieux connaître les besoins énergétiques des populations et la place que tiennent les arbres dans l'utilisation des terres en milieu rural. Dans la zone aride du Sahel, en Haute-Volta, par exemple, des plantations sont en cours dont le but principal est d'obtenir du bois de feu.

COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES 1/RECETTES D'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

La valeur à prix courants des exportations mondiales de produits agricoles, halieutiques et forestiers est passée de 194 milliards de dollars en 1977 à 214 milliards de dollars en 1978 (Tableau 1-21). Les pays en développement n'ont bénéficié que du dixième environ de cette augmentation. Leur part dans les recettes globales des exportations agricoles, qui était passée de 28 pour cent en 1975 à 32 pour cent en 1977, est retombée à 30 pour cent en 1978, alors qu'au début des années soixante elle avait atteint 35 pour cent. Il semble que l'amélioration enregistrée naguère n'ait été qu'un renversement passager d'une tendance à long terme à la baisse. La chute actuelle s'explique en partie par un retard de la production et un accroissement de la demande intérieure. D'autre part, le protectionnisme des pays développés constitue une entrave majeure à l'expansion des exportations agricoles de nombreux pays à faibles coûts de production.

Les recettes d'exportation des produits halieutiques (9,2 milliards de dollars) n'ont représenté qu'environ 4 pour cent de la valeur globale mentionnée ci-dessus. Après une expansion rapide et continue jusqu'en 1977, elles ont accusé un léger fléchissement en 1978, dû à une certaine baisse dans les pays développés, alors que leur niveau se maintenait dans les pays en développement.

Les recettes d'exportation des produits forestiers sont passées de 33 milliards de dollars en 1977 à 36 milliards de dollars en 1978, la plus grande part de cette augmentation venant des pays développés. Les accroissements en volume de ces exportations ont consisté principalement en pâte et papiers et, dans le cas des pays en développement, en panneaux dérivés du bois. Par contre, le volume des exportations de bois d'œuvre et d'industrie des pays développés a diminué.

Les recettes d'exportation de la production végétale et animale ont atteint 169 milliards de dollars en 1978, soit près de 80 pour cent des recettes globales des exportations de produits agricoles. Depuis 1970, et surtout depuis 1972, s'est dessinée une forte tendance à la hausse de la valeur à prix courants des exportations agricoles mondiales, valeur qui a plus que doublé entre 1971 et 1974. Après un ralentissement passager en 1975, la tendance à une hausse rapide a repris.

Au cours des années soixante-dix, l'augmentation de 225 pour cent des recettes mondiales d'exportation des produits agricoles a été due en grande partie à la hausse des prix unitaires qui, en 1978, étaient deux fois et demie plus élevés qu'en 1969-71 (Tableau 1-22). Pendant les cinq premières années de la décennie, les effets combinés de plusieurs facteurs ont amené une flambée sans précédent des prix à l'exportation. Des déficits de production, en particulier celui des céréales en 1972, ont provoqué une hausse brutale de la demande mondiale d'importations et une réduction substantielle des stocks. L'inflation mondiale, l'instabilité des taux de change, la hausse du prix des engrangements et l'augmentation des coûts de production ont aussi joué un rôle déterminant dans ce processus. Après s'être quelque peu stabilisé en 1975, le niveau des prix est tombé en 1976, sauf pour certains produits dont l'offre était provisoirement tendue: produits tropicaux pour boissons, produits d'alimentation animale et matières premières. Depuis 1977, la tendance à la hausse a repris, en particulier pour les produits d'alimentation animale dont les prix augmentent rapidement.

1/ Pour une étude détaillée, voir FAO: Rapport et perspectives sur les produits 1979-80, Rome, 1980.

Tableau 1-21. Valeur des exportations mondiales de produits agricoles ^{1/}, halieutiques et forestiers, à prix courants

	Moyenne 1961-65	1975	1976	1977	1978 ^{2/}
	milliards de dollars
PRODUITS AGRICOLES	36.5	121.9	131.4	151.0	169.2
Pays en dévelop. à économie de marché	13.8	35.4	41.5	50.9	52.1
Pays d'Asie à écon. centr. planifiée	0.8	2.9	2.6	2.7	3.1
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	14.6	38.3	44.1	53.6	55.2
Pays développés à économie de marché	19.2	76.6	80.3	89.1	105.8
Europe orientale et URSS	2.7	7.1	7.0	8.3	8.2
TOTAL PAYS DEVELOPPES	21.9	83.7	87.3	97.4	114.0
PRODUITS HALIEUTIQUES	1.6	6.3	8.0	9.5	9.2
Pays en dévelop. à économie de marché	0.4	2.0	2.4	3.1	3.1
Pays d'Asie à écon. centr. planifiée	-	0.2	0.4	0.4	0.4
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	0.4	2.2	2.8	3.5	3.5
Pays développés à économie de marché	1.1	3.8	4.8	5.6	5.5
Europe orientale et URSS	0.1	0.3	0.3	0.3	0.2
TOTAL PAYS DEVELOPPES	1.2	4.1	5.1	5.9	5.7
PRODUITS FORESTIERS	6.9	25.9	31.3	33.3	35.7
Pays en dévelop. à économie de marché	0.7	2.9	4.2	4.5	4.7
Pays d'Asie à écon. centr. planifiée	-	0.2	0.3	0.3	0.3
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	0.7	3.1	4.5	4.8	5.0
Pays développés à économie de marché	5.5	20.1	23.9	25.3	27.5
Europe orientale et URSS	0.7	2.6	2.8	3.1	3.2
TOTAL PAYS DEVELOPPES	6.2	22.7	26.8	28.5	30.7
TOTAL	45.0	154.1	170.7	193.8	214.1
Pays en dévelop. à économie de marché	14.9	40.3	48.2	58.5	59.9
Pays d'Asie à écon. centr. planifiée	0.8	3.3	3.3	3.4	3.8
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	15.7	43.6	51.5	61.9	63.7
Pays développés à économie de marché	25.9	100.5	109.0	120.1	138.8
Europe orientale et URSS	3.4	10.0	10.1	11.8	11.6
TOTAL PAYS DEVELOPPES	29.3	110.5	119.1	131.9	150.4
PART DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	35	28	30	32	30
	%

^{1/} Production végétale et animale.^{2/} Données préliminaires.

Tableau 1-22. Indices FAO du volume, de la valeur et de la valeur unitaire des exportations mondiales de produits agricoles 1/ par principaux groupes de produits

	1975	1976	1977	1978 ^{2/}	Variation de 1977 à 1978	Taux de croissance annuel moyen 1970-78
..... 1969-71 = 100 pourcentage	
<u>VOLUME</u>	116	126	129	137	6,3	3,5
Produits alimentaires	121	131	138	147	6,3	4,3
Céréales	137	146	149	166	11,9	5,6
Produits d'alimentation animale	129	169	173	198	14,5	8,3
Matières premières	97	103	103	108	4,5	0,3
Produits pour boissons 3/	114	118	105	111	5,4	1,1
<u>VALEUR</u>	245	257	292	325	11,1	16,8
Produits alimentaires	276	268	289	336	16,5	17,2
Céréales	339	321	291	352	21,3	18,6
Produits d'alimentation animale	221	319	402	421	4,6	20,1
Matières premières	167	195	227	237	4,4	12,2
Produits pour boissons 3/	175	270	386	364	-5,6	19,0
<u>VALEUR UNITAIRE</u>	212	207	236	244	3,3	13,3
Produits alimentaires	232	207	213	236	10,6	12,6
Céréales	249	222	197	216	9,5	12,6
Produits d'alimentation animale	171	187	231	211	-8,6	10,8
Matières premières	175	191	221	221	-0,3	12,0
Produits pour boissons 3/	152	233	396	335	-15,5	18,4

1/ Production végétale et animale. - 2/ Données préliminaires. - 3/ Non compris le cacao qui est inclus dans la rubrique "Produits alimentaires".

Note: Pour plus de détails sur la méthodologie et la portée de ces indices, voir la note explicative précédant ce chapitre.

Le volume des exportations mondiales de produits agricoles a augmenté d'environ 3,5 pour cent par an au cours de la période 1970-78. Après un accroissement marqué dans les premières années de la décennie, le volume des exportations a en fait diminué pendant deux années consécutives (1974 et 1975). Après un an et demi de récession continue, l'économie mondiale a connu une reprise au cours du deuxième semestre de 1975, qui s'est traduite par une demande accrue de produits agricoles. Depuis lors, les plus fortes augmentations en volume des exportations ont eu lieu en 1978 et ont concerné principalement les céréales et les produits d'alimentation animale. Toutefois, les accroissements des exportations de matières premières ont été faibles et le volume des échanges des produits pour boissons a subi de fortes fluctuations.

Recettes d'exportation des produits agricoles par région

Entre 1977 et 1978, les recettes d'exportation de la production végétale et animale ont augmenté de 1,7 milliard de dollars dans les pays en développement et d'environ 16,6 milliards de dollars (soit près de dix fois plus) dans les pays développés (Tableau 1-23), ce qui correspond à des accroissements respectifs de 3 et 17 pour cent. Le taux moyen de croissance depuis 1970 a été de 17 pour cent pour les pays développés, mais de 16 pour cent seulement pour les pays en développement, en raison d'un ralentissement marqué de l'augmentation de leurs recettes d'exportation entre 1976 et 1977, puis entre 1977 et 1978.

Pour ce qui est des pays en développement à économie de marché, c'est en Extrême-Orient et en Amérique latine que les taux d'accroissement les plus élevés ont été enregistrés pendant la période 1970-78, avec une moyenne annuelle de 18 pour cent et plus. En Afrique, malgré une chute de la valeur des exportations entre 1977 et 1978, le taux d'accroissement s'est maintenu à un niveau modéré pendant cette même période. Au Proche-Orient, la croissance a été plus lente, mais régulière. Quant aux pays d'Asie à économie centralement planifiée, la croissance a également été modérée, mais, en valeur absolue, elle a été faible et quelque peu irrégulière.

Pour ce qui est des pays développés, les taux annuels moyens de croissance les plus élevés ont été enregistrés en Amérique du Nord et en Europe occidentale, où ils ont dépassé 18 pour cent pendant la période considérée. Ils ont été nettement plus faibles en Océanie, en Europe orientale et en URSS où ils ont en fait baissé en 1978 par rapport à l'année précédente.

Tableau 1-23. Valeur des exportations de produits agricoles 1/ à prix courants

	1975	1976	1977	1978 ^{2/}	Variation de Taux annuel moyen de croissance 1977 à 1978	Variation de Taux annuel moyen de croissance 1970-78
..... milliards de dollars pourcentage	
Pays en développement à écon. de marché	35.4	41.5	50.9	52.1	2.4	16.6
Afrique	6.3	7.6	9.7	9.5	- 2.1	13.9
Extrême-Orient	8.8	10.7	13.1	13.4	2.3	18.4
Amérique latine	16.7	19.0	23.6	24.4	3.4	18.0
Proche-Orient	3.2	3.9	4.0	4.2	5.0	11.1
Pays d'Asie à écon. centr. plan.	2.9	2.6	2.7	3.1	14.8	14.1
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	38.2	44.2	53.5	55.2	3.2	16.4
Pays développés à écon. de marché	76.6	80.3	89.2	105.9	18.7	17.8
Amérique du Nord	26.7	28.0	29.1	35.4	21.6	18.8
Océanie	6.9	7.1	8.1	8.0	- 1.2	13.1
Europe occidentale	40.7	42.9	49.4	59.8	21.1	18.4
Europe orientale et URSS	7.1	7.0	8.3	8.2	- 1.2	11.7
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	83.7	87.3	97.5	114.1	17.0	17.3
MONDE	121.9	131.4	151.0	169.3	12.1	17.0

1/ Production végétale et animale.

2/ Données préliminaires.

Recettes d'exportation des produits agricoles des pays PGT

A l'exception des pays d'Extrême-Orient où les prix courants ont légèrement augmenté sans que les prix constants aient changé, tous les autres pays PGT ont eu à déplorer en 1978 une chute importante de la valeur de leurs exportations agricoles, tant à prix courants qu'à prix constants.

La part des pays PGT dans les recettes d'exportation des produits agricoles des pays en développement, qui s'était redressée après le déclin du début des années soixante-dix, est retombée en 1978 au niveau de 1973. Tout au long des vingt dernières années, le taux de croissance des exportations agricoles des pays PGT est resté inférieur à celui de l'ensemble des pays en développement, aussi bien à prix courants qu'à prix constants (Tableau 1-24).

Au cours des années soixante-dix, le taux de croissance des recettes d'exportation des produits agricoles de tous les pays PGT a été bien plus élevé, à prix courants, que pendant les années soixante. Par contre, à prix constants, il a suivi la tendance inverse. Alors que dans l'ensemble des pays en développement le taux de croissance des exportations, à prix

Tableau 1-24. Recettes d'exportation des produits agricoles 1/ des pays PGT et de tous les pays en développement

		Taux annuel de variation					
						De 1961-65 à 1970	De 1970 à 1978
		1975	1976	1977	1978		
..... milliards de dollars							
Pays PGT en:							
Afrique	prix courants	3.8	4.7	6.6	6.1	6.9	16.7
	prix constants	1.8	2.3	2.8	2.5	5.5	2.9
Extrême-Orient	prix courants	2.9	3.0	3.2	3.3	1.6	12.0
	prix constants	1.4	1.5	1.4	1.4	2.4	-1.2
Amérique latine	prix courants	1.2	1.5	2.2	1.8	4.5	19.4
	prix constants	0.6	0.7	0.9	0.7	3.4	5.4
Proche-Orient	prix courants	1.4	1.5	1.7	1.4	5.5	7.9
	prix constants	0.6	0.7	0.7	0.6	4.1	-4.8
Total pays PGT	prix courants	9.3	10.8	13.7	12.7	2.9	14.4
	prix constants	4.4	5.2	5.8	5.2	1.7	0.9
Tous pays en développement	prix courants	38.2	44.2	53.5	55.2	3.7	16.4
	prix constants	18.1	21.4	22.7	22.6	2.5	2.7
Exportations à prix courants des pays PGT en % de tous les pays en développement		24.3	24.4	25.6	23.0		

1/ Production végétale et animale.

Note: Pour le calcul de la série en prix constants, on a utilisé comme facteur de déflation l'indice FAO (1969-71 = 100) de la valeur unitaire mondiale à l'exportation de tous les produits agricoles. Les chiffres figurant dans ce tableau ne sont pas strictement comparables à ceux qui ont été publiés précédemment, car d'importantes révisions ont été apportées aux données originales.

constants, a enregistré une hausse marginale, il a diminué de moitié dans les pays PGT. En Extrême-Orient, il a décliné régulièrement au cours des années soixante-dix, et au Proche-Orient, sa chute a été très brutale, alors que les pays PGT de ces deux régions avaient connu une période d'expansion des exportations pendant la décennie précédente. Ce n'est qu'en Amérique latine que les pays PGT ont enregistré une amélioration, à prix constants, du taux de croissance de leurs exportations entre les deux décennies.

IMPORTATIONS ALIMENTAIRES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

L'accroissement insuffisant de la production vivrière des pays en développement les a rendus de plus en plus tributaires des importations de produits alimentaires, en provenance principalement des pays développés. Dans les années soixante, le taux de croissance de la valeur, tant à prix courants qu'à prix constants, des produits alimentaires (à l'exclusion du poisson) importés par les pays en développement était légèrement inférieur à celui des pays développés, mais la situation s'est complètement renversée au cours de la décennie suivante (Tableau 1-25).

Tableau 1-25 Valeur de l'ensemble des importations de produits agricoles^{1/} et alimentaires, et de céréales

	Moyennes			Taux de variation	
	1961-65	1969-71	1976-78	de 1961-65 à 1969-71	de 1969-71 à 1976-78
... millions de dollars pourcentage					
TOTAL PRODUITS AGRICOLES					
Total pays en développement	prix courants	7 745	10 631	37 427	4,6 19,7
	prix constants	8 221	10 631	16 483	3,7 6,5
Total pays développés	prix courants	31 831	45 348	128 713	5,1 16,1
	prix constants	34 922	45 348	55 225	3,8 2,9
PRODUITS ALIMENTAIRES					
Total pays en développement	prix courants	5 843	7 877	28 467	4,4 20,0
	prix constants	6 129	7 877	12 447	3,6 6,8
Total pays développés	prix courants	17 639	27 314	79 199	6,4 16,4
	prix constants	20 380	27 314	35 530	4,3 3,8
CEREALES					
Total pays en développement	prix courants	2 924	3 653	12 556	3,2 19,3
	prix constants	3 039	3 653	5 684	2,7 6,5
Total pays développés	prix courants	4 052	5 397	17 096	4,2 17,9
	prix constants	4 378	5 397	8 184	3,0 6,1

1/ Production végétale et animale.

Note: Pour obtenir les valeurs constantes, on a appliqué aux valeurs courantes le facteur de déflation donné par l'indice des valeurs unitaires à l'importation (base 1969-71).

Le taux annuel moyen d'augmentation de la valeur (à prix constants) des importations alimentaires des pays en développement a presque doublé, passant de 3,6 pour cent entre 1961-65 et 1969-71, à 6,8 pour cent entre 1969-71 et 1976-78. Au contraire, les taux correspondants pour les pays développés sont tombés de 4,3 pour cent à 3,8 pour cent, bien que les échanges de produits alimentaires entre pays développés représentent plus de la moitié du commerce mondial de ces produits. Les augmentations ont été beaucoup plus spectaculaires en prix courants et, à moins d'avoir été compensées par des augmentations correspondantes des prix à l'exportation, elles ont encore alourdi la charge qui pèse sur l'économie des pays en développement.

Les importations de céréales de ces derniers, qui représentent presque la moitié de la valeur brute de leurs importations alimentaires, sont passées d'une moyenne de 40 millions de tonnes en 1969-71 à environ 79 millions de tonnes en 1978/79, et on s'attend qu'elles atteignent 85 millions de tonnes en 1979/80. Les importations d'autres produits alimentaires, en particulier d'huiles végétales, de produits laitiers et de viande, continuent à augmenter rapidement. Pour beaucoup de pays en développement, la dépendance croissante à l'égard des importations de produits alimentaires pose de graves problèmes.

Les besoins d'importation de céréales des pays PGT sont évalués à environ 19 millions de tonnes pour 1979/80, soit 10 pour cent de plus que les importations effectives de 1978/79. On estime que les besoins d'importation de près des trois quarts des 46 pays PGT augmenteront cette année, en particulier ceux du Bangladesh, de l'Afghanistan et de l'Egypte. Au contraire, le Pakistan, grâce à une amélioration de sa production, sera en mesure de réduire considérablement ses importations.

TERMES DE L'ECHANGE

Les termes de l'échange produits agricoles/produits manufacturés ont beaucoup varié au cours des années soixante-dix, notamment dans les pays en développement (Tableau 1-26). Ils se sont considérablement améliorés dans les pays à économie de marché, tant développés qu'en développement, au début de la décennie lorsque la hausse des prix agricoles dépassait celle des produits manufacturés. Cette amélioration générale s'est poursuivie jusqu'à la fin de 1974 lorsque les prix des produits agricoles ont commencé à fléchir. En 1975, dans les pays en développement, les termes de l'échange se sont brutalement détériorés, annulant en grande partie les progrès des années précédentes.

Tableau 1-26 Termes de l'échange des exportations de produits agricoles (alimentaires et autres 1/ contre des produits manufacturés

	1974	1975	1976	1977	1978	1979 2/
..... 1975 = 100						
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Pays développés à économie de marché	120	100	98	92	91	92
Pays en développement à économie de marché	134	100	116	151	112	103
PRODUITS AGRICOLES NON ALIMENTAIRES						
Pays développés à économie de marché	127	100	107	109	98	104
Pays en développement à économie de marché	146	100	117	121	117	122

1/ Y compris les produits halieutiques et forestiers.

2/ Données préliminaires.

Source: D'après les données du Bulletin mensuel de statistiques des Nations Unies, mars 1980.

Un essor général des prix des produits agricoles a déterminé une nouvelle amélioration substantielle des termes de l'échange dans les pays en développement à économie de marché en 1976 et 1977, mais elle a été de courte durée et les avantages en ont été largement perdus en 1978. Ce sont les produits alimentaires qui ont tour à tour le plus bénéficié de l'amélioration et le plus souffert de la détérioration des termes de l'échange. Les données préliminaires indiquent que la dégradation s'est poursuivie en 1979, car la valeur unitaire des exportations de produits alimentaires a moins augmenté que celle des produits manufacturés. En ce qui concerne les exportations de produits agricoles non alimentaires des pays en développement à économie de marché, 1979 a été la meilleure année depuis 1974. Cependant, les cours de nombreux produits agricoles ont chuté brutalement ces dernières années.

Pour ce qui est des pays développés à économie de marché, la baisse entre 1974 et 1978 des prix à l'exportation des céréales a été une cause majeure de la détérioration continue des termes de l'échange des produits alimentaires. Un renversement de cette tendance a eu lieu en 1979 grâce à une légère hausse des prix du blé, du maïs, de la viande de boeuf et de mouton. Les termes de l'échange des produits agricoles non alimentaires de ces pays ont été moins avantageux en 1978 qu'en 1976/77, mais se sont améliorés de nouveau de 1979, surtout grâce à l'augmentation importante du cours des oléagineux et des produits forestiers.

SITUATION ET PERSPECTIVES DU MARCHE DES PRODUITS

Les mesures économiques de restriction destinées à atténuer l'inflation persistante et à réduire ses effets néfastes sur la balance des paiements de nombreux pays, tant industrialisés qu'en développement, laissent présager un ralentissement ultérieur de la croissance de l'économie mondiale en 1980. Toutefois, la décélération marquée de celle-ci en 1979 n'avait pas encore, à la fin de l'année, frappé de façon appréciable la demande globale de produits agricoles.

Au cours de la campagne 1979/80, l'offre de certains produits a été généralement abondante; pour d'autres, elle est restée tendue, allant parfois jusqu'à la pénurie, en particulier pour les matières premières agricoles, dont la position concurrentielle s'est améliorée grâce à la hausse de prix des produits synthétiques de remplacement.

Les perspectives à court terme concernant les prix de la plupart des produits agricoles, et par conséquent les recettes d'exportation, étaient inhabituellement floues à la fin de 1979, surtout pour les produits dont le volume des échanges est faible par rapport à la production et à la consommation mondiales, par exemple le sucre et le riz. Cette incertitude était renforcée par la perspective d'une baisse des réserves de céréales et de sucre, ainsi que par la situation relativement tendue des stocks d'autres produits importants.

En ce qui concerne le marché libre du sucre, on s'attend à une mauvaise récolte et à une réduction des stocks mondiaux d'environ 4 millions de tonnes avant la fin de la campagne, c'est-à-dire en août 1980. Alors que les réserves représenteront encore 29 pour cent de la consommation (leur niveau "normal" étant de 25 pour cent), le cours du sucre sur le marché libre sera probablement plus avantageux pour les exportateurs qu'il ne l'a été depuis plusieurs années.

La demande d'importation à court terme est restée forte pour d'autres produits largement exportés par les pays en développement, à savoir le café, le thé, le coton, le jute, les fibres dures et le caoutchouc. Le marché international des cuirs et peaux pourrait connaître en 1980 une certaine tension en raison de la baisse cyclique des abattages de bovins. Cependant, les perspectives de croissance économique dans les pays industrialisés étant généralement sombres, il faut s'attendre à une baisse de la demande de matières premières agricoles, malgré l'amélioration récente de leur compétitivité face aux produits de synthèse.

A la fin de 1979, les cours mondiaux du blé, des céréales secondaires et du riz ont été plus soutenus qu'au début de l'année, à cause d'une chute générale de la production de céréales conjuguée à une demande d'importation accrue. Certains indices donnent à penser qu'à court terme les prix pourraient encore monter. L'insuffisance de la récolte de riz de 1979 dans les principaux pays consommateurs se traduira par une forte demande d'importation de cette céréale en 1980, mais le volume des échanges ne devrait pas dépasser le record enregistré en 1979. Par contre, la demande mondiale d'importation de blé et de céréales secondaires sera probablement plus forte en 1979/80, en raison d'achats plus importants de la part des pays développés, en particulier de l'URSS et de la Pologne. On prévoit que les échanges de ces céréales battront un nouveau record estimé à 174 millions de tonnes, à moins que des difficultés de transport dans les grands pays exportateurs ne réduisent le volume effectif des livraisons.

Une augmentation rapide de la production mondiale et des disponibilités exportables d'huiles comestibles et de farines protéiques se dessine pour 1980. Bien qu'une partie de la production soit destinée à la constitution de stocks, les prix en termes réels risquent de fléchir.

D'après certains indices, l'offre de viande s'annonce tendue. En effet, la tendance cyclique à la baisse de la production mondiale de boeuf et de veau devrait continuer jusqu'en 1982-83; la croissance de la production d'autres viandes devrait se ralentir en raison des prix devenus prohibitifs des produits d'alimentation animale. En conséquence, les cours mondiaux de la viande de porc et de volaille, qui avaient baissé en 1979, devraient remonter.

A l'exception de certaines graines oléagineuses et produits dérivés, ainsi que des cuirs et peaux, les cours mondiaux de la plupart des produits agricoles ont continué à progresser ou se sont maintenus à un niveau élevé pendant le dernier trimestre de 1979. Ceci devrait se répercuter sur les valeurs unitaires à l'exportation en 1980, et il semble que la tendance à court terme du marché mondial des produits agricoles soit à la hausse.

COMMERCE: PROBLEMES ET POLITIQUES

En 1979, aussi bien les débats intergouvernementaux que les études de produits ont confirmé que le développement agricole de nombreux pays dépend dans une large mesure de la solution des problèmes que posent les échanges commerciaux internationaux. Pour ces pays, en effet, la régularité de l'afflux de devises tirées des exportations de produits agricoles est d'une importance primordiale en raison de la part prépondérante de l'agriculture dans leur économie. Malheureusement, les cours des produits agricoles sont très instables, au contraire des prix de la plupart des produits industriels et autres. Cette précarité est due en grande partie à la faible élasticité de la demande par rapport aux prix des produits agricoles, ce qui entraîne des fluctuations des cours sans commune mesure avec les glissements de l'offre et de la demande. D'autre part, les différences d'organisation et de structure des marchés font que les producteurs agricoles ont des difficultés à maîtriser les prix et à les stabiliser dans le court terme par un ajustement rapide de la production à la demande.

De nombreuses et importantes réunions intergouvernementales se sont tenues en 1979 dans l'espoir de réduire l'instabilité des prix des produits à l'exportation. Au début de l'année, on est parvenu à un accord sur les éléments fondamentaux du fonds commun destiné à financer le Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base. Le Fonds sera doté d'un capital initial de 750 millions de dollars. Le "premier guichet" disposera de 400 millions de dollars pour financer des stocks régulateurs internationaux et des stocks coordonnés au niveau international dans le cadre d'accords internationaux sur les produits. Le "deuxième guichet", dont l'objectif a été fixé à 350 millions de dollars, financera la recherche, le développement et l'amélioration de la productivité, mais ne s'occupera pas du stockage.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, lors de sa cinquième session (CNUCED V) tenue à Manille en mai 1979, a adopté un programme d'action concernant les aménagements de structure liés au commerce, et les politiques et mesures propres à traiter le problème du protectionnisme. Ce programme a pour but d'encourager les pays membres de la CNUCED à adopter des politiques commerciales rationnelles dans le cadre de modèles d'ensemble de production et d'échanges.

L'une des tâches les plus importantes de la CNUCED V a été l'adoption d'un nouveau Programme global d'action en faveur des pays les moins avancés. Ce Programme accorde une priorité toute particulière à l'examen des problèmes structurels et économiques fondamentaux de ces pays afin de contribuer à l'instauration du Nouvel ordre économique international. La CNUCED V a également recommandé l'adoption de mesures correctives appropriées dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base, en vue de procurer aux pays les moins avancés des débouchés adéquats pour le surcroît de production engendré par le nouveau Programme global d'action. En outre, il a été préconisé de stimuler les échanges entre pays en développement et d'accorder à l'ensemble de ces pays une assistance technique accrue afin de renforcer l'autonomie du groupe.

Les résultats de la CNUCED V ont été décevants sur deux points. En premier lieu, et malgré un consensus général sur la question du protectionnisme, il n'a pas été possible d'arriver à un accord sur les mesures spécifiques que les pays développés devraient prendre pour faire disparaître les restrictions qui frappent actuellement les exportations des pays en développement. En second lieu, des divergences considérables se sont fait jour à propos d'un problème de politique générale, à savoir comment encourager l'évolution des structures de l'économie mondiale, compte tenu de l'interaction existant entre le commerce, le développement, les monnaies et les finances, en vue d'instaurer un Nouvel ordre économique international. Ces problèmes seront discutés de nouveau à une date ultérieure.

La CNUCED a tenu d'autres réunions et procédé à des négociations préparatoires sur certains produits dans le cadre du Programme intégré. Les travaux préliminaires sur le jute et les articles en jute ont pris fin et les participants sont convenus d'entamer la phase des négociations en vue de conclure un accord international. Une première réunion devait avoir lieu avant juin 1980 pour clarifier certains points restés en suspens. La cinquième réunion préparatoire sur les bois tropicaux a eu lieu en octobre 1979 et devait reprendre au cours du premier semestre 1980 afin de poursuivre l'examen des éléments d'un arrangement international.

Des négociations en vue de conclure des accords internationaux sur les produits viennent de se terminer ou sont en cours pour un certain nombre de produits agricoles. Les principaux pays producteurs et consommateurs ont achevé au début d'octobre 1979 les négociations sur l'Accord international pour la stabilisation des prix du caoutchouc naturel. Il s'agit du premier accord international sur les produits qui ait été conclu dans le cadre du Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base et du premier accord qui prévoit une association avec le Fonds commun. Cet accord est surtout le premier à préconiser un partage équitable du financement de la gestion du stock normal de 400 000 tonnes entre les pays producteurs et les pays consommateurs, grâce au versement direct de contributions de la part des gouvernements.

Un nouvel Accord international sur l'huile d'olive a été approuvé en mars 1979; il est entré en vigueur en janvier 1980 pour une durée de cinq ans. Les perspectives semblent moins encourageantes pour le cacao et le café. L'Accord international sur le cacao, qui avait été prolongé jusqu'en mars 1980, est en fait devenu inopérant, en raison surtout de divergences sur la question essentielle du niveau des prix. Les clauses économiques de l'Accord international sur le café de 1976 ont continué à ne pas être appliquées en 1979, car les prix sont restés bien supérieurs au seuil qui déclenche le contingentement des exportations. En septembre 1979, le Conseil international du café n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur une révision en hausse du prix de déclenchement, mais a décidé de se réunir de nouveau pour discuter des mesures à prendre dans des conditions particulières du marché.

La troisième session de la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un nouvel arrangement international sur les céréales a été ajournée en février 1979 sans conclure ses travaux; elle n'a pu aboutir à une convention relative au commerce du blé en raison de divergences de vues sur plusieurs problèmes majeurs concernant le volume et la répartition des réserves, les prix et l'aide spéciale aux pays en développement. C'est pourquoi l'Accord international sur le blé de 1971, qui comporte une Convention relative au commerce du blé et une Convention relative à l'aide alimentaire, a été prolongé de deux ans jusqu'en juin 1981. En novembre 1979, le Conseil international du blé a admis que les chances de négocier une nouvelle convention sur le commerce du blé dans un proche avenir étaient minces, mais qu'il était nécessaire de rechercher des solutions de rechange qui permettraient d'assurer la stabilité du marché et la sécurité alimentaire mondiale. En conséquence, le Comité spécial du Conseil international du blé a décidé d'examiner en avril 1980 les diverses propositions pour une nouvelle convention. Les aspects de ce problème concernant l'aide alimentaire ont été étudiés dans la section "Aide alimentaire".

Les arrangements informels sur les prix mis au point par le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures ont été réexaminés en avril 1979. A cette date, le prix indicatif du sisal d'Afrique orientale a été relevé tandis que ses contingents d'exportation sont restés provisoirement inchangés. Il a été également décidé que le mécanisme des prix indicatifs de l'abaca adopté en 1978 devrait être provisoirement suspendu en raison de la hausse du prix de ce produit. Lors d'une consultation d'urgence pour relever les prix, on est convenu de remplacer par des gammes de prix jusqu'en décembre 1979 le prix plancher et le prix plafond de l'abaca. A cette date, le premier mécanisme devait être remis en vigueur. Le Groupe est également arrivé à un accord général sur les objectifs d'une nouvelle organisation - l'Organisation internationale du coco - qui doit entreprendre et coordonner des programmes de recherche, de développement et de promotion du coco. Les différentes options relatives au statut juridique de cette organisation et les questions connexes devaient être examinées lors de la réunion du Groupe prévue au début de 1980.

Le Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées a examiné en octobre 1979 les fourchettes de prix indicatifs prévues dans l'arrangement informel sur ces produits et a décidé de maintenir, en 1979/80, le prix indicatif du jute à son niveau de 1978 et de relever la fourchette de prix du kénaf thaïlandais.

Trois groupes intergouvernementaux de la FAO continuent à préférer aux arrangements officiels sur les produits l'utilisation des lignes d'orientation internationales comme "code de conduite" pour réaliser certains objectifs convenus. Le Groupe intergouvernemental sur le riz a adopté en mars 1979 une série révisée et renforcée de Directives en matière d'action nationale et internationale pour le riz. A sa session de mai 1979, le Groupe intergouvernemental sur la viande a examiné la suite donnée aux Lignes d'orientation pour une coopération internationale dans le secteur de l'élevage et des viandes.

Lors de sa session de février 1979, le Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses a examiné en détail un projet de Lignes d'orientation pour la coopération internationale dans le secteur des huiles et des farines d'oléagineux; un projet révisé de ces lignes d'orientation a été préparé pour servir de base aux débats de la session suivante du Groupe en avril 1980.

Les Négociations commerciales multilatérales (Tokyo Round) du GATT se sont terminées après six ans de travaux. Le Tokyo Round s'est distingué des précédentes négociations sur la libéralisation des échanges sur trois points: l'inclusion explicite de l'agriculture, les barrières non tarifaires et la priorité donnée aux intérêts des pays en développement.

D'après les calculs préliminaires, le GATT estime que les réductions tarifaires découlant des négociations porteront sur 15 milliards de dollars d'importations de produits agricoles de 18 pays développés, sur un total de 48 milliards de dollars d'importations bénéficiant du tarif de la "nation la plus favorisée" (n.p.f.). La réduction tarifaire moyenne sur les articles qui ont fait l'objet de concessions devrait être de 32 ou 40 pour

cent suivant la méthode de calcul utilisée. Les tarifs douaniers moyens n.p.f., qui étaient suivant le mode de calcul employé - de 8 ou 12 pour cent sur les importations de produits agricoles des pays développés, devraient, grâce aux négociations, s'abaisser à 7 ou 11 pour cent.

Dans le domaine des mesures non tarifaires, les négociations ont abouti à un accord sur des codes internationaux concernant les subventions et les mesures de compensation, les obstacles techniques au commerce, l'évaluation en douane, les marchés publics et les procédures de délivrance des licences d'importation. Cependant, nombre des obstacles majeurs au commerce des produits agricoles, transformés ou non, ne sont pas pris en compte dans les codes internationaux. En particulier, les restrictions quantitatives frappant les exportations ont été négociées cas par cas en tenant compte de l'offre et de la demande, mais il est évident que les concessions faites laissent persister bon nombre de restrictions.

Deux accords ont été conclus concernant le commerce des produits agricoles: un Arrangement international sur les produits laitiers et un Arrangement relatif à la viande bovine. L'un et l'autre devaient entrer en vigueur en janvier 1980. Le premier remplace un arrangement négocié auparavant au GATT pour le lait écrémé en poudre et les matières grasses du lait. Il comporte des dispositions concernant les prix minimaux pour le commerce international du lait en poudre, de certains fromages, des matières grasses du lait (y compris le beurre) et la création d'un Conseil international des produits laitiers qui suivrait la situation du marché mondial et l'application de l'Arrangement. Le second concerne la viande de boeuf et de veau ainsi que les bovins sur pied, et vise, par la création d'un Conseil consultatif international de la viande, à encourager la coopération dans le commerce international de la viande et du bétail; toutefois, il ne contient aucune disposition de réglementation des prix ni du marché.

ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT

L'année 1978 a enregistré une forte progression (de 1 965 millions de dollars) des engagements officiels 1/ d'aide extérieure à l'agriculture, prise au sens large défini par l'OCDE 2/. Ces engagements sont passés de 5 114 millions de dollars en 1976 à 6 971 millions de dollars en 1977, pour atteindre 8 936 millions de dollars en 1978 (Tableau 1-27), ce qui représente une augmentation à prix constants de 12 pour cent par rapport à 1977 et de 40 pour cent par rapport au chiffre peu élevé de 1976. Toujours à prix constants, ils ont presque double entre 1973 (première année pour laquelle on dispose de données) et 1978.

Tableau 1-27 Engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture (au sens large défini par l'OCDE)

Source	1974	1975	1976	1977	1978 ^{1/}
..... millions de dollars					
<u>Valeur</u>					
Institutions multilatérales <u>2/</u>	2 165	3 193	2 878	3 858	5 111
Aide bilatérale <u>3/</u>	2 204	2 466	2 236	3 113	3 825
TOTAL	4 369	5 659	5 114	6 971	8 936
A prix constants 1975 <u>4/</u>	4 909	5 659	5 113	6 395	7 149
..... pourcentage					
<u>Distribution</u>					
Institutions multilatérales	50	56	56	55	57
Aide bilatérale	50	44	44	45	43
TOTAL	100	100	100	100	100

1/ Données préliminaires.

2/ Banque africaine de développement et Fonds africain de développement, Banque arabe pour le développement économique en Afrique (depuis 1976), Fonds arabe pour le développement économique et social, Banque asiatique de développement, Fonds international de développement agricole (en 1978), Banque interaméricaine de développement, Banque islamique de développement (depuis 1977), Fonds spécial de l'OPEP (depuis 1977), Programme de coopération technique de la FAO (depuis 1977), PNUD/FAO, Banque mondiale (BIRD/AID).

3/ OPEP et Comité d'assistance au développement (CAD), y compris la CEE.

4/ Corrigé en fonction de l'indice Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés.

Source: OCDE et FAO.

1/ On ne dispose pas encore de données sur l'apport de ressources extérieures à l'agriculture calculé sur la base de versements nets.

2/ Comprenant le développement rural, l'infrastructure rurale, les agro-industries, la production d'engrais et les projets de développement régional et d'aménagement fluvial.

En 1978, la majorité des grandes institutions de financement a contribué à l'accroissement des engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture. Ceux des institutions multilatérales ont augmenté de 1 253 millions de dollars (+ 32 pour cent) et ont représenté 64 pour cent du surcroît. La Banque mondiale - qui reste la source la plus importante de fonds extérieurs destinés aux investissements directs dans le secteur agricole - a augmenté ses engagements d'aide de 48 pour cent, l'OPEP de 27 pour cent, le PNUD/FAO de 26 pour cent et la Banque asiatique de développement de 12 pour cent. Les engagements d'aide conjugués de la Banque et du Fonds africains de développement sont restés à leur niveau de 1977, tandis que ceux de la Banque interaméricaine de développement ont diminué de 25 pour cent. Les engagements d'aide bilatérale ont augmenté de 712 millions de dollars entre 1977 et 1978 (+ 23 pour cent), surtout grâce aux pays membres du CAD et de la CEE.

Au cours de la période 1974/77, environ 14 pour cent du total des engagements officiels d'aide extérieure sont allés à l'agriculture (au sens large défini par l'OCDE). Les proportions correspondantes ont été de 34 pour cent pour les institutions multilatérales, de 9 pour cent pour les pays membres du CAD et de 6 pour cent pour l'aide bilatérale de l'OPEP. Les ressources extérieures allouées à l'agriculture sont utilisées à des fins très variées: de 1974 à 1977, les deux tiers environ de ces ressources ont été consacrés à des usages qu'on peut ranger dans la définition étroite de l'agriculture (Tableau 1-28). Sur le montant total indiqué, près d'un quart a été affecté à la mise en valeur des terres et des eaux et 15 pour cent au développement et aux ouvrages d'infrastructure rurales. Les services agricoles tels que coopératives, commercialisation, crédit, recherche et vulgarisation ont également bénéficié d'une aide appréciable, ainsi que l'industrie des intrants agricoles.

Tableau 1-28 Engagements totaux d'aide extérieure à l'agriculture (à l'exclusion de l'assistance technique), par catégories d'utilisation - 1974-77

	Millions de \$ E.-U. 1/	Pourcentage
Mise en valeur des terres et des eaux 2/	4 400	22,4
Services agricoles 3/	2 500	12,7
Fourniture des inputs	1 300	6,6
Production végétale	1 100	5,6
Elevage	800	
Pêches	500	4,1
Agriculture (non attribué)	2 000	10,2
 Total, sens "étroit"	12 600	64,1
 Développement rural et infrastructures rurales 4/	3 000	15,2
Fabrication des inputs agricoles 5/	2 300	11,6
Agro-industries	1 100	5,6
Forêts	500	2,5
Développement régional	200	1,0
 Total, sens "large"	19 700	100,0

1/ Arrondis aux cent millions de dollars.

2/ Y compris l'aménagement fluvial qui, normalement, fait partie de l'agriculture au sens large défini par l'OEDE.

3/ Y compris les banques de développement agricole, le crédit, les coopératives, la commercialisation, l'entreposage, les transports, la recherche, la formation et la vulgarisation.

4/ Y compris l'électrification rurale, l'habitat, les centres de soins, le développement des industries rurales, les routes, l'adduction d'eau, la colonisation et le remembrement foncier.

5/ Principalement des engrains.

Source: OCDE et FAO.

Tableau 1-29. Engagements officiels d'aide extérieure, totale et à des conditions de faveur 1/, destinée à l'agriculture prise au sens étroit de la définition de l'OCDE 2/

<u>Source</u>	1974	1975	1976	1977	1978 ^{3/}
.....millions de dollars					
<u>Aide totale</u>					
Institutions multilatérales	1,502	1,873	1,916	2,720	3,586
Aide bilatérale du CAD 4/	1,505	1,233	1,456	1,862	2,577
Aide bilatérale de l'OPEP	103	232	189	106 ^{5/}	55 ^{5/}
TOTAL	3,110	3,338	3,561	4,688	6,218
A prix constants 1975 6/	3,494	3,338	3,526	4,301	4,974
.....					
<u>Aide à des conditions de faveur^{1/}</u>					
Institutions multilatérales	6660	688	1,070	1,194	1,695
Aide bilatérale du CAD 4/	1,348	1,214	1,326	1,850	2,381
Aide bilatérale de l'OPEP	103	232	189	106 ^{5/}	55 ^{5/}
TOTAL	2,111	2,134	2,585	3,150	4,131
A prix constants 1975 6/	2,372	2,134	2,559	2,890	3,313
Aide à des conditions de faveur en pourcentage du total	68	64	73	67	67

1/ Tous les dons, ainsi que les prêts ayant un élément "don" minimum de 25 pour cent.

2/ Pour 1974-76, les données se réfèrent à la définition "étroite" de l'OCDE qui ne prend en compte ni les engrains, ni les investissements d'infrastructure; pour 1977 et 1978, on se réfère à la nouvelle définition donnée par l'OCDE de "ressources allant directement au secteur alimentaire et agricole" qui cerne mieux que l'ancienne définition "étroite" l'idée d'engagements officiels d'aide extérieure à la production alimentaire. Cette nouvelle définition comprend, outre les rubriques qui composaient l'ancienne (à l'exclusion des forêts et des adductions d'eau rurales), la coopération technique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

3/ Données préliminaires.

4/ Y compris la CEE.

5/ Données partielles.

6/ Corrigé en fonction de l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés.

Tableau 1-30. Engagements officiels d'aide en capital à l'agriculture au titre de l'APD, de 1973 à 1978, pour tous les pays en développement et les 21 pays les plus pauvres (PIB inférieur à 150 dollars par habitant en 1975)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
..... millions de dollars						
Tous pays en développement	1,198	2,005	2,147	2,689	3,386	...
21 pays les plus pauvres	347	605	832	834	1,309	...
dont: Inde	174	352	459	181	532	...
Pourcentage allant aux 21 pays les plus pauvres:	29	30	39	31	39	...
Engagements en faveur des 21 pays les plus pauvres:						
Institutions multilatérales	274	479	610	520	743	1,102
Aide bilatérale du CAD et de la CEE ^{1/}	72	113	188	262	480	...
Aide bilatérale de l'OPEP ^{1/}	1	13	34	52	86	...
Pourcentage allant aux 21 pays les plus pauvres:						
Institutions multilatérales	40	51	54	38	53	53
Aide bilatérale du CAD et de la CEE ^{1/}	15	14	25	25	28	...
Aide bilatérale de l'OPEP ^{1/}	3	6	13	20	29	...

1/ Données incomplètes.

Source: OCDE et FAO.

Les engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture, au sens étroit défini par l'OCDE, ont également augmenté de façon appréciable en 1978. Calculés suivant la nouvelle définition améliorée donnée par l'OCDE de "ressources allant directement au secteur alimentaire et agricole", ils se sont élevés à 6 218 millions de dollars, soit près d'un tiers de plus que l'année précédente; à prix constants, cette somme équivalait à 4 974 millions de dollars, soit un accroissement de 16 pour cent par rapport à 1977 (Tableau 1-29). De même, les engagements officiels d'aide à des conditions de faveur ont atteint 4 131 millions de dollars à prix courants, soit 3 315 millions de dollars à prix constants 1975, ou 15 pour cent d'augmentation par rapport à 1977. Cependant, ces deux chiffres (4 974 et 3 315 millions de dollars) ne représentent que 60 et 51 pour cent respectivement des besoins annuels d'aide extérieure au secteur agricole, estimés à 8 300 millions de dollars (prix 1975), dont 6 500 millions de dollars à des conditions de faveur (APD: Aide publique au développement), estimations retenues par le Conseil mondial de l'alimentation et la Conférence de la FAO. Toutefois, il est hautement improbable que ces besoins soient satisfaits d'ici la fin de 1980, en dépit de la recommandation exprimée par le Comité plénier au cours de sa deuxième session. (Le Comité plénier a été créé en vertu de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale des Nations Unies.)

Alors qu'à prix constants les engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture, prise au sens "étroit" puis au sens "amélioré" définis par l'OCDE, ont presque doublé depuis 1973, les engagements à des conditions de faveur (APD) n'ont augmenté que de 75 pour cent. La part de l'APD dans le total des engagements d'aide a donc diminué, surtout en raison de la part plus élevée de la composante multilatérale. Cependant, les changements se sont surtout produits entre 1973 et 1974, comme signalé dans les éditions antérieures du SOFA.

La part des 21 pays les plus pauvres^{1/} dans le total des engagements en capital au titre de l'ADP est ainsi passée de 29 pour cent en 1973 à 39 pour cent en 1977. Ces engagements ont atteint 1 309 millions de dollars en 1977, contre 605 millions de dollars en 1974 et 347 millions de dollars en 1973 (Tableau 1-30). Depuis cette date, les institutions multilatérales ont ensemble engagé chaque année (sauf en 1976) plus de la moitié de leur APD en capital au bénéfice des 21 pays les plus pauvres, tandis que les engagements du CAD et de la CEE au titre de l'APD passaient de 14 pour cent de leur aide totale en 1974 à 28 pour cent en 1977, et ceux de l'aide bilatérale de l'OPEP de 6 pour cent à 29 pour cent.

Une décision importante prise par le CAD devrait permettre d'acheminer une aide accrue vers les 21 pays les plus pauvres. Il s'agit des nouvelles orientations approuvées par le Comité suivant lesquelles ses membres pourront financer les charges récurrentes (au titre du financement des coûts locaux) lorsque cela sera nécessaire au bon fonctionnement des projets et des programmes.

Coopération économique entre pays en développement

La coopération économique entre pays en développement (CEPD) a été débattue dans de nombreuses instances. La FAO, pour sa part, a tenu en juin et juillet 1979 une consultation technique sur la CEPD en matière d'alimentation et d'agriculture. Cette réunion a passé en revue les résultats obtenus et évalué les perspectives qui s'ouvrent à la CEPD dans les domaines suivants: accroissement de la production alimentaire, agricole, halieutique et forestière; sécurité alimentaire; investissements conjoints dans le développement agricole; amplification des échanges de produits agricoles, halieutiques et forestiers. Elle a également proposé un programme d'action visant à l'autonomie alimentaire de l'ensemble des pays en développement et portant sur la production, la distribution et le commerce des intrants agricoles, la mise en valeur des terres et des eaux, la lutte contre les ravageurs et les maladies, la désertification, la sécurité alimentaire, le commerce, les pêches, les forêts, le financement et l'investissement, la planification en vue d'augmenter la production alimentaire et agricole, la formation. La Consultation technique a également recommandé aux pays en développement de prendre les mesures institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre de ce programme d'action et à son suivi, d'adhérer à des groupements coopératifs de pays développés et aux diverses organisations des Nations Unies, en particulier à la FAO.

En novembre 1979, la Conférence de la FAO a souscrit aux conclusions et aux recommandations de la Consultation technique ainsi qu'aux arrangements institutionnels à conclure en vue de leur mise en œuvre. La Conférence s'est félicitée de la décision du Groupe des 77 de créer un Comité de coordination de 16 membres chargé de s'occuper des divers aspects de la CEPD en matière d'alimentation et d'agriculture, selon la recommandation de la Consultation technique. Elle a aussi souligné l'importance du rôle de catalyseur joué par la FAO pour promouvoir cette coopération et elle a demandé instamment au Directeur général de continuer à soutenir et à aider le programme de la CEPD.

1/ Pays dont le PIB par habitant n'excédait pas 150 dollars en 1975:

Afrique (12 pays): Burundi, Cap-Vert, Ethiopie, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Tchad, Zaïre;

Proche-Orient (1 pays): Somalie;

Asie (8 pays): Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Inde, Lao, Maldives, Népal, Viet-Nam.

DEPENSES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture se développe à un rythme directement lié, d'une part, à la quantité et à la qualité des investissements en capital fixe et, d'autre part, à l'accroissement du fonds de roulement. Les données concernant ce dernier sont plus difficiles à obtenir, car ces dépenses sont moins aisément mesurables. Alors qu'une part croissante des investissements dans le secteur agricole est destinée à la formation de capital fixe, particulièrement dans les domaines de l'irrigation, du drainage et de la mise en valeur des terres, c'est souvent le travail, que les statistiques ont tendance à sous-évaluer, qui est le facteur principal de production. La plus grande partie de ce travail est fournie par la main-d'œuvre familiale non rémunérée et n'est que rarement ou insuffisamment prise en compte dans les estimations de formation de capital fixe.

Néanmoins, la croissance des dépenses publiques affectées au développement agricole constitue un indicateur utile. Les seules données disponibles à ce sujet sont celles que publie le Fonds monétaire international (FMI). Elles ne concernent cependant que les dépenses des gouvernements centraux et n'ont par conséquent qu'une valeur limitée puisqu'elles ne tiennent pas compte des dépenses - qui, dans certains pays, sont considérables - des gouvernements provinciaux et locaux, ni de celles des organismes semi-publics.

D'après les données disponibles pour 27 pays en développement portant sur la période 1973-77, il semble que la plupart des gouvernements centraux aient augmenté leurs dépenses réelles dans le secteur agricole après la crise alimentaire des premières années soixante-dix. À prix constants, ces dépenses n'ont diminué que dans 4 des 27 pays étudiés, alors qu'elles ont progressé de 10 pour cent dans 6 pays, de 10 à 20 pour cent dans 10 autres pays et de plus de 20 pour cent dans les 7 pays restants (Tableau 1-31). Ce tableau, dans l'ensemble encourageant, montre que la situation s'est très nettement améliorée depuis 1967-73. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1978 (pages 1-72 et 1-74) signale qu'au cours de ces sept années les dépenses publiques en capital dans le secteur agricole n'ont augmenté, à prix constants, que dans 17 pays en développement sur 45 et ont en fait diminué dans 28 pays. Dans le même temps, les dépenses publiques ordinaires dans le secteur agricole n'ont augmenté, toujours à prix constants, que dans onze pays sur 43 et baissé dans 32 pays. En revanche, les dépenses consacrées à l'agriculture par les seuls gouvernements centraux entre 1973 et 1977 ont augmenté en valeur réelle dans plus des quatre cinquièmes des 27 pays ci-dessus.

La part des dépenses allouée par les gouvernements centraux au secteur agricole donne une indication du degré de priorité que les pays estiment devoir donner à l'agriculture. Là encore, bien que les informations soient assez rares, il apparaît qu'au cours de la période 1973-77 vingt pays en développement sur 71 ont consacré à leur agriculture moins de 5 pour cent de leurs dépenses publiques, 32 de 5 à 10 pour cent et 19 plus de 10 pour cent.

Investissements dans le secteur agricole

D'après les données de la Banque mondiale et de la FAO concernant 23 pays, la moyenne annuelle des investissements publics et privés dans le secteur agricole a augmenté (à prix courants) entre 1971-73 et 1974-76, sauf pour deux d'entre eux (Tableau 1-32). À prix constants, ils ont augmenté dans 17 des 23 pays considérés. Les progrès les plus remarquables ont été enregistrés en Tanzanie (180 pour cent), Sri Lanka et Panama (120 pour cent), El Salvador, Guatemala et Mauritanie (90 pour cent), Algérie, République de Corée et Turquie (environ 40 pour cent).

Au cours de cette même période, la part de l'agriculture dans le total des investissements a augmenté dans un grand nombre de ces pays, en particulier au Malawi, à Sri Lanka et en Tanzanie où elle a atteint respectivement 30, 28 et 25 pour cent du total des investissements.

Bien que les données ne se réfèrent qu'à un nombre limité de pays, le tableau 1-32 indique également que, souvent, plus le pays est pauvre et plus grande est la part du PIB dérivée de l'agriculture, moins il investit dans celle-ci. Deux exceptions, cependant: le Sri Lanka et la Tanzanie.

Tableau 1-31 Dépenses consacrées à l'agriculture par les gouvernements centraux de 27 pays en développement, 1973-77

<u>Taux annuel de variation (%)</u>	<u>A prix courants</u>	<u>A prix constants 1/</u>
moins de 0		Iran, Philippines, Sri Lanka, Syrie
0,1 à 10	Malaisie, Philippines, Sri Lanka	Birmanie, Guatemala, Malawi, Malaisie, Paraguay, Tchad
10,1 à 20	Guatemala, Malawi, Paraguay, Syrie, Tchad, Tunisie, Zambie	Bolivie, Costa Rica, Mexique, Pakistan, République Dominicaine, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Zambie
20,1 à 30	Birmanie, Iran, Pakistan, République Dominicaine, Venezuela	Ghana, Kenya, Népal, Somalie, Tanzanie
30,1 et au-dessus	Bolivie, Costa Rica, Ethiopie, Ghana, Kenya, Mexique, Népal, Rwanda, Somalie, Tanzanie, Turquie, Uruguay	Ethiopie, Rwanda

1/ Obtenu en déduisant le taux annuel d'inflation, calculé par la Banque mondiale, du taux annuel de variation des dépenses ordinaires.

Source: IMF Government Finance Statistics Yearbook, Volume III, 1979.

Tableau 1-32. Variations de la moyenne annuelle de la formation de capital fixe brut dans le secteur agricole de certains pays en développement, de 1971-73 à 1974-76, et données connexes

	Variation de 1971-73 à 1974-76	Investissements agricoles en pourcentage du total des investissements		Part de l'agricul- ture dans le PIB	
	Prix courants	Prix 1970	1971-73	1974-76	1976
..... pourcentage					
Trinité-et-Tobago 1/	133	26	14	8	3
Algérie	68	39	7	5	8
Kenya 2/	60	11 3/	9 4/	10	14
Panama	...	125 6/	12	15	16 7/
Tunisie	66	27	15	12	17
Costa Rica	73	1 9/	2	2	20 10/
Fidji 1/	23	- 14	16	15	20 10/
Nicaragua 8/	35	- 2 3/	7	4	23
El Salvador	184	92 13/	8	7 13/	25 10/
Bolivie 5/	202	32 14/	5	4 13/	25
Maurice	362	88	10	11	26
Colombie 8/	57	- 19	14	12	26
Egypte 8/	57	23	13	8	27
Guatemala 1/	158	89 6/	6	7	27
Coré, République de 15/	145	41	9	9 14/	28
Turquie	...	37 16/	11	13 13/	29 10/
Thaïlande 5/	10	- 23	13	11	31 10/
Sri Lanka 17/	162	121	16	28	32 10/
Tanzanie 18/	356	181 19/	16 20/	25	37 10/
Zambie 1/	- 41	- 59	21	11	38
Ethiopie 8/	- 7	- 27	8	8	46
Burundi 8/	80	25	24	21	58
Malawi 18/	48	10	23	30	60

1/ Dépenses en capital du gouvernement central. - 2/ Economie de marché. - 3/ Prix 1972.-4/ 1972-73. - 5/ Investissements publics. - 6/ Prix 1975. - 7/ 1974. - 8/ Investissements publics en capital fixe. - 9/ Prix 1966. - 10/ 1975. - 11/ Prix 1968. - 12/ Prix 1965. - 13/ 1974-75. - 14/ Prix 1974. - 15/ Formation de capital intérieur brut. - 16/ Prix 1971. - 17/ Dépenses en capital et prêts nets. - 18/ Dépenses du gouvernement pour le développement. - 19/ Prix 1969. - 20/ De 1970/71 à 1973/74.

Source: D'après les données de la Banque mondiale; les pays sont énumérés en ordre croissant du pourcentage de l'agriculture dans le PIB total.

REFORME AGRAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui s'est tenue à Rome du 12 au 20 juillet 1979, a marqué un progrès réel en aidant à mieux comprendre les problèmes des ruraux pauvres et à parvenir à un consensus en ce qui concerne les mesures nationales et internationales à prendre pour résoudre ces problèmes. La documentation 1/ préparée pour cette conférence permet de passer en revue quelques aspects du développement rural et est résumée dans le présent document ainsi que la Déclaration de principes et du Programme d'action 2/ adoptés par la Conférence.

EXAMEN DES POLITIQUES ET PROGRAMMES QUI INFLUENT SUR LA REFORME AGRAIRE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Dans les politiques et programmes adoptés depuis le milieu des années soixante, on peut distinguer deux grandes catégories de mesures: en premier lieu, celles qui visent à une distribution plus équitable des droits à la terre et à l'eau, premier pas vers l'accroissement de la productivité et la satisfaction des besoins des pauvres ruraux; en deuxième lieu, celles qui visent à une modernisation technique, dans le cadre général des structures actuelles, notamment les projets et programmes de développement par zones prévoyant l'installation de services de vulgarisation, d'éducation et de santé, l'amélioration de la nutrition et la planification familiale. Ces deux types de mesures ne s'excluent pas mutuellement et sont toutes deux des processus permanents. Les premières cherchent à diminuer le paupérisme de façon directe; les deuxièmes sont moins directes et l'efficacité de l'aide qu'elles apportent aux populations pauvres dépend de la mesure dans laquelle leur application est entravée par les structures agraires existantes, le niveau de l'investissement dans le secteur rural et leur acceptation sur le plan politique. La présente section examine brièvement les résultats qu'ont donnés ces deux types de mesures dans chaque région.

Amérique latine

La plupart des pays d'Amérique latine où la grande majorité des terres est concentrée dans les grandes exploitations, les efforts déployés pour aider les ruraux pauvres par l'adoption de nouvelles lois foncières se sont heurtés à certaines difficultés. On s'est aperçu qu'il était plus efficace de limiter la superficie des grandes propriétés, et un certain nombre de pays ont appliqué cette méthode - certains avec une participation directe considérable de la part des organisations d'agriculteurs. Dans plusieurs pays, ces plafonds ont été d'abord appliqués uniquement aux terres "inutilisées" ou "insuffisamment cultivées", et la définition de ces expressions a donné lieu à d'interminables discussions juridiques qui ont retardé l'application complète de ces réformes. Les tentatives ultérieures pour appliquer un plafond aux dimensions des grands domaines aux mains de propriétaires absenteïstes et pour redistribuer les terres inutilisées ont également été déjouées au moyen de ces longueurs procédurales. La législation destinée à préciser le sens de ces concepts par référence à des normes de productivité s'est également soldée par un échec. Ces nouvelles dispositions étaient clairement axées davantage sur "l'efficacité agricole" que sur une répartition équitable des droits fonciers. Les programmes de limitation ont eu beaucoup plus de succès dans les pays où l'objectif était de parvenir à une distribution équitable et où on a exproprié toutes les terres dépassant une superficie donnée, généralement en dehors de toute considération d'esprit d'entreprise, de résidence ou de normes de productivité. Dans quelques pays, la lenteur de la mise en oeuvre de ces programmes a permis aux grands propriétaires de vendre des terres agricoles marginales par petits lots à des prix élevés. D'autres pays se sont limités à adopter une législation abolissant les baux précaires mais ces programmes n'avaient pas grande valeur du point de vue de la réforme agraire.

1/ FAO. Examen et analyse de la réforme agraire et du développement rural dans les pays en développement depuis le milieu des années soixante, WCARRD/INF 3, Rome, 1978.

2/ FAO. Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, Rome, 12-20 juillet 1979, Rapport, WCARRD/REP, Rome, juillet 1979.

Les programmes de colonisation des terres domaniales ont été politiquement mieux acceptés et ont eu beaucoup de succès dans les pays disposant de grandes réserves de terres. Quelques "colonies de réforme agraire" ont été créées dans presque tous les pays, mais les études montrent que les petits propriétaires ou les travailleurs sans terre les plus pauvres n'en ont guère bénéficié. Les investissements considérables dans l'installation d'infrastructures et de systèmes de crédit ont profité à de petits groupes de populations qui étaient déjà relativement aisés..

Dans quelques pays, les bénéficiaires de la réforme agraire ont été organisés en unités coopératives de production, mais la survie des exploitations privées et les hésitations des pouvoirs publics ont rendu leur gestion difficile. Il s'est également posé des problèmes d'intégration des travailleurs sans terre ou des propriétaires de parcelles minuscules dans les coopératives de production, car les agriculteurs installés sur les exploitations s'opposaient à l'introduction d'éléments extérieurs.

Dans des pays comme le Pérou et le Chili, qui avaient créé rapidement un important secteur réformé, organisé en associations de production, celle-ci a considérablement augmenté car on exploitait plus intensivement les terres jusque-là restées plus ou moins en friche. La participation des cultivateurs à leur gestion a stimulé les investissements dans l'infrastructure et, assez rapidement, les revenus nets des bénéficiaires directs ont presque doublé. Ces programmes avaient pour objet principal de mettre fin au contrôle qu'exerçaient les propriétaires de latifundia sur la vie des paysans.

Vers 1965, à Cuba, 70 pour cent environ des terres agricoles étaient devenues des fermes d'Etat auxquelles travaillaient des agriculteurs salariés. Dans le secteur privé, les petits exploitants se sont organisés en une Association nationale de petits agriculteurs (ANAP) et ont aussi créé des coopératives de services. Ils restent individuellement propriétaires de leurs terres, mais les installations d'irrigation, les machines, les installations d'emmagasinage et de transformation sont leur propriété collective, l'ensemble s'appuyant sur le crédit qu'ils obtiennent en tant que groupe. Ces dernières années, les plans de production de l'ANAP ont été plus intégrés à ceux du secteur public afin de regrouper les petites exploitations en grandes unités pour faciliter le progrès technologique. Le secteur rural a bénéficié d'un accroissement des investissements et les travailleurs agricoles connaissent maintenant la sécurité de l'emploi et voient leurs salaires réels augmenter.

Vers la fin de 1973, malgré les progrès réalisés, 85 millions de personnes, soit 70 pour cent environ de la population rurale d'Amérique latine, vivaient encore au niveau de subsistance. Sur ce total, 45 millions étaient des salariés agricoles et 40 millions de petits agriculteurs, dont les revenus ne représentaient que 35 pour cent du revenu agricole total et qui ne possédaient que 2,5 pour cent des terres. Les grands propriétaires (2 pour cent de la population rurale) contrôlaient encore 47 pour cent des terres.

Proche-Orient

Dans cette région, la réforme agraire distributive a été influencée par un certain nombre de conditions locales particulières, par exemple l'aridité des sols, droit coutumier favorisant le morcellement, et le nomadisme. Le mouvement de réforme a commencé avec des programmes mis en œuvre en Egypte en 1952, en Irak et en Syrie en 1958 et en Iran en 1962, en vue d'exproprier les très grands domaines, de briser le pouvoir économique et politique des grands propriétaires fonciers et de confier davantage l'exploitation de ces terres aux classes pauvres. Une caractéristique fondamentale de ce mouvement, notamment en Egypte, a été l'attention accordée à l'intégration de cette distribution de terres aux nouveaux dispositifs de production et services de soutien. À la suite des programmes initiaux de réforme agraire, de nombreux pays ont promulgué des lois pour interdire le morcellement et la division des terres redistribuées. Dans plusieurs pays, cette redistribution a été suivie de l'adoption d'accords de production collective, par exemple la création de sociétés agricoles en Iran, le remembrement des terres et la création de coopératives en Egypte, l'établissement de coopératives agricoles sur des terrains publics au Soudan et de fermes agricoles dans la République démocratique populaire du Yémen.

Il reste à résoudre les problèmes des rapports entre administrateur et paysan particulièrement de la participation effective des paysans aux décisions et de l'éducation et de la formation nécessaires pour cette participation.

Dans la plupart des pays, on a accordé une place considérable aux projets d'irrigation de grande envergure. L'Egypte, utilisant les eaux du Grand Barrage, avait mis en valeur 380 000 hectares vers la fin de 1976, dont 100 000 hectares environ ont été distribués à des familles sans terre dans le cadre de projets de colonisation planifiée, et 110 000 hectares ont été retenus pour des fermes d'Etat ou pour de vastes agro-industries. L'importance d'une formation spéciale destinée aux administrateurs des périphéries de colonisation et de l'éducation des colons eux-mêmes a été soulignée dans les projets de colonisation du Grand Barrage, car l'expérience avait montré que le succès de ces projets pouvait être compromis par une mauvaise communication entre les colons et les administrateurs.

Les nomades constituent une partie importante de la population dans de nombreux pays du Proche-Orient et des programmes ont été mis en oeuvre pour les sédentariser, notamment en Afghanistan, en Egypte, en Jordanie, en Libye et dans la République démocratique populaire du Yémen. En Afghanistan, toutefois, l'expérience montre que s'ils ne s'accompagnent pas d'une réforme agraire, les programmes de colonisation ne bénéficient pas aux pauvres.

Afrique

Les programmes et les problèmes relatifs à la distribution des droits à la terre et à l'eau ne sont pas les mêmes dans toutes les parties du continent et diffèrent sensiblement de ceux d'autres régions.

Les principaux problèmes qui se sont posés aux pays du Maghreb au moment de leur accès à l'indépendance concernaient la relation entre le secteur agricole moderne (essentiellement des grands domaines aux mains de propriétaires étrangers) et le secteur traditionnel employant la grande majorité des populations rurales. En Algérie, après l'indépendance, les domaines qui étaient aux mains des propriétaires étrangers ont été regroupés et organisés en unités d'autogestion d'une superficie moyenne de près de 1 000 hectares. On a profondément modifié les systèmes de culture pour tenter de limiter les répercussions des marchés extérieurs (par exemple du vin) sur la production. Si, au début, la production a diminué, on a enregistré simultanément une augmentation du revenu et de la consommation des travailleurs des grands domaines qui participaient à la gestion de ces unités. Cette partie de la réforme s'est toutefois révélée moins difficile que la réorganisation du secteur traditionnel avec ses problèmes d'inégalité et son manque de services de soutien. La réforme agraire du début des années soixante-dix a pratiquement mis un terme à l'absentéisme, fixé des limites maximales à la superficie des propriétés, distribué les terres excédentaires en les affermant et demandé aux bénéficiaires d'adhérer aux coopératives polyvalentes.

Au sud du Sahara, la propriété coutumière qui, de tout temps, est du ressort des chefs traditionnels et constitue depuis des générations une sauvegarde contre l'inégalité extrême, commence à se désintégrer sous l'effet des pressions commerciales, des abus de pouvoir et de l'apparition d'un affermage spoliateur. La grande difficulté est d'adapter la propriété coutumière aux besoins du développement sans sacrifier leur caractère inhérent d'équité. Certains pays ont résolu la question en séparant des autres les zones soumises au régime de la tenure coutumière, en créant des offices fonciers publics habilités à limiter les pouvoirs des chefs (par exemple au Botswana) et en délivrant des titres individuels sur les terres domaniales (comme au Libéria). Ces mesures ont limité les effets négatifs de l'afferriage des propriétés traditionnelles, mais sous l'effet des pressions démographiques et commerciales, les conflits entre les deux régimes fonciers iront probablement en s'aggravant.

Un certain nombre de pays ont récemment promu des programmes de restructuration de leurs régions rurales, particulièrement la République malgache et l'Ethiopie. Cette dernière, où la propriété foncière était très concentrée et le système de métayage très répandu, a fixé en 1975 des plafonds peu élevés à la propriété foncière. Les associations paysannes, dont sont exclus les propriétaires possédant plus de 2 hectares, ont joué un rôle important dans

la redistribution des terres expropriées. Les anciens servages ont été abolis et beaucoup de familles sans terre ont acquis des droits à la terre et à l'eau.

D'autres pays, dont l'Ethiopie, le Kenya et le Malawi, ont mis en oeuvre des programmes spécifiques favorisant nettement les petits exploitants. Une distribution équitable des droits fonciers et l'octroi de prêts suffisants à des conditions assez souples sont apparus comme des conditions importantes du succès de ces programmes.

La Tanzanie, quant à elle, met l'accent sur la "transformation socialiste du milieu rural" par des efforts d'autodépendance, l'agriculture étant le moteur du développement économique. La caractéristique principale de cette politique est le regroupement de ménages éparpillés en colonies villageoises et la transformation de ces dernières en "Ujamaa" (villages à caractère coopératif) qui fonctionneront ultérieurement comme des coopératives polyvalentes. Les incitations et les implantations libérales d'équipements sociaux ont contribué à accélérer le regroupement de la population en villages, mais très peu d'entre eux ont jusqu'ici accédé au statut de "Ujamaa". Les programmes de développement rural sont plus importants en Tanzanie en ce qui concerne la santé, l'enseignement et l'approvisionnement en eau. Les programmes de développement agricole ont, pour des raisons diverses, progressé moins rapidement et moins efficacement que les mesures d'aide sociale.

Extrême-Orient

Le régime foncier hiérarchique traditionnel dominait encore en Extrême-Orient au milieu des années soixante, sauf dans de rares cas où l'on avait créé de petites propriétés et des communes paysannes. La pression démographique y est élevée, la pauvreté absolue courante et les possibilités de travail en dehors de l'agriculture sont très limitées.

Peu après leur indépendance, de nombreux pays ont introduit une législation visant à réformer le régime de la propriété et des baux fonciers. On a supprimé les droits "supérieurs" à la terre du type féodal, mais la rareté des terres dans des pays comme l'Inde, le Népal et Sri Lanka a rendu difficile la mise en oeuvre de ces lois assurant la sécurité du régime foncier et le contrôle des fermages. Aussi, la législation concernant le régime foncier est passée de la réglementation des fermages à la protection des contrats de bail et au transfert de la propriété aux fermiers. Bien que les propriétaires eussent très tôt réussi à déjouer ces nouvelles lois, et malgré les difficultés de leur application, on a enregistré des succès marquants. Là où les organisations paysannes étaient fortes et les gouvernements résolus (comme à Kerala en Inde), de nombreux petits fermiers ont reçu leurs droits de propriété. Aux Philippines, des métayers sont devenus affermataires et, par la suite, propriétaires à part entière. Des dispositions appropriées en matière de production et de services de soutien sont des compléments indispensables aux réformes du régime foncier, de même que les mesures visant à promouvoir la stabilité. Les Philippines ont expérimenté de nouvelles formes de "cultures en coopération" qui prévoyaient la fusion de cinq à dix fermes voisines en une seule unité de production bénéficiant de l'aide d'organismes d'Etat en matière de planification et de financement.

Même avant 1965, certains pays avaient adopté une législation fixant des plafonds aux propriétés foncières, qui visait principalement les grandes exploitations gérées de façon inefficace, la distribution équitable des droits fonciers n'était qu'un objectif secondaire. Les limites maximales étaient élevées, bon nombre de femmes en ont été exemptées pour des raisons d'efficacité et un délai considérable s'écoula entre la promulgation de la législation et sa mise en oeuvre. Par la suite, comme la nécessité d'accroître la production alimentaire devenait pressante et le malaise social grandissant, les plafonds ont été abaissés et de nombreuses exemptions annulées dans plusieurs pays, mais là encore, peu de terrains ont été redistribués et les retards ont permis de retourner la loi de diverses manières. Sri Lanka, qui avait promulgué des lois en matière de plafond pour la première fois dans les années soixante-dix, simplifia la procédure, agit avec célérité et obtint un meilleur résultat du point de vue de l'acquisition des terres que les autres pays, mais pas nécessairement du point de vue de leur redistribution. Cependant, même dans ce cas, les excédents qui en résultèrent furent surtout des terres de plantation, beaucoup plus que des champs de paddy.

Au début des années soixante-dix, nombre de pays avaient incorporé dans leur stratégie de développement des politiques dont l'objet était essentiellement social, encore que dans certains cas ils avaient déjà pris auparavant des mesures dans ce sens. L'exemple le plus connu en est peut-être l'approche Comilla qui fut le précurseur de l'actuel Développement de zone intégré du Bangladesh. En Inde, les "Small Farmer and Marginal Farmer Development Agencies" (Organismes de développement des petites exploitations et des exploitations marginales) visaient à aider les groupes les plus pauvres tout en travaillant dans le cadre du réseau de départements ministériels et de coopératives. Ces organismes ont obtenu d'assez bons résultats, les petits agriculteurs ayant bénéficié de prix garantis, d'approvisionnements en facteurs de production et de débouchés, comme dans le cas des Projets intégrés de production laitière, mais ils ont eu des difficultés à mettre le projet à exécution et à s'assurer que ceux qui en profiteraient étaient bien ceux pour qui il avait été conçu.

La République de Corée est l'un des pays du monde où le rapport terre/homme est l'un des plus faibles, et la taille moyenne des exploitations après la réforme foncière n'était que de 0,9 hectare. Avant la réforme, la terre était aux mains d'un tout petit groupe et pour l'essentiel louée par petites unités. La réforme foncière de 1953 en a donné la propriété aux anciens fermiers et a fixé un plafond de 3 hectares par exploitation. La collectivité rurale d'aujourd'hui s'y compose donc de petits propriétaires paysans. Cette réussite s'explique par un certain nombre de facteurs: elle a été radicale et a couvert une large part de la superficie des terres et de la population paysanne; elle a conféré la propriété des terres aux anciens fermiers sans perturber les unités opérationnelles; elle a entraîné une redistribution importante des actifs et des revenus dans l'économie rurale; la stricte application de la réforme a empêché la réapparition de baux à fermes et de nouvelles inégalités; les entreprises non agricoles ont pu absorber de la main-d'œuvre, évitant ainsi un nouvel accroissement du nombre de travailleurs sans terre; enfin, une aide étrangère importante a été fournie et l'agriculture a été protégée au début du mouvement d'industrialisation. Certains de ces facteurs n'ont pas joué dans de nombreux pays d'Extrême-Orient. Toutefois, le cas de la Corée montre que la production agricole peut être organisée avec un régime de propriété foncière privée et un paysannat assez égalitaire, et que la réforme agraire peut réussir lorsqu'il y a pénurie extrême de terres.

L'histoire de l'introduction des communes en Chine est bien documentée. La superficie d'une commune, qui couvre de 3 000 à 12 000 ha et réunit de 4 000 à 16 000 familles, correspond approximativement à la superficie de la plus petite collectivité locale au-dessus du village dans certains pays d'Extrême-Orient. La commune remplit toutefois d'autres fonctions qui ne sont généralement pas assumées par ce genre de collectivité locale dans d'autres pays. La plus importante de ces fonctions est l'organisation de la main-d'œuvre pour la production et l'amélioration de la qualité de la vie rurale sous un régime de propriété foncière collective. Toute la terre disponible est propriété collective de la commune, de sorte que les fermages ont disparu en tant que source de revenus, d'inégalité et de pouvoir. Les problèmes des travailleurs sans terre et des exploitations antiéconomiques que connaissent d'autres pays n'existent pas après la redistribution des droits fonciers. Les travailleurs sont rémunérés selon un système de points de travail individuels et la main-d'œuvre collective est mobilisée pour l'irrigation et la bonification des terres. Les problèmes de gestion du crédit destiné au développement agricole et les difficultés connexes de défaillance et de détournement des crédits à des fins non prévues sont évités avec le système des communes. La politique chinoise des prix est dynamique, elle consiste à relever un peu les prix des produits agricoles et à diminuer ceux des facteurs de production et autres biens de consommation. Outre un minimum social pour les déshérités, il existe aussi un concept correspondant d'un maximum social qui décourage les individus, les équipes et les brigades de porter leur consommation au-delà des limites prescrites. Pour évaluer l'expérience chinoise, il convient de considérer toutes les mesures prises dans leur ensemble.

CONFERENCE MONDIALE SUR LA REFORME AGRAIRE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Des politiques et des programmes du type exposé ci-dessus ont été étudiés en détail lors de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui a adopté en juillet 1979 un Programme d'action global aux niveaux national et international pour lutter contre la pauvreté rurale.

Dans une Déclaration de principes précédent le Programme d'action, la Conférence mondiale s'est déclarée convaincue que "la réforme agraire est un élément essentiel du développement rural et que le progrès soutenu des zones rurales, dans le contexte d'une promotion de l'autodépendance nationale et de l'instauration du Nouvel ordre économique international, exige un accès plus large et plus équitable à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles; un partage étendu du pouvoir économique et politique; une élévation du niveau de la productivité et de l'emploi; une utilisation plus complète des compétences et des énergies humaines; une participation et une intégration des populations rurales aux systèmes de production et de distribution; un accroissement de la production, de la productivité et de la sécurité alimentaire pour tous les groupes de population; et la mobilisation des ressources intérieures". Elle a ensuite énoncé 17 orientations et principes dont doit s'inspirer le Programme d'action.

Pour ce qui est des programmes d'action nationaux des pays en développement, le Programme d'action couvre les objectifs et les stratégies; l'accès à la terre, à l'eau et à d'autres ressources naturelles; la participation des populations; l'intégration des femmes dans le développement rural; l'accès aux facteurs de production, aux marchés et aux services; le développement des activités rurales non agricoles; l'enseignement, la formation et la vulgarisation:

Parmi les objectifs et les stratégies, l'accent est mis particulièrement sur la nécessité de fixer des objectifs spécifiques pour différents aspects du développement rural, notamment le niveau et la répartition des revenus. Des données quantitatives sur les conditions de vie en zone rurale devraient être recueillies et contrôlées périodiquement.

Lorsque les systèmes fonciers et l'utilisation des terres "entrant le développement rural, l'avènement de la justice sociale, et un large accès de la vaste majorité des masses rurales à la terre et aux autres ressources naturelles, les gouvernements devraient envisager des modifications d'ordre institutionnel, juridique et politique dans le contexte de leurs objectifs de développement national et rural, tout en s'efforçant de faire largement comprendre aux intéressés la nécessité de telles mesures ainsi que les procédures envisagées". Les gouvernements devraient envisager, le cas échéant, d'adopter des mesures pour la réorganisation des régimes fonciers: la réforme des baux et la réglementation des salaires ruraux; la réglementation de la réforme des propriétés foncières coutumières; le remembrement des terres, la promotion de l'agriculture de groupe, des coopératives, des fermes collectives et des fermes d'Etat; le contrôle communautaire des ressources naturelles; la colonisation des terres domaniales vacantes et enfin la réduction des inégalités entre régions et entre communautés.

"Participer aux institutions et aux systèmes qui gouvernent sa vie est à la fois un droit fondamental de l'homme et un moteur essentiel de redéploiement du pouvoir politique en faveur des groupes désavantagés et pour le développement socio-économique." Pour assurer une véritable participation populaire, les gouvernements devraient envisager de promouvoir les organisations populaires, de renforcer les pouvoirs locaux et d'encourager la formation d'organisations groupant les bénéficiaires de la réforme agraire.

"Reconnaitre le rôle primordial des femmes dans la vie socio-économique, qu'il s'agisse d'activités agricoles ou non agricoles ... est l'une des conditions de succès de la planification du développement rural et de l'exécution des programmes." Les gouvernements devraient envisager de prendre des mesures pour assurer l'égalité juridique, l'accès des femmes aux services ruraux, la promotion de l'organisation et de la participation des femmes, et des possibilités d'éducation et d'emploi de qualité égale pour les deux sexes.

"L'utilisation des semences améliorées, des engrains, des pesticides et d'autres inputs technologiques est restreinte dans toutes les régions en développement et est souvent l'apanage d'une minorité. Des politiques et des stratégies sont nécessaires pour mettre au point et promouvoir des technologies qui fassent davantage appel à des inputs plus productifs et assurent une meilleure utilisation de la main-d'œuvre, ainsi que pour améliorer la distribution des inputs et des services aux petits exploitants et aux coopératives de paysans et assurer des marchés stables et des prix équitables, les infrastructures essentielles, des équipements publics adéquats et des services sociaux et économiques améliorés dans les zones rurales."

"Une expansion de la production agricole et une répartition plus équitable des revenus créeront un marché de masse et une demande solvable de biens industriels et de services. Pour être viable, le développement rural nécessitera à son tour l'industrialisation. Nombre d'industries peuvent être implantées dans des régions rurales."

"Des services d'éducation, y compris l'éducation préscolaire et primaire, de formation et de vulgarisation sont des instruments indispensables tant au développement humain qu'à l'expansion et à la modernisation des économies rurales". En formulant leurs politiques et programmes, les gouvernements devraient envisager de renforcer les politiques et les priorités dans le domaine de l'enseignement et de la formation et de faire mieux comprendre la situation au personnel des services de développement.

En ce qui concerne les politiques internationales de réforme agraire et de développement rural, le Programme d'action déclare que "la réforme agraire et le développement rural devront être renforcés et appuyés par de nouvelles améliorations du système actuel des relations économiques internationales en vue de surmonter les politiques protectionnistes, les distorsions sur les marchés internationaux en ce qui concerne les inputs et les technologies de production, la coopération technique peu satisfaisante et la circulation insuffisante des ressources".

"Les modifications que l'on pourrait apporter aux structures du commerce international en vue d'améliorer l'accès des marchés industrialisés aux matières premières et aux produits agricoles transformés, notamment en provenance des pays en développement, et d'assurer la stabilité des marchés et pour assurer à ces derniers un commerce et des recettes en constante progression, contribueront de façon importante à la réalisation des objectifs du développement rural. Les structures du commerce international devraient se fonder sur les principes de l'égalité, de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Il conviendrait que les politiques du commerce extérieur des pays en développement soient plus directement articulées sur les objectifs de développement rural et la lutte contre le paupérisme rural.

"La coopération tant économique que technique entre ces pays dans le domaine du développement rural devrait être élargie.... Des mesures devraient être prises en commun pour accroître les échanges entre les pays en développement ainsi que pour améliorer l'accès des produits agricoles aux marchés internationaux. Il reste également beaucoup à faire dans le domaine de l'échange des connaissances et des expériences ayant trait aux techniques agricoles, aux réformes institutionnelles et à la planification du développement rural."

"Une action doit être menée aux échelons national et international en tenant pleinement compte du droit de chaque pays de déterminer ses propres politiques et priorités nationales, afin de maximiser la contribution des investissements étrangers à la réalisation des objectifs de réforme agraire et de développement rural et de faire en sorte que les activités concernant les investissements étrangers dans les pays en développement, en particulier ceux des sociétés agro-industrielles transnationales, ne soient pas incompatibles avec les objectifs globaux du développement économique et social et n'en contrarient pas la réalisation".

"Le volume, les modalités et les conditions de l'aide au développement, acheminée par les voies bilatérales et multilatérales publiques, jouent un rôle très important pour soutenir les efforts faits par les pays du tiers monde eux-mêmes en vue d'atteindre les objectifs de la réforme agraire et du développement rural. Les pays tant donateurs que bénéficiaires devraient chercher à accroître le montant et la proportion des ressources consacrées à l'agriculture et au développement rural et envisager en particulier d'apporter un appui direct aux programmes de réforme agraire".

Pour faciliter la mise en oeuvre du Programme d'action, la Conférence mondiale a recommandé "que les organisations internationales compétentes, sous la direction de la FAO, envisagent l'adoption" d'un certain nombre de mesures spécifiques, notamment la surveillance de la réforme agraire et du développement rural, l'analyse et la diffusion des connaissances, l'assistance technique et l'assistance à la mobilisation des ressources.

Suivi de la CMRADR

Lors de sa 34ème session, l'Assemblée générale des Nations Unies a souscrit à la Déclaration de principes et au Programme d'action, prié instamment les gouvernements de tous les Etats Membres de prendre en priorité les mesures appropriées pour appliquer les conclusions et les recommandations de la CMRADR et invité les organisations, les organes et les institutions du système des Nations Unies à les mettre en oeuvre.

Dans une résolution sur le suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, la Conférence de la FAO, lors de sa vingtième session, a souligné que la responsabilité primordiale de la mise en oeuvre du Programme d'action incombe aux gouvernements des Etats Membres au niveau national, mais que la communauté internationale - et notamment des organisations du système des Nations Unies, en particulier la FAO, des institutions de financement et autres organismes - devra faire des efforts spéciaux pour soutenir un programme de suivi substantiel et global. La Conférence a invité en outre tous les donateurs de contributions volontaires à fournir des ressources jusqu'à 20 millions de dollars sur les cinq prochaines années afin de soutenir le rôle de catalyseur que peut jouer la FAO dans la mise en oeuvre du programme d'action.

Aussi a-t-on organisé des réunions avec des donateurs potentiels et des organismes d'assistance bilatérale, qui ont débouché sur un engagement d'assistance extra-budgétaire d'environ 8 millions de dollars pour le début de 1980, et d'autres fonds devaient être acheminés vers les pays en développement par l'intermédiaire de la FAO. Des réunions fructueuses ont également été organisées avec un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales, notamment l'Alliance coopérative internationale, la Fédération internationale des producteurs agricoles, les trois grandes organisations syndicales internationales, le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit, et l'Organisation internationale de développement des coopératives agricoles qui, on l'espère, coopéreront avec la FAO pour encourager la participation populaire au développement rural grâce à la promotion de projets d'auto-assistance.

Lors d'une réunion de l'Equipe de travail du CAC (Comité administratif de coordination) sur le développement rural, on est tombé d'accord pour coordonner les activités en vue de la mise en oeuvre du Programme d'action. Afin d'aider les pays à mieux assurer la surveillance et l'évaluation, les activités de développement rural entreprises en Bolivie, au Libéria, au Lesotho, au Samoa et en Somalie à titre expérimental font l'objet d'une analyse qui servira de base pour améliorer les procédures d'évaluation. Le Groupe de travail intersectoriel du BIT, de l'Unesco et de la FAO sur l'enseignement, les sciences et la formation agricole a décidé en décembre 1979 d'entreprendre un projet conjoint sur le terrain dans certaines zones de quatre pays - un pays par région - en vue de préparer des programmes de formation répondant aux besoins des programmes nationaux de développement rural. Au sein de la FAO, un Comité interdépartemental et un Groupe de travail ont été créés et des orientations sectorielles ainsi que des propositions d'action sont en préparation.

Au niveau régional et national, des réunions entre pays et entre organisations seront organisées dans toutes les régions en développement pour promouvoir le Programme d'action de la CMRADR. Le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIP) a déjà été établi au Bangladesh (à Comilla) tandis que le même Centre pour l'Afrique (CIRDAfrique) sera implanté à Arusha en Tanzanie dans un proche avenir, quatre des six gouvernements ayant déjà ratifié l'accord. Des consultations sont en cours pour la création de centres analogues en Amérique latine et au Proche-Orient.

Au niveau des pays, l'effort a porté essentiellement, dans un premier temps, sur la fourniture du soutien nécessaire à un nombre limité de pays en développement. Les représentants de la FAO dans ces pays ont été priés de prendre contact avec les gouvernements pour créer des comités de coordination et engager des discussions en vue de stimuler les activités engagées à cet effet. A la demande des gouvernements, la FAO envisagerait d'envoyer des missions dans les pays pour étudier leurs priorités et leurs stratégies, et les aider à identifier leurs besoins immédiats d'assistance en matière de développement rural. Ces missions fourniraient ainsi la base sur laquelle élaborer les projets de coordination, portant notamment sur le soutien nécessaire en matière d'infrastructures, d'institutions et de formation pour permettre aux populations rurales d'en bénéficier. L'accent sera mis particulièrement sur la création d'institutions populaires qui permettent à la masse des populations rurales de participer pleinement aux programmes nationaux de développement.

2. LA FORESTERIE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

INTRODUCTION

Jusqu'à une époque récente, le développement rural était envisagé du point de vue de la production alimentaire et agricole. On avait tendance à considérer la foresterie comme un secteur distinct et isolé, n'ayant d'intérêt uniquement que si elle pouvait promouvoir la production de bois pour l'exportation ou la consommation intérieure, ou encore comme un élément nécessaire pour aménager rationnellement les eaux ou combattre l'érosion. L'attention se concentrat sur la gestion des forêts denses ou sur la création de grandes plantations. Les ressources forestières étaient traitées comme un capital inutilisé mobilisable surtout pour l'investissement dans d'autres secteurs de l'économie. La coupe et la vente du bois d'œuvre commercial ont connu une croissance rapide, mais l'apport net de capitaux dans les pays producteurs a été beaucoup moins considérable.

La majeure partie du bois d'œuvre était exportée (et l'est encore) sous forme de bois rond, de sorte que le pays en cause ne gardait rien de la valeur ajoutée potentielle. Les méthodes d'exploitation mécanique exigeaient un volume considérable d'équipement et d'autres inputs importés et, dans certains cas, une grande partie des profits revenait à des propriétaires ou des partenaires étrangers. ^{1/}

Fréquemment, les populations locales se voyaient interdire l'accès à des terres que l'on transformait en plantations ou en domaines forestiers et qui servaient autrefois à satisfaire leurs besoins. Comme elles ne pouvaient adopter la nouvelle technologie en raison de sa complexité et de son coût, la plupart d'entre elles se trouvaient dans une situation plus mauvaise qu'auparavant. D'ailleurs, elles étaient souvent considérées presque comme les ennemis des arbres dont il fallait les protéger. D'autre part, dans les régions où il existait une forte demande de bois et où les arbres étaient rares, il n'y avait pas de forestiers, alors que leurs conseils et leur aide auraient été précieux.

La politique de développement global favorisait les industries et les zones urbaines, et les problèmes fondamentaux du monde rural n'étaient pas résolus. Le nombre de migrants ruraux à la recherche d'un emploi était bien supérieur au nombre d'emplois offerts, de sorte qu'une pression considérable s'exerçait sur l'infrastructure économique et sociale des zones urbaines. En outre, du fait de la priorité accordée au développement urbain, les problèmes de la pauvreté dans les zones rurales, où vivent la majorité des gens des pays en développement, sont restés sans solution.

A l'heure actuelle, on s'efforce de plus en plus de résoudre certains de ces problèmes par une approche globale au développement rural. On peut citer à cet égard les paroles du Président Nyerere de Tanzanie qui a déclaré à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (juillet 1979): "Une politique de développement rural est donc une politique de développement national. Il ne saurait être question de plaquer le "développement rural" sur les autres politiques du gouvernement. Cela reviendrait à continuer de faire ce que nous avons fait jusqu'à présent. Le développement rural doit refléter l'intégralité de la stratégie de la croissance, la méthode d'approche du développement, le prisme à travers lequel toutes les politiques sont examinées, pesées et classées par ordre de priorité".

^{1/} Hansjürg Steinlin. The role of forestry in rural development, Applied Sciences and Development, 13, 1979, p. 11.

A cette même Conférence, il a été reconnu que "la diversification des activités économiques rurales, notamment le développement intégré de l'agriculture et de l'élevage, les pêches et l'aquaculture, le développement intégré de la foresterie, est indispensable à un développement rural étendu". 2/

Cette nouvelle approche a certaines conséquences importantes pour la foresterie. Les avantages du bois en tant que ressource renouvelable, le fait que près de 90 pour cent de la biomasse et 60 pour cent de la production primaire continentale se trouvent dans les forêts 3/ et que, pour de nombreux sols, il n'y a pas d'autres utilisations permanentes, sont tous facteurs qui font de la forêt un élément indispensable du développement. La Déclaration de Djakarta, adoptée en 1978 par le huitième Congrès forestier mondial (dont le thème était: "La forêt au bénéfice des populations") précise que "le Congrès s'intéresse tout particulièrement à améliorer l'effet positif de la forêt sur les conditions de la production agricole et zootechnique (rideaux-abris, régularisation des eaux, action contre l'érosion, production de fourrage d'appoint en saison sèche)". 4/ Il n'y a rien de nouveau dans tout ceci. La nouveauté réside dans le fait que l'on reconnaît de plus en plus les possibilités de la foresterie en tant que soutien de l'agriculture, spécialement en ce qui concerne le petit cultivateur. L'existence d'essences encore peu connues, à croissance rapide et à usages multiples, permet d'obtenir des résultats dans des délais beaucoup plus courts que ceux qu'on avait prévus.

Dans le passé, en raison de la priorité donnée à la réglementation des forêts commercialement exploitables et à la création de plantations industrielles, une attention insuffisante a été accordée à la protection de superficies boisées de valeur commerciale moindre et aux arbres isolés. Selon des études récentes de la FAO 5/ près de 7 millions d'hectares de forêts tropicales denses sont détruites chaque année sur un total de plus de 1 100 millions. Des superficies considérables de forêts claires sont également déboisées et ce sont ces superficies qui sont les plus proches des populations rurales. Les mauvaises relations entre les forestiers et les voisins de la forêt (les agriculteurs) ont encore ajouté aux difficultés que suscite la protection des ressources, et le cloisonnement entre les services forestiers et les services agricoles a empêché une collaboration qui aurait permis de promouvoir des formes intégrées d'utilisation des terres associant la production d'arbres, les cultures annuelles et l'élevage.

De nombreux problèmes (politiques, économiques, institutionnels et techniques) devront être résolus avant que toutes les communautés ayant un besoin vital de bois puissent être aidées à cultiver des arbres, avant que l'agriculture et la foresterie puissent atteindre un niveau approprié d'intégration et avant que toutes les terres qui sont ou devraient être boisées puissent être protégées et aménagées. Or, ces activités sont complémentaires. Si on assure le développement économique et social des agriculteurs, on diminuera dans une grande mesure la pression qui s'exerce sur les forêts, et l'amélioration de la foresterie contribuera directement ou indirectement ou indirectement au bien-être de tout le pays.

On examine dans la section suivante de ce chapitre quelques-uns des principaux avantages que la foresterie peut apporter, ainsi que les menaces qui pèsent sur l'avenir si des politiques forestières nationales appropriées ne sont pas adoptées. On examine ensuite les éléments nécessaires à un nouveau développement équilibré et on donne des exemples d'activités réussies qui pourraient être plus largement diffusées à l'avenir. On définit enfin le cadre d'une action qui pourrait assurer une contribution plus complète de la foresterie au développement rural.

2/ FAO. Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Rome, 12-20 juillet 1979, Rapport, Rome, 1979, p.3.

3/ H. Lieth and R.H. Whitaker (ed.), Primary Productivity of the Biosphere, Springer Verlag, Berlin, 1973.

4/ FAO. Déclaration de Djakarta. Document final, huitième Congrès forestier mondial. Rome, p. 1 (par. 5).

5/ J.P. Lanly et J. Clément. Superficie des forêts et des plantations dans les tropiques - Situation actuelle et prévisions. FO: MISC/79/1, FAO, Rome, janvier 1979.

CONTEXTE HISTORIQUE

Autrefois, quand la densité et le taux de croissance des populations étaient très faibles, les forêts étaient pour l'homme une source abondante d'aliments, de comestibles et de matériaux. Or, la croissance démographique, l'industrialisation et l'urbanisation ont rendu cette situation plus complexe.

Dans les pays développés, les forêts sont devenues une source essentielle de bois pour l'industrie et d'avantages secondaires (comme, par exemple, les espaces récréatifs pour les citadins). L'agriculture elle-même est devenue étroitement tributaire de facteurs de production, consommateurs d'une énergie non renouvelable, tels que les engrains chimiques et les machines agricoles, et la population rurale n'utilise guère plus de produits forestiers que la population urbaine. Il ne semble pas que la compétition pour l'utilisation des terres soit plus forte qu'auparavant. Par exemple, en Europe occidentale, la superficie des terres forestières a augmenté d'environ 10 pour cent au cours des quinze dernières années et apparemment les conflits avec les autres utilisateurs potentiels de la terre sont rarement graves.

La situation est très différente dans les pays en développement. Plus de la moitié de la population vit encore en zone rurale et l'agriculture est son activité principale. Dans certaines régions, la forte densité démographique provoque une pénurie de terres agricoles et le déboisement est de plus en plus rapide. Lorsqu'on a voulu gagner des terres sur de fortes pentes, ou sur des sols à couche superficielle peu profonde, ces efforts se sont presque toujours soldés par l'érosion et la dégradation des sols. En outre, des quantités croissantes de bois tropical sont enlevées pour l'exportation ou pour l'industrie locale. Il est souvent arrivé que ni les sociétés d'exploitation, ni les autorités forestières n'ont assuré la régénération de la forêt ou entrepris le reboisement. Les services forestiers n'ont en général ni assez de moyens financiers ni assez de personnel pour résoudre ces problèmes. L'offre potentielle de produits forestiers auxquels la population rurale est habituée, et plus spécialement le bois de feu qui est leur principale source d'énergie, a ainsi été considérablement réduite.

Il est vain de chercher à définir la part de responsabilité de chacun dans les erreurs du passé. Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'arrêter la dégradation progressive des terres causée par le déboisement, et de tirer le meilleur parti de la contribution potentielle de la foresterie au développement. Le fait est que le rôle essentiel de la foresterie dans le développement rural intégré n'a pas été encore suffisamment compris.

LE ROLE DES FORETS

La foresterie contribue au développement rural essentiellement de trois façons:

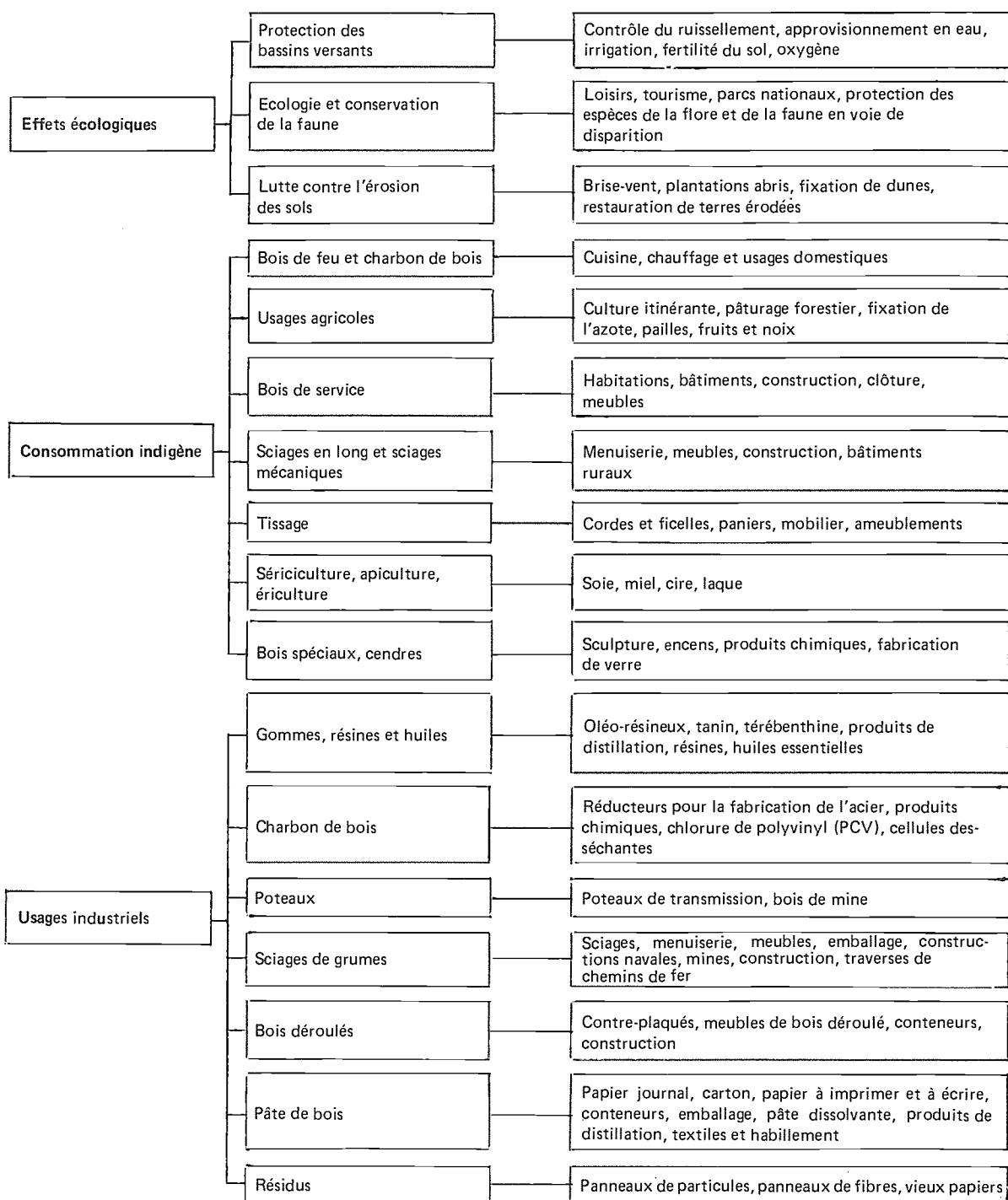
- elle maintient l'équilibre écologique,
- elle accroît l'offre de produits destinés à la consommation locale, et
- elle accroît les profits tirés de l'utilisation industrielle du bois.

La figure 2-1 illustre ces trois facteurs, qui concernent autant les pays développés que les pays en développement, bien que le présent chapitre traite de leurs conséquences pour ces pays, sauf indications contraires.

Par "effets écologiques", il faut entendre les principales mesures de conservation nécessaires pour assurer la protection des bassins versants, combattre l'érosion des sols, maintenir et sauvegarder les espèces de flore et de faune couramment exploitées. Tous ces éléments concourent au maintien d'un système d'agriculture viable, dont les produits figurent sous la rubrique "consommation indigène". Le bois de feu et le charbon de bois sont la

Figure 2.1

LE ROLE DES FORETS



Source: Banque mondiale. *Foresterie: politique sectorielle*. Washington D.C. , février 1978, p. 17.

principale source d'énergie des populations rurales et ils ont également une importance pour les communautés urbaines. Les produits forestiers locaux sont la source majeure de matériaux de construction et ils sont utilisés par les populations rurales pour fabriquer des clôtures et des meubles; dans certaines régions, d'autres produits (miel, soie, bois pour la sculpture) sont une source importante de revenus.

L'importance du revenu que les populations rurales peuvent retirer de l'exploitation des arbres utilisés par l'industrie dépend en partie des possibilités d'emploi dans les activités d'abattage et de débardage. Elle dépend également - ce qui est plus important - des économies résultant de l'implantation de l'usine de transformation et en particulier de la question de savoir si le coût de transport des grumes est plus élevé que celui du transport du produit fini.

SYLVICULTURE ET AGRICULTURE

Les effets écologiques de la foresterie ont une importance vitale pour le développement rural en général et le développement agricole en particulier. Du seul fait de leurs dimensions, les arbres jouent un rôle essentiel dans le cycle qui fait passer les éléments nutritifs du sol aux plantes et aux animaux puis à nouveau dans le sol. Le lent appauvrissement en éléments nutritifs dû à un lessivage par l'eau de pluie est compensé par la libération régulière d'éléments minéraux résultant de l'altération de la roche sous-jacente. Les racines des arbres s'enfoncent très loin dans le sol pour extraire l'eau et les principes nutritifs à des profondeurs que peu de plantes plus petites peuvent atteindre. En outre, de nombreuses essences tropicales appartiennent à la famille des Légumineuses, sur les racines desquelles vivent des bactéries qui fixent l'azote de l'atmosphère. La couronne de feuillage protège le sol de l'influence directe du soleil, de la pluie et du vent et les feuilles et fruits qui en tombent apportent un flux constant d'éléments nutritifs.

La végétation forestière a également une grande influence sur le débit des cours d'eau en interceptant l'eau de pluie qui, ainsi, tombe plus doucement sur le sol de la forêt sans le tasser. La présence de litière et d'humus améliore encore l'infiltration, propriété hydrologique fondamentale qui agit sur le ruissellement superficiel. Des systèmes racinaires profonds et étendus, décomposés ou vivants, jouent le rôle de réservoir souterrain qui maintient le volume et la qualité de l'eau, ce qui raccourcit la durée de la saison sèche et en atténue les dommages. La réduction du ruissellement de l'eau superficielle a aussi pour effet de diminuer la fréquence et la violence des inondations.

L'installation de l'agriculture a tendance à rompre le cycle. Des éléments nutritifs peu abondants se concentrent dans les parties mêmes des plantes cultivées que l'on enlève du sol pour la consommation humaine, et le transfert des éléments entre les couches profondes et la superficie du sol est réduit. La surface est dénudée entre la récolte et les semaines, souvent à une époque où le soleil est le plus chaud, les averses les plus fortes et les tempêtes les plus violentes. L'exploitation forestière, sauf si elle est très intense, a des effets très différents, car le bois est précisément cette partie de l'arbre dans laquelle les éléments nutritifs sont les moins abondants. L'appauvrissement du système peut encore être réduit si non seulement les feuilles et les petites branches mais aussi l'écorce, riche en éléments nutritifs, sont enlevés des grumes avant le débardage. La sylviculture dénude moins souvent et moins complètement le sol que l'agriculture.

Le plus ancien système connu utilisé pour rétablir la fertilité du sol agricole est la culture intermittente. Après avoir été utilisé pendant deux ou trois ans, le site est abandonné et la végétation naturelle se reforme. Dans les régions tropicales humides, la forêt se reconstitue rapidement si les cycles nutritifs se rétablissent, ce qui permet d'abattre les arbres et de faire de nouvelles cultures après 10 à 20 ans. Dans les régions tempérées, le renouvellement de la forêt est plus lent, mais il n'est pas nécessaire d'attendre aussi longtemps avant de cultiver à nouveau parce qu'en agriculture les éléments nutritifs disparaissent moins vite sous un climat tempéré. Avant l'introduction de la rotation des cultures et de la fumure, les agriculteurs des régions tempérées pratiquaient une jachère qui ne revenait pas au stade de la forêt et qu'ils pouvaient utiliser pour le pâturage peu intensif.

On a estimé qu'entre 1957 et 1977 le nombre de gens vivant de la culture intermittente en forêts tropicales est passé d'environ 200 millions à 240 millions, soit quelque 30 pour cent de la population totale des régions tropicales 6/. La densité de peuplement varie d'un lieu à l'autre selon la pression démographique, la qualité du sol et l'abondance des précipitations, entre 3 et 300 personnes au kilomètre carré.

On a en partie satisfait à la demande croissante de produits alimentaires en défrichant de nouvelles zones forestières, en raccourcissant la période de jachère, voire même en la supprimant, et en adoptant le système de culture permanente. Ces deux méthodes font baisser la productivité. Souvent les parcelles nouvellement défrichées n'étaient pas utilisées auparavant précisément parce qu'elles étaient moins fertiles, et les parcelles existantes produisent moins puisque la durée de la jachère est réduite. Le processus est encore aggravé par la tendance à cultiver le sol pendant des périodes plus longues et d'une manière plus intensive avant de le laisser au repos. Les racines, les rejets et les graines des arbres sont ainsi détruits, ce qui permet aux mauvaises herbes et non à la forêt de coloniser la zone. C'est ainsi que des dizaines de millions d'hectares de forêt en Asie du Sud-Est ont été envahis par l'alang-alang. L'extension de ces terres incultes, conjuguée à la baisse de la productivité, accroît la demande de terres vierges, et c'est alors que s'instaure un cercle vicieux de déboisement et de dégradation des sols.

Dans les zones arides, les terres forestières sont davantage détournées au profit du pâturage que de l'agriculture. L'introduction d'animaux dans la forêt, s'ils ne sont pas trop nombreux, n'est pas un mal en soi et peut même présenter des avantages: le cycle de l'azote est accéléré et la végétation ne peut se développer au point de créer un risque d'incendie. Toutefois, le surpâturage empêche la régénération des espèces arborees et transforme peu à peu la forêt en savane ou en prairie. Le processus est souvent accéléré par le brûlis délibéré destiné à obtenir une production éphémère de graminées. Cette pratique, en vigueur depuis très longtemps, a réduit les forêts de certaines régions arides à l'état de simples reliques.

Dans de nombreux cas, la disparition des forêts au profit de l'agriculture ou de l'élevage a été désastreux, car elle a provoqué la destruction du sol par la pluie, le vent et le soleil. La pluie n'étant pas interceptée, elle atteint le sol plus vite et, comme une surface dénudée l'absorbe plus lentement, une plus grande quantité d'eau ruisselle, entraînant les particules arrachées du sol, phénomène qui aggrave encore l'érosion. Celle-ci est surtout grave en cas de saisons sèches marquées, de piétinement du sol par les gens ou les animaux, dans les régions montagneuses, et lorsque de fortes précipitations sont réparties sur une courte période. Ces conditions se trouvent souvent réunies dans les pays en développement, en particulier dans ceux qui sont soumis à la mousson. Dans les zones très arides, l'érosion éolienne provoque une dégradation semblable.

Non seulement l'érosion détruit le sol qui a été défriché, mais elle cause de graves dommages aux terres, aux cultures et aux constructions situées en amont ou sous le vent. Les canaux d'irrigation et de drainage risquent d'être envasés et les barrages partiellement comblés par le limon. Un volume d'eau considérable est perdu à la fois pour l'agriculture et la sylviculture, du fait qu'elle ruisselle vers la mer ou vers les nappes souterraines au lieu de rester dans le sol où elle serait mobilisée lentement. De même, des tempêtes de sable ou de poussière peuvent recouvrir les terres agricoles de dunes ou de nappes de sable.

L'érosion n'est pas le seul processus qui réduit la fertilité des sols. La pluie fait pénétrer dans le sol, par lessivage, les éléments nutritifs des couches superficielles, et s'ils ne sont pas rapidement repris par les racines et ramenés à la surface sous forme de débris végétaux et animaux, ils sont éliminés du système par les eaux souterraines.

6/ Unesco. Tropical Forest Ecosystems, Natural Resources Research XIV, Paris, 1978, p. 469.

Bien que de vastes superficies forestières disparaissent au profit de l'agriculture, beaucoup de terres agricoles sont en même temps perdues du fait de l'érosion et de la dégradation des sols. Il n'existe pas de statistiques fiables, mais de nombreux spécialistes pensent que l'effet net a été une réduction du total de la superficie agricole potentielle mondiale. Il y a, bien entendu, des cas où ce que perd un pays est gagné par un autre; ainsi, par exemple, la fertilisation autrefois de la vallée du Nil par le limon d'Afrique orientale, mais ces cas sont exceptionnels.

Il n'a pas été prouvé que le déboisement ait un effet important sur les précipitations à l'échelon local, mais on sait que l'effet cumulatif sur les cycles de l'eau et de l'énergie dans l'atmosphère du globe peut être considérable. De même, on ne sait pas encore exactement dans quelle mesure le déboisement et les brûlis en forêt contribuent à accroître le gaz carbonique dans l'atmosphère. A l'échelon local, il est certain que la présence d'arbres a une incidence sur le micro-climat: modération des températures maximales et minimales de l'air, augmentation de l'humidité, diminution de la vitesse des vents à la surface du sol. Il en résulte une réduction notable des pertes d'eau par les cultures, et donc un accroissement de la productivité agricole. Il faut donc considérer la création de rideaux-abris et de brise-vent comme partie intégrante des activités agricoles; en effet, non seulement ils permettent d'accroître le rendement des cultures et de l'élevage, mais ils offrent l'avantage de produire du bois de feu. Plus les conditions climatiques sont défavorables, plus sont efficaces les rideaux-abris.

LA FORET, SOURCE D'ENERGIE

Comme on l'a déjà indiqué au chapitre 1 (Tableau 1-18), dans les pays en développement près de 80 pour cent de tout le bois coupé est utilisé comme combustible. Selon une estimation relative à l'année 1974, le bois de feu représente près d'un quart du total de l'énergie utilisée dans ces pays, mais la proportion est très variable: moins de 10 pour cent dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée; près de 60 pour cent en Afrique (Tableau 2-1).

Tableau 2-1 Consommation de bois de feu et de bois rond et énergie provenant du bois de feu. Pays en développement, 1974.

	Bois rond		Bois de feu		Energie provenant du bois de feu 1/	
	Total ... x 10 ⁶	m ³	% du bois rond ... %	Energie commerciale ... x 10 ¹⁵ joules	Total	en % du total 2/
						%
Economie de marché en développement	1 336	1 145	86	22 038	11 074	33
Afrique	299	268	90	1 848	2 594	58
Extrême-Orient	668	577	86	7 577	5 579	42
Amérique latine	298	244	82	9 383	2 358	20
Proche-Orient	71	56	79	3 230	543	14
Economies d'Asie centralement planifiées	206	154	75	16 790	1 485	8
TOTAL, PAYS EN DEVELOPPEMENT	1 542	1 299	84	38 828	12 559	24

Source: FAO. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1976, Rome, 1977, p. 90.

1/ Hypothèse: 1 mètre cube de bois de feu représente $9,67 \times 10^9$ joules d'énergie.

2/ Energie commerciale plus énergie provenant du bois de feu.

Dans les pays en développement, la majorité des 2 milliards de ruraux utilisent principalement, et souvent uniquement le bois pour la cuisson des aliments et le chauffage. En plus de ses usages domestiques, c'est aussi la principale source d'énergie pour de nombreuses petites industries rurales (poterie, briqueterie, forges) et pour le séchage de la viande, du poisson, du tabac.

Sous forme de charbon de bois, c'est le combustible utilisé par beaucoup des 500 millions de citadins des pays en développement. Il sert également dans de petites entreprises, comme les boulangeries et les blanchisseries. Toutefois, la production de charbon de bois par les méthodes traditionnelles est très peu rentable, car de 50 à 80 pour cent de l'énergie du bois est perdue dans le processus de carbonisation. Par conséquent, pour obtenir une quantité d'énergie donnée sous forme de charbon de bois, il faut de 2 à 5 fois plus de bois et par conséquent d'autant plus d'arbres. Dans certains cas, les villageois doivent, pour gagner de l'argent, fabriquer du charbon de bois afin de le vendre sur les marchés des villes au lieu de conserver leurs ressources ligneuses pour satisfaire leurs besoins futurs.

L'expansion démographique et le relèvement du niveau de vie font que de nombreuses forêts sont utilisées à un rythme plus rapide que celui auquel elles se régénèrent. Théoriquement, seules les branches mortes sont utilisées comme combustible. Elles ont déjà séché à l'air, et elles fournissent plus d'énergie par unité de poids, mais surtout leur enlèvement ne nuit pas à la croissance des arbres. Toutefois, il faut, à mesure qu'augmente la demande, ébrancher ou abattre toujours plus d'arbres, légalement ou illégalement, et la surexploitation risque de détruire rapidement non seulement la forêt mais toute autre végétation arborée résiduelle. Le phénomène est encore aggravé par certaines des nouvelles méthodes d'agriculture. La mécanisation et la monoculture favorisent la disparition des systèmes de cultures intercalaires avec des arbres, qui caractérise une grande partie de l'agriculture traditionnelle. On a mis au point des variétés plus productives de cafésiers et de théiers qui poussent mieux en pleine lumière que sous une voûte d'arbres d'ombre. La quête de bois de feu est l'une des principales causes du déboisement au voisinage des peuplements humains et amène les gens à aller toujours plus loin pour en trouver. Il n'est pas rare actuellement que des villageois consacrent la journée entière à aller en chercher, à le ramasser et à rapporter chez eux une provision qui ne durera que quelques jours. On a estimé que dans certaines régions d'Afrique orientale il faut maintenant de 250 à 300 jours/homme de travail pour assurer l'approvisionnement d'un ménage en bois de feu^{7/}. Dans de nombreuses sociétés, cette tâche est accomplie par les femmes, et la corvée de plus en plus pénible que représente le ramassage du bois est un obstacle majeur à l'amélioration de leur sort.

Dans certaines régions, lorsque les ressources de la forêt en combustible ont été épuisées, et s'il n'existe pas d'autres sources d'approvisionnement dans le voisinage on utilise d'autres combustibles organiques, notamment les résidus agricoles ou les excréments d'animaux. Le fumier étant généralement le seul amendement du sol dont on dispose, si on le brûle c'est au détriment de la fertilité des terres. Ainsi, une fois de plus, la pression qui s'exerce sur les terres forestières contribue à diminuer le rendement de l'agriculture.

La rarefaction des sources d'approvisionnement en combustible a également un effet hautement néfaste sur les niveaux nutritionnels^{8/}. Aucune des principales plantes vivrières n'est sapide ni même entièrement digestible si elle n'a pas été cuite. On signale dans

^{7/} E.M. Mazawa. Village afforestation in Dodoma District. Background Paper for the Second FAO/SIDA Expert Consultation on Forestry for Community Development. Rome, 1977, p. 13.

^{8/} G. Poulsen. Wood-fuel and nutrition: the complementarity of tree cover and food supply, in Man and Tree in Tropical Africa, International Development Research Centre, Ottawa, 1978, p. 13.

plusieurs régions que des communautés villageoises ne consomment désormais qu'un repas cuit par jour au lieu de deux précédemment et qu'elles cultivent des plantes qui peuvent être mangées crues. On a constaté en Afrique occidentale que la diminution du temps de cuisson réduit la disponibilité biologique des protéines des aliments de base ^{9/}. Dans divers pays, on a observé une augmentation des parasites intestinaux due à l'ingestion de viande partiellement cuite.

LES MATERIAUX EXTRAITS DE LA FORET

Le bois d'oeuvre est un élément essentiel dans l'économie des pays industrialisés et dans la vie des populations rurales. Il peut, en fait, être utilisé à n'importe quel niveau de technologie pour satisfaire des besoins très variés: construction, fabrication de clôtures et de meubles, instruments agricoles, chariots et roues à eau, et même la sculpture.

A des niveaux plus élevés de technologie, le bois est la matière première d'industries très diverses, notamment les scieries, et il sert à fabriquer certains produits (contre-plaqué, panneaux lattés, panneaux de particules, panneaux de fibres, pâtes, papier et carton, celluloïde et rayonne). De nombreuses essences de feuillus tropicaux sont très appréciées pour la décoration ou en raison de leur stabilité et de leur durabilité exceptionnelles, ou encore de leur absence de défauts, et pour la facilité avec laquelle elles peuvent se travailler.

Entre 1968 et 1978, la valeur des exportations de bois rond industriel et de produits forestiers en provenance des pays en développement à économie de marché a été presque multipliée par cinq (tableau 2-2). Comme les trois quarts des exportations se composent de grumes, un faible pourcentage de la valeur ajoutée, comme on l'a déjà indiqué, revient au pays d'origine ^{10/}. Toutefois, il semble, si l'on en juge d'après l'évolution récente, que les exportations de produits transformés se développent plus rapidement que celle des grumes, leur part dans la valeur totale étant passée de 44 pour cent en 1968 à 51 pour cent en 1978.

Tableau 2-2 Production, consommation et exportations brutes de bois rond industriel et de produits forestiers, économies de marché en développement, 1968-78

	Bois rond		Sciages		Panneaux		Papier	
	industriel		1968	1978	1968	1978	1968	1978
		en millions de m ³en millions de tonnes..			
Production	141	226	33	52	4,0	10,6	6,6	15,1
Consommation	118	189	31	50	2,8	8,0	10,5	19,9
Exportations brutes	29	48	5,5	9,3	1,7	4,0	0,5	1,3
 en millions de dollars							
Valeur des exportations brutes	672	2 499	278	1 181	181	943	67	429

Source: FAO, Annuaire des produits forestiers, 1978, Rome, 1980.

^{9/} W.M. Floor. The energy sector of the Sahelian countries. Policy Planning Section, Ministry of Foreign Affairs, The Netherlands, p. 9.

^{10/} S.L. Pringle. Le rôle des forêts tropicales humides dans la demande, l'offre et le commerce mondiaux des produits forestiers, Unasylva, Vol. 28, N° 112-113, 1976, p. 103 à 115.

L'exploitation des feuillus tropicaux consiste surtout à extraire le bois, c'est-à-dire à enlever tous les matériaux de valeur sans se préoccuper de régénération ou d'amélioration. C'est en grande partie à cause de contrats mal conçus ou mal rédigés que des concessions, assorties de baux à court terme, ont été accordées à des sociétés d'exploitation forestières sans leur imposer des mesures de conservation. Même lorsque les contrats étaient correctement établis, de nombreux services forestiers n'avaient ni le personnel, ni l'équipement, ni l'organisation voulus pour les faire appliquer 11/.

Les ruraux pauvres n'ont guère profité de l'accroissement rapide de la demande de bois pour l'industrie. N'étant pas propriétaires en titre des forêts commerciales, même lorsqu'ils en sont les seuls occupants depuis des générations, les ventes de bois ne leur ont procuré que l'occasion de trouver quelque emploi, et c'est bien là le seul avantage qu'ils en ont retiré. Ne pouvant payer le prix offert par les acheteurs de l'industrie, ils ne peuvent plus utiliser le bois. Par exemple, dans les pays d'Asie du Sud-Est, où le teck était le matériau de construction traditionnel, les villageois doivent maintenant se contenter de bois de qualité inférieure.

Le prix des produits de remplacement et la valeur des biens auxquels les ruraux doivent renoncer ne permettent de mesurer que partiellement le coût de la raréfaction du bois. Beaucoup de ruraux se sont tournés vers d'autres produits, tels que le métal ou les matières plastiques, inesthétiques, certes, mais qui sont pratiques, durables, et, ce qui est loin d'être négligeable, peu coûteux. Dans certains cas, leur coût est même négligeable; on peut citer comme exemple les récipients en métal de récupération qui, une fois aplatis, peuvent servir de matériau pour les toitures. Le déclin de l'artisanat populaire si nécessaire au maintien de l'identité et de la dignité d'un peuple entraîne aussi néanmoins des pertes moins tangibles. Le travail du bois et les arts traditionnels qui l'accompagnent ont souvent pati de la pénurie ou du prix élevé du bois utilisé comme matière première. Dans de nombreuses régions, certains métiers ruraux, tels que celui de charpentier, ont périclité.

EMPLOIS ET REVENUS FORESTIERS

Bien que la superficie de la forêt ait diminué et que l'accès y soit devenu plus difficile, les possibilités d'emploi dans la foresterie et les industries forestières ont représenté pour les communautés rurales une certaine compensation. Jusqu'à présent, la foresterie et l'exploitation forestière ont été assez peu mécanisées, d'une part, à cause de l'irrégularité naturelle des peuplements forestiers et du terrain qui les portent, et, d'autre part, à cause de leur éloignement fréquent des sources de carburant et d'entretien du matériel d'exploitation. Les forestiers et les sociétés d'exploitation ont été fortement tributaires de la main-d'œuvre pour diverses opérations (plantation, entretien, éclaircissement, taille, abattage et extraction des arbres) ainsi que pour la récolte de certains produits comme le liège et la résine. La plupart des opérations de transformation du bois s'exécutaient également dans la forêt ou dans des petites scieries locales en utilisant des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre. Le tableau 2-3 montre les besoins en main-d'œuvre pour la transformation primaire des produits forestiers dans plusieurs pays tropicaux.

L'emploi dans les travaux forestiers peut fournir un revenu supplémentaire aux agriculteurs pendant la morte-saison. Certains travaux n'exigeant pas beaucoup de compétence ou de formation préalable, ils peuvent être particulièrement intéressants pour les membres des communautés forestières isolées qui, autrement, seraient obligés d'aller chercher de l'emploi loin de chez eux.

11/ F. Schmittthüsen. Contrats d'exploitation forestière sur domaine public dans les tropiques. Unasylva, Vol. 28, N° 112-113, 1976, p. 52 à 72.

Tableau 2-3 Estimation des besoins en main-d'oeuvre pour la transformation primaire des produits forestiers

	<u>Jours/homme par hectare par an</u>
Forêt naturelle, Ghana	1,97
Forêt naturelle d'altitude, Malaisie	2,11
Forêt naturelle de marécage, Malaisie	1,66
Plantation de teck, Nigéria	8,87
Plantation de teck, Thaïlande	9,82
Plantation d'Albizia, Philippines	36,45
Plantation de Gmelina, Nigéria	28,77
Plantation de pins, Malaisie (manuelles)	23,35
Plantation de pins, Malaisie (mécanisées)	17,35
Taungya, Nigéria (teck)	17,18
Taungya, Nigéria (Gmelina)	61,43
Taungya, Thaïlande (teck)	16,71
Arboriculture, Philippines (Albizia)	124,36
Plantations d'hévéa, Malaisie	112,48

Source: Nils Svanquist. Employment Opportunities in the Tropical Moist Forest Under Alternative Silvicultural Systems including Agrisilvicultural Techniques.
FAO, Rome, 1976, p. 67.

Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Les emplois forestiers peuvent n'avoir qu'un caractère temporaire ou n'être offerts que lorsqu'il y a aussi une forte demande saisonnière de main-d'oeuvre dans l'agriculture. Le chantier risque d'être éloigné des villages les plus proches de la forêt, ce qui oblige les ouvriers à camper pendant de longues périodes loin de chez eux ou à faire un long trajet chaque jour. Les salaires sont souvent insuffisants et ils ne compensent ni les dangers que peuvent présenter l'abattage des arbres et le débardage, ni les risques d'insolation lorsque les ouvriers travaillent en plein soleil ^{12/}. D'autre part, ils sont généralement plus bas que ceux offerts dans les autres secteurs et il a souvent été impossible de recruter une main-d'oeuvre suffisante pour créer des plantations ou les établir.

Parallèlement à la croissance de l'emploi dans la foresterie commerciale, on a observé une augmentation rapide des possibilités de travail dans les activités d'approvisionnement en bois de feu et en charbon de bois des marchés urbains ^{13/}. Ces activités sont souvent destructrices et illégales et rien ne permet d'affirmer qu'elles pourront maintenir l'emploi à son niveau actuel. Le tableau 2-4 donne des estimations de l'ordre de grandeur de cet emploi dans différents pays d'Afrique. En Haute-Volta, les 325 000 jours/homme nécessaires pour approvisionner en bois de feu Ouagadougou ont fourni un revenu équivalant à 520 000 dollars, auxquels s'ajoute un revenu de 2,5 millions de dollars provenant du transport et de la distribution.

^{12/} Olav Axelson. Contrainte thermique et travail forestier. FAO, Rome, 1974.

^{13/} J.E.M. Arnold. Energie tirée du bois et communautés rurales. Huitième Congrès forestier mondial, Djakarta, 1978.

Tableau 2-4 Estimations des emplois ruraux pour l'approvisionnement en bois de feu de certains marchés d'Afrique

<u>Marchés urbains</u>	<u>Emplois annuels</u>
Bamako, Mali, 1974	246 000 jours/homme, plein temps
Ouagadougou, Haute-Volta, 1975	325 000 jours/homme, temps partiel
Villes du nord, Nigéria, 1974	325 000 jours/homme
Maputo, Mozambique, 1977	16 700 jours/homme
Ghana, 1974	6 000 familles
	45 000 personnes <u>1/</u>

Source: Canadian International Development Agency. Study Mission on Forest Energy in the Sahel and West Africa, 20 October-17 December 1974, Ottawa, 1974, p. 57, 106, 134.
Le déboisement en Haute-Volta; les besoins de chauffe de Ouagadougou, Le Développement voltaïque, 40, 1976; Etudes non publiées de la FAO.

1/ Total des emplois dans la production, la distribution et la commercialisation du bois de feu.

La production de bois de feu destiné aux marchés urbains est aussi une importante activité du monde rural dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine. Par exemple, la production de charbon de bois pour l'industrie et les marchés urbains est l'une des principales activités économiques dans le Chaco (au nord de l'Argentine). Dans de nombreuses régions de l'Inde, les ventes de bois de feu sont une source importante de revenus pour les pauvres des villages forestiers; on a constaté que ce sont les membres les plus démunis de la communauté, ceux qui n'ont ni terre ni emploi, qui vivent de la vente de bois de feu 14/. Dans plusieurs pays, c'est dans les régions les plus pauvres, où les conditions physiques et climatiques interdisent le développement de la production végétale ou animale et où la végétation arborée naturelle est la seule ressource, que les ventes de bois de feu sont les plus importantes.

L'emploi dans les activités de production de bois pour l'industrie et le chauffage est de plus en plus menacé par les nouvelles formes de mécanisation et par la dégradation et le recul des forêts qui ont souvent atteint un point critique précisément dans les régions où une main-d'œuvre excédentaire a le moins de chances de trouver un autre emploi. Le développement de la mécanisation a également réduit les besoins en main-d'œuvre pour l'exploitation forestière. On a même signalé des cas où des machines à planter ont été importées pour travailler dans des zones où le sous-emploi rural est élevé, parce que les salaires en vigueur et les conditions offertes ne permettaient pas de recruter de main-d'œuvre.

L'outil le plus répandu a été la tronçonneuse, presque toujours achetée dans les pays industriels, et qui nécessite des importations régulières de pièces détachées, de lubrifiant et de carburant. Une équipe de deux hommes peut, en milieu tropical, abattre avec une hache et une scie de 10 à 20 mètres cubes de bois par jour alors qu'avec une tronçonneuse le rendement atteint de 30 à 80 mètres cubes par jour 15/. La tronçonneuse a grandement amélioré les conditions du travail en forêt et financièrement profité au secteur forestier, mais le coût en devises et le coût social ont été élevés.

14/ B. Sivaraman. Forestry for Community Development (Village Forestry). Document de base établi à l'intention de la deuxième "FAO/SIDA Expert Consultation on Forestry for Community Development", Rome, 1977, p. 26.

15/ R. Heinrich et H.A. Hilmi. Formation, Motivation et promotion sociale des travailleurs forestiers. Huitième Congrès forestier mondial, Djakarta, 1978.

Ce qui est vrai de la tronçonneuse l'est encore plus des équipements lourds mis en oeuvre dans la foresterie, la plupart étant capables d'augmenter très fortement la productivité du travail. Le type de sylviculture fondé sur le traitement uniforme de grandes superficies que permet ou même impose ce type d'engins est précisément celui qui peut se passer du savoir-faire des populations rurales, comme, par exemple, leur connaissance des sols et des plantes et leur aptitude à entretenir chaque arbre individuellement.

La recherche des économies d'échelle a eu pour conséquence que la majeure partie des opérations de transformation du bois ne se font plus dans la forêt. La plupart des usines modernes étant conçues pour une production massive centralisée, elles sont en général implantées dans de grandes villes où il est plus facile de disposer de l'infrastructure et des services voulus. Le sciage était peut-être la forme la plus dispersée de la transformation du bois, étant donné l'usage généralisé du sciage en long (pratique ancienne qui consistait à transformer sur place un arbre en planches au moyen d'une scie à main maniée par deux hommes). Or, à l'heure actuelle, même une petite scierie moderne exige une route d'accès et une source d'énergie, ce qui signifie en général qu'elle ne peut être installée dans des communautés rurales éloignées.

Il est certain que la demande de produits forestiers augmentera à l'avenir, mais un meilleur rendement risque de nuire à la création de nouveaux emplois et même de faire baisser le nombre d'emplois existants. Cependant, ce n'est pas le volume de l'emploi dans la foresterie qui importe, c'est sa répartition. Par conséquent, le choix de la technologie appropriée et des opérations de transformation est d'importance capitale pour garantir que la foresterie contribue sensiblement à la stabilité, à l'emploi et au revenu des communautés rurales, particulièrement dans les pays en développement.

ELEMENTS D'UN NOUVEL EQUILIBRE

Dans leurs efforts pour accroître rapidement leur production alimentaire et agricole, les pays en développement devront tenir dûment compte de la nécessité de parvenir à une productivité optimale et soutenue. Il est urgent de rétablir l'équilibre (comme cela a déjà été fait dans la plupart des pays à climat tempéré) entre la formation des sols et leur dégradation, entre la production biologique et la consommation humaine, entre les plantes pérennes et les plantes annuelles, entre la production alimentaire et la production de bois, entre les terres exploitées et les terres incultes, et surtout entre les niveaux de vie des gens vivant dans différentes régions et utilisant des systèmes de production différents. Dans ce domaine, le rôle de la foresterie est capital.

Les problèmes de la culture itinérante illustrent le type d'améliorations interdépendantes qui sont nécessaires. Pour aider les agriculteurs itinérants à se sédentariser, un soutien technique et institutionnel est indispensable, ce qui implique la sécurité de la tenue foncière dans les zones forestières les plus aptes à la culture. L'introduction d'une jachère arborée plantée d'essences appropriées pourrait fournir une production complémentaire utilisable localement (lorsque l'infrastructure indispensable existe) pour les marchés industriels ou urbains. De meilleures associations de cultures pour assurer une production soutenue correspondant le mieux aux aptitudes de la terre et aux capacités des populations pourraient relever le revenu qu'elles tirent de la culture et allonger la période séparant les jachères.

Il est probable que le développement de systèmes de culture rationnels sur de nombreux sols pauvres exigera des associations à plusieurs étages ou mixtes d'arbres avec des cultures sur la même superficie. La préférence devrait être donnée à l'introduction des systèmes d'utilisation des terres qui sont les plus proches des systèmes traditionnels et qui s'insèrent dans les structures socio-économiques existantes. Il faudra fournir du crédit pour financer l'achat de semences et d'engrais. Cependant, la nécessité d'inputs extérieurs peut être limitée par divers moyens: utilisation d'animaux de trait, rotation avec des cultures de légumineuses (soit arboracées, soit herbacées), utilisation de toutes les matières organiques disponibles localement pour la fabrication d'engrais vert et de compost.

Un autre exemple concerne les régions montagneuses, particulièrement vulnérables à l'érosion du fait de leurs fortes pentes et de leurs précipitations abondantes. L'érosion ne peut être maîtrisée efficacement que grâce à une utilisation rationnelle des terres fondée sur des pratiques culturelles judicieuses et des plans de culture appropriés. Ceci peut exiger des mesures complémentaires qui sont coûteuses et dont l'effet n'est pas très durable; aussi, il conviendrait de donner la priorité à une utilisation rationnelle des terres. Pour que cette action soit efficace, il faut s'assurer la coopération des populations locales. A court terme, elles subissent de nombreux inconvénients, perdent l'accès à leurs pâturages et, pendant plusieurs années, ne retirent pratiquement aucun avantage des travaux exécutés, pentes aménagées en terrasses et plantations d'arbres. Tout programme global doit les aider dans les domaines suivants: production alimentaire pendant la période de transition, amélioration des techniques d'élevage, acquisition de connaissances leur permettant de pratiquer et de commercialiser les nouvelles cultures pérennes. Il faut également prévoir l'amélioration des communications avec le monde extérieur et la fourniture d'autres services essentiels.

Jusqu'à présent, trop rares ont été les tentatives pour parvenir à des solutions intégrées des divers problèmes que posent dans différentes régions la disparition des arbres et des forêts. On expose dans les pages suivantes certaines des solutions qui ont été adoptées et quelques innovations ou redécouvertes techniques qui permettraient de résoudre ces problèmes à l'avenir. La figure 2.2 indique les principaux facteurs qu'il faudra peut-être prendre en considération.

Figure 2.2 Facteurs à prendre en considération pour analyser la place de la foresterie dans une économie rurale

<u>Facteurs</u>	<u>Solutions possibles</u>
<u>Utilisations concurrentielles de la terre</u> (les arbres utilisent moins intensivement la terre que les cultures)	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence faite aux terres forestières - Concurrence entre culture/pâturage et boisement
	<ul style="list-style-type: none"> - Intercaler arbres et cultures - Répartir rationnellement la terre forestière entre arbres et cultures - Fournir plus d'avantages non alimentaires aux collectivités forestières: emploi dans la forêt ou dans les industries forestières; revenus secondaires découlant d'un produit forestier; infrastructure sociale, etc. - Planter des arbres en bordure des routes, des cours d'eau, des champs et autres surfaces non utilisées; dans les zones marginales pour la production végétale; dans les zones sujettes à érosion et impropre à la production végétale ou au pâturage - Améliorer la productivité sur les périphéries les plus propices à la culture pour libérer de la terre au profit de l'arboriculture - Planter des essences polyvalentes ou des mélanges d'essences pour accroître la productivité - Intercaler arbres ou autres cultures ou associer au pâturage - Créer des sources supplémentaires de revenu (ex. apiculture)
<u>Temps de rapport de la foresterie</u> (rapport différé de l'arboriculture)	<ul style="list-style-type: none"> - Le rendement des arbres ne répondra pas immédiatement aux besoins - Le producteur risque de ne tirer aucun profit
	<ul style="list-style-type: none"> - Planter des essences polyvalentes ou des mélanges d'essences qui rapporteront rapidement - Fournir un appui financier pendant les périodes d'établissement: prêts à faible taux d'intérêt, dons, subventions, salaires, emplois, etc. - Créer ou élargir des sources de revenus complémentaires non forestières - Veiller à garantir la sécurité de tenure de la terre utilisée pour l'arboriculture
<u>Distribution dispersée des avantages de la foresterie</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Les avantages découlant des forêts de protection ou de la production de bois pouvant aller en partie à l'extérieur de la collectivité
<u>Pénurie saisonnière de main-d'œuvre</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Indemniser la collectivité pour les avantages qu'elle abandonne ou les inputs qu'elle a fournis et qui rapportent ailleurs - Adopter des systèmes forestiers qui ne fassent pas appel à la main-d'œuvre en période de pointe et dans d'autres secteurs - Dispenser conseils et soutien par l'intermédiaire des services de vulgarisation: éducation de la population, avis et rapports techniques, formation à la base - Projets de démonstration - Encourager les groupements de producteurs (coopératives, etc.) - Législation et réglementation
<u>Absence de toute tradition forestière</u> (ignorance des techniques nécessaires, incompréhension des causes et des effets, comportements hostiles à la foresterie, cadres institutionnels inadéquats)	

Source: FAO. Le rôle des forêts dans le développement des collectivités locales. Etude FAO: Forêts, n° 7, FAO, Rome, 1978, p. 10.

LES ARBRES HORS DE LA FORET

La plantation d'arbres sur des terres considérées comme uniquement agricoles au sens classique du terme offre d'immenses possibilités. L'objectif visé est non seulement d'accroître l'offre de bois et, partant, d'alléger la pression qui s'exerce sur les forêts, mais aussi de contribuer à la production alimentaire, soit directement (fruits et fourrage récoltés sur les arbres), soit indirectement (protection contre le vent et le soleil, récupération des éléments nutritifs à partir des couches profondes du sol, fixation accrue de l'azote). Cette plantation peut prendre plusieurs formes: bandes et plages de terre non utilisées pour les cultures, mélanges d'arbres et de cultures en proportions variées, alternance de cultures annuelles et de jachère arboree. Les produits primaires des arbres plantés peuvent être le bois d'oeuvre, les poteaux, les bois de feu, le fourrage ou les produits alimentaires et, de préférence, une combinaison de ceux-ci ^{16/}.

Depuis longtemps, on a associé la culture d'arbres et de plantes agricoles. Ce système trouve son origine soit dans l'observation pragmatique que la présence d'arbres améliore les rendements, soit dans la disparition progressive au sein des forêts d'arbres qui fournissaient, outre leur ombre, des aliments pour l'homme et les animaux, des gommes, des matières médicinales, etc. ^{17/}. Aux gains de productivité s'ajoutent certains avantages: sécurité accrue et meilleur régime alimentaire résultant d'une gamme élargie de produits, répartition plus régulière du revenu dans le temps. Lorsque les arbres ont une valeur en tant que source de bois d'oeuvre, ils peuvent fournir des produits très divers, depuis le bois de feu et les matériaux de construction jusqu'aux tuteurs que l'on utilise en Afrique occidentale dans la culture de l'igname.

Les conséquences du déboisement des terres agricoles pour faire place aux systèmes de culture impliquant la monoculture ou la mécanisation ont été les suivantes: relèvement de la nappe phréatique, dégâts dus au vent, perturbation des cycles nutritifs, vulnérabilité aux ravageurs et aux maladies, moindre diversité de l'économie locale, pénurie de bois de feu, de bois d'oeuvre et de poteaux. Dans la plupart des régions tropicales (et ailleurs), des systèmes vraiment modernes permettraient d'étendre et d'améliorer les méthodes héritées du passé: il faudrait planter des essences qui ont fait leurs preuves, ou des variétés nouvelles ou améliorées, mettre au point de nouvelles combinaisons de plantes agricoles et d'arbres utilisant au maximum l'espace et la lumière et limitant la concurrence. Lorsque la forêt disparaît au profit de l'agriculture, il faudrait faire en sorte que des arbres appropriés soient conservés ou replantés ailleurs.

Dans la plupart des régions forestières tropicales, on a coutume de conserver les essences sauvages. Les agriculteurs conservent et protègent les espèces qui ont pour eux un intérêt direct comme source d'aliments, de fourrage et de produits commerciaux mineurs, comme brise-vent ou pour améliorer le sol. En Amérique latine et dans d'autres pays, on conserve des arbres forestiers dans les plantations de cafétiers et de cacaoyers avec lesquels ils forment un système agrosylvicole, leur rôle étant de donner de l'ombre, de fournir de l'humus et de mobiliser, grâce à leur système racinaire, les éléments minéraux nutritifs du sol. En Amérique latine, de très nombreuses variétés de palmiers sont également conservées par les populations pour qu'ils fournissent des produits utiles: fruits et coeur du palmier comestibles, graines oléagineuses, tiges dont les usages sont très variés, et fibres utilisées pour la fabrication de cordages.

Dans le milieu ingrat des zones arides, diverses légumineuses arbustives sont protégées par les populations locales parce qu'elles sont étroitement associées à l'agriculture, ont un effet bénéfique sur la fertilité du sol et sont utiles comme brise-vent. Au Sahel,

^{16/} FAO. La place de la forêt et de l'arbre dans un aménagement rural intégré, COFO - 78/3, Rome, 1978.

^{17/} B.N. Okigbo. Neglected plants of horticultural and nutritional importance in traditional farming systems of tropical Africa, Acta Horticulturae, 53, 1977.

on laisse sur pied Acacia albida lorsque la terre est défrichée pour la culture. Ses racines pénètrent presque verticalement (et non latéralement) dans le sol où elles prélèvent des éléments nutritifs et de l'eau qui autrement seraient perdus pour la production locale. Il donne de l'ombre au bétail à la saison sèche, mais il perd ses feuilles à la saison des pluies au moment de laousse des plantes agricoles auxquelles il fournit de l'humus sans leur disputer les éléments nutritifs; en outre, il sert à fabriquer des poteaux et fournit des bois de feu et du fourrage pour les besoins locaux 18/.

Non seulement on garde les arbres lorsqu'ils ont une utilité directe pour les ruraux, mais on les plante aussi pour obtenir de l'engrais vert, du fourrage, du bois de feu et favoriser la fixation de l'azote afin de bonifier le sol. Arbres et plantes agricoles sont intimement associés dans des systèmes de cultures intercalaires et multiples, et des recherches récentes ont montré que ces systèmes tropicaux largement utilisés, considérés autrefois comme primitifs, sont extrêmement productifs. Les rendements peuvent être supérieurs de 20 à 50 pour cent à ceux obtenus avec les mêmes plantes cultivées séparément, et l'avantage est maximum lorsque des plantes annuelles sont mélangées à des plantes pérennes, y compris des arbres 19/.

Au lieu de cultiver côté à côté arbres et plantes agricoles annuelles, on peut les alterner en pratiquant une forme contrôlée et améliorée de l'exploitation de la forêt naturelle ou de la jachère buissonnante qui caractérise la culture itinérante. On a découvert que de nombreuses légumineuses arbustives à croissance rapide, utilisées dans les plantations forestières, se prêtent également à la jachère arborée qui permet de reconstituer la fertilité du sol en trois ou quatre ans seulement, et en même temps fournit du bois de feu, des poteaux et de l'engrais vert 20/. Une symbiose étroite entre l'arbre forestier et les cultures vivrières a été observée dans de nombreux pays où certaines essences sont largement utilisées comme culture de rapport à des fins de diversification agricole, pour la production de bois d'œuvre et comme élément d'appoint aux activités agricoles; elles peuvent aussi, en association avec des vergers ou des rizières, s'insérer dans un système agrosylvicole 21/.

Certains des avantages qu'offrent les arbres sur des terres agricoles peuvent en l'absence de ces derniers, être obtenus par épandage d'un paillis de branchages ou de litière de feuilles récoltées dans la forêt ou la plantation voisines. Ce paillis protège le sol de l'action directe du soleil et de la pluie, reconstitue la réserve d'éléments nutritifs et maintient la population de vers de terre. Par exemple, dans certaines régions du Guatemala occidental, chaque année, les agriculteurs répandent jusqu'à 40 tonnes de litière par hectare, litière provenant surtout de chênaies qui n'en produisent que 4 tonnes par hectare; ainsi, le rapport requis forêt/terre agricole est de dix à un. 22/ Des recherches sur les paillis de diverses origines et sur les mélanges d'essences aboutiraient peut-être à des méthodes permettant d'obtenir ces avantages avec un rapport de superficies plus faible en utilisant des feuillages provenant de plantations à croissance plus rapide.

18/ G. Poulsen. Man and Tree in Tropical Africa, International Development Research Centre, Ottawa, 1978, p. 9.

19/ M. Stelly. Multiple Cropping: Proceedings of a Symposium held at Knoxville, Tennessee, 1975, American Society of Agronomy, Madison, Wisconsin, 1977.

20/ B.N. Okigbo. Legumes in farming systems of the humid tropics; A. Ayanaba and P.J. Dart. Biological nitrogen fixation, in Farming Systems of the Tropics, Wiley, New York, 1977, p. 69.

21/ Tran Van Nao. Les ressources forestières de l'Asie tropicale humide. Ressources naturelles de l'Asie tropicale humide, Unesco, Paris, 1974.

22/ G.C. Wilken. Integrating forest and small-scale farm systems in Middle America, Forest Ecology and Management, 1, 1977, p. 223-234.

Là où il n'est ni souhaitable, ni praticable de cultiver des arbres sur des terres agricoles, on peut en planter sur toutes les bandes ou plages de terre inutilisées. Ce système est pratiqué avec grand succès en Chine dans le programme de plantation sur tout le pourtour des champs. Les communes sont encouragées à planter des arbres partout où il y a de la place: au bord des cours d'eau et des rivières, le long des routes, entre les champs et au voisinage des maisons et des villages. Dans le comté de Chunhua (province de Shaanxi), au climat relativement sec et au sol peu fertile, ce programme a permis de planter 15,2 millions d'arbres dont 10,5 millions autour des maisons et des villages, 4,5 millions le long de 1 600 km de route et 160 000 le long de 232 km de rivières et de canaux 23/. Une telle réussite est évidemment beaucoup facilitée par le fait que dans la plupart des régions de Chine les ruminants paissent dans des enclos.

L'importance des conseils techniques et de l'aide matérielle nécessaires pour lancer un tel programme dépend beaucoup des circonstances locales. Quelques-unes des opérations les mieux réussies ont d'abord été organisées sous forme de projet de reboisement, puis ont continué sur leur lancée, constituant une étape soit vers la plantation instinctive sur le pourtour des champs, soit vers la forêt de village. Ainsi, dans l'Etat du Gujarat (Inde), le Service forestier a commencé par planter des arbres le long des routes et des canaux, chaque alignement étant pris en charge par la communauté voisine qui avait le droit de couper l'herbe poussant entre les arbres, aidait à protéger les jeunes plants et partageait les bénéfices de l'opération. Bien que les premières plantations n'aient pas suscité beaucoup d'intérêt de la part de la population, elles ont marqué un grand tournant au point de vue psychologique. Les gens ont commencé à se rendre compte que la sylviculture pouvait se pratiquer autour de leur village, et bien souvent ils ont eu, pour la première fois, une impression favorable du service forestier, voyant qu'ils pouvaient directement tirer profit de ses activités. En 1978, des arbres ont été plantés le long de 6 000 kilomètres de routes et de canaux, sur les 17 000 que compte l'Etat, et chaque année on continue d'en planter à raison de 1 500 kilomètres par an 24/.

Les difficultés à surmonter varient beaucoup selon la nature de la communauté et la manière dont elle utilise actuellement les terres. Elles peuvent tenir à la réorganisation du pâturage ou à la période de transition pendant laquelle il faudra renoncer partiellement à utiliser les terres en attendant que les arbres se développent. On peut en partie parer à cette dernière difficulté en utilisant des essences à croissance rapide. Par exemple, en Indonésie, Calliandra callothyrsus, originaire d'Amérique centrale, atteint 2,5 à 3,5 mètres au bout de six à neuf mois et il peut être récolté pour le bois de feu au bout d'un an, la production atteignant alors de 5 à 20 mètres cubes par hectare. Il rejette de souche et les rejets atteignent 3 mètres en six mois. Lorsqu'il est en pleine production, le rendement est de 20 à 100 mètres cubes par hectare et par an. Il a de nombreux emplois, son feuillage et ses fruits servant à la consommation animale, tandis qu'il favorise beaucoup la reconstitution et la conservation des sols 25/. Il existe d'autres légumineuses arbus-
tives tropicales qui ont des propriétés semblables.

23/ FAO. China: Forestry Support for Agriculture, FAO, N° 12, Rome, 1978, p. 75. Etude FAO: Forêts.

24/ B.K. Jhala. Social Forestry in Gujarat, Ahmedabad, 1978 (miméographié), cité dans E. Eckholm, Planting for the Future: Forestry for Human Needs, Worldwatch Paper 26. Worldwatch Institute, Washington, D.C., 1979, p. 52.

25/ National Academy of Sciences. Tropical Legumes: Resources for the Future, Washington, D.C., 1979, p. 197.

PRODUCTION AGRICOLE EN FORET

Même lorsque la terre est davantage consacrée à la sylviculture qu'à l'agriculture, il existe des systèmes qui associent les deux. En fait, il devient difficile de distinguer entre agriculture avec jachère forestière, d'une part, et sylviculture avec périodes agricoles, de l'autre. La version classique de cette dernière formule est le système "taungya" (du birman *taung ya*, qui signifie culture en altitude). Il a été appliqué pour la première fois en Birmanie en 1856 dans le but de réduire les dépenses de replantation des forêts de teck, et depuis cette époque, il a été largement adopté. Le principe du système est le suivant: les arbres forestiers sont plantés par des paysans qui en même temps cultivent pendant 2 ou 3 ans des plantes agricoles à côté des jeunes plants. Au début, les paysans qui plantaient étaient payés en nature et obtenaient simplement un droit d'usage temporaire de la terre en échange de leur travail (plantation et entretien des arbres). Ils restaient des travailleurs sans terre et accomplissaient des tâches pénibles, sans sécurité ni droit à un établissement permanent. Diverses versions améliorées du système visent non seulement à restaurer les forêts mais aussi à améliorer le sort des populations locales et à les aider à résoudre le problème de la culture itinérante.

Par exemple, en Indonésie, les paysans qui souscrivent des contrats de deux ans sont aidés par le Service forestier d'Etat (Perum Perhutani), qui met à leur disposition une variété supérieure de paddy à cultiver en sec et leur accorde des prêts pour l'achat d'engrais et d'insecticides. Les rendements du riz ont plus que doublé, et les engrais ont eu également un effet bénéfique sur la croissance des arbres. Ce programme accéléré, qui a commencé en 1975, a été bien accueilli par la population, car le revenu de la production végétale par période contractuelle est supérieur d'environ 50 dollars à celui obtenu avec le système traditionnel. A la fin de 1978, ce programme devait être appliqué sur une superficie de 20 000 hectares 26/.

En Thaïlande, le système taungya est utilisé dans le cadre d'un programme visant à réinstaller des populations forestières dispersées et à reconstituer la forêt. L'Organisation des industries forestières concentre les agriculteurs et leurs familles dans les zones où une agriculture permanente rentable peut être pratiquée, et en même temps elle les emploie dans des opérations de reboisement des zones forestières dégradées qu'ils n'exploitent plus ainsi qu'à d'autres travaux forestiers. Pour encourager les populations à s'installer dans des villages, l'Organisation prend en charge l'infrastructure (routes, électricité, écoles, eau courante) et fournit des prestations médicales et divers services sociaux et matériels; en outre, elle met à leur disposition des terres agricoles et les aide à se procurer des matériaux pour la construction de maisons et à transporter les récoltes au marché. Le reboisement est exécuté selon le système taungya qui, outre la fourniture de terres agricoles permanentes, est amélioré sur deux points: les agriculteurs disposent de moyens de transport qui leur permettent de cultiver et d'entretenir les terres taungya dans un vaste périmètre sans avoir à quitter le village, et comme ils peuvent se procurer un autre revenu, ils dépendent moins de l'agriculture. En plus des recettes provenant de la vente des produits qu'ils cultivent, ils reçoivent un paiement en espèces pour les terres qu'ils défrichent et plantent ainsi que des primes à la productivité. Ils ont également la priorité dans le recrutement pour des travaux forestiers 27/.

Le système du "village forestier" de Thaïlande ouvre la voie vers une formule probablement plus viable et plus permanente. La répartition de la terre forestière entre la production végétale et la culture des arbres est fondée sur une évaluation des aptitudes du terrain. L'utilisation des terres repose dans toute la mesure possible sur les cultures intercalaires, les mélanges de culture à structure verticale et sur d'autres méthodes propres à optimiser la productivité. Des efforts systématiques sont entrepris pour développer l'infrastructure sociale et matérielle nécessaire pour assurer aux communautés vivant dans la forêt

26/ Soekiman Atmosoedarjo et S.G. Banyard. The prosperity approach to forest community development in Java, Commonwealth Forestry Review 57(2), 1978, p. 89-96.

27/ Sa-ard Boonkird. Le système taungya: son application et les moyens pour son amélioration en Thaïlande. Huitième congrès forestier mondial, Djakarta, 16-28 octobre 1978.

des conditions d'existence stables et socialement acceptables. Des formules semblables sont actuellement expérimentées dans d'autres pays, par exemple dans le sud du Nigéria 28/.

Le pâturage en forêt est un système de production très largement pratiqué, surtout dans les zones arides, mais il est particulièrement difficile à réglementer et à stabiliser, peut-être parce que les pasteurs n'ont pas l'expérience de la culture des arbres. Néanmoins, si les arbres sont suffisamment espacés et s'ils sont élagués à une grande hauteur pour obtenir des troncs dépourvus de noeuds, il est possible de cultiver sur le sol forestier des mélanges améliorés de graminées et de légumineuses aux fins de pâturage, comme cela se pratique en Nouvelle-Zélande avec Fimis radiata 29/. En Indonésie, à partir de 1973, on a semé de l'herbe à éléphant (Pennisetum purpureum) à titre expérimental dans des plantations de teck, d'acajou et de pins. Elle est vendue aux agriculteurs qui viennent la couper pour la donner à leur bétail, mais il est interdit de faire paître les animaux dans la forêt 30/.

Les vergers sont généralement considérés comme appartenant au secteur de l'agriculture, bien que leur production de bois s'ajoute à celle des forêts. Les forestiers pourraient créer des vergers forestiers contenant des essences dont les possibilités n'ont pas encore été découvertes par les cultivateurs, spécialement dans le cas de plantations destinées à la production de fourrage. Cette production pourrait ne constituer qu'une phase transitoire d'une plantation destinée principalement à donner du bois (les basses branches étant coupées pour nourrir les animaux pendant les premières années) ou encore être une fin en soi. Un verger à vocation fourragère pourrait être exploité très simplement selon le système du taillis, les branches comestibles étant coupées régulièrement et remplacées par des rejets de souche. En associant des plantations pour le fourrage et certaines mesures sylvicoles destinées à améliorer le pâturage en forêt, on pourrait encourager les pasteurs à accepter une réglementation concernant la taille et les déplacements de leurs troupeaux.

Il y a aussi bien d'autres façons d'exploiter la forêt pour que les populations locales en tirent des produits ou un revenu supplémentaires. Les champignons et une multitude de graines, noix, fruits, feuilles et pousses peuvent être ramassés ou cueillis pour la consommation familiale ou pour la vente. Les citadins n'apprécient peut-être pas pleinement l'importance de ces sources vivrières, mais les ruraux les connaissent et les utilisent pour améliorer leur menu et compléter leurs réserves alimentaires. Nul n'ignore, par exemple, l'importance en Asie du Sud-Est du sagouier, dont on peut extraire un amidon à faible teneur en protéines pour remplacer le riz ou le blé. Si ces éléments peu connus du régime alimentaire sont admis, il faudrait que la politique nationale de nutrition en encourage la consommation.

Le miel était un produit important des forêts tropicales et subtropicales et les essaims d'abeilles sauvages sont encore recueillis. On peut encourager l'apiculture par des mesures simples, par exemple l'aménagement des clairières pour l'installation des ruches. Comme la production du miel dépend en grande partie des plantes forestières, il faut tenir compte de la qualité du nectar ou du pollen lorsqu'on choisit les essences à planter. Lorsque la législation interdit expressément d'allumer des feux de forêt, il faudra la modifier afin que les apiculteurs puissent employer des dispositifs fumigènes homologués pour maîtriser leurs abeilles. La collecte du miel sauvage est une cause fréquente d'incendies de forêt, et des dépenses publiques dans la promotion des abeilles domestiques seraient largement amorties, ne serait-ce que parce qu'elles permettraient d'éviter ces incendies.

Lorsqu'on planifie l'aménagement de la forêt, spécialement dans le contexte de l'agro-sylviculture, on néglige souvent la contribution potentielle des animaux sauvages en tant que source d'aliments, spécialement de protéines. On a estimé que dans le sud du Nigéria, le gibier représente 19 pour cent de la consommation de produits alimentaires d'origine animale contre 60 pour cent pour le poisson et 21 pour cent pour le bétail domestique. La proportion de

28/ J.B. Ball. Taungya in Southern Nigeria, NIR/71/546, Décembre 1977, FAO, Rome, p. 82.

29/ J. Kirby. A technique for the tropics: forest grazing, World Crops, Nov./Dec. 1978, p.14-15.

30/ Soekiman Atmoedarjo & S.C. Banyard, op. cit., p. 82.

protéines provenant du gibier était particulièrement élevée dans les communautés des zones forestières, où elle atteignait plus de 80 pour cent du total dans certaines régions 31/.

Comme de nombreuses conséquences des activités forestières peuvent se traduire par une productivité accrue de certaines espèces animales sauvages, il convient d'explorer les possibilités de modifier les pratiques et l'aménagement forestiers et sylvicoles afin d'optimiser les avantages du point de vue de la production alimentaire.

FORETS DE VILLAGE

Lorsque des superficies sont disponibles pour une petite plantation forestière, ou lorsqu'une terre boisée est destinée principalement à l'usage local, les problèmes se posent moins sur le plan technique que sur celui de l'organisation. Tout d'abord, on peut avoir du mal à persuader les villageois de planter des arbres ou d'accepter les contraintes de l'aménagement forestier. Une fois acquise leur participation, il peut y avoir des difficultés matérielles à surmonter.

On trouve dans l'Etat du Gujerat (Inde) un exemple d'opération réussie de ce genre qui a démarré avec des plantations sur des bandes de terre. En 1973, après le succès du programme de plantation le long des routes et des canaux, programme décrit ci-dessus, des forestiers se sont rendus dans les villages pour discuter de la création possible de plantations sur certaines des terres communales. Ils proposèrent aux panchayats (conseils élus qui gouvernent chaque village) de réservé à cette opération 4 hectares au minimum. Le gouvernement fournirait les plants, et le travail de préparation de la terre et de plantation serait assuré, contre rémunération, par les villageois pauvres qui tirent leurs revenus des terres communales, soit comme gardiens de troupeaux, soit en récoltant le peu d'herbe ou de bois de feu qu'elles produisent. Le village s'engagerait à protéger les plantations contre le pacage, la cueillette illicite, promesse qui a été facile à tenir puisque les utilisateurs antérieurs y ont trouvé un emploi rémunéré. Les villageois auraient le droit de récolter gratuitement l'herbe et les fruits. Le moment venu d'abattre les arbres, les panchayats et les autorités forestières se partageraient les recettes. Le bois de feu et le bois d'œuvre seraient vendus par l'entremise de dépôts d'Etat à des prix très inférieurs à ceux du marché. Le système a été conçu pour améliorer le sort de tous les villageois, lesquels ont été chargés de l'exécuter, notamment ceux qui étaient le plus intéressés.

Les panchayats ont d'abord été méfiants et les forestiers ont dû se rendre dans certains villages cinq ou six fois chaque année, ou tous les deux ans. En fait, les rapports de confiance entre les villageois et les vulgarisateurs ont eu une importance capitale. Le service de vulgarisation a été doté de moyens supplémentaires pour s'acquitter de cette tâche. En 1978, près de 3 000 villages sur les 18 000 que compte l'Etat avaient créé des parcelles boisées en exécution de ce programme. Chaque année, d'autres villages acceptent d'y participer et beaucoup ont décidé de consacrer à la sylviculture plus de 4 hectares. Certains ont même mis à disposition de l'eau d'irrigation, si précieuse pour la culture des arbres. La popularité grandissante de ce programme s'explique entre autres par les bénéfices qu'il procure rapidement. La majeure partie des superficies plantées se composait de pâtures communales dégradées qui ne produisaient presque pas d'herbe. Au bout d'un an, de l'herbe qui peut être récoltée à la main pousse sur cette terre qui a été interdite au bétail. La deuxième année, quelques arbres fruitiers commencent à produire, même sans irrigation. Les villageois se rendent alors compte qu'ils disposent d'un système économique permettant de retirer un surcroît d'avantages de terres jusqu'à présent considérées comme pratiquement sans valeur. L'absence d'une véritable clôture autour des arbres plantés le long des routes et des bois de villages a témoigné de sa réussite. Ce ne sont pas les fosses, les cactus ou les buissons épineux utilisés maintenant pour délimiter les surfaces boisées qui empêcheraient les vols de fourrage ou de bois de feu 32/.

31/Federal Office of Statistics. Rural Economic Survey of Nigeria, 1965-66. Rural Consumption Enquiry, Food Items, West, Mid-West and Eastern Nigeria, Lagos.

32/E. Eckholm. Planting for the Future: Forestry for Human Needs, Worldwatch Paper 26, Worldwatch Institute, Washington, D.C., 1979, p. 55.

Des résultats semblables ont été obtenus en République de Corée, mais avec un système de rémunération du travail et de répartition du produit très différent. En 1973, le Gouvernement coréen, soucieux de mettre un terme à une érosion grave, à un abattage excessif et à une pénurie de bois de feu, a pris des mesures afin de permettre à chaque village de créer une plantation destinée à la production de bois de feu. Pour participer à ce programme, un village devait créer une Association forestière villageoise (AFV) à laquelle adhéraient tous les villageois. Les arbres sont plantés sur des terres communales ou sur des terres privées réservées par la loi à la foresterie. Les propriétaires privés qui mettent leurs terres à la disposition de l'AFV reçoivent en échange 10 pour cent de la production. Le reste est réparti entre les membres de l'AFV en proportion du travail bénévole qu'ils fournissent. A la fin de 1977, plus de 21 000 AFV étaient groupées en 141 Unions rattachées à neuf sections provinciales de la Fédération nationale des AFV. Les AFV sont également membres d'associations intervillages plus larges, réunissant des associations horticoles de village, des coopératives agricoles et des associations d'éleveurs. En 1977, les AFV ont établi 77 000 hectares de plantations destinées à la production de bois de feu.

Ce programme a permis d'instituer une collaboration remarquable entre les organisations locales, régionales et nationales. Non seulement les AFV créent et entretiennent ces forêts de village, mais elles prennent en charge la protection des autres forêts proches du village. Elles forment des patrouilles de surveillance afin d'empêcher l'utilisation illégale des forêts, des brigades de volontaires pour lutter contre les incendies, et prennent des mesures pour combattre les ravageurs. Les Unions des AFV fournissent des services de commercialisation pour la vente de certains produits forestiers mineurs récoltés par leurs membres, comme, par exemple, les fibres du Kuzu (pour la fabrication du papier mural), les champignons, la mousse et les plantes médicinales. En 1977, le produit de ces ventes a atteint 18,7 millions de dollars. La Fédération nationale donne des conseils techniques aux AFV par l'intermédiaire de ses vulgarisateurs et elle les aide à organiser leurs activités. Les vulgarisateurs du Service national des forêts mettent également à la disposition des AFV des plants et des engrains. Pour toutes ces dépenses et pour d'autres services qu'elle assure, la Fédération nationale reçoit des subventions du gouvernement 33/.

LA FORESTERIE AU SERVICE DES POPULATIONS LOCALES ET DE L'INDUSTRIE

La foresterie destinée à l'industrie ou aux marchés d'exportation peut également satisfaire les besoins locaux, soit indirectement en assurant des emplois et des revenus, soit directement en produisant des biens et des services. La population locale peut aussi, si elle reçoit une aide, produire elle-même soit du bois industriel provenant de plantations dont elle assure la gestion, soit des produits forestiers qu'elle peut récolter dans une forêt déjà existante et commercialiser. La création de coopératives permettrait de développer beaucoup ce type d'activité.

Il existe un système dans lequel les populations locales s'organisent pour produire du bois comme culture de rapport sur des terres qu'elles aménagent elles-mêmes. On peut citer à titre d'exemple les petites plantations organisées par la Paper Industries Corporation of the Philippines (PICOP) et qui ont pour objet d'améliorer les conditions d'existence des petits agriculteurs vivant en bordure de la zone forestière relevant de la firme 34/. Le principal objectif de ce programme est d'inciter les agriculteurs à cultiver des arbres sur leur propre terre pour les vendre ensuite à la société comme bois à pâte. L'essence retenue est Albizia falcata ("falcata"), légumineuse arbustive à croissance

33/ Bong Won Ahn. Forêts de village en Corée, Huitième congrès forestier mondial.

34/ Michael Arnold. Du nouveau dans la foresterie tropicale: un habitat et pas seulement pour des arbres. Cérès; Revue de la FAO sur l'agriculture et le développement, 12(5), 1979, p. 32 à 37.

rapide dont la fibre convient particulièrement bien à la fabrication du papier journal. Cet arbre est bon à couper au bout de huit ans, mais on peut déjà bien avant éclaircir les plantations et vendre le bois récolté. Il constitue donc une source de revenus en un temps suffisamment court pour intéresser les petits agriculteurs.

La Banque de développement des Philippines octroie les crédits nécessaires au programme qui est financé en partie par un prêt de la Banque mondiale. La Société aide les agriculteurs ne possédant aucun titre sur la terre à obtenir un prêt. Les agents du service de vulgarisation conseillent les agriculteurs, leur fournissent les plants et les aident à améliorer leurs techniques agricoles et zootechniques. On encourage les agriculteurs à consacrer 20 pour cent de leurs terres agricoles aux cultures alimentaires et 80 pour cent à l'arboriculture. La PICOP s'engage à acheter le bois à pâte aux agriculteurs qui acceptent de passer avec elle un contrat de vente au prix courant du marché, mais elle les laisse libres de vendre leur bois ailleurs à un prix plus élevé.

Lancé en 1968, ce programme a obtenu rapidement l'assentiment des agriculteurs, car il devint évident, dès les résultats des premières démonstrations, que la culture et la récolte de bois à pâte coïncident parfaitement avec les possibilités des petits agriculteurs et ne pouvaient que leur être profitables. On a estimé que le taux de rentabilité financière de l'arboriculture se situait aux environs de 25 pour cent. En mars 1978, environ 3 400 agriculteurs cultivaient près de 17 000 hectares de falcata pour la production de pâte de bois. Le programme est actuellement élargi pour y inclure une deuxième essence, Eucalyptus deglupta (Bagras), qui pourra être cultivée aussi bien pour le bois d'œuvre que pour la pâte, et on prévoit en même temps d'aider les agriculteurs à former des coopératives pour faciliter leurs achats.

Les coopératives de production peuvent également aider à résoudre les problèmes des petits propriétaires de forêts naturelles, voire même ceux de certains agriculteurs itinérants. A l'heure actuelle beaucoup de bois d'œuvre est enlevé et commercialisé d'une manière inefficace, ou inutilisé, en raison de difficultés d'organisation. Une coopérative de production peut mettre en commun les ressources nécessaires pour acheter ou louer le matériel, organiser l'abattage et le transport de manière à réaliser des économies d'échelle ou encore vendre directement en court-circuitant les intermédiaires. Cette formule a été appliquée avec succès dans plusieurs pays d'Amérique latine. Au Guatemala, les coopératives ont permis à des petits exploitants de procéder à des coupes sanitaires et à la commercialisation de pins infestés par un coléoptère.

En Inde, les coopératives d'ouvriers forestiers existent depuis longtemps. Elles ont repris les droits de coupe accordés autrefois à des entrepreneurs par le Service forestier d'Etat. Par l'intermédiaire de la coopérative, les ouvriers organisent l'abattage, le transport et la répartition de la main-d'œuvre; ils supervisent le financement et la commercialisation et remboursent à l'Etat le bois d'œuvre récolté. Il existe dans les Etats du Maharashtra et du Gujerat de très nombreuses coopératives d'ouvriers forestiers ayant plusieurs milliers d'adhérents et leur activité a été étendue à la collecte de produits forestiers mineurs 35/.

Il est probable que l'exploitation du bois d'œuvre par les coopératives restera un système assez exceptionnel, car la plupart des forêts commerciales appartiennent aux pouvoirs publics qui en assurent la gestion. Cependant il existe de grandes possibilités

35/ T.E. Edwardson. L'avenir des coopératives forestières dans un système de petite propriété ou de communautés forestières, notamment dans les pays en développement. Huitième congrès forestier mondial, Djakarta, 1978. Pour une étude plus détaillée, voir: M. Digby et T.E. Edwardson, The Organization of Forestry Cooperatives, Occasional Paper No. 41, The Plunkett Foundation for Cooperative Studies, London, 1976.

d'exploitation d'autres produits forestiers, par le biais des coopératives. En plus du bois, la forêt fournit d'autres produits: liège ou écorce fibreuse de certains arbres, résine, gomme et latex, lianes qui sont autant de cordages naturels, chaume de certaines graminées, tiges tubulaires de certaines plantes (dont les plus connues sont les bambous), produits des insectes de la forêt (par exemple cire d'abeilles et soie de shantung), sans omettre de nombreuses plantes médicinales, les teintures, les substances tannantes et autres produits chimiques provenant des végétaux et des animaux de la forêt. Au cours du siècle dernier, un grand nombre de ces produits ont cessé d'être utilisés dans les pays industriels, au fur et à mesure que les matières synthétiques les remplaçaient, mais actuellement les pharmacologistes et les chimistes se rendent compte que de nombreux produits naturels presque oubliés ont une valeur potentielle soit comme source de substances pouvant être purifiées, soit comme modèles pour la création de futures molécules synthétiques.

On peut également satisfaire les besoins locaux dans le cadre des systèmes classiques de foresterie à grande échelle. La notion de foresterie polyvalente est inhérente à la nature même des arbres. Le taillis sous futaie est l'exemple d'un régime de production mixte. Un étage inférieur, composé d'arbres de faible hauteur coupés à intervalles fréquents, généralement pour le bois de feu, est réalisé par la méthode du taillis (régénération par rejets de souche) et un étage supérieur de grands arbres est cultivé à partir de semis ou de boutures. Non seulement ce système paraît bien adapté à la composition hétérogène des forêts tropicales, mais il convient également pour répondre aux besoins des populations locales. Il admet en outre une période courte de cultures vivrières dans les zones d'abattage annuel, à condition que l'on prenne des précautions suffisantes pour éviter d'en-dommager les rejets et les jeunes plants.

Même lorsque la foresterie vise exclusivement à satisfaire les besoins de l'industrie, le bois de petite dimension est inévitablement un sous-produit, qu'il provienne soit de coupes d'éclaircie, enlèvement de petits arbres pour laisser de la place aux meilleurs, soit de l'ébranchage des arbres coupés. On laisse souvent ce bois pourrir sur le sol de la forêt parce que sa commercialisation, selon les méthodes classiques, n'est pas rentable. On pourrait peut-être trouver des solutions permettant de l'utiliser, par exemple en aidant un groupe de villages à investir dans de bons fours mobiles à charbon de bois qui seraient utilisés en coopération avec les gestionnaires de la forêt. Dans les forêts de la Selva Lacandona, à Chiapas (Mexique), une petite scierie est en cours d'installation afin d'exploiter les houppiers et les branches des acajous dédaignés par les industriels qui ne prennent que les grumes de déroulage et les grumes de sciage de haute qualité. Le capital nécessaire à la création de la petite scierie provient des droits de coupe également dus aux populations locales. La récolte du chicle et des produits du palmier camadoreo grossit un peu les maigres revenus que tirent de l'agriculture ceux qui, depuis toujours, pratiquent la chasse et la cueillette.

La foresterie purement commerciale peut offrir d'autres prestations aux communautés locales. Par exemple, le réseau de routes forestières peut être conçu de manière à relier les villages isolés. En fait, dans les zones ouvertes à l'exploitation, ce réseau pourrait être déterminant pour l'aménagement du territoire en orientant la colonisation vers les zones dotées des meilleurs sols. Au Belize, le service forestier est depuis longtemps le principal constructeur des routes rurales.

CONTRIBUTION DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU BOIS

Ces industries peuvent largement contribuer au développement rural. Les emplois directs et indirects "hors de la ferme" créés par les industries forestières devraient permettre d'atténuer dans une certaine mesure la pression qui s'exerce sur les ressources en terres. En outre, la disponibilité d'une plus large gamme de matériaux de construction et de services d'infrastructure associés à l'industrie devrait permettre aux ruraux de bénéficier d'un certain nombre des avantages de la vie urbaine.

Cependant, dans la pratique, l'industrialisation forestière n'a pas donné les résultats escomptés. La raison principale, semble-t-il, est que le potentiel des forêts n'a pas encore été efficacement mobilisé. Jusqu'à une date récente, le bois exporté par les pays en développement l'était sous la forme de grumes non transformées. Ainsi, on a estimé que si les 49 millions de mètres cubes de bois exporté brut avaient été transformés dans les pays d'origine, ils auraient rapporté 2 milliards ou plus de dollars à ces pays tout en fournissant plusieurs centaines de milliers d'années/homme d'emploi^{36/}. Presque tout le bois exploitable a été exporté sous forme de grumes. En outre, certaines opérations d'exploitation ayant fait long feu, le peu d'emplois locaux qui avaient été créés ont disparu.

Pour que la croissance des exportations de produits forestiers contribue intégralement à l'expansion, il faudrait que ces produits soient transformés dans les pays en développement qui actuellement les exportent tels quels. Comme on l'a déjà indiqué ci-dessus (chapitre 1), cette politique est déjà appliquée dans plusieurs pays, mais les progrès sont lents. Pour concourir pleinement au développement rural, il est souhaitable que les emplois soient surtout créés à la campagne et que les produits soient si possible destinés en partie à des utilisations rurales. Ceci devrait être possible lorsque la transformation se traduit par des économies de poids et d'espace, comme c'est le cas des sciages et des contre-plaquéés, car le coût du transport s'en trouve réduit.

Plus de bon sens et de souplesse s'imposent dans le transfert et la conception des technologies. Trop souvent, on a investi dans des usines employant une technologie à faible coefficient de main-d'œuvre et importées à grands frais des pays industrialisés. En outre, cet investissement se fait dans les villes ou la création de l'infrastructure nécessaire et l'installation du personnel professionnel et technique reviennent moins cher.

La conception des usines devrait être adaptée aux circonstances locales: abondance de main-d'œuvre non qualifiée et rareté du capital et des capacités de direction. Heureusement, le sciage qui est la forme la plus générale de transformation et qui le restera probablement, tout au moins dans les pays en développement, recourt à une technologie très souple et peut donc être rentable pour des activités de toutes dimensions depuis l'artisanat jusqu'à une industrie hautement sophistiquée. En d'autres termes, on peut investir et mécaniser plus ou moins selon les circonstances. En outre, les économies d'échelle ne sont pas particulièrement significatives.

Cependant, le sciage traditionnel est souvent peu économique puisqu'on n'utilise qu'une faible part du bois d'œuvre potentiellement disponible. La souplesse du procédé peut être mise à profit pour réduire le gaspillage. Ainsi, au Honduras, le gouvernement, plutôt que d'accepter la fermeture de nombreuses scieries anciennes qui aurait entraîné des pertes d'emplois, a créé un certain nombre d'usines modernes qui achètent le bois équarri aux vieilles scieries et le conditionnent conformément aux normes d'exportation. C'est un des quelques moyens possibles d'arriver à des normes adéquates de qualité et de fiabilité dans les petites scieries rurales.

Avec les processus plus complexes d'utilisation du bois, les économies d'échelle et la hausse des coûts de main-d'œuvre ont contraint les pays développés à adopter une technologie à forte intensité de capital. L'adaptation de ces industries à la situation des pays en développement suppose l'élaboration et l'application de solutions viables, s'il n'en existe déjà. Grâce à la collaboration entre la FAO et l'industrie, on dispose désormais d'un dossier de plans judicieux applicables aux petites scieries employant beaucoup de main-d'œuvre, spécialement pour la fabrication de divers panneaux dérivés du bois. La transition n'est pas aussi facile dans ces industries que dans l'industrie du sciage. Néanmoins, dans certaines conditions, le panneau de fibre a quelques perspectives

^{36/} S.L. Pringle. Le rôle des forêts tropicales humides dans la demande, l'offre et le commerce mondiaux des produits forestiers, Unasylva, 28, 1976, p. 103.

d'avenir en tant qu'élément du développement rural, car il n'exige pas l'importation de colles coûteuses, peut être fabriqué avec une grande variété de matières premières (y compris les résidus agricoles) et constitue un produit facile à utiliser dans les habitations rurales.

De petites papeteries en zones rurales, basées sur la trituration de matériaux non ligneux, ont été créées avec succès en Inde et dans d'autres pays. En revanche, la trituration du bois a été beaucoup plus difficile à modifier ou à développer pour l'adapter au développement rural. Toutefois, les progrès récemment accomplis dans les procédés mécaniques et chimico-mécaniques ont puissamment aidé à surmonter les obstacles techniques et économiques. On a même maintenant davantage d'espoir de monter de petites usines de pâte chimique qu'on n'en avait il y a deux ou trois ans.

Les procédés mécaniques et physiques étant plus complexes dans l'industrie des panneaux et dans celle de la pâte, leur contribution au développement rural ne peut pas être aussi importante que celle du sciage. Ce handicap pourrait être surmonté en groupant plusieurs communautés afin de disposer de ressources suffisantes pour soutenir ces deux industries. Toutefois, la réussite d'un programme de développement rural fondé sur les possibilités d'emploi et de revenus des industries forestières dépend avant tout de la disponibilité d'ouvriers et de cadres qualifiés. De grands programmes de formation seront donc nécessaires qui pourraient par ailleurs favoriser encore le développement rural en offrant davantage de possibilités d'instruction. Il faut aussi trouver de nouvelles formules de propriété, de gestion et de partage des profits pour que les industries, forestières et autres, concourent pleinement au développement rural.

La capacité de la foresterie commerciale à employer la main-d'œuvre locale peut aussi être beaucoup améliorée grâce à la mise en oeuvre d'une technologie appropriée. Dans une étude réalisée aux Philippines, on a comparé les résultats obtenus en utilisant des dispositifs manuels modifiés ou à traction animale avec ceux obtenus au moyen de machines importées. Pour de nombreuses opérations, on a constaté qu'avec les méthodes manuelles le coût était moins élevé qu'avec des méthodes mécaniques faisant appel à moins de main-d'œuvre; par exemple, une coupe d'éclaircie revient à 35,50 dollars pour 1 000 fûts avec une scie delta, et 35,27 dollars avec une tronçonneuse. Le chargement manuel des petites grumes coûte 88 dollars les 100 m³ contre 91 dollars avec un chargeur mécanique. Le débroussaillage manuel coûte 23,24 dollars contre 51,35 dollars par hectare avec une débroussailleuse à moteur ^{37/}.

TECHNOLOGIE ADAPTEE A L'UTILISATION DU BOIS

De nombreux moyens ont été envisagés pour accroître l'approvisionnement des ruraux en produits forestiers ou tout au moins pour satisfaire davantage de besoins avec l'offre actuelle. Certaines des techniques présentes d'utilisation du bois sont très peu rentables et il est possible de les améliorer grâce à une technologie appropriée..

Les besoins en bois pourraient être réduits par l'introduction de techniques simples permettant d'empêcher la pourriture et les attaques d'insectes. En climat tropical, le bois de nombreuses essences ne dure que quelques années lorsqu'il est en contact avec le sol. Les termites, en particulier, causent rapidement de gros ravages. La plupart des traitements de préservation disponibles sont coûteux et doivent être appliqués à l'échelle industrielle; toutefois, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Centre de recherches sur les produits forestiers a mis au point des techniques de préservation simples à l'intention des utilisateurs ruraux ^{38/}.

^{37/} OIT. Appropriate Technology in Philippine Forestry, Report of the Joint Philippine Bureau of Forest Development/ILO/Government of Finland Project, Genève, 1977, p. xv.

^{38/} Papua New Guinea, Forest Products Research Centre. Manual of Rural Wood Preservation, Department of Forests, Ministry for Natural Resources, Port Moresby, 1977.

L'altération du bois est imputable pour une grande partie à son mauvais usage. Si du bois non traité est mis en contact avec le sol, il reste humide et les champignons s'y attaquent. Le fait de construire en bois est souvent mal protégé contre les intempéries; il se fissure au soleil et absorbe la pluie. Une conception améliorée des constructions, assurant une protection des parties supérieures et inférieures, garantit une plus grande durabilité du bois, tout comme la peinture des surfaces exposées en accroît la résistance.

Un choix approprié d'essences peut également être très avantageux. Certains des bois les plus durables, comme le teck, sont maintenant exportés en raison de leurs caractéristiques très recherchées et de leur prix élevé. En attendant, des études entreprises sur la durabilité d'espèces moins connues, en particulier celles à croissance rapide, seraient utiles aux utilisateurs ruraux.

Les méthodes traditionnelles pour tirer de l'énergie du bois de feu sont très peu efficaces, car elles laissent partir la majeure partie de la chaleur dans l'atmosphère. On estime que pour cuire des aliments sur un feu à découvert il faut cinq fois plus d'énergie que sur un fourneau à pétrole, et même sur un simple fourneau à bois, 90 pour cent de la chaleur est perdue. Un fourneau bien conçu, fait simplement d'argile ou de briques d'argile, réduit fortement la quantité de bois nécessaire tout en permettant d'utiliser différents bois et d'autres combustibles organiques qui brûlent facilement. En outre, une cheminée chasse de l'habitation la fumée, dangereuse pour la santé.

Des études menées en Indonésie^{39/} ont montré qu'avec un fourneau bien conçu le rendement peut passer de 6-7 pour cent à 23-29 pour cent. On obtient de meilleurs résultats encore en se servant de marmites qui s'enfoncent plus profondément dans le foyer et y adhèrent mieux. En associant les nouveaux modèles de fourneaux et de récipients, on arrive à réduire de 65 pour cent les besoins en bois. Il suffit par exemple de toujours tenir la marmite couverte et de la remplacer par un récipient d'eau une fois terminée la cuisson des aliments pour utiliser toute l'énergie disponible. On peut également réduire les pertes d'énergie en utilisant des outils appropriés pour couper le bois de feu à la dimension du foyer ^{40/}.

Dans les pays à saison froide, et où le bois joue un grand rôle dans le chauffage domestique, des économies semblables peuvent être faites grâce à une meilleure conception des foyers et à de simples techniques d'isolation. Une application locale de chaleur, par exemple avec des chauffelettes et des bouillottes, est souvent plus efficace qu'un chauffage de tout l'espace. L'amélioration des méthodes d'utilisation et de fabrication du charbon de bois peut également être très avantageuse. Une cornue moderne donne trois fois plus de charbon par unité de bois qu'un four traditionnel en fosse et peut aussi procurer des produits de distillation utiles (alcool méthylique et biogaz). Il est également possible d'économiser de l'énergie en s'assurant que le bois est aussi sec que possible avant de le transformer. La fabrication du charbon de bois devrait donc avoir lieu de préférence à la fin de la saison sèche.

^{39/} H. Singer. Improvement of Fuelwood Cooking Stoves and Economy in Fuelwood Consumption, Report No. TA:1315, FAO, Rome, 1961, p. 12.

^{40/} J. Ki-Zerbo et G. Lepeleire. L'Amélioration des foyers pour l'utilisation domestique du bois de feu: ses possibilités et son impact au Sahel, CILSS, Mai 1979, p. 8.

On peut encore tirer un meilleur parti du charbon de bois en perfectionnant les fourneaux dont l'efficacité peut être accrue plus facilement que celle des fourneaux à bois. Néanmoins, lorsque l'utilisation directe du bois de feu est possible, elle doit être préférée, car la conversion du bois en charbon de bois entraîne une sensible perte d'énergie.

Une utilisation plus rationnelle du combustible a une importance capitale, étant donné, d'une part, les difficultés croissantes d'approvisionnement et, d'autre part, le rôle qu'il joue dans le domaine de la nutrition, pour la cuisson des aliments. En dépit de nombreuses recherches, personne n'a encore inventé un système moins coûteux ou plus souple que les feuilles et le bois des arbres pour capter et emmagasiner l'énergie solaire. Les combustibles dérivés du pétrole et le gaz naturel sont peut-être plus faciles à distribuer et plus pratiques à utiliser - et le charbon contient davantage d'énergie par unité de volume que le bois - mais ils proviennent de sources non renouvelables, exigent de gros investissements pour leur production et leur distribution et imposent à l'usager l'installation et l'entretien d'un équipement coûteux. Des combustibles liquides et gazeux peuvent être extraits du bois, et le charbon de bois pressé en briquettes a une teneur en énergie par unité de poids aussi élevée que le charbon. Cependant, à l'heure actuelle, ces combustibles sont rarement utilisés dans les régions rurales des pays en développement, surtout parce que les techniques de fabrication y sont très mal connues.

CADRE D'ACTION

ENGAGEMENT POLITIQUE

On a montré dans la section précédente les nombreuses façons dont la foresterie est non seulement bénéfique mais aussi indispensable au développement rural. Pour que ces possibilités se traduisent en action, il faut des décisions politiques au plus haut niveau. Le succès d'un programme de développement rural dépend de l'intégration effective de toutes les activités en cause: agriculture, transports, éducation, etc., et foresterie. Il faut donc clairement reconnaître au niveau politique le plus élevé l'importance du rôle que joue chaque activité sectorielle et en persuader tous les fonctionnaires et cadres de manière que chacun respecte les compétences de l'autre et qu'ils coordonnent bien leur action. En ce qui concerne la foresterie, les rapports avec l'agriculture ont une importance particulière. La production des cultures vivrières, des arbres et des forêts, ainsi que l'aménagement des écosystèmes naturels sont des éléments interdépendants du domaine végétal, lequel, avec le domaine animal, s'inscrit dans le patrimoine plus vaste que constituent la terre et l'eau. Faute de la part de tous les intéressés de se rendre à cette évidence, un programme de développement, quel qu'il soit, n'a guère de chance de réussir.

Dans certains milieux, on a eu tendance autrefois à considérer la foresterie comme une activité marginale à laquelle il était inutile d'attacher une priorité quelconque. Comme les projets forestiers sont essentiellement à long terme, leurs avantages à court terme sont difficiles à déterminer, de sorte qu'on n'en a pas tenu compte, les jugeant négligeables. Bien qu'on soit loin encore de reconnaître universellement l'importance de la foresterie, il est de plus en plus admis qu'elle fait partie intégrante du développement rural et que le champ d'activité des forestiers dépasse la simple gestion de vastes superficies de forêts naturelles ou semi-naturelles.

Les liaisons à l'échelon gouvernemental ne peuvent être efficaces si elles ne le sont pas à l'échelon local. Il faudrait assurer la plus large participation possible, notamment celle des forestiers chaque fois qu'on étudie un aspect quelconque du développement rural: production alimentaire, conservation des sols et des eaux, politique énergétique, industries rurales, habitat, réinstallation de populations ou construction de routes rurales. La participation des fonctionnaires doit aller de pair avec celle des populations. La forme précise qu'elle pourra revêtir variera d'un pays à l'autre, mais elle est indispensable pour aider à déterminer l'emplacement des projets, organiser l'auto-assistance, recruter sur place les techniciens compétents ou créer des coopératives. Si la participation populaire peut être quasi totale lorsqu'il s'agit de planter des arbres à l'extérieur des forêts, elle sera fatalement plus limitée en ce qui concerne l'aménagement d'écosystèmes forestiers fragiles ou complexes. Sa fonction la plus importante est de faire naître dans les communautés rurales un sentiment d'autonomie et de les encourager à créer elles-mêmes des entreprises dans le cadre de plans nationaux, et toujours sous réserve que les activités prévues soient approuvées comme étant viables d'un point de vue technique et économique.

L'ampleur de l'action politique et administrative variera beaucoup selon les circonstances. Le cas le plus simple de projet forestier est celui qui vise à établir une grande plantation ou à aménager une forêt naturelle. A condition que la pression démographique ou le pâturage excessif ne posent pas de problèmes, les mesures nécessaires sont essentiellement techniques, financières et organisationnelles, et la littérature ne manque pas à leur propos. Lorsque, comme c'est le plus souvent le cas, c'est l'utilisation actuelle de la terre qui constitue un facteur limitatif, la mise en valeur en dehors de la forêt ou de la plantation est sans doute une condition préalable à la pratique de la sylviculture.

La plantation d'arbres sur de petites superficies pose des problèmes de nature et d'ampleur très diverses. Certaines populations cultivent déjà des arbres dans le cadre de leur activité agricole, et il suffit alors de les aider en leur fournissant des plants de nouvelles essences et en introduisant des usages et des systèmes nouveaux. D'autres, qui cultivent des arbres mais ont peu de terre, doivent être aidés pour accroître la productivité agricole. Toutefois, beaucoup de ceux qui se sont contentés de tirer parti des petites forêts naturelles n'ont pratiquement aucune expérience de la plantation. Ainsi en va-t-il dans beaucoup de zones arides où un très grand effort d'éducation et de sensibilisation s'impose. La réussite dépend de l'engagement politique au niveau élevé et d'une participation populaire maximum.

MOTIVATION, MOBILISATION ET EDUCATION

La motivation doit venir d'abord des ruraux eux-mêmes. La participation des populations aux activités de développement n'est pas seulement un moyen mais aussi une fin en soi. L'organisation des petits exploitants et des travailleurs sans terre en groupes homogènes fortement structurés est un élément important du développement rural. La liaison entre un programme et la population est assurée par les vulgarisateurs, par ceux qui ont pour tâche de promouvoir le changement ou par les experts du développement à l'échelon de la collectivité, dont le rôle est capital dans le démarrage d'un processus de participation au développement. Ils doivent être convenablement formés, préparés et informés et posséder non seulement des capacités de vulgarisation technique mais aussi des compétences en matière sociale et un esprit de dévouement et de responsabilité vis-à-vis des populations.

Le processus de motivation indispensable variera beaucoup selon la place qu'occupent les arbres et les forêts dans les pratiques locales. Il faut non seulement donner aux gens des raisons de planter des arbres mais surtout les inciter à persévérer pendant les mois, ou même souvent les années, pendant lesquels les jeunes arbres sont vulnérables. Il importe avant tout d'inculquer les principes nécessaires à ceux dont les terres doivent être consacrées à la plantation d'arbres, mais il est également souhaitable d'informer les populations urbaines de manière qu'elles se sentent plus solidaires du développement rural.

La tâche est difficile mais elle l'est peut-être moins que celle qui consiste à initier à des méthodes industrielles des gens qui n'en ont aucune expérience. Bien qu'il ait fallu beaucoup de temps à l'homme pour maîtriser la science et l'art de la sylviculture et de la plantation d'arbres, leurs principes et techniques peuvent être facilement assimilés par les ruraux familiarisés avec l'agriculture et l'horticulture. Certains pays ont introduit avec succès les rudiments de la foresterie dans l'enseignement primaire ou secondaire. L'identification des essences, l'importance des arbres et des forêts pour la vie rurale, les effets destructeurs de la surexploitation et les méthodes simples de plantation peuvent être enseignés à de très jeunes enfants. On en trouve un exemple dans l'Etat du Gujarat (Inde) où certaines écoles gèrent une pépinière. Les enfants se partagent le produit de la vente des plants qu'ils aident à faire pousser et sont ainsi directement intéressés aux progrès des plantations.

La participation aux travaux et aux avantages de la plantation d'arbres est sans doute la méthode de vulgarisation la plus efficace. De nombreux pays organisent des journées nationales de l'arbre au cours desquelles un grand nombre de personnes, généralement bénévoles, plantent des arbres. L'efficacité de cette formule est probablement inversement proportionnelle à la distance entre le lieu de plantation et la résidence, ou le lieu de travail, des bénévoles. Un arbre planté que l'on ne reverra plus jamais risque de ne laisser qu'une impression fugitive et on n'aura rien appris sur l'entretien ou l'utilisation des arbres. La participation des populations locales est de loin la meilleure solution, car étant sur place elles s'intéressent nécessairement à la protection de leurs arbres. Cependant, dans la mesure où le travail bénévole remplace le travail rémunéré, il prive les ruraux pauvres de l'occasion de gagner un peu d'argent et de tirer avantage dès le début

de la plantation. L'espoir d'un tel revenu a contribué à persuader les villageois d'accepter le programme de plantation de parcelles boisées dans l'Etat du Gujarat dont il a été question ci-dessus.

Il faut accorder une importance particulière au rôle des femmes. Elles sont en général les principales utilisatrices du bois de feu qu'elles ramassent souvent elles-mêmes, si bien qu'elles seront probablement très conscientes des avantages potentiels qu'offrent la plantation d'arbres et la protection des forêts. Ce n'est sûrement pas un effet du hasard si les femmes ont été à l'origine du mouvement Chipko dans certaines régions du nord de l'Inde au cours duquel la population locale est intervenue pour empêcher l'abattage des arbres. Grâce à leur contact avec les jeunes enfants, elles sont particulièrement bien placées pour façonner la mentalité de la génération suivante, et le thème "plantez un arbre pour votre enfant" trouve en elles un profond écho. C'est l'une des initiatives qu'ont adoptées à l'échelon international les organisations non gouvernementales s'occupant de l'enfance à titre de contribution à l'Année internationale de l'enfant.

L'organisation de visites de villageois dans des communautés semblables à la leur mais qui profitent déjà des avantages de la foresterie et de la plantation d'arbres est pour eux un autre moyen possible de communiquer l'information et de faire partager l'enthousiasme. L'un des problèmes majeurs réside dans le temps qu'il faut à la plantation pour produire. Même sous les tropiques, ce délai est très supérieur à dix ans dans certaines stations et selon les objectifs visés. Voir de ses propres yeux ce que peut être l'avenir a beaucoup plus d'effet que ce que vous en racontent des experts étrangers à la communauté qui n'inspirent guère confiance. Une rivalité amicale entre villages ou régions peut également jouer un rôle utile de catalyseur de l'action.

BASE D'INFORMATION

Pour être judicieuse, toute action doit reposer sur une bonne connaissance de la situation, et l'un des principaux obstacles au développement rural et aux activités forestières qui lui sont associées est la rareté des informations indispensables. La question n'est pas simple à résoudre et il faudra certainement consacrer des ressources plus importantes à la collecte et à l'analyse des données requises. Cette collecte est coûteuse et il faut donc veiller à rechercher les informations voulues pour prendre les décisions. A l'échelon national ou régional, on doit réunir les données qui permettent d'arrêter la stratégie des pouvoirs publics ainsi que les mesures législatives et programmes spéciaux d'action nécessaires. Ceci suppose le recueil d'informations générales pour définir les problèmes à résoudre. A l'échelon local, la communauté a besoin de renseignements sur les terres disponibles et leur potentiel, sur les essences à planter et les techniques de culture et sur les produits qui seront obtenus. A tous les niveaux, la population voudra connaître ce qui lui en coûtera en biens, en main-d'œuvre et en efforts, le volume et la valeur des biens et d'autres avantages qui seront obtenus et le coût des autres produits possibles auxquels elle devra renoncer pour cultiver des arbres. C'est seulement lorsqu'elle constatera que le résultat en vaut la peine qu'elle sera disposée à consentir la peine et les sacrifices nécessaires.

Afin d'élaborer une politique rationnelle d'utilisation des terres, il faut commencer par faire une enquête sur l'aptitude des terres pour savoir quelles sont les zones convenant le mieux à la foresterie, à la culture ou aux pâturages. A l'aide des données relatives aux besoins, aux rendements actuels et potentiels et aux risques d'érosion des différentes catégories de terre, une telle enquête pourra servir de point de départ à un projet de répartition des terres selon les usages.

Lorsqu'on procède à des enquêtes de ce genre, on peut grandement améliorer les informations concernant les ressources ligneuses. La forme classique d'enquête est l'inventaire forestier qui est en général une évaluation du volume de bois et du taux de croissance à l'intérieur d'une forêt. Dans les pays en développement, de vastes zones forestières n'ont

pas encore été inventoriées. Trente à quarante pour cent seulement des forêts denses d'Asie et d'Afrique l'ont été d'une façon ou d'une autre. Bien qu'une enquête approfondie sur les zones qui ne seront pas consacrées à la foresterie ni à d'autres activités communautaires ne soit pas prioritaire, tout pays où la forêt est une importante source potentielle d'activité économique devrait s'efforcer de mener périodiquement une enquête forestière nationale afin de recueillir des données de base permettant de planifier la foresterie et les activités communautaires connexes.

Les principaux inconvénients de l'inventaire forestier classique servant de base aux décisions relatives au développement rural sont l'absence de données concernant les arbres en dehors de la forêt, et l'impossibilité de réunir suffisamment de données sur les produits et les avantages autres que ceux dérivés du bois. Même les informations sur le bois des forêts risquent d'être insuffisantes pour renseigner sur les besoins locaux, car elles sont généralement limitées aux essences commerciales et le volume est une mesure moins utile que la masse pour apprécier la teneur en énergie du bois en tant que combustible. Pour être totalement satisfaisante, une enquête devrait concerner tous les arbres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des forêts, et même inclure ceux des jardins privés, dans la mesure où ils peuvent contribuer au stock de produits consommables. Il faudrait distinguer les principales essences ou groupes d'essences, et utiliser la densité pour convertir le volume en masse. L'enquête porterait également sur tous les produits provenant des arbres et de la forêt, à l'exception de la production alimentaire provenant des vergers qui normalement serait évaluée par les agriculteurs. Dans les zones où le couvert forestier a une importance capitale pour la régulation du débit d'eau des bassins versants, une enquête typologique sera également nécessaire pour délimiter les zones de risque et les possibilités qu'a la forêt de servir à des fins telles que le pâturage et la coupe de bois de feu.

En tout domaine, il faudrait recueillir le maximum d'informations sur le milieu physique et biologique (climat, sol, végétation, utilisation des terres, etc.), les ressources forestières et connexes existantes, l'utilisation du bois, les besoins en bois et les perspectives du marché, la population, y compris les systèmes sociaux, le régime foncier, la densité démographique, les revenus et les dépenses, le budget de main-d'œuvre et les habitudes alimentaires ^{41/}. La population devrait participer dans toute la mesure possible à cette enquête pour faire naître un sentiment de confiance qui sera indispensable lorsque le moment sera venu de mettre en oeuvre des programmes d'action.

On sait très bien qu'il est difficile de recueillir des données physiques suffisantes sur les relations entre la végétation, l'utilisation des terres, et l'érosion, même si les relations entre la destruction du couvert végétal et les dommages causés par l'envasement et les inondations ne sont que trop évidentes. Etant donné l'urgence de ces problèmes, les décideurs devront généralement se fonder sur des évaluations globales pour arrêter les mesures propres à protéger les très nombreuses personnes qui se trouvent exposées à des risques et assurer leurs moyens d'existence et leur bien-être.

Quant aux informations sur la demande, les exploitants forestiers se contentent souvent d'étudier le marché, quitte à ajouter un chiffre symbolique pour tenir compte du bois récolté par les ayants droit. Ce faisant, on sous-estime sérieusement les besoins réels, car une part considérable de la consommation rurale ne passe pas par le marché. Une enquête complète devrait inclure une évaluation de tous les besoins, existants et potentiels, de produits forestiers et laisser provisoirement de côté la question de savoir si ces besoins doivent être satisfaits par le marché ou par un autre mécanisme.

^{41/} Voir FAO. Draft Guidelines on Collection of Socio-Economic Data for Designing Rural Development Projects, Rome, 1979; Idem. Guidelines for the Development of Less Favourable Environment Areas; A Comprehensive Integrated Management Approach, Rome, 1977; L.E. Virone. A Practical Approach to Rural Development, Borgo a Mozzano, Agricultural Studies Centre, 1969.

Il est particulièrement important de bien comprendre la structure de l'utilisation du bois de feu. Bien que ce soit surtout à cette fin que sert le bois dans la plupart des pays en développement, c'est en général sur cet usage qu'on en sait le moins. Les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients de la nécessité de procéder à des enquêtes spéciales de consommation pour remédier à cette lacune. Pour donner une idée de ce qu'il faut faire, ces enquêtes doivent aller au-delà de la simple détermination du volume de bois de feu et de charbon de bois utilisé. Elles doivent couvrir aussi d'autres combustibles, tels que les résidus végétaux et les excréments animaux, et s'efforcer d'apporter des précisions sur les autres possibilités d'approvisionnement.

RECHERCHE ET COMMUNICATION DES NOUVELLES CONNAISSANCES

Actuellement, une multitude d'organisations, depuis l'échelon local jusqu'à l'échelon international, s'occupent de recherche forestière, fondamentale ou appliquée. Toutefois, trop peu de travaux ont été consacrés aux domaines intermédiaires entre la foresterie et l'agriculture. Il est probable qu'une collaboration entre les institutions existantes, plutôt que la création de nouvelles, permettra de combler cette lacune.

Les pratiques locales apportent déjà une grande somme de connaissances. C'est un domaine dans lequel les spécialistes ont beaucoup à apprendre de ceux qui ont découvert des techniques permettant d'améliorer et de maintenir la productivité de leurs terres. Par exemple, la restauration des sols, la lutte contre l'érosion et la régulation du climat ne sont pas les seuls avantages à être menacés par le déboisement. Au cours des siècles, les agriculteurs ont prélevé dans les forêts de nombreuses essences fruitières qu'ils ont améliorées pour les exploiter. Il en est ainsi des jardins familiaux que l'on trouve dans la campagne de certains pays (Indonésie, Sri Lanka et Thaïlande) où des arbres fruitiers de différentes hauteurs fournissent des aliments presque toute l'année. Ces associations d'arbres, plantés ou venus spontanément, avec des cultures ont été pour la plupart instaurées après observation des systèmes d'utilisation des terres dans divers endroits.

Il existe d'immenses possibilités de communication des connaissances locales à d'autres régions d'un pays où le climat et les conditions sont semblables, et encore plus entre les pays. Des organisations internationales telles que la FAO et l'Union internationale des organisations de recherche forestière ont un rôle important à jouer dans la collecte et la diffusion des données. Au cours de ces dernières années, certaines organisations nationales ont également pris une part active à ces activités. Il existe de nombreux manuels récents et utiles sur la plantation d'arbres à l'extérieur de la forêt ^{42/}. Les échanges de personnel pourraient aussi être considérablement intensifiés, surtout entre pays dont le climat est analogue mais la langue différente.

CADRE JURIDIQUE

Les lois servent de directives pour appliquer la politique et de principes directeurs pour résoudre les litiges. C'est pourquoi les politiques relatives au développement rural et aux forêts doivent être codifiées par la loi. Mais, pour être opérante, celle-ci doit non seulement refléter avec précision ces politiques mais aussi être applicable. La législation actuelle concernant l'utilisation des forêts et des terres est souvent insuffisante sur ces deux points.

^{42/} Voir FAO. Le rôle des forêts dans le développement des collectivités locales, Rome, 1978; FAO. China: Forestry Support for Agriculture, Rome, 1978; National Academy of Sciences. Underexploited Tropical Plants with Promising Economic Value, Washington, D.C. 1975; Idem. Leucaena; Promising Forage and Tree Crop for the Tropics, 1977; Idem. Underexploited Tropical Legumes with Promising Economic Value (en préparation); Idem. Firewood Crops; Bush and Tree Species for Energy Production (en préparation).

La plupart des codes forestiers sont encore l'expression de politiques anciennes ayant essentiellement pour but la conservation. Ils ne sont généralement pas conçus comme un facteur actif de développement mais comme un moyen de prévenir le mauvais usage des forêts et ils ont été élaborés principalement en prévision de litiges 43/. L'importance donnée aux aspects préventifs et répressifs du code forestier fait souvent de celui-ci un obstacle au développement, imposant aux populations voisines de la forêt d'insupportables contraintes à son accès et à l'utilisation de ses produits.

C'est pourquoi la plupart des pays doivent revoir leur législation forestière afin qu'elle reflète bien leurs nouvelles préoccupations et politiques visant à une répartition plus équitable des avantages en faveur des ruraux habitant les forêts et leur périphérie. Il existe aussi toute une série d'autres lois et règlements (par exemple sur le régime foncier, la réforme agraire, la colonisation et le crédit) dont les dispositions influent directement ou indirectement sur l'exécution des programmes de foresterie rurale. Il se peut que cette législation doive aussi être réexaminée pour garantir qu'elle est conforme aux nouvelles orientations souhaitées.

La législation sur la propriété foncière pose des problèmes particulièrement épineux. Lorsque des paysans sans terre occupent illégalement depuis plusieurs années des terres forestières, la stricte application de la loi ne peut être envisagée que si elle est associée à un programme généreux de réinstallation. Cependant, la reconnaissance du fait accompli doit se faire de manière à ne pas constituer un encouragement pour l'avenir. Le pire est peut-être encore l'absence d'une solution explicite, car ainsi on laisse les occupants sans titre dans la crainte perpétuelle d'une expulsion et les autorités sans aucun pouvoir réel d'empêcher de nouvelles occupations. Lorsqu'un gouvernement désire convertir certaines terres forestières domaniales en un système d'agriculture avec jachère forestière, il est souhaitable qu'une certaine sécurité de tenure soit garantie aux agriculteurs, au besoin en adoptant de nouvelles mesures législatives.

Aussi efficaces que puissent être la politique et la loi, il y aura toujours des gens qui feront passer leurs propres intérêts avant l'intérêt général. Comme le gain privé venant de la surexploitation d'une ressource commune est supérieur à la part de l'utilisateur dans la perte collective, une législation de protection sera toujours nécessaire. Ceci n'est pas uniquement une notion moderne ou occidentale; par exemple, en Afghanistan, dans les montagnes du Nouristan, les anciens du village punissent d'une amende ceux qui prélèvent plus que leur part de bois ou qui maltraitent les arbres.

Cependant, la loi devrait dans toute la mesure possible être appliquée sans équivoque dans l'intérêt de ceux auxquels on demande de limiter leurs activités. Trop souvent, on a l'impression que les ruraux sont tenus à l'écart des forêts pour laisser les autres en exploiter les produits. Ceci n'est pas dû uniquement à la nature restrictive et répressive de la plupart des lois forestières, mais aussi à leur caractère souvent très complexe. Si la législation pouvait être simplifiée et réduite à l'essentiel, il est beaucoup plus vraisemblable que les gens comprendraient et accepteraient la nécessité de limiter dans une certaine mesure l'utilisation des forêts et des terres forestières 44/.

Il faudrait aussi beaucoup améliorer le régime d'application du code forestier 45/. Dans bien des pays, c'est la même personne qui fait office de forestier chargé de la supervision

43/ FAO. Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1969, Rome, 1969, p. 145-151.

44/ M. Allaouai. L'administration forestière, les populations et les exigences du développement, Huitième congrès forestier mondial, Djakarta, p. 7.

45/ D. Kamweti. Law and Forest Management in Kenya (Thèse de M. Sc., Université d'Oxford, 1979).

technique et de gardien de la loi auquel il incombe de dépister et de poursuivre les contrevenants. Le même administrateur peut également être habilité à autoriser des activités normalement illicites et à infliger des amendes à des personnes reconnues coupables, sans passer par les tribunaux. Au mieux, ces fonctions et ces pouvoirs distraient le forestier de ses tâches techniques, au pire elles sont une invitation à la corruption. L'application de la loi doit être confiée à un service de la police ou à un corps indépendant de gardes forestiers, ou encore (c'est le cas des AFV en Corée) à des patrouilles de villageois, et la sentence devrait être rendue par des tribunaux régulièrement constitués. L'octroi d'autorisations ne devrait pas être la prérogative d'individus mais de commissions soumises à l'inspection et au contrôle des pouvoirs publics.

ADMINISTRATION ET GESTION

L'administration ou service forestier public est depuis toujours l'élément moteur de ce secteur. Le forestier a encore un rôle important à jouer en tant que gestionnaire avisé et protecteur des forêts et des plantations, et le service forestier peut servir d'instrument pour en exploiter les compétences. Cependant, il est nécessaire d'examiner les missions que suppose le soutien de la sylviculture au développement rural ainsi que les divers moyens d'organiser ce soutien.

Dans de nombreux pays en développement, on admet désormais que les structures administratives de la foresterie doivent être modifiées pour que les forestiers deviennent des agents du développement au lieu de rester simplement des conservateurs. Un modèle se dégage qui tient compte des relations complexes entre fonctions sociales, protectrices et productives de la forêt 46/.

La tâche du forestier n'est pas exclusivement technique, mais aussi sociale en ce sens qu'il doit prendre des décisions conformes aux intérêts à long terme de toutes les parties concernées. Il est aussi parfois confronté avec le problème embarrassant d'avoir à faire passer les intérêts de quelque pouvoir public ou propriétaire privé lointains avant ceux, immédiats, de la population locale.

On peut se demander quelle fonction le forestier devrait désormais remplir et quelles qualifications il devrait posséder. La profession forestière a déjà évolué: après avoir été axée essentiellement sur les sciences biologiques, elle s'oriente désormais vers l'aménagement de la production. Le forestier doit maintenant non seulement gérer des systèmes socio-économiques, mais aussi être assez versé dans l'agriculture et l'élevage pour pouvoir les rattacher aux besoins plus généraux du développement rural.

L'éducation, la formation et la préparation à cette profession élargie doivent être assez différentes des schémas classiques. En plus de la biologie des arbres, de l'écologie des forêts, de l'utilisation des produits forestiers, l'étudiant doit acquérir suffisamment de connaissances en agriculture et en sciences sociales pour se faire une idée de la vie des habitants des forêts et des communautés agricoles, et maîtriser assez bien la théorie et les techniques de communication pour manier ingénieusement tous les moyens permettant d'informer et de convaincre les gens. Sur le plan technique, il conviendrait d'accorder davantage d'attention à la production de bois de feu, aux produits alimentaires et fourragers provenant des forêts ainsi qu'aux essences à croissance rapide pouvant être plantées à l'extérieur des forêts et susceptibles de fournir ces produits et de satisfaire d'autres besoins des populations rurales. Pour cela, il sera peut-être nécessaire de modifier profondément les programmes des facultés et des institutions où la foresterie est enseignée.

46/ David Palin. A Comparative Study of Public Forestry Administration in the Asia-Pacific Region, FAO, Rome (en préparation).

La possession de connaissances voulues ne suffit pas à garantir que le service forestier disposera des moyens indispensables pour organiser la mise en valeur des forêts. Il faut aussi qu'il soit structuré en conséquence. Etant donné que de grandes superficies forestières appartiennent à l'Etat, dans la plupart des pays l'administration forestière aura principalement pour mission de gérer ce domaine public et ses ressources. Les objectifs de l'aménagement, à savoir production soutenue de bois, matière première pour l'industrie et maintien de la stabilité du milieu, sont plus importants que jamais. Bon nombre des principaux problèmes d'organisation qui se posent aux administrations forestières découlent de ces tâches permanentes d'aménagement. Il s'agit notamment de rechercher les meilleurs moyens de contrôler l'exploitation de vastes zones éloignées avec des ressources limitées en main-d'œuvre qualifiée et d'assurer la continuité du financement nécessaire à un développement harmonieux d'une activité à long terme telle que la foresterie industrielle 474

Plusieurs solutions sont possibles pour intégrer efficacement, dans une structure d'organisation, l'objectif social qui s'est ajouté à ceux de production et de protection de l'aménagement forestier. On peut citer à titre d'exemple l'utilisation polyvalente des terres forestières que la Société forestière d'Etat d'Indonésie a conçue pour élargir la gamme des avantages qu'en tire la population locale. On peut aussi envisager de nouvelles dispositions institutionnelles. Par exemple, les terres domaniales peuvent (sans changement de propriété) être mises à la disposition des autorités locales qui les aménagent dans l'intérêt des populations. Telle est la solution adoptée au Sénégal où cette responsabilité a été transférée aux Conseils communautaires locaux. Dans de tels cas, le forestier est responsable devant l'autorité locale. Une mesure plus définitive, dont les incidences sont semblables, consiste à transférer la propriété aux pouvoirs locaux. Quelle que soit la formule adoptée, le forestier pourra être soit directement employé par l'autorité locale, soit détaché auprès de celle-ci.

On pourrait aussi confier l'aménagement des forêts à des organisations populaires locales (par exemple, associations et coopératives d'agriculteurs). Elles pourraient être de simples organisations de commercialisation, comme celles qui se constituent fréquemment pour des produits forestiers autres que le bois, tels que les champignons et la résine. Elles pourraient aussi avoir des objectifs plus vastes et s'occuper de l'enlèvement du bois, voire de sa transformation, comme ce fut le cas au Honduras (Système de foresterie sociale).

Il faut non seulement aménager les forêts, mais aussi aider à planter des arbres en dehors de ces dernières et collaborer avec les services agricoles pour promouvoir l'association de la sylviculture avec la production végétale et animale. Ceci ne devrait pas être considéré comme la fonction d'une nouvelle profession mais comme une nouvelle tâche pour les forestiers. Ils possèdent déjà un grand nombre des compétences requises et peuvent acquérir les autres grâce à une formation sur place et par la voie de l'enseignement officiel. L'offre de produits provenant des arbres cultivés hors de la forêt et celle des arbres de la forêt proprement dite sont deux facettes d'un seul et même problème. Dissocier ces responsabilités pour les confier à deux corps distincts de spécialistes ne ferait qu'affaiblir ceux-ci et que nuire à leur unité d'action. En outre, l'avenir des relations avec les populations vivant au voisinage des forêts sera notablement amélioré si le forestier est à la fois celui qui leur dispense de nouveaux avantages et celui qui protège en permanence les forêts de la surexploitation.

47/ FAO. Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier, op. cit.; Louis Velay. L'organisation administrative forestière dans les pays en développement, FO:FDT/75/5(a), FAO, Rome, juillet 1978.

Les diverses formules grâce auxquelles la foresterie peut être adaptée pour devenir plus dynamique et plus efficace dans le cadre du développement rural ont un point commun: le rôle de plus en plus important du forestier en tant qu'agent de vulgarisation. Bien souvent, les forestiers auront pour tâche de conseiller les autres et de les aider à planter, à entretenir et à utiliser les arbres plutôt que de les gérer eux-mêmes. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il faudra créer un service distinct de vulgarisation forestière, d'autant plus que les agriculteurs risqueraient ainsi de recevoir des avis contradictoires de différentes sources. Il vaudrait probablement mieux que les conseils de sylviculture passent par la filière du dispositif de vulgarisation agricole déjà en place. Cela signifie en revanche que dans de nombreux pays les administrations forestières doivent faire face à un problème redoutable, à savoir, adjoindre à leur capacité d'aménager les terres forestières le moyen de permettre à d'autres de pratiquer la sylviculture, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des forêts.

INCIDENCES FINANCIERES

Pour que la foresterie et la culture des arbres concourent pleinement au développement rural, il faudra leur consacrer une part des fonds publics plus importante que par le passé. Or, la structure des dépenses nécessaires est telle qu'elle contribue à la croissance et à la répartition du revenu national. L'investissement requis concerne principalement des travaux qui peuvent être réalisés par la main-d'œuvre rurale à laquelle il faudra associer un faible contingent d'équipements et de machines importés. Si on plante des essences à croissance rapide, on peut en attendre des avantages au bout de quelques années, dont des économies sur l'importation de produits alimentaires et de combustibles et une base de recettes d'exportation ou des économies sur l'importation des produits ligneux.

Le vulgarisateur forestier doit pouvoir négocier des formes particulières d'aide financière et matérielle au bénéfice des villageois. L'un des principaux obstacles à la plantation d'arbres dans de nombreuses régions est l'impossibilité de renoncer à l'utilisation de terres, même peu fertiles pour les cultures vivrières, en attendant que les arbres produisent. On peut surmonter cette difficulté en accordant des prêts à des conditions favorables ou des subventions ou encore une aide alimentaire. Lorsque les arbres sont destinés à la vente, on peut éventuellement les acheter à l'avance et, en attendant, pratiquer des cultures alimentaires intercalaires.

Les programmes de restauration des terres et de conservation des sols dans les régions montagneuses et semi-arides sont particulièrement onéreux et exigent une aide substantielle. Le plus souvent, le coût des travaux de remise en état n'est pas dans les moyens de la population locale. Comme ces travaux auront pour résultat la protection des établissements humains et des terres agricoles situés en aval, il n'est que juste que l'ensemble de la collectivité, par l'intermédiaire des pouvoirs publics, participe au financement de ces programmes.

Les mesures d'encouragement ainsi que les programmes de conservation visant à restaurer les terres dégradées devront être bien choisis afin que la production augmente et que les cultivateurs puissent redevenir autosuffisants. Au nombre des incitations efficaces prévues par les programmes d'aménagement des bassins versants et de conservation des sols figurent l'exemption fiscale, les contrats de partage des coûts, la constitution de fonds de roulement villageois, les banques de travail rural, l'affectation de main-d'œuvre payée par l'Etat, les formules de rémunération alimentaire du travail, les subventions en nature ou en espèces et les tarifs préférentiels pour les systèmes d'irrigation et autres services publics.

PERSPECTIVES D'AVENIR

On a donné dans les pages précédentes de nombreux exemples de la manière dont la foresterie peut contribuer au développement rural, et mentionné certains des principaux facteurs à prendre en considération pour formuler un programme d'action. Cette contribution a une importance particulière pour ceux des pays en développement dans lesquels on pensait généralement jusqu'à une époque récente que la forêt tropicale recérait de vastes superficies de sol arable que l'on pouvait faire fructifier avec les méthodes modernes d'agriculture, telles que la mécanisation. Or, on est désormais de plus en plus convaincu que ces sols, souvent peu profonds et très fragiles, appellent un aménagement des plus attentifs.

L'application d'une politique forestière considérée comme partie intégrante et nécessaire du développement rural ne soulève pas de grands problèmes techniques. Cependant, il est urgent de sensibiliser beaucoup plus profondément tous les intéressés, depuis les pouvoirs publics jusqu'aux utilisateurs des terres, à l'importance que revêt l'arbre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la forêt. Il faut examiner soigneusement les coûts d'opportunité des différentes utilisations possibles des terres et peser les avantages à court terme au regard de la nécessité à long terme de protéger l'environnement et d'assurer la productivité optimale et soutenue des plantes et des animaux. Cette question va au-delà de tout intérêt local et elle est d'importance capitale pour tous les secteurs de la société, pour les paysans comme pour les citadins. L'effort à accomplir est immense et un soutien populaire suffisant sera indispensable pour pouvoir exécuter les programmes envisagés.

On trouve dans une étude récente de la FAO intitulée "Agriculture: horizon 2000" une indication relative à l'ampleur des efforts nécessaires. Selon une estimation prudente, la consommation de bois de feu dans les pays en développement à économie de marché pourrait passer d'environ un milliard de mètres cubes à quelque 1,2 milliard de mètres cubes d'ici à la fin du siècle, et si les approvisionnements n'étaient pas limités, elle pourrait être proche de 1,9 milliard de mètres cubes ^{48/}. En supposant que 300 millions de mètres cubes soient prélevés sur le capital que constituent les arbres et les forêts, pour remplacer ce prélèvement et compenser le déficit (700 millions de mètres cubes) il sera nécessaire de créer des capacités de production équivalant à 1 milliard de mètres cubes supplémentaires de bois en 20 ans. L'"arbre moyen" est une entité trop théorique pour que ces chiffres soient traduits en nombre d'arbres. Cependant, même avec des hypothèses optimistes quant à l'énergie obtenue de résidus végétaux, de réacteurs à biogaz, de fourneaux solaires et autres sources et à l'amélioration de l'efficacité des fourneaux et des appareils servant à la cuisson des aliments, il faudra plusieurs milliards d'arbres en plus.

Le volume de bois indispensable pour satisfaire tous les autres besoins dans les pays en développement à économie de marché est très inférieur, étant estimé à 550 millions de mètres cubes. Les besoins à satisfaire à partir des sources locales immédiates sont également moins et peuvent par conséquent être couverts assez facilement en faisant appel aux forêts existantes, encore que de gros efforts soient nécessaires pour assurer des approvisionnements réguliers. Toutefois, si la plupart de ce bois doit être transformé par l'industrie rurale, la tâche à entreprendre est immense, car il faudra concevoir et construire les usines, former les ouvriers, les techniciens et les cadres.

L'effort requis pour que les arbres contribuent pleinement à l'aménagement intégré des terres variera beaucoup selon la région. La tâche à accomplir est gigantesque car il s'agit de faire profiter des services de vulgarisation les 240 millions de personnes qui, selon les estimations, vivent de la culture intermittente dans les forêts tropicales. Il

48/ FAO. Agriculture: horizon 2000, Rome, 1979, p. 133.

faudra leur fournir non seulement des crédits et des plants, mais aussi des moyens pour les aider à se sédentariser et à accéder aux systèmes d'éducation et de santé et à d'autres services indispensables. Par comparaison, la plantation d'arbres plus nombreux sur les vastes superficies consacrées à l'agriculture sédentaire est relativement plus facile.

Du point de vue de l'organisation matérielle, il n'y a aucun doute que la rénovation des régions montagneuses ravagées par l'érosion pose les problèmes les plus ardu. Pour reconstituer les sols appauvris et érodés et établir un couvert végétal propre à répondre aux objectifs de production et de protection, il faut non seulement planter des arbres ou les cultures voulues en lieu utile, mais aussi aménager la terre en construisant des barrages-freins, des terrasses et autres ouvrages destinés à stabiliser le sol. A cette fin, des transformations radicales des systèmes actuels de production seront souvent indispensables. Dans le meilleur des cas, les populations locales connaîtront une période de transition durant laquelle leurs pratiques habituelles seront gravement perturbées. La restauration des bassins versants montagneux exige des ressources énormes en main-d'oeuvre et en équipements et son coût dépasse de beaucoup les possibilités des populations de ces régions. Pour assurer le soutien et les stimulants indispensables, il faudra une aide extérieure massive dont la majeure partie devrait venir des pays industrialisés.

Sur le plan psychologique, la tâche la plus ardue consistera probablement à réintroduire les arbres sur les terres à pâture arides et semi-arides qui occupent quelque 14 millions de kilomètres carrés. Bien qu'on y trouve des arbres d'ombre isolés et des vestiges de forêts appréciés, on pense généralement que l'absence d'arbres est une conséquence du climat. Les plantations prospères d'essences de bois de feu sont bien trop rares pour démontrer qu'il n'en est rien, et les peuplements à fourrage sont si peu nombreux que beaucoup de forestiers et d'agronomes n'en ont jamais vu un seul. La combinaison généralisée de la propriété collective des terres et de la propriété privée des troupeaux, qui incite chaque pasteur à grossir le sien, est un obstacle à l'aménagement rationnel des pâturages, sans parler de la plantation d'arbres. Toutefois, l'ampleur de cet obstacle psychologique ne devrait pas décourager des efforts résolus pour susciter le changement, car faute d'être mieux aménagées, ces vastes superficies risquent de se transformer en déserts.

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
					... MILLIERS DE TONNES METRIQUES ...					POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	1002185	1204421	1214996	1314690	1275952	1382443	1345660	1377851	1487111	1476265	1593679	2.89
BLE	254812	314574	318386	356132	347368	378741	364277	359688	424744	390774	448998	3.46
RIZ, PADDY	254550	301372	315572	317565	305814	332450	332292	358377	350454	369735	384562	2.62
ORGE	103974	134605	135222	145620	146865	164199	166770	152376	186950	176320	194839	4.06
MAIS	220518	268935	262374	303859	300706	311441	293502	324871	332832	346220	363334	3.25
TUBERCULES	483347	511955	523385	500268	494485	533745	521313	500914	512153	512627	538789	.27
POMMES DE TERRE	266864	270574	288103	269035	260877	292634	271141	258956	262867	265627	275957	-
MANIOC	76303	95399	97312	97366	99711	100335	103313	107346	110435	114646	120622	2.54
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	44535	46965	48224	46805	46717	47901	48223	46463	52287	49189	52337	1.01
AGRUMES	25458	37044	37595	40229	42692	46424	47359	49419	50194	51856	51904	4.24
BANANES	22469	29642	30758	31953	31995	32385	33010	32604	33982	35908	37477	2.19
POMMES	22049	28145	28601	28009	26050	29859	28436	32074	32381	30645	32785	1.93
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	29176	33863	36257	37605	37006	40777	40181	43249	41433	46719	49004	3.73
GRAINES DE SOJA	32476	45225	46536	48480	51964	62662	57171	69221	62660	78458	80531	6.83
ARACHIDES NON DECORT.	15865	17168	18471	19239	16387	17432	17851	19733	17891	18005	18967	.57
GRAINES DE TOURNESOL	7349	9892	9938	9785	9599	12073	10949	9392	10137	12076	13112	2.40
GRAINES DE COLZA	4293	5006	6727	8116	6766	7203	7168	8545	7664	8322	11089	5.64
GRAINES DE COTON	20213	21508	22279	23676	25277	25665	26422	22978	22746	25782	24469	1.05
COPRAH	3700	3778	3904	3831	4022	3728	3972	4285	4478	4538	4617	2.39
PALMISTES	1087	1075	1178	1222	1199	1176	1351	1375	1443	1480	1422	3.39
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	56567	66292	72738	73540	72252	76940	76178	79481	83733	89730	90561	3.20
CAFE VERT	4383	4249	3876	4650	4572	4198	4718	4652	3550	4257	4600	.12
FEVES DE CACAO	1253	1366	1541	1602	1454	1366	1552	1544	1375	1436	1473	- .17
THE	1085	1269	1308	1320	1422	1462	1487	1547	1586	1750	1792	3.91
COTON, FIBRE	10931	11568	11804	12658	13604	13811	13897	12294	12097	13913	13152	1.09
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3386	3737	3584	3336	3751	4005	3210	3267	3476	3745	4519	.97
SISAL	642	648	619	608	672	638	680	603	420	466	423	- 4.96
TABAC BRUT	4381	4620	4673	4541	4868	4937	5301	5416	5638	5506	5688	2.76
CAOUTCHOUC NATUREL	2185	2993	2962	3036	3011	3429	3422	3522	3739	3576	3684	2.89
VIANDE, TOTAL	84248	102242	106889	110639	113444	114618	120921	122834	126507	130615	134674	2.98
LAIT, TOTAL	358021	397680	399238	401365	411561	417922	425876	429916	437999	450083	457340	1.64
OEUFS, TOTAL	16717	20456	21363	21991	22565	22756	23332	23976	24410	25231	26218	2.53
LAINE EN SUINT	2617	2802	2844	2784	2735	2574	2537	2638	2596	2580	2603	- 1.10
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	5609	6777	6970	7044	7092	7391	7388	7716	7513	7684	7736	1.50
POISSONS MARINS	35842	48276	54309	53882	49303	49402	53188	52443	55709	54100	55220	.98
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	4398	5314	5555	5695	5969	6090	6254	6654	7008	7458	7746	4.24
MAMMIFERES AQUATIQUES	25	31	25	22	17	11	11	12	13	13	6	-13.34
ANIMAUX AQUATIQUES	72	82	215	145	152	255	136	140	143	234	263	6.33
PLANTES AQUATIQUES	1176	1340	1533	1985	2126	2187	2469	2331	2392	2855	2967	8.09
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	499485	535024	549702	570191	564456	589603	565572	542046	601092	613817	617014	1.32
GRUMES DE FEUILLUS	169795	200098	207067	209360	219311	236977	224455	209963	229878	235234	245063	1.83
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	221490	290921	314210	308640	302669	324069	354866	318486	319996	312151	314086	.65
BOIS DE CHAUFFAGE	1028669	1082873	1090623	1106727	1114588	1124867	1153883	1169576	1201911	1197593	1217976	1.40
SCIAGES DE CONIFERES	276686	310761	312182	325422	332508	339034	321432	305251	329393	338649	340104	.69
SCIAGES DE FEUILLUS	77757	93296	92599	94158	95690	99148	97723	92646	98175	97426	100443	.68
PANNEAUX A BASE DE BOIS	40383	65576	69785	78202	87562	95416	88047	84804	95701	100158	102427	4.57
PATE DE BOIS POUR PAPIER	69049	99064	102997	103167	109064	115431	119341	104818	114475	116243	120933	1.88
PAPIERS ET CARTONS	86711	123926	128057	129815	138747	148353	151287	132257	148651	153739	160025	2.54
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	109385	134015	128242	148326	148056	150834	158950	146863	142314	153274	168208	1.91
BLE	44565	50132	47491	56463	56023	55491	62768	52960	57131	53467	64099	1.87
RIZ, PADDY	1397	1673	1596	1598	1411	1784	1729	1703	1534	1337	1683	- .51
ORGE	27480	39394	36028	42118	44151	45077	47558	45670	42575	51213	55285	3.53
MAIS	14236	21731	23354	25571	25442	28940	26253	27411	24098	29596	28198	2.35
TUBERCULES	72458	60263	63224	60845	56419	56535	58535	47486	45091	55030	53005	- 2.46
POMMES DE TERRE	72269	60117	63080	60698	56271	56395	58391	47346	44942	54882	52860	- 2.47
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	2593	2533	2436	2257	2038	1966	2066	1901	1632	1691	1738	- 4.57
AGRUMES	4114	5911	5220	5585	6480	6537	6666	6737	6798	6668	6572	2.32
BANANES	372	470	456	459	406	480	426	385	362	422	431	- 1.68
PCMHS	10199	12161	11591	10666	8959	11591	9908	11473	10200	7684	10541	- 2.28
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	1709	1898	2020	2247	2226	2426	2249	2627	2141	2654	2761	3.36
GRAINES DE SOJA	9	6	8	7	9	26	59	47	56	78	87	41.27

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUT LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
ARACHIDES NON DECORT.	26	16	17	18	16	18	16	19	17	19	20	1.69
GRAINES DE TOURNESOL	247	482	490	668	666	842	692	858	773	1020	1148	9.01
GRAINES DE COLZA	549	976	1104	1324	1462	1456	1608	1334	1388	1338	1720	4.03
GRAINES DE COTON	356	340	323	326	379	333	365	335	303	341	330	- .33
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	8589	11158	10739	12459	11596	12246	11168	12902	13802	15434	15444	3.83
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL.	191	178	170	169	192	171	187	169	152	177	170	- .57
TABAC BRUT	313	294	317	304	334	350	329	401	445	391	402	4.12
VIANDE, TOTAL LAIT, TOTAL DEUFS, TOTAL LAINE EN SUINT	16523 111415 3740 189	20149 119435 4480 166	21451 117991 4748 163	22318 117740 4744 162	22182 122551 4925 160	22728 124315 4825 163	24681 125464 4860 167	24609 126667 4987 149	25079 129156 5049 154	25721 131847 5107 151	26599 135650 5201 158	2.92 1.52 1.35 -.89
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR.	147	160	157	164	165	172	175	178	179	179	185	1.78
POISSONS MARINS	7950	9380	9958	10002	10009	10160	10146	9775	10888	10929	10224	1.08
CRUSTAC MOLLUSQUE CEPHALOP.	631	802	795	854	961	1014	970	1034	960	969	961	2.32
ANIMAUX AQUATIQUES	8	4	6	7	2	5	5	2	7	5	12	5.81
PLANTES AQUATIQUES	124	132	135	133	126	129	147	117	109	104	136	- 1.59
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	71480	79302	84900	86262	85086	95978	93409	74275	84772	86624	88357	-.36
GRUMES DE FEUILLUS	20836	23451	24645	23146	22488	24621	23697	20565	20244	21899	23286	- 1.12
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	61562	74023	83637	87070	76297	76495	84761	82782	76206	69997	72770	- 1.04
BOIS DE CHAUFFAGE	64493	43432	41631	38687	34167	30729	30581	28332	29034	25734	24969	- 6.08
SCIAGES DE CONIFERES	40640	46085	47754	49365	49779	53441	51715	42943	47349	46922	48888	.01
SCIAGES DE FEUILLUS	9659	11533	11973	12587	12499	13134	12292	10524	11621	12460	12496	.01
PANNEAUX A BASE DE BOIS	9870	16548	17866	19525	22407	25332	24340	22756	25272	25265	25540	4.73
PATE DE BOIS POUR PAPIER	17405	23533	24642	23705	24969	26847	27498	23126	24097	23252	24724	- .05
PAPIERS ET CARTONS	23412	33548	34855	34435	36580	39962	41196	33222	38300	38991	41277	1.79
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL BLE RIZ, PADDY ORGE MAIS	172035 78994 510 26619 24582	217180 100614 1298 41531 27582	234744 118985 1470 46770 16278	242644 123455 1641 44993 24468	235192 111857 1826 2096 29989	287635 136681 1961 66993 29998	263354 111752 2096 68374 28228	208451 90307 2231 49605 27706	293823 125562 2130 83287 30919	265909 120811 2385 67032 30920	312355 151358 2259 78059 29090	2.86 1.85 6.47 7.16 2.12
TUBERCULES POMMES DE TERRE	148036 148034	155384 155381	169291 169288	152576 152572	149907 149904	181029 181025	153757 153754	151141 151137	152743 152741	145245 145242	154418 154416	- .76 -.76
LEGUMINEUSES SECHEES, TDT.	8680	8877	8638	7949	7917	9202	9587	6153	9327	8227	8592	- .33
AGRUMES POMMES	39 3856	46 6361	140 7377	42 7343	56 6934	58 8196	126 7348	158 8744	132 10436	231 11012	200 9213	17.38 5.28
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE GRAINES DE SOJA ARACHIDES NON DECORT.	3522 400 1	4275 485 2	4461 693 2	4412 715 2	4068 457 3	5120 711 3	4842 710 3	4311 1111 5	4503 834 4	4741 861 4	4519 1012 5	.70 7.25 12.44
GRAINES DE TOURNESOL GRAINES DE COLZA GRAINES DE COTON	6032 573 3332	7787 441 3737	7437 861 4450	7090 973 4643	6546 834 4779	8768 983 5009	7978 1311 5501	6328 1311 5137	6652 1531 5401	7385 1284 5717	6784 1306 5550	- 1.09 10.32 3.94
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	11752	12646	12925	11959	12746	13758	11817	12113	11597	13878	13953	.56
THE	45	60	67	69	71	75	81	86	92	106	111	6.85
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL.	1722 41	1934 53	2146 50	2371 57	2382 56	2496 45	2497 39	2667 36	2597 49	2708 47	2743 44	- 3.43 - 2.62
TABAC BRUT	421	503	536	522	614	615	608	649	700	610	566	2.20
VIANDE, TOTAL LAIT, TOTAL DEUFS, TOTAL LAINE EN SUINT	14615 93565 2629 440	18250 115484 3327 482	18811 117086 3612 510	20166 117626 3925 519	21208 119226 4104 513	21505 125720 4340 527	23318 130155 4641 558	24094 128754 4826 566	22347 127678 4766 534	23837 134500 5152 567	25106 135226 5385 578	3.39 1.88 5.19 1.75
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR.	791	1039	1204	1272	1177	1200	1072	1338	1068	1088	1038	- .80
POISSONS MARINS	3675	6236	6914	7010	7597	8505	9393	9997	10333	9227	8768	4.94
CRUSTAC MOLLUSQUE CEPHALOP.	114	123	114	119	102	105	131	158	109	248	221	7.42
ANIMAUX AQUATIQUES	1	5	5	5	5	5	2	5	2	2	15	5.60
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	167917	157863	166303	166373	167416	165178	163360	171306	166649	164012	158582	.01
GRUMES DE FEUILLUS	33351	33716	35080	35640	35650	35065	34896	36349	35177	35004	34472	.10
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	27342	40593	44660	46125	47240	59446	62358	58856	57586	57256	55436	3.93
BOIS DE CHAUFFAGE	117985	103536	101654	101436	100803	97664	98072	95262	95937	94038	91801	- 1.25
SCIAGES DE CONIFERES	107344	113076	116480	119217	119356	117331	116371	117613	114640	110953	108500	- .58
SCIAGES DE FEUILLUS	19999	19808	20371	20774	20524	20282	20492	20057	19632	19252	- .45	

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
					MILLIERS DE TONNES	METRIQUES						POURCENT
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5266	9155	9899	10711	11412	12644	13866	15157	15798	16728	17076	7.65
PATE DE BOIS POUR PAPIER	5653	8098	8978	9397	9564	9961	10719	11066	11613	11946	12351	4.57
PAPIERS ET CARTONS	6778	9773	10587	11098	11648	12288	12814	13495	13930	14261	14495	4.49
AMERIQUE DU NORD DEVELOP PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	197287	241251	215381	276549	263650	274328	235445	286003	302434	306194	314761	3.32
BLE	48404	57532	45808	58465	56596	62720	61792	74843	81894	75282	70067	4.82
RIZ, PAOYY	3084	4169	3801	3890	3875	4208	5098	5825	5246	4501	6040	4.61
ORGE	12536	17382	17949	23167	20478	19314	15306	17672	18624	20949	20170	.40
MAIS	96634	120939	108105	146367	144262	146845	121997	151706	162927	167410	184041	4.55
TUBERCULES	15134	17185	17891	17081	15873	16225	18856	17431	19191	19206	19673	1.66
POMMES DE TERRE	14454	16543	17289	16555	15316	15669	18046	16827	18578	18586	19021	1.69
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	1161	1217	1098	1119	1115	1015	1303	1146	1112	997	1296	.12
AGRUMES	6678	10174	10292	11135	11031	12604	12167	13237	13415	13827	12932	3.50
BANANES	4	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	- 1.67
POMMES	3101	3537	3307	3282	3059	3216	3391	3876	3348	3438	3918	1.25
HUILES VEG. EQUIV.0° HUILE	5471	7573	8039	8248	8612	9941	8107	9851	8254	11835	12915	4.79
GRAINES DE SOJA	19741	31048	30958	32208	34956	42514	33383	42445	35293	48475	51414	5.26
ARACHIDES NON DECORT.	890	1150	1353	1363	1485	1576	1664	1750	1701	1690	1809	4.52
GRAINES DE TOURNESOL	33	96	111	273	411	394	282	386	413	1411	1959	32.57
GRAINES DE COLZA	279	758	1638	2155	1300	1207	1164	1749	838	1974	3498	7.02
GRAINES DE COTON	5556	3690	3846	4892	4550	4091	2919	3739	5009	3873	.47	
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	4702	5200	5383	5581	5898	5329	5048	6443	6170	5403	5482	.74
CAFE VERT	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	- 9.43
COTON, FIBRE	3245	2175	2219	2281	2984	2825	2513	1807	2304	3133	2364	.97
TABAC BRUT	1065	930	965	875	878	907	1019	1096	1050	972	1033	1.64
VIANOE, TOTAL	20098	23854	24850	25700	25621	24611	26106	25405	27586	27867	27833	1.57
LAIT, TOTAL	65355	61161	61388	61712	62468	60052	60062	60066	62246	63405	62928	.25
OEufs, TOTAL	4116	4301	4372	4444	4385	4213	4186	4125	4135	4140	4275	- .60
LAINE EN SUINT	129	90	87	84	81	73	65	60	54	51	47	- 7.39
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	375	321	411	354	319	338	309	264	329	356	395	- .10
POISSONS MARINS	2597	2537	2661	2673	2488	2485	2374	2411	2604	2523	2973	.48
CRUSTAC HOLLUSQ CEPHALOP	979	976	1033	1038	1022	1013	1057	1075	1164	1272	1344	3.14
ANIMAUX AQUATIQUES	3	5	4	2	2	4	6	6	6	9	11	15.00
PLANTES AQUATIQUES	25	56	56	184	182	180	224	198	189	195	196	13.29
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	197633	227771	227741	246128	239166	255365	237683	222108	270487	280998	287058	2.29
GRUMES DE FEUILLUS	37834	38827	38931	38424	41002	41472	37932	32125	36652	37629	39116	- .74
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	112192	144216	150005	137726	142366	149291	165000	132931	139779	135858	135858	- .76
BOIS DE CHAUFFAGE	39723	24862	19430	17894	16836	17623	17672	17217	18768	17832	17832	- 1.97
SCIAGES DE CONIFERES	86799	95252	90379	100139	104867	109561	96191	88181	106512	113630	115435	1.83
SCIAGES DE FEUILLUS	17022	21376	18172	17556	17346	17896	17626	14831	16373	16613	18801	- 1.57
PANNEAUX A BASE DE BOIS	19557	26529	26314	31054	34656	36275	31038	28739	33861	35760	35977	2.83
PATE DE BOIS POUR PAPIER	36420	52316	52576	52624	56078	58644	59779	50410	56890	58086	60648	1.29
PAPIERS ET CARTONS	42670	57997	57370	58270	62859	64974	64617	54919	62913	64947	66681	1.28
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	11351	15171	13479	15585	11672	17795	16974	18419	18374	15312	26220	4.94
BLE	8470	11005	8177	8932	6979	12363	11572	12162	12213	9724	18579	5.66
RIZ, PAOYY	136	255	247	300	248	309	409	388	417	530	490	9.17
ORGE	1076	1931	2525	3324	2062	2655	2755	3442	3132	2655	4254	5.44
MAIS	193	200	251	313	330	257	194	291	316	355	305	3.45
TUBERCULES	808	1125	1068	1032	1074	1003	888	1007	984	1037	1045	- .86
POMMES DE TERRE	803	1116	1059	1023	1064	991	876	997	975	1028	1037	- .87
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	49	84	80	94	129	93	127	157	191	106	123	6.14
AGRUMES	247	299	394	372	436	402	434	458	428	461	485	3.94
BANANES	126	131	131	128	124	125	118	103	115	98	112	- 2.73
POMMES	432	535	565	569	511	574	487	527	447	447	444	- 2.75
HUILES VEG. EQUIV.0° HUILE	22	38	59	73	111	85	93	98	74	86	146	9.28
GRAINES DE SOJA	1	2	5	9	34	38	64	74	45	55	77	45.27
ARACHIDES NON DECORT.	18	17	43	31	46	38	29	32	35	32	39	2.90
GRAINES DE TOURNESOL	2	6	13	59	148	102	84	113	80	75	158	28.82
GRAINES DE COLZA	4	34	55	25	11	9	12	9	16	21	- 1.95	
GRAINES DE COTON	7	55	48	31	73	53	50	54	41	46	72	1.45
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	1801	2214	2525	2793	2835	2526	2848	2855	3296	3344	2902	3.31

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
COTON+FIBRE	4	32	29	20	44	31	31	50	25	28	44	2.54
TABAC BRUT	18	21	22	23	19	20	20	18	18	19	19	- 1.97
VIANDES, TOTAL	2442	2877	3053	3203	3544	3633	3215	3512	3985	4057	4325	4.08
LAIT, TOTAL	12522	13821	13666	13235	13853	12973	12561	12819	13025	12469	11496	- 1.59
OEufs, TOTAL	194	234	247	259	267	265	259	268	263	264	274	1.19
LAINE EN SUINT	1062	1215	1251	1225	1202	1044	986	1088	1066	1005	988	- 2.66
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	1	2	2	3	4	4	4	5	4	5	5	11.66
POISSONS MARINS	69	80	97	93	93	116	122	97	110	131	136	4.92
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	45	59	65	81	79	70	77	70	72	74	80	1.63
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	5552	7557	7801	7576	7912	8339	6537	6356	7595	7178	6913	- 1.37
GRUMES DE FEUILLUS	7275	7261	6992	7457	6984	6902	7240	6490	6631	6518	6336	- 1.49
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2260	3284	3557	3745	3640	5374	5006	7613	7191	8596	8335	12.86
BOIS DE CHAUFFAGE	3665	3002	2776	2776	2719	2402	2850	1870	1250	1250	1250	-10.56
SCIAGES DE CONIFERES	2272	2462	2540	2312	2515	2836	2882	2821	3067	2917	2882	2.55
SCIAGES DE FEUILLUS	2481	2510	2531	2637	2497	2482	2533	2505	2430	2340	2189	- 1.30
PANNEAUX A BASE DE BOIS	416	686	789	800	748	933	988	920	1054	1043	1070	4.98
PATE DE BOIS POUR PAPIER	623	996	1075	1090	1127	1326	1505	1524	1660	1714	1697	7.02
PAPIERS ET CARTONS	889	1368	1514	1540	1546	1686	1732	1697	1761	1890	1893	3.36
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	37084	42600	41941	43592	44854	39230	45726	44455	48016	43108	47715	1.11
BLE	4070	4223	4853	5347	5873	4956	4939	4659	5700	3796	4538	- .81
RIZ, PADDY	3436	4644	4762	4887	4803	4977	5388	5531	5649	5678	5591	2.92
ORGE	2783	3318	3426	3860	4133	2634	3611	2862	2506	3666	3666	- .68
MAIS	10153	12698	12003	12788	13482	11937	14084	14392	14456	13801	15084	2.14
TUBERCULES	53290	66366	67345	67358	68595	70310	73073	74407	75665	76442	77118	1.90
POMMES DE TERRE	1362	1700	1818	1871	2088	2234	2303	2545	2566	2498	2685	5.31
MANIOC	30779	37613	39284	38140	39261	39969	41326	42585	43272	43316	42770	1.68
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	3299	4208	4470	3966	4310	4099	4522	4657	4918	4325	4598	1.20
AGRUMES	1510	2053	2309	2150	2245	2422	2446	2213	2313	2441	2326	1.13
BANANES	2943	3400	3709	3522	3410	3581	3881	3797	4030	4027	4131	2.08
POHMES	37	38	37	42	43	47	49	56	49	58	57	5.18
HAULLES VEG. EQUIV.0*HAULLE	3772	3818	3886	4259	3726	3600	3857	4094	3982	3748	3837	- .12
GRAINES DE SOJA	64	70	67	72	73	75	77	76	85	90	89	3.22
ARACHIDES NON DECORT.	4732	4954	4513	5013	4024	3400	3960	4181	4318	3469	3956	- 2.60
GRAINES DE TOURNESOL	31	39	61	51	79	72	65	64	76	83	79	6.07
GRAINES DE COLZA	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	-
GRAINES DE COTON	616	1046	1123	956	1023	953	963	900	946	861	890	- 2.24
COPRAH	145	149	151	151	143	152	149	148	168	170	167	1.51
PALMISTES	811	680	725	728	667	616	722	707	684	682	582	- 1.09
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	1783	2520	2550	2770	2872	2956	2946	2743	3128	3115	3293	2.63
CAFE VERT	962	1253	1312	1251	1297	1383	1254	1301	1169	1201	1055	- 1.56
FEVES DE CACAO	930	999	1115	1178	1035	963	1018	998	858	941	899	- 2.26
THE	62	111	120	118	148	153	149	148	156	190	192	5.92
COTON+FIBRE	313	546	581	504	528	517	495	494	521	488	471	- 1.57
JUTE ET FIBRES SIMIL.	13	20	18	14	12	12	11	11	8	8	10	-10.45
SISAL	408	390	365	342	332	330	338	245	218	204	188	- 8.00
TABAC BRUT	195	152	164	183	192	175	200	210	217	205	188	2.90
CAOUTCHOUC NATUREL	160	187	224	225	221	229	241	221	198	204	218	.10
VIANOE, TOTAL	2959	3553	3670	3625	3611	3625	3665	3781	3920	4095	4219	1.75
LAIT, TOTAL	5584	6738	6788	6892	6858	6718	6729	7085	7313	7522	7801	1.49
OEufs, TOTAL	308	384	393	404	406	416	435	461	494	520	536	3.96
LAINE EN SUINT	47	59	55	54	60	66	62	63	65	65	67	2.03
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	683	987	1212	1190	1298	1337	1315	1355	1405	1447	1488	3.62
POISSONS MARINS	883	1269	1488	1562	1934	1930	1814	1548	1514	1604	1663	1.26
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	13	34	32	36	42	42	55	55	60	55	68	8.75
ANIMAUX AQUATIQUES	1	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	- 6.84
PLANTES AQUATIQUES	3	3	7	6	6	7	5	6	51	5	5	9.52
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	553	845	918	1042	1014	1042	1051	1046	1085	1108	1093	2.41
GRUMES DE FEUILLUS	9892	14880	14734	15306	15681	17506	15393	14540	16403	17340	16265	1.18
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	514	894	958	1307	1428	1375	1498	2137	2213	2194	2309	11.71
BOIS DE CHAUFFAGE	211415	247670	255543	261283	262233	269535	278070	286189	293129	300994	308467	2.45
SCIAGES DE CONIFERES	259	344	383	408	411	401	417	432	483	435	430	2.41
SCIAGES DE FEUILLUS	1789	2545	2645	2733	2592	3062	3380	3391	3462	3602	3468	4.36
PANNEAUX A BASE DE BOIS	266	466	534	600	694	737	759	644	671	725	721	3.98

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
PATE DE BOIS POUR PAPIER PAPIERS ET CARTONS	121 92	221 156	231 172	239 180	255 184	281 186	290 196	305 217	297 219	325 258	335 257	4.82 5.53
.....												
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES-TOTAL	53136	64097	71247	72583	67856	74521	78198	80324	86046	86253	85238	3.27
BLE	11757	12397	11510	11568	12432	12084	13474	14971	19336	11537	14835	2.99
RIZ, PADDY	9018	10158	11820	10711	10881	11791	12218	14073	15420	15141	13437	4.26
ORGE	1427	1314	1173	1389	1778	1665	1249	1556	1883	1399	1777	2.94
MAIS	26974	33137	38073	39426	35139	37514	39426	38058	37236	43789	40290	1.68
TUBERCULES	36878	.8569	48648	49857	48286	44641	44537	45207	44684	45461	46469	-.98
POMMES DE TERRE	7553	9181	9552	9444	8383	8584	9969	9261	9741	10118	10862	1.54
MANIOC	25746	34886	34612	35817	35390	31898	30793	32013	31233	31932	31683	-.1.47
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	3790	4250	4391	4886	4886	4548	4656	4713	3937	4450	4606	-.21
AGRUMES	6128	8610	8615	9551	9855	11288	12196	13005	14028	14402	15591	7.40
BANANES	11539	15780	16248	16937	17434	17036	17161	16822	17573	18373	18046	1.31
POMMES	786	822	849	882	912	680	1296	1090	1207	1328	1512	7.13
HUILES VEG.EQUIV.0*HUILE	2292	2760	3076	3023	3235	3577	4224	4404	4692	5380	5234	8.17
GRAINES DE SOJA	459	1509	1926	2573	3086	6100	9180	11410	12643	14956	12927	31.57
ARACHIDES NON DECORT.	1167	1176	1394	1573	1445	1243	977	1045	1054	1139	952	-.3.88
GRAINES DE TOURNESOL	727	967	1221	926	917	969	1033	804	1191	952	1705	2.64
GRAINES DE COLZA	57	71	77	91	85	46	41	68	111	91	60	-.11
GRAINES DE COTON	2766	3075	2902	2492	3013	3016	3319	2856	2381	3253	3113	.38
COPRAH	265	224	227	244	237	202	229	224	231	232	245	.38
PALMISTES	202	249	283	278	280	282	290	279	341	312	311	2.29
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	17166	18716	23424	21834	21044	23342	24523	23817	25955	27216	27077	3.49
CAFE VERT	3163	2660	2198	2990	2909	2449	3094	2915	1941	2587	3013	.21
FEVES DE CACAO	288	327	385	379	373	361	477	481	454	436	505	4.16
THE	14	29	34	40	41	40	44	52	44	47	39	3.76
COTON, FIBRE	1539	1696	1574	1390	1677	1669	1857	1512	1332	1823	1740	.51
JUTE ET FIBRES SIMIL.	71	73	64	66	81	115	77	92	110	102	87	4.55
SISAL	214	233	233	307	328	293	323	340	187	248	222	-.1.38
TABAC BRUT	496	540	540	536	568	565	676	675	715	748	800	4.94
CAOUTCHOUC NATUREL	30	30	31	30	32	28	24	25	26	30	31	-.83
VIANDE, TOTAL	8326	10611	10677	10109	10640	10858	11182	11741	12503	13054	13398	3.01
LAIT, TOTAL	20397	24789	25103	25990	26904	27058	28683	30924	32717	32844	34857	4.07
OEUVFS, TOTAL	933	1321	1402	1467	1544	1645	1710	1817	1891	1937	2012	4.87
LAINE EN SUINT	344	352	339	322	309	299	291	294	300	305	325	-.1.19
..... PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	215	263	154	161	199	201	286	275	246	277	256	4.51
POISSONS MARINS	8424	11149	14740	13262	6843	4558	6810	5968	7523	6150	7669	-.7.20
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	275	387	433	431	457	444	440	452	515	472	550	2.84
ANIMAUX AQUATIQUES	8	16	67	38	60	49	34	47	21	59	50	3.24
PLANTES AQUATIQUES	45	91	88	74	79	81	90	80	92	112	89	1.73
..... PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	11014	14928	16237	16603	16815	16359	16315	19171	21673	23837	25197	5.68
GRUMES DE FEUILLUS	14729	16245	17357	18598	18652	19550	19879	21753	22827	23614	24408	4.54
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	4166	7580	8512	8746	9056	9080	9866	11556	12913	13667	16055	8.09
BOIS DE CHAUFFAGE	157561	169789	172545	176813	179089	180080	187951	188826	192153	195927	199342	1.80
SCIAGES DE CONIFERES	5275	6994	7420	7405	7692	7063	7430	9051	9739	10566	11099	5.31
SCIAGES DE FEUILLUS	6596	7973	8035	8434	8076	8443	8778	9705	10788	11802	12117	5.15
PANNEAUX A BASE DE BOIS	770	1467	1659	1937	2397	2574	2671	2837	3158	3289	3402	9.75
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1109	1920	2137	2215	2453	2674	2974	2828	3250	3691	4144	8.33
PAPIERS ET CARTONS	2105	3409	3787	4069	4241	4694	5230	4819	5276	5809	6161	6.32
..... PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.....												
..... PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES-TOTAL	36594	43117	40063	44312	46903	40566	44850	51847	55981	51946	54257	3.36
BLE	17623	21179	19999	23105	25947	21221	24339	28374	31278	29254	30532	4.89
RIZ, PADDY	3407	4524	4482	4535	4583	4446	4304	4602	4742	4556	4553	.23
ORGE	6657	7392	6004	6400	7275	5197	6271	7859	8941	7554	7925	2.66
MAIS	3650	4257	4215	4268	4265	4536	4841	5028	5453	5099	5535	3.38
TUBERCULES	3245	3826	3848	3997	4338	4587	4615	4966	5758	5880	5771	5.54
POMMES DE TERRE	2753	3407	3475	3625	3956	4250	4239	4537	5329	5468	5355	5.98
MANIOC	200	130	110	105	100	92	92	130	120	115	110	.16
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	1545	1672	1493	1613	1827	1519	1748	1635	1871	1889	1805	1.76
AGRUMES	1428	2261	2336	2669	2769	2908	3056	3096	3114	3321	3491	4.67
BANANES	195	241	232	260	275	276	297	293	282	305	303	2.86
POMMES	560	853	991	1133	1286	1245	1334	1393	1624	1585	1690	7.25
HUILES VEG.EQUIV.0*HUILE	924	1089	1194	1237	1552	1250	1556	1426	1528	1440	1550	3.40

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
GRAINES DE SOJA	5	14	18	18	24	30	47	82	122	119	214	36.49
ARACHIDES NON DECORT.	418	499	447	502	684	656	1036	1040	957	1145	924	10.90
GRAINES DE TOURNESOL	118	347	435	511	613	616	484	541	587	505	529	3.02
GRAINES DE COLZA	6	8	3	3	1	1	1	1	6	14	13	9.03
GRAINES DE COTON	2140	2617	2570	2813	2941	2780	3037	2524	2396	2645	2415	- 1.02
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	1128	1751	1877	2331	2194	2221	2327	2458	2846	2652	2576	4.51
CAFE VERT	6	5	5	5	5	5	5	4	4	4	4	- 2.42
THE	22	53	53	50	69	66	67	77	82	104	119	9.37
COTON, FIBRE	1193	1524	1490	1630	1699	1608	1763	1453	1379	1589	1491	- 5.58
JUTE ET FIBRES SIMIL.	6	10	18	19	15	15	12	14	14	13	13	- 1.39
TABAC BRUT	178	198	204	235	241	214	238	244	371	296	340	6.20
VIANDER, TOTAL	1899	2308	2363	2432	2465	2582	2720	2815	2962	3104	3223	3.93
LAIT, TOTAL	10155	11362	11172	11207	11597	11986	12451	12900	13379	13623	14369	2.92
OEufs, TOTAL	222	314	325	343	383	401	419	466	505	574	613	7.91
LAINE EN SUINT	133	158	155	149	151	152	160	164	167	170	178	1.59
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	111	132	129	123	130	130	127	135	134	136	140	.87
POISSONS MARINS	346	408	496	488	513	500	632	675	634	557	551	3.63
CRUSTAC MOLLUSQUE CEPHALOP	22	31	23	26	34	36	34	32	41	44	44	6.03
MAMMIFERES AQUATIQUES	1	8	5	4	3	3	2	2	2	2	2	-14.08
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1967	3461	3269	3689	3624	4259	4569	4770	4778	5188	5119	5.57
GRUMES DE FEUILLUS	832	1445	1263	1416	1775	1626	1805	1287	1314	1769	1796	1.89
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	151	438	874	672	960	1133	1363	869	906	1732	1738	11.91
BOIS DE CHAUFFAGE	33129	40256	38981	38541	39520	37000	39954	41394	48761	46195	46881	2.42
SCIAGES DE CONIFERES	1067	2167	2194	2190	2179	2303	2293	2271	2902	2961	2930	3.92
SCIAGES DE FEUILLUS	389	610	672	579	711	750	733	693	646	816	824	2.77
PANNEAUX A BASE DE BOIS	137	306	322	349	389	406	428	509	613	761	781	11.63
PATE DE BOIS POUR PAPIER	94	144	177	290	349	437	394	338	327	352	356	8.41
PAPIERS ET CARTONS	190	291	329	413	515	595	606	638	658	718	715	10.55
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	163227	202099	211751	209323	200193	225266	211564	238923	233816	252551	267079	2.93
BLE	15769	25898	28063	30909	33880	32774	29984	32447	38340	38957	41056	4.52
RIZ, PADDY	114943	138969	141719	142169	132840	150945	143685	162887	152915	171812	181247	2.07
ORGE	3902	4235	4461	4444	4334	3979	3947	5021	5131	3325	3823	- 1.10
MAIS	11027	13119	16063	13727	13732	15511	15268	17424	16232	15691	17812	2.53
TUBERCULES	30207	36667	36686	37258	38150	41159	43748	46891	49964	51880	58539	5.47
POMMES DE TERRE	4342	6845	6048	7032	6854	6552	6948	8710	9773	9465	10292	5.75
MANILOC	17043	19812	20236	20037	21492	24724	27400	28822	31261	33908	39778	8.26
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	13414	12434	13894	13266	12732	12725	11486	12450	14627	13771	13853	.75
AGRUMES	1903	2158	2173	2197	2207	2341	2446	2621	2684	2853	2984	3.94
BANANES	5570	7407	7845	8504	8262	8707	9001	9183	9549	10538	12361	4.72
PCMES	202	453	523	609	729	857	946	1054	1088	1203	1259	12.30
HAULLES VEG. EQUIV.D'HUILE	6794	7300	8102	8587	7923	8902	9178	10374	10323	10754	11277	4.75
GRAINES DE SOJA	600	682	799	816	841	925	1128	1158	1077	1098	1296	6.60
ARACHIDES NON DECORT.	6071	6294	7364	7423	5239	7125	6408	8127	6571	7477	7859	1.65
GRAINES DE TOURNESOL	1597	1737	1968	2421	1869	2221	2131	2648	2351	1997	2043	1.48
GRAINES DE COLZA	2920	3311	3079	4044	3819	3789	3936	3440	3068	3614	3634	.18
COPRAH	2966	3066	3212	3112	3341	3080	3275	3580	3757	3792	3845	2.71
PALMISTES	64	121	143	184	212	234	292	341	365	430	470	16.36
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	5641	7103	8532	8284	7184	8581	9575	10529	10808	12415	13392	6.84
CAFE VERT	232	294	322	365	319	312	308	379	377	404	457	3.84
FEVES DE CACAO	8	10	12	13	14	17	22	26	30	28	34	15.32
THE	681	718	729	731	772	791	807	813	826	896	901	2.62
COTON, FIBRE	1461	1655	1541	2024	1911	1896	1967	1726	1541	1808	1820	.21
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2852	3031	2838	2558	2888	3135	2254	2257	2407	2666	3224	-.76
SISAL	8	8	5	2								-99.08
TABAC BRUT	735	901	863	813	922	873	961	892	852	988	1046	1.54
CAOUTCHOUC NATUREL	1868	2693	2652	2729	2704	3114	3092	3212	3441	3251	3332	3.08
VIANDER, TOTAL	2871	3470	3583	3700	3776	3857	3961	4065	4179	4302	4559	2.82
LAIT, TOTAL	28878	31927	32476	33409	34051	34832	35582	36086	36971	37786	38228	2.07
OEufs, TOTAL	526	763	782	841	911	947	1010	1062	1103	1185	1241	5.71
LAINE EN SUINT	56	59	61	65	60	59	61	65	69	73	76	2.57

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
					MILLIERS DE TONNES	METRIQUES						POURCENT
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1869	2399	2324	2360	2376	2422	2513	2493	2505	2532	2580	1.06
POISSONS MARINS	2896	4743	4798	5292	5640	6181	6735	6916	7018	7802	7968	6.37
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	509	846	1087	1188	1133	1241	1219	1436	1681	1811	1887	8.34
ANIMAUX AQUATIQUES	2	8	36	32	24	87	26	24	50	106	118	22.34
PLANTES AQUATIQUES	53	107	131	135	144	238	351	260	297	347	308	14.54
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1718	2467	2289	2667	2579	1992	2688	3051	3041	4095	2949	4.42
GRUMES DE FEUILLUS	29723	46690	51245	51991	59755	72592	65465	59142	71669	72161	79685	5.40
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	265	971	1354	1360	1847	2623	3058	2810	2851	3033	3082	13.68
BOIS DE CHAUFFAGE	245031	283607	288632	299827	306186	314675	320127	328228	336467	326350	334424	1.92
SCIAGES DE CONIFERES	1048	1483	1443	1707	1643	1530	1932	1782	1781	2643	2749	6.56
SCIAGES DE FEUILLUS	8726	11363	11938	11506	13404	13757	13868	13938	15703	16213	16841	4.56
PANNEAUX A BASE DE BOIS	774	2134	2695	3002	3430	4023	3144	3724	4339	5244	5633	9.68
PATE DE BOIS POUR PAPIER	513	927	983	1067	1110	1252	1334	1312	1462	1534	1567	6.24
PAPIERS ET CARTONS	846	1353	1490	1660	1875	2023	2116	2081	2179	2759	3121	8.56
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	195763	217743	232211	235311	229084	249047	260126	273055	280233	271880	288049	3.12
BLE	22866	29364	31504	33579	35451	38636	41556	46689	50621	51708	6666	
RIZ, PADDY	102152	117459	129156	133662	129872	136229	141371	144006	147080	146767	152484	2.50
ORGE	20009	17255	16270	15371	14378	16419	17385	18395	18404	19391	19411	2.44
MAIS	27716	29883	30956	28293	25442	31507	32072	33682	33851	29903	33022	1.47
TUBERCULES	111061	113375	106274	101971	103314	110420	116166	104765	110059	104356	114896	.28
POMMES DE TERRE	11022	12052	12104	12173	12717	12764	12829	13481	13640	13860	15181	2.31
MANIOC	2371	2776	2884	3075	3273	3451	3499	3590	4340	5162	6065	8.28
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	9597	11348	11343	11355	11367	12380	12372	13374	14407	13427	15425	3.47
AGRUMES	861	1122	1195	1241	1249	1329	1371	1358	1373	1402	1432	2.52
BANANES	917	1293	1199	1172	1120	1183	1114	982	1021	1079	1010	- 2.46
POINNES	1643	2023	2068	2173	2303	2158	2493	2579	2676	2512	2844	3.67
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	4100	4552	4904	4966	4978	5332	5360	5461	5326	5319	5953	2.22
GRAINES DE SOJA	10891	11266	11931	11855	11553	12120	12371	12671	12379	12586	13188	1.41
ARACHIDES NON DECORT.	2156	2553	2867	2779	2886	3052	3086	3174	2990	2684	2989	.99
GRAINES DE TOURNESOL	65	73	70	65	65	70	70	80	80	150	279	12.74
GRAINES DE COLZA	1035	943	992	1052	1152	1262	1201	1394	1405	1583	2404	8.63
GRAINES DE COTON	2472	3527	4003	4435	4261	5085	4997	4650	4346	4112	4347	1.35
COPRAH	31	25	29	30	30	32	31	30	32	40	43	4.53
PALMISTES	10	25	28	32	37	38	39	39	40	42	44	5.75
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2205	2415	2313	2727	2985	3267	3277	3044	3193	3151	3301	3.59
CAFE VERT	7	9	9	9	9	12	12	13	18	21	23	11.69
THE	178	206	212	217	222	231	237	259	277	295	313	4.82
COTON, FIBRE	1236	1764	2002	2218	2130	2543	2498	2325	2173	2055	2173	1.35
JUTE ET FIBRES SIMIL.	398	548	593	619	697	682	816	856	887	909	1142	7.68
SISAL	10	10	8	9	8	8	10	9	9	11	10	1.83
TABAC BRUT	760	864	868	863	918	1027	1064	1039	1060	1065	1076	2.98
CAOUTCHOUC NATUREL	123	78	49	47	48	52	60	59	70	87	99	5.51
VIANDER, TOTAL	12821	14820	15852	16543	17334	18090	18777	19526	20558	21031	21574	4.23
LAIT, TOTAL	4655	5084	5333	5475	5641	5930	6196	6458	6733	7044	7316	4.15
OEUFS, TOTAL	2812	3493	3524	3571	3633	3687	3788	3906	4038	4156	4393	2.50
LAINE EN SUINT	78	77	79	80	79	81	82	82	81	81	82	.56
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1174	1193	1113	1149	1165	1298	1299	1342	1342	1364	1341	2.25
POISSONS MARINS	3012	3730	4078	4252	4759	4818	5136	5322	5489	5573	5523	4.58
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	512	589	616	670	711	828	887	952	986	1069	1114	7.85
ANIMAUX AQUATIQUES			51	16	17	59	22	17	16	13	15	22.76
PLANTES AQUATIQUES	501	502	532	828	978	833	899	997	943	1397	1568	11.38
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	12688	15077	15389	15739	16133	16725	18340	19145	19993	20768	21717	4.45
GRUMES DE FEUILLUS	8439	10016	9726	10024	10160	10531	11702	12088	12999	13546	14108	4.54
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1492	2220	2550	2680	2810	2930	4000	4291	4476	4671	4876	9.83
BOIS DE CHAUFFAGE	132549	150120	153650	156300	159965	162512	165938	169540	172967	176471	180054	2.02
SCIAGES DE CONIFERES	7406	9381	9664	10004	10354	10604	11074	11166	11697	12256	12814	3.40
SCIAGES DE FEUILLUS	4862	6196	6143	6351	6571	6753	6734	6739	7039	7354	7685	2.32
PANNEAUX A BASE DE BOIS	377	870	1026	1130	1570	1573	1327	1339	1508	1518	1892	6.59
PATE DE BOIS POUR PAPIER	2572	3316	3487	3604	3722	3837	4693	5025	5279	5665	6010	7.39
PAPIERS ET CARTONS	2987	4067	4290	4536	4817	5027	6127	6638	7010	7308	7792	8.14

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 2. INDOICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1974	1975	1976	1977	1978	VARIATION DE 1977 A 1978	1974	1975	1976	1977	1978	VARIATION DE 1977 A 1978
	1969-71=100	POURCENT	1969-71=100	POURCENT
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
MONDE	110	113	116	119	124	4.20	102	103	104	104	107	2.88
PAYS DEVELOPPE	110	112	113	116	121	4.31	106	107	108	110	113	2.73
EUROPE OCCIDENTALE	111	110	109	111	116	4.50	109	107	105	107	112	4.67
COMMUNAUTE ECON. EUROP.	110	107	105	109	114	4.59	107	105	102	106	111	4.72
BELGIQUE-LUXEMBOURG	114	104	101	106	108	1.89	112	103	99	104	106	1.92
DANEMARK	110	100	98	110	109	- .91	108	98	95	106	106	
FRANCE	113	108	107	108	116	7.41	109	104	102	103	110	6.80
ALLEMAGNE, REP. FED. O*	105	102	101	106	112	5.66	103	100	100	105	111	5.71
IRLANDE	117	134	115	134	135	.75	113	127	108	124	123	- .81
ITALIE	107	108	105	106	110	3.77	104	104	101	101	104	2.97
PAYS-BAS	116	122	119	124	133	7.26	112	116	113	117	124	5.98
ROYAUME-UNI	113	106	102	113	115	1.77	113	106	101	112	114	1.79
AUTRES PAYS D'EUROPE OCC.	115	116	120	118	122	3.39	112	112	114	112	115	2.68
AUTRICHE	106	109	109	109	112	2.75	104	107	108	108	111	2.78
FINLANDE	103	108	120	106	108	1.89	101	106	117	103	105	1.94
GRECE	120	127	126	122	132	8.20	118	123	121	116	124	6.90
ISLANDE	125	128	123	120	130	8.33	119	120	114	110	118	7.27
MALTE	100	98	114	126	137	8.73	99	97	113	124	133	7.26
NORVEGE	121	105	108	120	124	3.33	118	101	106	115	118	2.61
PORTUGAL	100	99	95	80	78	- 2.50	100	95	88	76	73	- 3.95
ESPAGNE	120	126	129	126	137	8.73	115	120	121	117	126	7.69
SUEDE	122	109	115	116	120	3.45	120	107	112	113	116	2.65
SUISSE	105	108	114	114	115	.88	102	105	112	113	114	.88
YUGOSLAVIE	118	117	123	128	123	- 3.91	114	111	116	119	114	- 4.20
URSS ET EUROPE ORIENTALE	113	112	115	117	125	6.84	109	107	110	111	117	5.41
EUROPE ORIENTALE	116	118	117	120	125	4.17	113	114	112	115	119	3.48
ALBANIE	110	112	123	127	129	1.57	100	99	106	107	106	- .93
BULGARIE	98	104	115	112	116	3.57	96	101	111	108	112	3.70
TCHECOSLOVAQUIE	117	116	115	126	131	5.65	115	113	111	119	124	4.20
REP. DEMOCR. ALLEMANGE	120	119	114	120	122	1.67	121	120	116	122	124	1.64
HONGRIE	120	126	115	128	133	3.91	119	124	113	125	128	2.40
POLOGNE	114	115	110	109	116	6.42	110	110	106	102	107	4.90
ROUMANIE	123	126	157	159	159	3.25	119	120	148	144	147	2.08
URSS	111	108	114	116	125	7.76	107	103	108	109	117	7.34
AMERIQUE DU NORD DEVELOP	106	114	118	122	121	- .82	103	109	112	115	113	- 1.74
CANADA	97	108	120	121	126	4.13	92	101	111	111	114	2.70
ETATS UNIS	107	114	118	122	121	- .82	104	110	112	116	113	- 2.59
OCEANIE DEVELOPPEE	110	120	128	124	141	13.71	103	110	116	112	126	12.50
AUSTRALIE	113	123	130	127	150	18.11	105	113	118	114	133	16.67
NOUVELLE-ZELANOE	102	111	122	118	118		95	101	111	107	106	- .93
PAYS EN DEVELOPPEMENT	110	116	119	122	127	4.10	101	104	104	104	106	1.92
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	107	108	111	109	114	4.59	96	94	94	89	91	2.25
AFRIQUE DU NORD-OUEST	110	107	115	97	108	11.34	99	93	97	79	85	7.59
ALGERIE	99	102	112	91	101	10.99	87	87	92	72	77	6.94
MAROC	110	94	107	85	100	17.65	99	83	91	70	79	12.86
TUNISIE	132	153	146	145	146	.69	124	140	131	126	124	- 1.59
AFRIQUE OCCIDENTALE	105	108	110	109	116	6.42	93	93	91	89	91	2.25
BENIN	107	106	116	117	129	10.26	96	92	98	96	102	6.25
GAMBIE	110	112	113	101	87	- 13.86	97	96	94	81	68	- 16.05
GHANA	115	108	99	97	101	4.12	103	93	83	79	79	
GUINEE	104	107	108	103	106	2.91	94	95	94	87	88	1.15
COTE-D'IVOIRE	127	133	135	147	152	3.40	105	106	103	108	108	
LIBERIA	120	118	121	123	127	3.25	105	100	99	98	98	
HALI	89	102	104	103	115	11.65	81	90	90	87	94	8.05
MAURITANIE	75	78	83	86	89	3.49	67	69	71	72	74	1.41
NIGER	84	78	104	106	113	8.65	75	68	88	86	90	4.65
NIGERIA	103	106	109	110	115	4.55	91	91	91	89	90	1.12
SENEGAL	120	139	125	89	134	50.56	106	119	104	73	106	45.21
SIERRA LEONE	103	110	111	115	115		93	97	95	96	94	- 2.08
TOGO	88	91	94	88	103	17.05	79	80	79	72	82	13.89
HAUTE-VOLTA	105	115	107	109	120	10.09	96	103	93	92	99	7.61
AFRIQUE CENTRALE	109	110	111	113	112	- .88	99	98	96	95	92	- 3.16
ANGOLA	103	100	103	103	102	- .97	94	89	90	88	85	- 3.41
CAMEROUN	121	124	122	126	130	3.17	112	112	108	109	110	.92
EMPIRE CENTRAFRICAIN	113	113	113	117	120	2.56	104	102	100	101	102	.99
TCHAD	96	99	104	106	109	2.83	88	89	91	91		
CONGO	100	99	100	100	96	- 4.00	91	88	86	85	79	- 7.06
GABON	89	89	88	91	102	12.09	86	86	83	85	95	11.76
ZAIRE	108	110	111	113	108	- 4.42	98	97	95	94	87	- 7.45
AFRIQUE ORIENTALE	107	107	111	112	114	1.79	96	93	94	92	91	- 1.09
BURUNDI	113	113	119	122	125	2.46	106	104	107	107	106	- .93
ETHIOPIE	101	101	102	102	101	- .98	91	89	88	86	83	- 3.49
KENYA	110	117	121	128	124	- 3.13	95	97	97	99	92	- 7.07
MADAGASCAR	116	112	115	114	113	- .88	106	99	99	96	93	- 3.13
MALAWI	115	109	118	124	133	7.26	102	93	98	100	104	4.00
MAURICE	111	85	119	113	117	3.54	104	78	107	100	101	1.00

TABLEAU ANNEXE 2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL					VARIATION DE 1977 A 1978	PAR HABITANT				
	1974	1975	1976	1977	1978		1974	1975	1976	1977	1978
1969-71=100.....					POURCENT1969-71=100.....				POURCENT
PRODUCTION ALIMENTAIRE											
MOZAMBIQUE	106	97	96	96	94	- 2.08	96	86	83	81	77
RHODESIE	131	128	128	129	127	- 1.55	115	109	105	103	98
RWANDA	103	117	123	125	129	3.20	92	101	103	102	103
TANZANIE	100	104	113	117	117		89	90	95	95	92
UGANDA	106	105	109	109	117	7.34	94	90	92	88	92
ZAMBIE	121	125	135	130	139	6.92	108	108	113	106	109
AFRIQUE MERIDIONALE	121	104	110	109	115	5.50	110	92	95	92	94
BOTSWANA	110	105	122	113	121	7.08	100	93	105	95	99
LESOTHO	122	97	83	117	120	2.56	111	87	72	99	100
SHAZILANO	119	110	125	130	135	3.85	109	98	109	109	110
AFRIQUE DU SUD	121	113	114	121	126	4.13	109	99	97	101	102
AMERIQUE LATINE	112	116	123	127	131	3.15	101	102	105	105	.95
AMERIQUE CENTRALE	113	116	118	127	135	6.30	100	99	97	101	105
COSTA RICA	116	131	127	136	137	2.24	105	116	110	113	112
EL SALVADOR	116	131	130	131	151	15.27	104	113	109	107	120
GUATEMALA	113	119	129	136	137	.74	100	102	107	110	107
HONOURAS	98	84	98	107	115	7.48	87	72	81	85	88
MEXIQUE	114	116	117	126	135	7.14	101	99	96	100	104
NICARAGUA	107	119	125	131	138	5.34	94	101	103	104	106
PANAMA	111	117	117	125	130	4.00	100	102	100	104	105
CARAIBES	100	101	104	110	114	3.64	92	91	92	96	98
BARBADE	80	74	79	69	76	10.14	78	72	77	66	73
CUBA	91	97	99	110	113	2.73	85	89	89	98	100
REPUBLIQUE DOMINICAINE	115	109	116	118	125	5.93	102	95	98	97	100
HAITI	105	104	105	107	117	9.35	96	93	91	91	97
JAMAÏQUE	109	105	109	111	107	- 3.60	101	96	98	99	94
AMERIQUE DU SUD	116	119	127	130	133	2.31	103	105	109	109	109
ARGENTINE	107	111	120	120	135	12.50	102	104	111	109	122
BOLIVIE	121	131	138	127	135	6.30	109	114	118	106	110
BRESIL	123	129	142	146	139	- 4.79	110	112	120	120	111
CHILI	101	107	104	113	104	- 7.96	94	98	94	100	91
COLOMBIE	115	123	131	132	147	11.36	105	110	115	112	122
EQUATEUR	114	120	121	130	128	- 1.54	102	104	102	106	101
GUYANE	108	107	104	112	119	6.25	99	96	91	96	100
PARAGUAY	114	112	123	137	136	- .73	102	97	104	113	108
PEROU	112	109	111	111	107	- 3.60	100	95	94	91	86
URUGUAY	105	103	118	98	98		105	102	116	97	96
VENEZUELA	110	117	113	122	131	7.38	97	99	93	97	100
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.	114	121	128	125	131	4.80	102	106	109	104	106
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	111	115	116	115	119	3.48	101	103	101	97	98
EGYPTE	106	110	112	108	110	1.85	98	99	99	92	- 1.08
LIBYE	160	165	177	128	201	57.03	135	134	138	96	144
SOUOAN	117	122	117	128	130	1.56	105	107	100	107	106
PROCHE-ORIENT EN ASIE	114	122	131	128	134	4.69	102	106	111	105	107
AFGHANISTAN	113	117	124	112	121	8.04	102	103	106	93	99
CHYPRE	96	87	89	96	96		94	84	86	93	- 1.08
IRAN	122	128	141	135	160	3.70	108	111	119	110	111
IRAK	97	92	117	110	114	3.64	85	78	96	87	87
JORDANIE	151	96	101	101	141	39.60	133	82	83	81	109
LIBAN	124	108	92	93	113	21.51	112	95	79	78	92
ARABIE SAOUIOTE	138	149	143	160	150	- 6.25	123	129	120	130	119
SYRIE	152	162	189	176	206	17.05	133	137	155	140	158
TURQUIE	110	121	129	129	134	3.88	100	107	111	109	110
REP. ARABE OU YEMEN	100	123	116	108	97	- 10.19	94	113	104	94	83
YEMEN DEMOCRATIQUE	121	127	127	124	123	- .81	112	115	113	107	103
ISRAEL	132	128	133	140	141	.71	117	110	112	115	113
EXTREME-ORIENT EN DEV.	105	115	115	123	128	4.07	96	102	100	104	.96
ASIE DU SUD	101	113	111	120	123	2.50	92	100	96	102	102
BANGLAODESH	98	109	103	111	114	2.70	90	97	89	94	94
INDE	99	113	110	120	124	3.33	90	101	96	102	103
NEPAL	108	111	110	106	109	2.83	100	99	96	90	91
PAKISTAN	113	115	121	127	128	.79	100	99	101	103	100
SRI LANKA	114	118	124	127	137	7.87	107	109	112	113	119
ASIE EST ET SUD-EST	116	121	125	132	140	6.06	105	106	108	110	114
BIRMANIE	106	106	109	114	119	4.39	97	94	94	96	98
INDOONESIE	117	116	114	123	133	8.13	106	102	98	104	109
COREE,REPUBLIQUE DE	112	122	130	141	142	.71	103	110	115	123	121
SOMALIE	102	103	101	104	108	3.85	92	91	87	88	88
PHILIPPINES	118	127	139	141	145	2.84	105	110	116	115	- .87
THAILANDE	121	133	138	140	174	24.29	108	115	116	114	138
JAPON	104	110	101	108	108		98	102	93	99	101
ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.	114	118	122	121	128	5.79	107	108	111	108	113
CHINE	115	118	122	121	128	- 5.79	107	109	111	108	113
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	52	67	71	71	60	- 15.49	47	59	61	60	50
COREE,REP. POP. DEM. DE	128	137	149	160	160		116	121	128	133	130
LAO	109	112	111	113	113		100	100	98	97	94
MONGOLIE	117	132	122	110	116	5.45	104	114	102	90	92
VIET NAM	108	109	120	121	126	4.13	100	98	105	104	105

TABLEAU ANNEXE 3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					VARIATION DE 1977 A 1978
	1974	1975	1976	1977	1978	VARIATION DE 1977 A 1978	1974	1975	1976	1977	1978	
	1969-71=100	POURCENT	1969-71=100	POURCENT
PRODUCTION AGRICOLE												
MONDE	110	113	115	118	123	4.24	102	103	103	104	106	1.92
PAYS DEVELOPPE	110	111	113	116	120	3.45	106	107	107	109	113	3.67
EUROPE OCCIDENTALE	111	110	109	111	116	4.50	109	107	105	107	112	4.67
COMMUNAUTE ECON. EUROPE.	110	108	105	109	114	4.59	108	105	102	106	111	4.72
BELGIQUE-LUXEMBOURG	114	104	101	105	108	2.86	113	103	99	104	106	1.92
DANEMARK	110	100	98	110	109	- .91	108	98	95	106	105	.94
FRANCE	113	108	107	108	116	7.41	109	104	103	103	110	6.80
ALLEMAGNE, REP. FED. D*	105	102	101	106	112	5.66	103	101	100	105	111	5.71
IRLANDE	117	134	115	134	134	-	113	127	108	124	123	- .81
ITALIE	107	108	106	106	110	3.77	104	104	101	101	105	3.96
PAYS-BAS	117	123	120	125	133	6.40	113	117	114	117	124	5.98
ROYAUME-UNI	113	107	102	113	115	1.77	112	106	101	112	114	1.79
AUTRES PAYS D'EUROPE OCC.	115	116	120	118	122	3.39	112	112	114	112	115	2.68
AUTRICHE	106	109	109	109	112	2.75	104	107	108	108	111	2.78
FINLANDE	103	108	120	106	108	1.89	101	106	117	103	105	1.94
GRECE	118	126	127	122	132	8.20	115	123	121	116	124	6.90
ISLANDE	123	126	122	119	129	8.60	117	118	112	109	116	6.42
MALTE	100	98	114	126	137	8.73	99	97	113	124	133	7.26
NORVEGE	120	105	108	120	123	2.50	117	101	104	115	118	2.61
PORTUGAL	100	99	95	81	78	- 3.70	100	95	88	76	73	- 3.95
ESPAGNE	120	125	128	125	136	8.80	115	119	121	116	126	8.62
SUEDE	122	109	115	116	120	3.45	120	107	112	113	116	2.65
SUISSE	105	108	114	114	115	.88	102	105	112	112	114	1.79
YUGOSLAVIE	118	117	124	127	122	- 3.94	113	111	117	119	113	- 5.04
URSS ET EUROPE ORIENTALE	113	112	115	117	125	6.84	109	108	109	111	117	5.41
EUROPE ORIENTALE	116	118	117	120	125	4.17	113	114	112	114	118	3.51
ALBANIE	110	112	122	125	128	2.40	100	100	105	105	105	-
BULGARIE	102	108	117	110	116	5.45	99	105	114	106	112	5.66
TCHECOSLOVAQUIE	117	116	114	123	130	5.69	114	113	110	118	124	5.08
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	120	119	114	120	122	1.67	121	120	116	122	126	1.64
HONGRIE	120	125	115	128	132	3.13	118	123	112	124	128	3.23
POLOGNE	112	115	110	108	115	6.48	108	110	104	101	106	4.95
ROUMANIE	123	126	157	154	158	2.60	118	120	148	144	147	2.08
URSS	111	109	114	116	125	7.76	107	104	108	109	116	6.42
AMERIQUE DU NORD DEVELOP	106	113	117	122	120	- 1.64	103	108	111	115	113	- 1.74
CANADA	97	107	117	120	125	4.17	92	100	108	110	113	2.73
ETATS UNIS	107	113	117	122	120	- 1.64	104	109	111	115	113	- 1.74
OCEANIE DEVELOPPEE	104	113	119	115	128	11.30	97	104	108	103	114	10.68
AUSTRALIE	105	115	119	116	133	14.66	98	106	108	104	118	13.46
NOUVELLE-ZELANDE	100	107	117	114	114	-	93	98	106	103	103	-
PAYS EN DEVELOPPEMENT	110	115	118	121	126	4.13	101	103	103	103	105	1.94
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	107	107	110	108	112	3.70	95	93	93	89	89	-
AFRIQUE DU NORD-OUEST	110	107	115	97	108	11.34	99	93	97	80	86	7.50
ALGERIE	99	102	112	91	101	10.99	87	87	92	73	77	5.48
MAROC	110	95	107	85	100	17.65	99	83	91	70	80	14.29
TUNISIE	132	152	146	145	146	.69	124	139	131	126	124	- 1.59
AFRIQUE OCCIDENTALE	104	108	110	109	115	5.50	92	93	92	89	90	1.12
BENIN	108	106	114	115	126	9.57	97	92	96	94	100	5.38
GAMBIE	110	112	113	101	87	- 13.86	97	96	94	81	68	- 16.05
GHANA	115	108	99	97	101	4.12	103	94	83	79	79	-
GUINEE	103	106	106	101	104	2.97	94	94	92	85	86	1.18
COTE-D'IVOIRE	117	129	133	142	138	- 2.82	97	102	102	104	98	- 5.77
LIBERIA	116	114	114	117	126	7.69	102	97	94	93	96	3.23
MALI	90	105	109	107	119	11.21	81	93	94	90	97	7.78
MAURITANIE	75	78	83	86	89	3.49	67	69	71	71	72	1.61
NIGER	84	79	104	113	86	3.49	67	68	88	85	90	5.88
NIGERIA	102	106	109	110	115	8.65	75	68	88	85	89	-
SENEGAL	121	140	126	91	134	47.25	107	120	105	74	107	44.59
SIERRA LEONE	102	110	110	115	115	-	93	98	95	96	94	- 2.08
TOGO	88	92	93	88	101	14.77	78	80	79	72	80	11.11
HAUTE-VOLTA	105	115	109	110	120	9.09	95	102	94	94	99	5.32
AFRIQUE CENTRALE	109	108	106	107	107	-	99	96	92	91	88	- 3.30
ANGOLA	104	91	79	78	75	- 3.85	95	82	69	67	63	- 5.97
CAMEROUN	120	121	118	123	128	4.07	111	109	104	106	108	1.89
EMPIRE CENTRAFRICAIN	113	112	114	115	118	2.61	104	101	100	99	100	1.01
TCHAD	99	105	106	107	110	2.80	91	94	94	92	93	1.09
CONGO	100	99	100	100	97	- 3.00	91	88	86	85	79	- 7.06
GABON	89	89	87	90	101	12.22	86	85	83	85	94	10.59
ZAIRE	108	110	111	112	107	- 4.46	97	97	95	93	87	- 6.45
AFRIQUE ORIENTALE	107	107	110	112	112	-	96	93	93	92	89	- 3.26
BURUNDI	114	111	118	122	125	2.46	107	103	106	106	106	-
ETHIOPIE	100	101	102	102	102	-	90	89	88	86	84	- 2.33
KENYA	115	119	126	139	135	- 2.88	100	99	101	107	100	6.54
MADAGASCAR	117	113	115	113	113	-	106	100	100	95	93	- 2.11
MALAWI	117	114	123	133	141	6.02	104	98	103	108	111	2.78
MAURICE	112	86	119	114	118	3.51	104	79	107	100	102	2.00

TABLEAU ANNEXE 3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1974	1975	1976	1977	1978	VARIATION DE 1977 A 1978	1974	1975	1976	1977	1978	VARIATION DE 1977 A 1978
	1969-71=100	POURCENT	1969-71=100	POURCENT
PRODUCTION AGRICOLE												
MOZAMBIQUE	105	92	92	93	92	- 1.08	95	81	80	78	75	- 3.85
RHODESIE	125	125	125	119	114	- 4.20	110	106	102	95	88	- 7.37
RWANDA	106	118	125	128	132	3.13	94	103	105	105	105	1.05
TANZANIE	100	104	112	113	112	- .88	89	89	96	92	88	- 4.35
DUGANDA	99	98	95	95	98	3.16	88	84	80	77	77	0.00
ZAMBIE	120	125	133	129	136	5.43	107	108	112	105	107	1.90
AFRIQUE MERIDIONALE	121	104	109	109	115	5.50	109	97	94	92	94	2.17
BOTSWANA	110	105	122	113	121	7.08	100	93	105	95	99	4.21
LESOTHO	115	91	78	108	111	2.78	105	81	68	92	92	0.00
SWAZILAND	123	114	129	134	139	3.73	112	102	112	113	114	.88
AFRIQUE DU SUD	118	111	111	119	124	4.20	107	97	95	99	101	2.02
AMERIQUE LATINE	113	115	118	124	129	4.03	102	101	101	103	105	1.94
AMERIQUE CENTRALE	115	115	115	125	132	5.60	101	98	95	100	102	2.00
COSTA RICA	113	124	121	129	133	3.10	102	109	105	108	109	.93
EL SALVADOR	119	128	120	120	129	7.50	106	111	101	98	102	4.08
GUATEMALA	122	124	128	137	138	.73	108	106	107	110	108	- 1.82
HONDURAS	100	89	101	110	123	11.82	88	76	83	88	95	7.95
MEXIQUE	115	113	113	124	132	6.45	101	96	93	99	101	2.02
NICARAGUA	121	127	130	136	142	4.41	107	108	107	108	109	.93
PANAMA	110	116	117	125	130	4.00	99	101	100	104	106	1.92
CARAIBES	101	102	105	111	115	3.60	93	92	93	96	98	2.08
BARBADE	80	74	79	69	76	-10.14	78	72	77	66	73	10.61
CUBA	92	98	100	110	114	3.64	86	90	90	98	100	2.04
REPUBLIQUE DOMINICAINNE	117	112	119	123	129	4.88	104	97	100	101	103	1.98
HAITI	105	105	103	106	115	8.49	96	94	90	91	96	5.49
JAMAIQUE	108	104	108	110	106	- 3.64	101	96	98	98	93	- 5.10
AMERIQUE DU SUD	114	117	121	126	130	3.17	103	103	104	106	106	0.00
ARGENTINE	107	111	120	120	134	11.67	102	104	111	110	121	3.67
BOLIVIE	126	134	139	131	139	6.11	113	118	109	113	113	0.00
BRESIL	123	124	125	136	132	- 2.94	110	108	106	111	105	- 5.41
CHILI	100	106	103	112	103	- 8.04	94	98	93	100	90	- 10.00
COLOMBIE	112	121	127	130	144	10.77	102	108	111	110	119	8.18
EQUATEUR	116	121	123	131	132	.76	103	104	103	106	104	- 1.89
GUYANE	108	107	104	112	119	6.25	99	96	91	96	100	6.17
PARAGUAY	117	116	130	146	142	- 2.74	105	100	110	120	113	- 5.83
PEROU	110	106	108	108	105	- 2.78	99	93	92	89	85	- 4.49
URUGUAY	99	98	113	96	96	-	99	97	111	94	94	0.00
VENEZUELA	110	118	111	121	130	7.44	96	100	91	96	100	4.17
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.	113	118	125	123	129	4.88	102	104	107	102	104	1.96
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	108	109	107	108	113	4.63	98	97	93	92	93	1.09
EGYPTE	102	103	105	103	105	1.94	94	93	93	88	88	0.00
LIBYE	157	164	176	129	199	54.26	133	133	137	97	143	47.42
SOUDAN	117	116	102	119	122	2.52	105	102	88	99	99	0.00
PROCHE-ORIENT EN ASIE	115	121	130	128	133	3.91	103	105	110	105	106	.95
AFGHANISTAN	114	118	125	113	122	7.96	103	104	107	94	99	5.32
CHYPRE	96	86	89	96	96	-	94	84	86	92	92	0.00
IRAN	122	126	138	133	137	3.01	109	109	116	108	108	0.00
IRAK	97	91	115	108	113	4.63	85	77	94	86	86	0.00
JORDANIE	149	96	101	102	140	37.25	131	82	83	81	108	33.33
LIBAN	123	104	91	90	108	20.00	111	92	78	76	89	17.11
ARABIE SAUDITE	136	148	162	159	149	- 6.29	122	128	119	130	118	- 9.23
SYRIE	143	150	173	162	186	14.81	125	127	142	129	143	10.85
TURQUIE	112	121	129	130	134	3.08	101	107	111	109	110	.92
REP. ARABE DU YEMEN	102	124	116	108	98	- 9.26	95	114	104	95	84	- 11.58
YEMEN DEMOCRATIQUE	120	125	122	121	120	- .83	111	113	108	104	103	- 3.85
ISRAEL	133	129	134	143	145	1.40	117	111	113	117	117	0.00
EXTREME-ORIENT EN DEV.	106	114	114	122	127	4.10	96	101	99	103	105	1.94
ASIE DU SUD	102	112	110	119	122	2.52	93	99	95	101	101	1.08
BANGLADESH	96	106	101	110	114	3.64	88	95	88	93	94	1.08
INDE	100	113	110	120	124	3.33	92	100	96	102	103	.98
NEPAL	107	110	109	105	109	3.81	99	98	95	90	91	1.11
PAKISTAN	111	111	115	123	123	.99	96	96	96	99	96	3.03
SRI LANKA	106	108	110	113	119	5.31	99	99	100	100	104	4.00
ASIE EST ET SUD-EST	116	121	125	131	138	5.34	105	106	108	110	113	2.73
BIRMANIE	107	106	108	114	120	5.26	97	94	96	99	99	3.13
INDONESIE	115	116	115	121	130	7.44	104	102	99	102	107	4.90
COREE, REPUBLIQUE DE	114	123	132	143	143	105	111	117	124	123	- .81	0.00
SOMALIE	101	103	101	104	108	3.85	92	91	87	86	88	2.33
PHILIPPINES	118	128	139	142	145	2.11	105	111	117	115	114	- .87
THAILANDE	118	128	133	135	166	22.96	105	111	112	110	132	20.00
JAPON	103	109	101	107	121	4.13	98	102	93	98	97	- 1.02
ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.	114	118	122	121	128	5.79	107	108	110	108	113	4.63
CHINE	115	118	122	120	128	6.67	108	109	111	108	113	4.63
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	53	67	71	71	61	- 14.08	47	58	61	60	50	- 16.57
COREE, REP. P.D.P. DEM. DE	128	136	148	158	158	115	120	126	132	129	- 2.27	0.00
LAOS	108	111	111	113	112	- .88	99	99	97	96	94	- 2.08
MONGOLIE	117	129	119	109	114	4.59	104	111	100	99	90	1.12
VIET NAM	109	109	120	121	126	4.13	100	98	105	104	106	1.92

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	POURCENT
MONOE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. OE BLE	51353	48629	57144	58507	66937	81563	65361	73737	69938	72928	84963	4.78
RIZ USINE	7636	7919	8669	8656	8551	8430	8285	7739	8993	10870	9746	2.04
ORGE	6881	7141	10469	11003	13817	12544	11590	12483	13795	12973	14428	5.35
MAIS	20476	27471	29432	30966	37397	48052	49451	51255	62027	57427	68401	11.08
HILLET	233	242	182	271	218	239	226	233	307	301	327	4.34
SORGHO	3560	4406	6209	6228	6169	9050	10753	10155	11161	11936	11047	11.14
POMMES DE TERRE	3294	3591	3782	3263	5131	3913	3877	3895	4378	4695	3983	1.88
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	18630	19425	21844	21344	22086	23120	23245	21776	23040	28842	26304	3.39
LEGUMINEUSES SECHEES	1523	2144	1776	1781	1932	2005	1642	1779	1903	1973	1914	- .24
GRAINES DE SOJA	5520	9332	12622	12332	13788	15622	17232	16459	19756	20012	24051	9.34
HUILE DE SOJA	622	666	1120	1333	1102	1053	1546	1365	1836	2104	2596	12.39
ARACHIDES DECORTIQUEES	1395	1282	995	867	910	958	839	895	1010	806	811	- 2.99
HUILE D'ARACHIOE	375	381	429	359	524	498	368	394	551	580	401	2.17
COPRAH	1548	1064	916	1067	1355	1043	527	1086	1147	944	696	- 2.75
HUILE DE COPRAH	440	482	617	714	867	737	667	1042	1372	1093	1290	10.58
PALMISTES	689	438	458	491	397	303	360	309	391	276	180	- 7.75
HUILE DE PALMISTE	611	861	906	1162	1382	1514	1684	2006	2114	2176	2117	11.83
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	6931	9761	11195	11889	12856	14342	14566	14292	18358	18659	21645	8.36
BANANES	4267	5669	5805	6525	6749	6786	6626	6371	6636	6557	6990	1.60
ORANGES+TANGER+MANOAR.	3260	4003	4375	4238	4624	5029	4952	5140	5210	5364	5070	3.01
CITRONS+LIMES	533	711	725	756	733	789	827	807	966	894	925	3.33
CAFE VERT+TORREFIE	2876	3432	3280	3260	3575	3803	3409	3561	3655	2913	3371	- .33
FEVES DE CACAO	1096	1020	1134	1187	1250	1108	1197	1152	1148	952	1092	- .57
THE	626	683	740	757	760	788	800	813	858	892	828	2.39
COTON, FIBRE	3729	3756	3975	4072	4108	4717	3791	3994	4022	3919	4346	- .51
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1048	925	872	810	800	905	903	556	637	604	485	- 6.27
TABAC BRUT	931	1020	1004	1031	1214	1240	1389	1270	1317	1297	1424	3.87
CAOUTCHOUC NATUREL	2304	2933	2853	2892	2852	3361	3198	3009	3255	3293	3348	1.77
LAINE EN SUINT	1231	1264	1261	1146	1204	1119	834	852	1010	1096	881	- 3.69
BOVINS 1/	5120	6543	6902	6918	7758	6881	6048	6865	6774	6674	7294	.09
OVINS ET CAPRINS 1/	8150	9785	10060	10417	11052	10817	10523	11789	10509	12323	13940	2.96
PORCINS 1/	2894	3962	4628	5381	6096	5928	6071	6428	6961	6955	7990	6.65
VIANOE, TOTAL	3100	4315	4601	4739	5366	5651	5144	5468	6193	6792	7145	5.33
LAIT SEC	153	208	229	286	293	381	358	376	460	565	583	11.82
OEUVS EN COQUILLE	428	367	413	431	437	461	514	568	523	578	626	5.61
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1462	1890	2275	2321	2491	2849	2787	2968	3036	3482	3967	7.22
POISSON, SECHE, SALE, FUME	573	539	567	532	557	531	466	450	461	446	452	- 2.83
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	269	400	471	557	692	714	719	771	883	828	937	9.02
POISSON EN CONSERVE	521	593	613	607	677	739	747	721	829	786	816	3.94
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	51	75	77	77	91	93	90	88	95	99	114	4.02
HUILES DE POISSON	665	701	637	709	749	551	558	597	575	578	695	- 1.49
FARINES DE POISSON	1950	3038	3009	3033	3008	1634	1954	2189	2114	2039	2093	- 5.11
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	8480	20427	24380	21615	25489	28761	26206	23866	28378	28476	29434	3.36
GRUMES DE FEUILLUS	17570	35050	38751	40701	42822	52040	45084	36442	45648	46963	48064	2.53
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	14110	22554	26594	24110	23071	29208	32765	31546	32480	32698	26447	3.34
BOIS DE CHAUFFAGE	2725	2890	2778	2282	1826	2219	2511	2214	1879	2206	2045	- 2.98
SCIAGES DE CONIFERES	40884	47341	49349	51670	57095	60914	51834	43251	56329	61691	66011	2.45
SCIAGES DE FEUILLUS	4778	6897	7186	7234	8398	10612	8937	8015	11777	11199	11969	6.37
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4742	8955	9444	10680	12459	14542	12885	12274	14197	14578	15829	5.88
PATE DE BOIS POUR PAPIER	9653	14463	15116	13197	14755	16811	17392	13695	15151	15636	17506	1.57
PAPIERS ET CARTONS	14238	22398	23363	23517	25298	27630	29879	22845	27127	28201	29741	2.68
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. OE BLE	4855	10905	9392	7130	10140	12714	12393	14406	14494	12850	13695	5.49
RIZ USINE	269	303	507	556	517	386	605	613	659	738	834	8.58
ORGE	2461	4324	4387	3780	5311	5586	5966	5686	5075	4408	8634	4.97
MAIS	1111	3242	3883	5300	4593	5613	6012	5666	5876	4458	4869	3.60
HILLET	4	3	4	10	4	9	7	14	11	12	11	15.19
SORGHO	65	111	181	136	196	276	712	737	771	385	263	17.53
POMMES DE TERRE	1835	2415	2220	2138	2763	2485	2358	2579	2337	2708	2763	1.70
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1465	1448	1980	2025	2817	2827	2638	2249	2932	3924	4449	10.18
LEGUMINEUSES SECHEES	184	284	259	256	291	288	253	323	226	301	354	1.59
GRAINES DE SOJA	2	8	19	17	259	113	16	111	189	120	237	36.03
HUILE DE SOJA	85	224	384	445	395	470	720	719	744	767	1087	15.54
ARACHIDES DECORTIQUEES	14	13	16	14	17	17	17	13	24	21	28	6.62
HUILE D'ARACHIOE	37	48	34	31	32	54	51	74	49	44	44	3.61
COPRAH	3	2	1	1	7	6	1	17	3	4	4	15.52

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRESSES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	MILLIERS DE TONNES										VARIAT. ANNUELLE 1969-78
		1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	
.....												
HUILE DE COPRAH	47	70	52	79	143	117	78	203	269	163	120	12.60
PALMISTES				2	1	1	5	1	1	1	1	10.50
HUILE DE PALMISTE	19	26	30	55	77	80	68	86	98	111	95	15.58
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	970	1342	1567	1793	2150	2710	2875	2258	2630	2518	3422	8.77
BANANES	117	43	45	41	30	23	27	35	25	31	41	- 2.94
ORANGES+TANGER+MANDAR.	1316	1444	1815	1514	1838	1943	1933	1999	2056	2113	1931	3.36
CITRONS+LIHES	356	483	475	470	474	384	444	461	525	464	490	.55
CAFE VERT+TORREFIE	15	32	38	38	47	62	76	86	92	78	101	14.11
FEVES DE CACAO	6	6	4	4	2	3	6	11	15	30	34	29.28
THE	18	39	41	53	47	58	61	43	46	60	50	2.49
COTON+FIBRE	78	75	98	99	74	101	79	65	89	70	59	- 3.42
JUTE ET FIBRES SIMIL.	33	40	39	38	29	28	25	21	18	17	19	- 9.81
TABAC BRUT	106	112	119	122	149	141	196	177	179	156	222	6.79
CAOUTCHOUC NATUREL	62	15	19	19	24	30	40	29	32	27	21	5.45
LAINE EN SUINT	68	61	59	55	66	55	43	55	64	57	60	- .17
BOVINS 1/	1730	2478	2601	2736	3094	2556	2312	3416	3021	2979	3316	2.61
OVINS ET CAPRINS 1/	1182	980	629	718	790	619	575	1152	1155	1284	1619	8.17
PORCINS 1/	600	1896	2348	2175	2445	2552	2576	2596	3111	3106	3421	5.77
VIANDOE, TOTAL	880	1357	1556	1812	1823	1933	2215	2434	2393	2653	2822	8.01
LAIT SEC	120	174	183	223	221	289	272	285	334	432	450	11.03
OEUVS EN COQUILLE	233	190	229	224	237	262	308	345	335	349	384	7.92
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	818	954	1099	1036	1061	1095	1017	1054	1116	1153	1376	2.40
POISSON, SECHE, SALE, FUME	349	338	339	314	349	328	283	278	288	268	262	- 3.11
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	106	133	150	186	243	196	225	250	277	234	267	7.27
POISSON EN CONSERVE	197	178	188	177	198	235	226	207	244	239	256	4.12
CRUST ET MOLL EN CONSERV	9	17	19	21	26	28	24	27	34	33	38	8.60
HUILES DE POISSON	221	270	172	149	196	271	196	249	330	339	269	5.68
FARINES DE POISSON	367	656	606	724	840	797	803	864	948	1020	882	4.81
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1108	1225	1463	1354	1380	2236	2784	1704	2428	2590	1889	7.33
GRUMES DE FEUILLUS	963	1233	1354	1474	1549	1850	1930	1663	2022	2054	2098	5.95
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	4554	6476	8287	7755	6089	7114	7771	8367	8093	7470	6313	.18
BOIS DE CHAUFFAGE	1584	1180	1268	814	752	1021	1164	1068	850	1075	1020	- .65
SCIAGES DE CONIFERES	14029	16237	16213	16529	17929	20295	17258	12640	17106	16554	18193	.08
SCIAGES DE FEUILLUS	1044	1444	1504	1522	1766	2274	1852	1607	2894	2486	2514	7.04
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2502	3976	4237	4621	5270	6337	5854	5096	6094	6199	6670	5.30
PATE DE BOIS POUR PAPIER	5598	7089	7156	5842	6639	8054	7454	5198	5697	5564	6714	- 1.91
PAPIERS ET CARTONS	6056	10089	10727	10834	12098	13744	14902	10626	13081	13664	15312	3.77
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	4196	8003	6827	9276	5883	7036	8307	5261	4137	4380	3942	- 7.96
RIZ USINE	30	5	10	17	92	90	149	16	11	11	14	1.13
ORGE	1089	849	724	802	664	460	1046	917	781	1602	83	- 7.96
MAIS	1762	1544	1116	884	946	1570	1727	983	1536	1318	1481	2.31
MILLET	4	4	5	4	4	6	14	8	13	7	7	10.77
POMMES DE TERRE	719	311	631	344	1510	534	668	490	442	682	358	- .08
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	2469	2149	2114	1706	962	819	787	438	573	808	854	-12.96
LEGUMINEUSES SECHEES	199	487	157	249	127	118	115	119	112	117	137	-10.16
GRAINES DE SOJA		4	1	50	10	34	31	11	10	32	6	14.35
HUILE DE SOJA		9	3	3	6	8	2	12	13	7	25.24	
ARACHIDES DECORTIQUEES	2	1	2	3	1	1	1					-86.74
HUILE D'ARACHIDE	1											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	254	338	84	88	79	75	47	49	13	40	46	-18.94
BANANES			3	2								-73.31
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3	13										-97.99
CITRONS+LIHES	2											
FEVES DE CACAO	2											-48.34
THE	8	13	10	11	12	13	14	17	15	22	17	6.94
COTON+FIBRE	386	465	528	571	662	734	743	801	880	976	859	7.91
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1	6	2	2	3	3	3					-98.95
TABAC BRUT	101	97	94	92	88	97	100	102	101	99	89	.30
CAOUTCHOUC NATUREL	24											-69.34
LAINE EN SUINT	1	6	2	1	1	1	1	1	1	1		-18.23
BOVINS 1/	217	729	735	818	817	783	630	686	498	528	509	- 5.17
OVINS ET CAPRINS 1/	708	2311	2948	3128	3183	3168	2875	3457	3025	3517	3277	2.68
PORCINS 1/	702	171	179	571	787	412	628	944	720	720	1157	19.28
VIANDOE, TOTAL	292	439	329	374	395	433	510	627	540	622	620	6.37
OEUVS EN COQUILLE	101	86	98	114	108	103	111	121	101	120	116	2.41

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	POURCENT
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	80	235	319	351	345	379	494	606	609	540	589	10,65
POISSON, SECHE, SALE, FUME	37	23	22	17	16	15	13	19	12	11	14	- 6,10
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	2	5	5	4	7	3	1	1	1	2	-13,18
POISSON EN CONSERVE	22	29	30	28	29	31	32	45	47	48	41	6,65
CRUST ET MOLL EN CONSERV	4	3	4	4	3	2	2	3	2	1	1	-11,52
HUILES DE POISSON	32	64	35	15	17	6	6	4	2	1	1	-35,95
FARINES DE POISSON	5	33	14	12	18	13	11	19	18	14	21	- 1,09
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	3131	6382	7572	7383	7982	10195	9829	8884	9534	9763	9868	4,50
GRUMES DE FEUILLUS	70	252	288	275	290	334	397	356	201	199	197	- 3,33
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	5366	8232	9334	8437	8021	11019	12480	12170	12455	12075	11284	4,94
BOIS DE CHAUFFAGE	391	326	282	212	221	239	308	230	87	114	130	-10,73
SCIAGES DE CONIFERES	9464	10735	11006	10764	11059	11085	9865	10362	11009	10551	10739	- .30
SCIAGES DE FEUILLUS	686	894	936	948	877	825	767	749	748	695	1018	- 1,54
PANNEAUX A BASE DE BOIS	519	1062	1113	1108	1248	1481	1462	1594	1710	1774	1858	7,02
PATE DE BOIS POUR PAPIER	348	632	554	569	672	691	684	673	854	856	952	5,45
PAPIERS ET CARTONS	340	930	1079	1107	1180	1264	1304	1095	1480	1616	1621	5,66
AMERIQUE DU NORD OEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+ FARINE, EQUIV. DE BLE	31865	21131	30585	31171	37265	51359	36738	43589	38890	40158	50832	6,93
RIZ USINE	1193	1920	1741	1479	2037	1630	1726	2139	2107	2288	2279	3,35
ORGE	1993	800	6146	5161	5749	5168	3547	4068	5432	4343	4218	8,94
MAIS	11365	13968	14412	12918	22609	33215	29875	33526	44692	40580	50502	17,15
SORGHO	2864	2752	3772	2849	3858	5629	5722	5848	5797	6139	5177	8,80
POMMES DE TERRE	274	327	321	254	300	313	356	369	857	503	281	5,37
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	24	17	16	13	20	71	105	291	122	166	149	39,94
LEGUMINEUSES SECHEES	269	347	403	340	359	416	339	390	399	374	390	.83
GRAINES DE SOJA	5000	8493	11868	11555	12034	13250	13953	12506	15361	16234	20794	7,44
HAULIE DE SOJA	507	413	696	823	618	439	766	355	506	768	916	2,66
ARACHIDES DECORTIQUEES	33	25	51	109	192	189	255	241	130	302	381	26,54
HAULIE D'ARACHIOE	14	15	15	39	28	47	21	12	48	45	40	9,19
HAULIE DE COPRAH	3	4	5	10	6	11	5	8	26	17	9	13,97
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1615	3283	3968	4435	4012	4971	5215	4030	5162	4554	6961	5,32
BANANES	50	87	191	180	188	188	195	187	201	199	201	5,22
ORANGES+TANGER+MANDAR.	196	280	266	257	303	292	328	481	461	410	356	6,01
CITRONS+LIMES	95	108	128	137	157	201	202	183	225	236	237	9,08
CAFE VERT+TORREFIE	36	27	28	25	34	72	85	55	69	106	59	14,99
FEVES DE CACAO	7	9	6	5	4	9	23	9	10	14	9	7,61
THE	1	3	3	3	3	3	3	4	3	4	5	4,86
COTON, FIBRE	1075	544	677	936	701	1246	1172	871	748	973	1279	6,36
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	.18
TABAC BRUT	245	295	264	249	314	313	335	293	292	314	364	2,31
CAOUTCHOUC NATUREL	26	26	16	25	21	27	26	29	29	25	20	1,47
LAINE EN SUINT	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	- 9,58
BOVINS 1/	459	282	335	338	405	699	360	421	684	651	591	9,05
OVINS ET CAPRINS 1/	43	129	140	220	174	214	293	344	250	214	153	4,67
PORCINS 1/	19	36	114	106	101	107	213	47	56	54	201	3,37
VIANOE, TOTAL	265	315	319	341	369	444	406	472	693	701	721	10,96
LAIT SEC	18	7	6	11	18	23	21	17	16	16	7	4,63
OEUVS EN COQUILLE	10	12	15	11	11	18	21	22	22	38	39	14,59
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	167	225	211	225	234	264	200	236	250	352	383	5,38
POISSON, SECHE, SALE, FUME	54	50	53	58	52	49	49	47	62	65	65	2,43
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	22	38	36	38	36	47	39	42	48	71	119	10,41
POISSON EN CONSERVE	32	37	32	33	43	52	39	36	46	51	63	5,64
CRUST ET MOLL EN CONSERV	6	10	9	10	9	10	8	8	9	9	11	-.72
HUILES DE POISSON	79	104	93	118	95	121	101	93	91	60	110	- 2,48
FARINES DE POISSON	50	73	77	72	42	63	85	35	63	61	81	-.98
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	3786	10926	13391	10854	14104	14248	12118	12196	14842	14362	15565	2,85
GRUMES DE FEUILLUS	388	432	368	339	497	567	622	328	470	481	522	2,48
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	3876	7130	7777	6473	6768	7837	8402	6867	8337	8572	4365	- 1,42
BOIS DE CHAUFFAGE	24	84	102	84	91	112	110	206	162	200	170	10,72
SCIAGES DE CONIFERES	15851	18274	20057	22023	25705	27339	22944	18553	26379	32305	34494	5,48
SCIAGES DE FEUILLUS	633	752	674	787	1006	1072	705	807	814	847	1276	3,36
PANNEAUX A BASE DE BOIS	493	986	884	979	1225	1558	1518	1507	1567	1500	1750	7,42
PATE DE BOIS POUR PAPIER	3481	6183	6823	6125	6628	7185	8076	6672	7664	7722	8132	2,82
PAPIERS ET CARTONS	7346	10424	10495	10573	10981	11255	12255	9726	10935	11232	11124	.58

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
..... POURCENT												
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+ FARINE, EQUIV. DE BLE	6083	5374	7376	9484	8712	5659	5326	8201	7875	8196	11170	3.80
RIZ USINE	59	110	121	102	181	158	137	174	218	255	277	10.98
ORGE	498	452	631	1123	1828	844	808	1760	2022	2157	1375	13.84
MAIS	2		1	22	38	19	3	1	33	79	32	52.54
MILLET	10	9	14	27	40	25	31	21	20	23	15	2.81
SORGHO	16	69	54	517	993	736	748	856	815	829	385	24.75
POMMES DE TERRE	16	19	30	22	16	21	16	21	25	29	20	.54
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1052	2066	1389	1574	2012	2087	1784	1999	2002	2558	2481	4.30
LEGUMINEUSES SECHEES	20	32	37	46	37	44	42	37	32	41	36	.05
GRAINES DE SOJA						1	2	4	32			53.40
ARACHIDES DECORTIQUEES						1	1	2	2			26.02
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2	1	2	1	2	1	1	1	3	2	1	.73
ORANGES+TANGER+MANDAR.	17	30	21	26	34	32	24	15	18	11	22	- 7.19
CITRONS+LIMES			1		1	1	1	1	1			1.27
FEVES DE CACAO												6.85
THE	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	- 1.56
COTON+FIBRE			4	12	7	2	22	3	8	16	6	5.46
TABAC BRUT			1	1	1						1	- 2.77
LAINE EN SUINT	820	910	941	863	905	859	634	588	750	826	631	- 3.87
BOVINS 1/	9	6	3	4	7	17	36	13	33	45	71	39.17
OVINS ET CAPRINS 1/	247	376	566	788	891	1145	1159	1456	1847	3409	4143	27.37
PORCINS 1/		2	1	2	2	1	1	1	1		1	- 16.52
VIANDE, TOTAL	857	1038	1210	1202	1367	1542	1208	1182	1446	1634	1665	4.38
LAIT SEC	12	23	35	41	37	48	51	56	52	92	109	15.03
OEufs EN COQUEILLE	3	4	3	3	4	4	2	2	2	1	1	- 11.42
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	4	4	8	10	14	14	13	12	19	28	32	19.82
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	6	13	14	16	18	17	16	16	14	17	20	2.81
POISSON EN CONSERVE			1		1		2	1				- 5.35
CRUST ET MOLL EN CONSERV		2	2	3	4	3	2	2	2	2	2	.89
HJILES DE POISSON	7	6	4	6	6	8	8	4	8	6	5	.56
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	321	1661	1809	1797	1844	1916	1302	534	958	1027	970	- 9.27
GRUMES DE FEUILLUS	19	11	11	13	14	9	12	3	1	3	3	- 19.48
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		3	185	565	1047	2199	2931	3061	2745	3774	3669	78.26
BOIS DE CHAUFFAGE	2							6				78.04
SCIAGES DE CONIFERES	81	250	259	301	266	248	245	160	232	295	329	.33
SCIAGES DE FEUILLUS	41	36	40	28	27	54	51	32	23	31	33	- 1.93
PANNEAUX A BASE DE BOIS	22	64	68	87	75	93	52	61	28	32	52	- 8.26
PATE DE BOIS POUR PAPIER	64	80	98	100	114	142	232	335	375	452	435	24.60
PAPIERS ET CARTONS	98	182	186	187	204	200	187	203	274	294	333	6.55
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+ FARINE, EQUIV. DE BLE	218	87	138	66	77	76	61	25	16	6	6	- 30.65
RIZ USINE	56	80	88	58	52	43	29	17	54	42	12	- 14.68
ORGE	147	132	236	12		65	2	7	15	16	15	- 16.40
MAIS	403	619	274	347	541	507	326	211	174	84	493	- 9.81
MILLET	47	71	73	73	56	36	59	32	76	41	41	- 5.81
SORGHO	9	13	5	2	5	5	7	8	2			- 30.41
POMMES DE TERRE	144	107	119	119	124	104	83	96	89	82	68	- 5.46
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1166	1444	1475	1258	1441	1571	1445	1096	1301	1375	1201	- 1.74
LEGUMINEUSES SECHEES	314	365	403	299	461	457	346	320	412	268	181	- 5.28
GRAINES DE SOJA	18	8	12	6	2	1	1	2	1	1	1	- 27.40
ARACHIDES DECORTIQUEES	1050	910	617	389	356	371	183	163	285	182	79	- 19.17
HUILE D'ARACHIDE	214	267	276	151	318	239	155	224	284	261	102	- 3.96
COPRAH	85	78	74	69	59	69	62	46	61	55	29	- 7.32
HUILE DE COPRAH	12	15	16	13	11	17	18	9	11	7	12	- 5.51
PALMISTES	626	344	382	414	334	254	319	270	353	236	154	- 6.90
HUILE DE PALMISTE	317	179	178	125	151	135	199	207	153	117	106	- 3.17
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	582	814	806	654	909	722	581	667	771	662	449	- 4.18
BANANES	446	377	394	395	462	438	465	354	320	312	337	- 2.66
ORANGES+TANGER+MANDAR.	654	782	771	697	752	867	688	551	628	640	688	- 2.48
CITRONS+LIMES	12	7	6	5	5	6	3	1	1	1	1	- 25.61
CAFE VERT+TORREFIE	785	985	1010	930	1082	1186	1176	1096	1145	880	916	- .33
FEVES DE CACAO	884	755	866	915	977	889	867	808	860	674	788	- 1.37
THE	58	102	109	107	135	139	135	130	145	163	162	5.20
COTON+FIBRE	265	358	449	398	379	401	292	271	346	271	241	- 5.38

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
JUTE ET FIBRES SIMIL.												
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3	4	3	1	2	1						-98.49
TABAC BRUT	128	73	84	98	114	131	131	132	147	136	133	7.09
CAOUTCHOUC NATUREL	156	187	201	200	195	198	203	184	166	163	169	-2.08
LAINE EN SUINT	6	7	7	4	5	5	6	4	3	4	3	-8.39
BOVINS 1/	1138	1143	1267	1297	1511	1424	1291	1018	1044	982	1042	-2.98
OVINS ET CAPRINS 1/	2831	3565	3266	3147	3738	3361	3287	3474	2439	2599	2947	-2.88
PORCINS 1/	17	17	23	24	22	17	13	13	13	15	16	-4.98
VIANDES TOTAL	52	54	64	72	75	95	88	74	81	80	80	3.69
LAIT SEC		1	1	1	2	3	1	1	1			-14.88
OEUVS EN COQUILLE	2		1	1	1	1	1	1	1			-3.22
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	25	18	32	42	63	107	106	76	75	95	93	16.84
POISSON, SECHE, SALE, FUME	58	55	67	64	62	50	42	46	39	39	38	-6.29
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	7	12	14	19	23	29	39	44	40	41	21.23
POISSON EN CONSERVE	53	62	60	69	61	83	80	59	76	69	62	.76
HUILES DE POISSON	9	17	17	13	25	31	18	12	7	6	6	-12.21
FARINES DE POISSON	65	123	93	80	150	162	95	83	43	18	38	-15.34
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES		47		65	13	14	14	15	14	14	14	7.52
GRUMES DE FEUILLUS	5204	7839	6842	6804	7377	8801	6935	5286	6372	6512	6024	-2.56
BOIS DE CHAUFFAGE	238	563	344	354	68	188	175	58	3	7	7	-42.29
SCIAGES DE CONIFERES	32	82	97	100	74	104	108	98	105	111	111	2.93
SCIAGES DE FEUILLUS	636	736	760	657	722	896	831	717	811	773	769	.90
PANNEAUX A BASE DE BOIS	180	278	306	290	344	347	334	207	188	260	252	-3.62
PATE DE BOIS POUR PAPIER	93	176	191	195	206	217	235	170	229	231	250	2.94
PAPIERS ET CARTONS	33	26	28	21	20	22	34	24	30	28	28	2.41
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	3549	2788	2466	1164	1812	3142	1940	2054	3343	6095	1873	4.92
RIZ USINE	279	364	403	424	184	319	337	440	504	1065	920	12.00
ORGE	240	216	112	104	122	170	119	28	59	130	33	-13.30
MAIS	3302	5524	6782	7764	3645	4113	6664	5088	4560	6858	6009	-2.21
MILLET	165	119	60	129	81	118	78	96	124	169	195	7.27
SORGHO	413	1388	2026	2319	635	2108	3154	2180	3499	4327	4724	14.61
POMMES DE TERRE	27	68	83	37	36	11	21	49	95	110	40	2.18
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	8878	9235	11647	10709	10894	11996	12131	11101	10559	13060	12740	2.26
LEGUMINEUSES SECHEES	91	143	87	97	163	166	175	232	315	424	388	17.87
GRAINES DE SOJA	57	311	291	225	1079	1841	2831	3435	3934	3442	2838	39.90
ARACHIDES DECORTIQUEES	21	33	57	41	60	56	53	59	25	45	43	-1.17
HUILE D'ARACHIDE	48	41	74	102	114	124	101	38	140	181	129	9.22
COPRAH	19	7	4	3	2	1	2	2	2	1	1	-20.75
HUILE DE COPRAH	3	4	5	9	11	9	5	5	5	5	10	1.51
PALMISTES	2	2	4	1	5	6	5	4	2	3	9	8.94
HUILE DE PALMISTE	3	6	4	6	3	6	6	4	5	4	4	-2.69
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1434	1713	2180	2379	2636	2814	3087	4238	5712	7218	7351	18.06
BANANES	3386	4687	4750	5195	5329	5345	5055	4780	5127	5118	5405	.83
ORANGES+TANGER+MANOAR.	202	145	145	177	216	220	213	191	180	244	291	6.02
CITRONS+LIMES	6	2	2	3	7	11	14	22	23	25	42	44.54
CAFE VERT+TORREFIE	1865	2098	1951	2035	2165	2232	1826	2053	2042	1528	1906	-1.75
FEVES DE CACAO	176	214	226	226	173	173	255	270	209	183	207	-7.75
THE	10	18	23	28	24	25	30	23	32	33	33	5.42
COTON+FIBRE	934	1173	923	682	861	829	663	806	600	704	897	-3.20
JUTE ET FIBRES SIMIL.	5	6	3	7	4	4	3	1	1	1	1	-40.92
TABAC BRUT	127	140	150	160	184	185	244	244	256	238	262	7.76
CAOUTCHOUC NATUREL	11	10	12	10	9	8	5	6	5	5	5	-10.46
LAINE EN SUINT	166	133	129	113	78	81	64	108	93	108	105	-2.14
BOVINS 1/	1120	1363	1476	1281	1491	1030	1041	994	1191	1189	1493	-1.36
OVINS ET CAPRINS 1/	98	151	216	158	81	48	65	92	84	106	105	-6.32
PORCINS 1/	62	23	29	27	42	32	33	42	65	36	54	8.58
VIANDES TOTAL	669	936	941	742	1047	891	502	448	763	831	946	-2.24
LAIT SEC			2	6	12	15	9	14	34	19	10	36.90
OEUVS EN COQUILLE	6	4	4	4	1	1	1	1	2	3	3	-2.33
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	31	47	56	60	64	107	131	146	196	297	372	26.53
POISSON, SECHE, SALE, FUME	1	1	2	2	3	7	9	5	3	9	6	24.21
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	62	74	88	91	98	94	90	94	99	94	95	1.84
POISSON EN CONSERVE	19	8	9	16	21	20	20	16	28	47	65	21.48
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	4	5	4	3	2	1	1	3	3	5	3	-.87
HUILES DE POISSON	143	174	218	308	318	10	93	148	39	46	70	-16.34
FARINES DE POISSON	1221	1862	2011	1957	1711	402	749	909	842	733	830	-11.33

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	37	17	10	8	9	14	9	15	18	162	690	42.73
GRUMES DE FEUILLUS	418	378	362	302	217	524	207	40	70	33	38	-26.44
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	313	418	380	373	382	284	183	107	115	100	100	-17.86
BOIS DE CHAUFFAGE	47	18	13	18	5	10	7	8	12	14	3	-9.32
SCIAGES DE CONIFERES	1272	1600	1523	1724	1718	1530	1132	1135	1048	1379	1425	-3.44
SCIAGES DE FEUILLUS	273	505	585	552	622	872	837	592	644	744	588	2.23
PANNEAUX A BASE DE BOIS	74	158	168	219	266	295	265	252	323	366	441	10.44
PATE DE BOIS POUR PAPIER	42	164	158	150	267	300	318	332	382	443	715	16.98
PAPIERS ET CARTONS	40	120	130	115	110	186	213	146	201	222	266	9.28
PROCHE-ORIENT EN OEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	187	69	44	31	626	606	29	15	25	640	2092	22.95
RIZ USINE	358	788	681	546	493	326	151	115	241	262	167	-16.86
ORGE	451	363	226	17	142	17	7	12	366	281	33	-7.56
MAIS	4	1	2	3	7	3	2	3	15	37	20	37.95
MILLET	15	10	4	3	7	9	4	4	6	3	3	-6.86
SORGHO	84	3	3	37	61	104	98	48	75	104	120	46.47
POMMES DE TERRE	193	247	294	254	284	326	299	184	354	436	296	2.87
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	238	260	144	163	160	55	59	58	47	80	49	-15.75
LEGUMINEUSES SECHEES	148	109	103	122	143	170	105	100	113	168	186	3.90
GRAINES DE SOJA	2											-97.45
HOUILLE DE SOJA												-76.09
ARACHIDES DECORTIQUEES	140	100	90	143	136	160	140	218	295	162	184	9.21
HOUILLE DE COPRAH												6.10
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	498	697	704	581	751	545	401	452	365	250	265	-11.47
BANANES	18	14	14	14	16	10	6	10	8	3	3	-15.29
ORANGES+TANGER+MANDAR.	188	402	448	600	527	766	680	709	749	793	743	7.15
CITRONS+LIMES	43	85	88	114	108	152	129	109	159	130	128	4.87
CAFE VERT+TORREFIE	10	5	7	7	10	8	6	4	3	4	4	-8.39
THE	2	14	18	23	19	26	19	4	8	8	7	-13.06
COTON+FIBRE	766	863	1089	1101	1049	1097	706	856	1027	747	798	-2.84
JUTE ET FIBRES SIMIL.				1								-97.60
TABAC BRUT	75	80	87	94	137	120	123	74	81	70	84	-2.24
LAINE EN SUINT	16	14	12	14	21	25	10	8	5	1	2	-25.77
BOVINS 1/	167	165	155	134	92	52	77	18	11	15	14	-28.52
OVINS ET CAPRINS 1/	1489	1198	1233	1146	932	987	980	720	721	600	1146	-5.04
VIANOE, TOTAL	6	6	8	15	32	22	16	9	20	17	17	11.23
OEUVS EN COQUILLE	3	13	15	19	21	15	17	18	2	2	12	-15.21
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	11	11	11	8	14	20	18	6	4	3	2	-16.61
POISSON, SECHE, SALE, FUME	15	16	20	23	21	17	20	12	10	11	11	-7.39
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	4	4	7	13	16	12	7	10	9	8	7.55
POISSON EN CONSERVE	1	1	2	1	1	1	1	1	2	2	1	7.21
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2	1	4	17	14	7	5	4	3		1	-18.50
GRUMES DE FEUILLUS	23	20	23	20	22	24	8	17	10	9	5	-13.85
BOIS DE CHAUFFAGE	4	28	32	23	33	31	20	21	22	31	22	-2.78
SCIAGES DE CONIFERES	1	10	30	57	37	37	61	49	60	66	74	16.83
SCIAGES DE FEUILLUS	14	13	18	22	28	23	21	1	1	1	1	-36.65
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5	21	25	14	26	32	31	27	29	40	39	7.98
PAPIERS ET CARTONS	4	4	4	3	10	22	9	10	11	10	10	15.47
EXTREME-ORIENT EN OEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	140	221	274	135	342	555	145	115	83	373	1129	5.12
RIZ USINE	3945	2235	2540	2911	3175	2189	2006	1877	3595	4778	3007	4.01
ORGE		3	6	5	1	19	95		32	28	12	21.04
MAIS	807	1731	1715	2140	1952	1630	2554	7243	2485	1756	1955	1.76
MILLET	3	6	5	2	1	4	2	1	1	8	1	-12.99
SORGHO	14	62	88	141	134	135	189	213	182	138	151	8.97
POMMES DE TERRE	29	31	21	32	35	40	35	47	96	70	63	13.49
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1701	1204	1610	2216	1837	2020	2581	2915	3804	4510	2950	12.53
LEGUMINEUSES SECHEES	216	219	225	233	216	219	167	170	189	184	165	-3.61
GRAINES DE SOJA	18	15	20	18	20	59	18	32	38	47	29	9.98
HOUILLE DE SOJA	2	1	8	22	9	8	7	4	2	4	6	2.28
ARACHIDES DECORTIQUEES	47	87	65	60	50	62	109	93	182	40	20	-5.20
HOUILLE D'ARACHIDE	44	6	8	6	10	7	9	10	5	11	11	2.37
COPRAH	1231	756	657	790	1109	800	285	834	878	683	463	-3.36
HOUILLE DE COPRAH	330	339	487	548	642	525	508	760	1004	845	1083	11.41

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
PALMISTES	59	91	73	73	57	42	29	33	30	12	-16.88	
HUILE DE PALMISTE	271	649	694	977	1157	1284	1400	1690	1827	1911	1872	13.57
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1455	1357	1670	1735	1986	2174	1977	2018	3183	2834	2528	7.73
BANANES	35	52	138	302	461	503	705	872	866	739	891	31.08
ORANGES+TANGER+MANDAR.	16	22	28	29	33	41	39	137	86	112	60	18.86
CAFE VERT+TDRREFIE	156	260	216	198	204	206	203	225	261	264	338	3.35
FEVES DE CACAO	3	4	4	5	7	10	14	15	18	18	22	23.86
THE	474	437	480	462	451	457	455	507	513	499	453	.88
COTON, FIBRE	215	239	153	237	341	246	96	244	218	68	146	-7.31
JUTE ET FIBRES SIMIL.	999	870	815	756	759	866	872	532	614	578	457	-6.05
TABAC BRUT	118	166	167	173	182	197	211	198	210	232	216	3.72
CADUTCHOUIC NATUREL	1907	2619	2561	2597	2566	3052	2869	2738	2960	3021	3078	2.08
LAINEN SUINT	22	4	2	3	2	2	3	1	2	2	3	-1.29
BOVINS 1/	100	114	146	134	148	123	114	74	74	65	61	-9.42
OVINS ET CAPRINS 1/	68	29	28	31	47	20	28	28	80	76	71	11.95
PORCINS 1/	150	11	11	15	7	13	5	10	22	7	11	-4.47
VIANDE, TOTAL	4	7	7	7	15	19	26	33	44	47	53	29.92
LAIT SEC	1	2	2	2	2	2	3	4	4	5	7	14.77
DEUFS EN COQUEILLE	13	9	7	7	7	4	3	5	6	8	8	-.76
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	76	164	198	217	229	304	285	418	286	536	551	13.59
POISSON, SECHE, SALE, FUME	41	43	54	41	42	53	36	31	30	29	37	-5.05
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	43	81	104	132	171	215	212	226	287	293	306	15.60
POISSON EN CONSERVE	6	10	6	6	7	11	17	18	25	35	46	24.43
CRUST ET MOLL EN CONSERV	10	13	15	13	20	23	26	27	21	26	37	10.46
HUILES DE POISSON	14	32	45	44	65	81	66	58	84	112	131	36.28
FARINES DE POISSON												14.09
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE FEUILLES	10361	24493	29032	30775	32177	39605	34096	28167	35815	36996	38475	3.68
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		296	629	506	763	754	986	906	592	592	600	4.67
BOIS DE CHAUFFAGE	434	682	729	770	653	616	724	611	715	718	645	-.52
SCIAGES DE CONIFERES	9	8	7	8	109	188	117	134	251	258	467	62.29
SCIAGES DE FEUILLES	1176	2325	2518	2506	3120	4352	3657	3298	5553	5366	5474	10.83
PANNEAUX A BASE DE BOIS	317	1351	1583	2029	2573	3076	2424	2512	3110	3190	3276	9.32
PATE DE BOIS POUR PAPIER		5	8	3	4	14	9	2	3	2	2	-11.85
PAPIERS ET CARTONS	26	68	58	59	99	196	115	108	177	128	139	11.00
ASIE A ECON. CENTR. PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	169	10	8	5	5	12	5	4	4	6	7	-4.22
RIZ USINE	1447	1751	1980	1648	1637	2743	2832	2337	1602	1431	2151	.32
ORGE		1	1			16	6	2				.73
MAIS	244	74	45	120	110	65	130	315	430	356	240	23.80
MILLET	4	19	17	23	24	33	30	56	52	37	30	10.08
POMMES DE TERRE	20	49	44	47	52	54	49	50	55	53	62	2.36
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	999	704	500	655	655	646	614	512	568	645	418	-2.75
LEGUMINEUSES SECHEES	74	154	94	132	128	115	86	83	160	84	68	-6.54
GRAINES DE SOJA	423	492	411	461	373	321	375	355	190	129	146	-13.26
HUILE DE SOJA	2	3	2	2						2	6	-6.53
ARACHIDES DECORTIQUEES	26	51	20	25	41	36	29	30	30	17	20	-5.70
HUILE D'ARACHIDE	5	12	8	12	15	13	15	15	11	5	11	-2.53
COPRAH						1						-16.45
HUILE DE COPRAH	1	1										-97.10
HUILE DE PALMISTE	2											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	21	44	35	43	28	44	31	29	28	22	21	1.49
BANANES	168	383	241	372	245	270	165	127	103	148	108	-13.39
ORANGES+TANGER+MANDAR.	41	83	75	87	90	83	74	79	56	80	80	-1.56
CAFE VERT+TDRREFIE	1	3	3	3	4	6	6	4	6	4	4	4.37
THE	49	54	53	66	66	60	74	78	87	92	90	6.58
COTON, FIBRE	6	22	22	22	22	22	22	43	65	71	22	9.96
JUTE ET FIBRES SIMIL.	4	4	4	4	2	2	1	43	65	71	8	2.75
TABAC BRUT	17	39	24	28	32	43	41	43	43	45	46	5.52
CADUTCHOUIC NATUREL	112	70	38	33	32	40	49	18	55	47	51	-.30
LAINEN SUINT	20	24	25	22	23	23	22	24	25	21	22	-.52
BOVINS 1/	155	246	160	157	171	162	166	204	195	196	173	-.07
OVINS ET CAPRINS 1/	1387	955	958	1042	1186	1220	1225	1030	873	482	443	-7.59
PORCINS 1/	1345	1806	1923	2460	2689	2794	2601	2775	2953	3016	3129	5.63
VIANDE, TOTAL	43	120	115	118	185	192	141	153	184	135	153	2.88
DEUFS EN COQUEILLE	33	40	38	45	41	47	46	46	43	44	53	2.20

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
PRODUITS HALIEUTIQUES												POURCENT
POISSON, FRAIS, CONGELE	19	52	159	163	176	193	153	182	186	221	242	10.68
POISSON, SECHE, SALE, FUME	5	5	4	6	4	5	4	5	6	5	6	2.78
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	5	19	26	33	45	50	56	56	59	44	58	11.19
POISSON EN CONSERVE	1	1	1	2	3	6	6	6	11	11	12	37.68
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	4	4	6	8	8	7	7	11	10	9	10.46
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	48	97	100	106	119	98	125	145	96	96	96	.02
GRUMES DE FEUILLUS	87	78	43	12	28	5	3	17	12	12	12	-15.52
SCIAGES DE CONIFERES	34	64	72	70	139	53	66	95	103	102	111	5.25
SCIAGES DE FEUILLUS	46	61	43	111	177	160	118	133	199	154	178	13.09
PANNEAUX A BASE DE BOIS	159	523	591	811	953	959	687	770	872	949	1244	6.57
PATE DE BOIS POUR PAPIER	14	28	43	63	66	26	25	33	31	31	31	-4.01
PAPIERS ET CARTONS	62	82	103	113	115	116	107	132	161	161	161	7.08

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
					DOLLARS U.S. LA TONNE							POURCENT
PRODUITS AGRICOLES												
BLE	65	65	62	68	69	106	171	169	153	125	132	11.87
FARINE DE BLE	85	85	86	91	93	135	210	237	214	190	198	13.35
RIZ USINE	121	158	130	119	136	226	402	377	280	280	373	13.58
ORGE	58	58	53	60	59	94	135	140	138	132	136	13.69
MAIS	55	55	60	63	63	92	128	136	123	111	117	10.91
POMMES DE TERRE	59	68	74	62	71	114	111	149	247	198	156	15.29
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	116	108	118	128	147	187	384	521	332	257	292	15.43
GRAINES DE SOJA	101	98	103	115	126	216	246	225	215	272	253	13.11
HAUILE DE SOJA	259	225	278	317	288	358	701	695	455	586	616	12.49
ARACHIDES DECORTIQUEES	177	190	208	230	245	339	511	513	453	610	667	16.25
HAUILE D'ARACHIDE	320	316	340	391	374	444	937	803	721	792	926	14.05
COPRAH	157	167	185	166	118	210	507	237	183	311	359	8.85
HAUILE DE COPRAH	262	274	307	288	207	358	929	417	361	556	629	10.06
PALMISTES	135	140	150	140	107	179	364	179	160	279	292	8.78
HAUILE DE PALME	167	86	126	118	95	128	262	189	362	521	564	23.82
HAUILE DE PALMISTE	244	267	308	313	238	342	826	457	402	537	601	9.71
HAUILE D'OLIVE	602	652	680	701	806	1168	1793	1860	1307	1254	1382	10.92
GRAINES DE RICIN	114	127	117	121	158	384	329	207	252	332	333	13.09
HAUILE DE RICIN	251	259	265	325	453	967	838	575	557	675	817	14.24
GRAINES DE COTON	67	62	65	78	72	100	134	139	147	173	182	14.25
HAUILE DE COTON	284	271	302	357	317	355	602	676	554	605	609	10.95
GRAINES DE LIN	126	122	112	107	121	258	426	336	285	272	215	12.73
HAUILE DE LIN	219	213	214	206	196	316	900	762	520	500	397	13.78
BANANES	83	90	86	85	89	94	99	128	136	144	158	7.65
ORANGES	122	126	119	133	137	153	165	198	200	216	269	9.00
PINNES	139	157	157	169	186	249	241	317	275	357	413	11.84
RAISINS SECS	299	334	334	300	362	726	907	717	697	968	1078	15.99
DATTES	108	105	109	125	154	166	213	245	241	300	349	14.83
CAFE VERT	719	720	937	832	902	1137	1259	1180	2290	4247	3194	19.91
FEVES DE CACAO	455	783	764	625	557	841	1326	1401	1509	2910	3334	19.92
THE	1124	915	940	936	985	928	1088	1273	1234	2187	2041	9.81
COTON+FIBRE	628	616	629	693	774	880	1296	1120	1305	1541	1369	11.61
JUTE	223	254	249	250	279	250	241	281	252	270	331	1.82
FIBRE SIMIL. AU JUTE	154	148	136	166	205	193	169	203	210	250	251	6.27
SISAL	232	129	117	115	151	320	716	469	325	353	362	17.36
TABAC BRUT	1190	1296	1288	1280	1370	1496	1751	2062	2183	2349	2676	9.37
CADUTCHOUC NATUREL	559	492	444	382	336	552	825	556	746	808	849	9.09
CADUTCHOUC NATUR SEC	476	416	385	325	309	572	712	544	725	796	908	11.55
LAINE EN SUINT	1233	1055	967	808	932	2057	2803	1766	1800	2166	2245	11.98
BOVINS 1/	129	150	154	172	229	282	261	301	288	302	351	9.97
BOEUF ET VEAU	601	768	863	1048	1256	1659	1556	1713	1629	1850	2101	11.17
MOUTON ET AGNEAU	434	481	529	554	586	872	1223	1067	1003	1133	1369	12.78
PORCINS 1/	39	45	49	47	57	78	81	90	99	104	104	10.93
BACON, JAMBON	707	808	865	855	1027	1507	1620	2021	1979	1850	2188	13.29
VIANDE DE VOLAILLE	651	677	666	663	742	1343	1033	1136	1186	1235	1342	9.29
VIANDE PREPAREE	798	895	938	1163	1254	1523	1686	1533	1524	1541	1664	6.97
LAIT CONDENSE ET EVAPORE	321	309	308	359	432	482	560	682	637	659	757	11.37
LAIT ECREME EN POUDRE	237	319	314	448	579	659	841	992	813	638	742	11.12
BEURRE	832	752	728	979	1231	991	1321	1728	1677	1734	2288	12.94
FROMAGE	735	902	942	1076	1255	1461	1718	2026	1976	2153	2513	12.64
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	310	389	403	455	541	665	669	746	875	1024	1089	12.91
POISSON, SECHE, SALE, FUME	358	451	479	574	651	872	1167	1252	1421	1575	1642	17.60
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	826	1192	1169	1268	1369	1762	1796	2047	2459	2774	3049	12.23
POISSON EN CONSERVE	664	720	780	847	957	1187	1343	1329	1435	1688	1976	11.69
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1192	1459	1536	1702	1717	2243	2624	2861	3121	3634	3791	12.44
HAUILES DE POISSON	160	123	201	211	158	272	468	338	364	429	433	14.39
FARINES DE POISSON	109	129	163	166	166	401	377	243	324	429	419	37.24
PRODUITS FORESTIERS												
GRUMES DE CONIFERES 2/	18	22	24	24	27	46	52	51	52	59	63	14.03
GRUMES DE FEUILLUS 2/	24	25	23	23	25	39	49	39	51	54	58	12.77
BOIS DE TRIT+PART 2/	11	11	12	13	14	17	22	25	24	25	26	11.49
BOIS DE CHAUFFAGE 2/	8	7	9	9	10	12	18	20	23	22	23	15.75
SCIAGES DE CONIFERES 2/	37	43	44	47	53	74	96	89	93	101	109	12.69
SCIAGES DE FEUILLUS 2/	61	64	65	65	80	105	132	128	132	147	160	12.30
PANNEAUX BASE DE BOIS 2/	114	120	121	120	135	169	188	185	199	213	228	8.40
PATE DE BOIS POUR PAPIER	115	122	142	149	147	175	279	351	336	314	283	13.07
PAPIERS ET CARTONS	163	175	186	195	205	253	351	418	407	414	445	12.99

1/ DOLLARS U.S. PAR TETE

2/ DOLLARS U.S. LE MTRRE CUBE

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
..... MILLIERS DE TONNES												
..... MILLIERS DE METRES CUBES												
..... POURCENT												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	49460	48409	54771	57531	60878	76045	67359	73433	72202	71175	81244	5.01
RIZ USINE	7497	7554	8888	8619	8736	9016	8418	7546	10990	10304	2.16	
ORGE	7001	7060	10683	10759	13995	12997	12424	12511	13685	12382	14723	5.31
MAIS	19857	27013	28970	30761	37861	46841	48902	51575	61804	54908	67492	10.97
MILLET	241	267	273	331	282	402	381	307	351	418	486	5.51
SORGHO	3256	4346	5729	6410	5295	7250	10114	9036	9932	9875	9487	9.49
POMMES DE TERRE	3218	3395	3756	3191	4896	3838	3850	3749	4334	4716	3934	2.24
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	18337	19156	22336	21378	21826	23268	22747	22010	22693	27578	25285	2.62
LEGUMINEUSES SECHEES	1437	2084	1875	1753	2065	2026	1689	1869	1893	2001	1912	- 2.26
GRAINES DE SOJA	5430	9378	12295	12701	13846	14675	17503	16313	20006	19709	23165	9.11
HUILE DE SOJA	642	680	1037	1312	1191	1046	1489	1411	1647	2158	2641	12.59
ARACHIDES DECORTIQUEES	1376	1259	1052	869	851	962	859	881	1010	802	800	- 3.13
HUILE D'ARACHIDE	382	409	435	389	519	539	390	429	510	563	469	2.15
COPRAH	1504	1112	864	1063	1309	1061	545	1033	1199	900	757	- 2.36
HUILE DE COPRAH	421	492	594	671	849	764	612	953	1398	1098	1292	10.70
PALMISTES	694	442	435	493	398	300	353	293	362	311	179	- 7.46
HUILE DE PALMISTE	593	857	924	1209	1372	1549	1882	1963	2212	2143	11.35	
TOUTEAX+TOURT. MOULUS	7083	10564	12109	13175	14375	15421	14768	14871	18520	18945	21827	7.17
BANANES	4079	5352	5603	5989	6406	6369	6329	6288	6332	6565	6802	2.13
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3234	4061	4336	4223	4719	4949	4864	4993	5134	5312	5051	2.77
CITRONS+LIMES	526	694	698	752	733	778	837	821	929	906	937	3.70
CAFE VERT+TORREFIE	2893	3244	3249	3368	3459	3634	3443	3645	3743	3107	3384	.42
FEVES DE CACAO	1073	1039	1110	1219	1250	1171	1155	1192	1161	1003	1088	- .43
THE	630	708	742	766	751	757	822	803	843	894	799	2.01
COTON, FIBRE	4106	3722	4047	3980	3960	4741	4125	4003	4175	3956	4416	.92
JUTE ET FIBRES SIMIL.	957	862	909	838	795	883	802	559	649	555	508	- 6.24
TABAC BRUT	911	1033	1020	1065	1215	1239	1286	1303	1302	1298	1402	3.51
CAOUTCHOUC NATUREL	2299	2922	2889	2908	2951	3261	3312	3107	3282	3360	3361	1.89
LAINE EN SUINT	1191	1250	1206	1116	1200	950	749	847	1033	871	873	- 4.26
BOVINS 1/	5292	6871	6967	7162	7949	7092	5964	6521	6726	6583	7076	- .73
OVINS ET CAPRINS 1/	8367	10093	9909	10277	11961	10911	10113	11352	11005	13303	13553	2.97
PORCINS 1/	2793	3977	4412	5401	5973	5779	5985	6377	6765	6718	7799	6.48
VIANDE, TOTAL	3031	4265	4528	4787	5284	5492	5046	5533	6020	6643	6824	5.04
LAIT SEC	166	232	259	233	238	233	241	239	313	347	375	5.07
OEUVS EN COQUILLE	496	348	402	424	433	443	504	522	508	565	611	5.62
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1426	1819	2072	2143	2438	2770	2861	2798	2908	3104	3325	6.40
POISSON, SECHE, SALE, FUME	533	695	496	495	482	416	380	384	370	347	357	- 4.53
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	291	436	499	568	686	716	769	820	946	986	1059	9.62
POISSON EN CONSERVE	519	586	622	628	635	736	769	720	839	771	815	5.77
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	61	94	102	103	115	134	130	129	145	153	150	5.69
HUILES DE POISSON	729	773	695	741	739	631	624	631	612	569	648	- 2.64
FARINES DE POISSON	1925	3172	3012	2994	3110	1715	1904	2284	2191	2114	2021	- 5.26
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	8998	20891	24263	21591	26420	29856	26848	23930	27167	28979	29387	3.11
GRUMES DE FEUILLUS	16805	33153	36119	38948	41840	48943	44438	35282	43111	45330	46873	2.83
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	13904	22953	28049	23742	22659	28559	33675	31207	30977	31608	29037	3.33
BOIS DE CHAUFFAGE	3614	2705	2982	2964	2788	3558	3690	3293	3362	3503	3261	2.44
SCIAGES DE CONIFERES	40069	47025	48906	50872	56802	60788	52169	42170	54406	59564	63906	2.10
SCIAGES DE FEUILLUS	4598	6776	6786	6774	7831	10610	9311	7896	10495	10668	11182	6.09
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4699	9212	9764	10472	12797	15275	13294	12098	14201	14017	16248	5.51
PATE DE BOIS POUR PAPIER	10018	14761	15251	13237	14838	16491	17348	13592	15293	15527	17717	1.39
PAPIERS ET CARTONS	14093	22038	23003	23807	24935	26949	28731	22836	26189	27506	29601	2.57
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	12787	13572	13572	13348	13691	13594	12558	12460	13184	12601	13380	- .62
RIZ USINE	584	697	651	729	764	797	794	797	1214	1310	1458	9.00
ORGE	4378	4617	6400	6684	5694	5364	6345	5477	6329	6136	6589	1.64
MAIS	13531	16625	17473	19599	20166	22641	24324	25301	26441	26733	24721	5.48
MILLET	87	86	62	130	108	119	100	105	83	175	187	7.41
SORGHO	2086	614	1094	1547	584	1158	2808	2676	2899	2153	1432	13.54
POMMES DE TERRE	1818	2357	2320	2069	2549	2390	2235	2372	3149	2999	2560	2.71
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	4627	4431	4486	4661	4969	5335	5263	4608	4224	3463	- 1.48	
LEGUMINEUSES SECHEES	686	1174	937	888	1098	1103	786	794	828	889	908	- 2.60
GRAINES DE SOJA	2934	5246	7220	7515	8323	8327	11275	10524	11719	11616	14176	9.85
HUILE DE SOJA	247	172	335	469	368	316	545	575	532	502	570	10.27
ARACHIDES DECORTIQUEES	1104	1038	811	633	592	694	614	603	726	557	538	- 4.69
HUILE D'ARACHIDE	288	336	357	321	435	422	327	338	351	355	325	- .56
COPRAH	786	612	450	624	822	630	354	816	961	670	514	1.69

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	POURCENT
HUILE DE COPRAH	141	148	164	208	287	277	177	281	427	333	403	10.91
PALMISTES	618	371	367	435	350	251	329	260	327	271	153	- 7.09
HUILE DE PALMISTE	417	499	520	686	693	752	698	797	860	829	785	5.49
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	5867	8154	9104	9800	10383	11039	9927	10099	12778	12845	15343	5.76
BANANES	1802	2224	2119	2310	2554	2556	2430	2332	2259	2433	2508	.98
ORANGES+TANGER+MANDAR.	2662	3044	3223	3035	3309	3459	3200	3203	3176	3322	3143	.33
CITRONS+LIMES	341	387	389	398	368	378	386	398	432	408	427	1.15
CAFE VERT+TORREFIE	1105	1475	1496	1512	1606	1674	1642	1747	1810	1943	1702	1.61
FEVES DE CACAO	554	552	533	552	602	584	576	564	565	561	589	.52
THE	292	278	316	306	289	298	313	289	297	336	250	-.39
COTON+FIBRE	1483	1438	1349	1262	1281	1563	1145	1188	1318	1135	1219	- 1.81
JUTE ET FIBRES SIMIL.	519	442	468	357	398	353	356	177	232	216	156	-11.08
TABAC BRUT	518	573	582	627	646	681	661	677	695	677	785	2.77
CAOUTCHOUC NATUREL	765	848	901	912	910	947	958	875	941	950	861	.34
LAINE EN SUINT	715	668	630	557	597	423	370	391	528	618	425	- 5.09
BOVINS 1/	1881	3329	3287	3530	3933	3305	2691	3444	3306	3175	3478	-.47
OVINS ET CAPRINS 1/	1371	2499	2545	2461	3017	2529	1968	2570	2370	2353	2723	-.42
PORCINS 1/	979	1826	2129	2371	3000	2819	3009	3314	3629	3284	3870	7.73
VIANDE, TOTAL	1922	2684	2709	2858	3350	3466	2876	3105	3315	3464	3760	3.13
LAIT SEC	72	107	125	120	118	102	85	92	117	98	116	- 1.20
OEUVS EN COQUEILLE	309	215	241	246	247	270	318	311	306	327	365	5.52
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS+CONGELE	712	827	932	974	1026	1143	1231	1147	1132	1230	1331	4.58
POISSON, SECHE, SALE, FUME	203	197	211	222	233	186	181	158	158	163	171	- 3.54
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	121	160	177	196	249	245	261	295	335	275	354	8.50
POISSON EN CONSERVE	257	255	248	258	283	310	288	275	307	291	281	1.66
CRUST ET MOLL EN CONSERV	23	37	42	46	46	57	56	60	63	68	74	7.64
HUILES DE POISSON	595	660	599	620	665	569	551	558	537	510	591	- 2.04
FARINES DE POISSON	1275	2084	1884	1736	1855	1106	1086	1204	1187	1084	1076	- 7.60
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2290	2379	2523	2252	2767	4316	4756	3221	4417	4890	4087	8.48
GRUMES DE FEUILLUS	6067	8337	7784	8184	9070	10952	8668	6799	8540	8800	7908	-.30
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	8728	13233	16977	14578	11882	14941	18136	17867	16350	15794	14143	1.27
BOIS DE CHAUFFAGE	1775	1598	1512	1415	1166	1772	2131	1979	1987	1979	1585	3.25
SCIAGES DE CONIFERES	21867	23883	24408	23558	25336	28214	23709	17177	24120	22087	23585	- 1.23
SCIAGES DE FEUILLUS	2243	3363	3541	3426	3995	5677	4033	3619	5854	5521	5624	6.10
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2717	4780	5255	5272	6137	8098	6952	6082	7507	7524	9519	6.44
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6061	8525	9095	7218	8462	9386	9683	7293	8446	8282	9662	.51
PAPIERS ET CARTONS	5355	9370	9815	10165	11287	12485	13396	9806	12299	12739	13389	3.68
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	8755	4899	6872	8745	13121	20247	7448	13457	13099	11996	10942	7.69
RIZ USINE	485	574	548	611	503	417	441	543	647	720	684	2.50
ORGE	1070	857	2161	1319	5487	3416	2368	3283	4118	2225	4136	11.63
MAIS	1072	1354	1065	2506	6090	7816	6927	9131	17664	7493	16584	39.01
POMMES DE TERRE	535	220	634	385	1365	584	642	514	368	664	336	.65
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	2933	2004	4339	2868	2841	3578	2923	3951	4606	5653	4656	7.93
LEGUMINEUSES SECHEES	52	66	54	28	34	32	49	59	39	33	38	- 2.79
GRAINES DE SOJA	126	210	179	208	478	914	265	520	2093	1596	1321	29.32
HUILE DE SOJA	70	23	26	69	87	34	38	31	46	67	37	3.71
ARACHIDES DECORTIQUEES	113	56	57	64	69	52	66	60	54	59	60	.05
HUILE O'ARACHIDE	3				1	1	4	4	6	1	1	24.44
COPRAH	19	4	1	3	35	28	29	29	10	20	10	23.16
HUILE DE COPRAH	27	23	36	43	38	24	27	42	95	50	67	10.36
PALMISTES	26	23	18	9	6	13	3	4	4	11	4	-14.29
HUILE DE PALMISTE	5	6	6	11	13	10	22	17	27	54	54	27.86
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	609	1463	1852	2159	2763	3009	3404	3541	3730	3720	3825	10.94
BANANES	49	102	99	116	174	189	198	267	224	281	299	13.97
ORANGES+TANGER+MANDAR.	181	468	480	523	686	680	762	715	693	719	709	5.10
CITRONS+LIMES	139	222	208	245	253	273	308	310	330	314	320	5.20
CAFE VERT+TORREFIE	91	158	168	164	185	171	183	205	199	200	179	2.24
FEVES DE CACAO	111	174	180	225	239	215	250	280	256	175	201	1.45
THE	33	40	42	57	64	54	69	88	82	80	71	7.98
COTON+FIBRE	683	675	870	804	744	710	748	769	679	720	673	- 1.23
JUTE ET FIBRES SIMIL.	82	75	97	74	88	85	67	83	80	68	69	- 2.02
TABAC BRUT	156	107	120	129	160	151	142	147	127	133	134	1.45
CAOUTCHOUC NATUREL	446	478	519	440	450	495	548	473	470	409	447	- 1.01
LAINE EN SUINT	110	137	139	144	143	148	151	162	162	161	182	2.80
BOVINS 1/	130	113	90	70	61	90	232	506	195	224	100	11.31
OVINS ET CAPRINS 1/	1786	1403	1400	1316	1601	1907	1918	1520	1401	1003	1085	- 2.68
PORCINS 1/	232	258	288	462	145	126	103	185	17	276	657	- 6.57
VIANDE, TOTAL	364	273	454	535	282	269	600	543	412	741	243	2.36

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
												POURCENT
LAIT SEC	12	15	22	22	30	22	28	23	28	43	27	6.58
OEufs EN COQUELLE	25	34	43	60	63	51	51	50	37	43	43	- .74
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	155	134	185	129	128	120	132	141	159	147	167	1.12
POISSON, SECHE, SALE, FUME	49	20	14	31	20	18	18	24	28	18	19	.94
POISSON EN CONSERVE	28	32	30	31	27	27	26	41	52	41	40	4.99
HUILES DE POISSON	69	20	21	17	21	15	28	34	4	7	4	-15.28
FARINES DE POISSON	157	340	461	567	453	287	458	498	445	407	380	- .20
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	423	966	1033	1013	780	1188	1248	830	787	885	859	- 1.90
GRUMES DE FEUILLUS	197	614	475	514	490	577	541	588	545	433	433	- .76
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1188	1526	1288	1480	1397	1208	1533	1722	1548	1440	1345	.45
BOIS DE CHAUFFAGE	620	37	53	36	33	32	31	32	31	27	27	- 4.34
SCIAGES DE CONIFERES	2352	2814	3097	3299	2999	2841	3438	3599	2638	3028	3228	.42
SCIAGES DE FEUILLUS	399	416	398	385	371	354	441	442	366	363	327	- 1.41
PANNEAUX A BASE DE BOIS	226	600	745	740	835	939	1127	1248	1395	1337	1192	9.40
PATE DE BOIS POUR PAPIER	349	707	875	894	857	913	869	1106	1041	1028	1043	3.77
PAPIERS ET CARTONS	420	1182	1402	1351	1440	1417	1507	1713	1706	1711	1709	4.00
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	113	38	43	10	3	4	83	17	23	35	1	-14.58
RIZ USINE	57	58	83	144	96	92	71	74	80	80	82	- .67
ORGE	220	215	232	205	360	181	328	307	195	180	108	- 4.81
MAIS	634	691	547	249	448	825	1320	818	838	623	476	3.64
MILLET							1			1		-63.49
SORGHO		1	1				1					-74.47
POMMES DE TERRE	150	199	189	163	141	175	239	208	213	301	235	- 4.68
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	4561	5289	5717	5725	5656	5707	6137	4485	5047	6380	4833	- .78
LEGUMINEUSES SECHEES	19	17	19	26	29	32	66	44	34	52	43	12.18
GRAINES DE SOJA	402	405	442	425	309	232	391	385	422	318	325	- 1.88
HAULIE DE SOJA	12	10	23	24	17	19	34	23	31	28	34	9.79
ARACHIDES DECORTIQUEES	42	50	49	52	54	60	60	61	62	55	66	2.82
HAULIE D'ARACHIDE	6	8	9	5	7	7	6	7	8	7	6	- 1.42
COPRAH	287	272	198	190	209	199	27					-93.93
HAULIE DE COPRAH	167	240	282	298	374	280	271	435	603	495	503	9.21
HAULIE DE PALMISTE	24	89	76	116	226	196	217	483	416	282	173	15.59
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	276	262	252	213	238	216	300	301	386	374	423	6.95
BANANES	1612	1824	2045	2125	2156	2169	2268	2179	2411	2410	2543	2.99
ORANGES+TANGER+MANDAR.	203	242	242	241	259	265	259	264	339	380	307	4.37
CITRONS+LIMES	17	18	19	17	18	19	20	23	24	27	28	5.58
CAFE VERT+TORREFIE	1456	1301	1267	1398	1343	1405	1246	1324	1290	986	1195	- 1.85
FEVES DE CACAO	329	236	301	338	308	268	238	248	252	186	226	- 3.57
THE	78	86	83	103	93	102	105	96	106	117	91	1.96
COTON, FIBRE	118	89	77	90	93	86	72	61	73	53	59	- 5.18
JUTE, ET FIBRES SIMIL.	73	37	33	29	16	33	31	23	25	14	18	- 5.99
TABAC BRUT	84	107	101	87	153	158	163	177	161	179	173	7.45
CAOUTCHOUC NATUREL	468	654	621	685	685	727	759	747	818	903	847	3.79
LAINE EN SUINT	87	62	50	34	30	18	8	13	17	12	15	- 16.19
BONVINS 1/	974	1051	1220	1081	1265	1264	716	516	1183	1184	1317	- .58
OVINS ET CAPRINS 1/	43	45	40	43	58	71	33	61	71	52	40	1.67
PORCINS 1/	4	18	72	78	90	88	197	30	46	44	204	8.36
VIANDE, TOTAL	445	664	711	668	797	785	637	719	862	755	875	2.24
OEufs EN COQUELLE	4	7	18	7	6	12	15	12	13	19	16	7.90
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	331	492	525	531	728	797	689	611	709	727	800	4.61
POISSON, SECHE, SALE, FUME	37	30	38	34	32	33	31	30	37	30	34	- .35
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	102	130	140	132	149	140	148	139	157	158	146	1.61
POISSON EN CONSERVE	68	83	101	87	108	104	131	82	103	78	89	- .55
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	18	26	28	25	31	32	33	27	35	41	38	4.56
HUILES DE POISSON	48	27	31	28	10	11	8	7	11	8	9	-13.85
FARINES DE POISSON	290	327	228	257	357	63	62	108	128	74	40	-18.51
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1233	1501	1786	1787	2387	1954	1737	1728	2025	2174	2043	2.26
GRUMES DE FEUILLUS	350	469	477	415	459	459	492	318	291	294	409	- 4.39
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	3377	2437	2552	1996	2081	1863	2187	1859	2039	2188	2150	- 1.37
BOIS DE CHAUFFAGE	90	146	176	209	187	158	191	209	181	303	352	7.26
SCIAGES DE CONIFERES	11316	14058	13859	17378	21522	21750	16639	14175	19583	25061	28128	5.90
SCIAGES DE FEUILLUS	969	1355	1008	1116	1429	1732	1412	963	1287	1351	1448	1.20
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1334	3058	2723	3481	4666	6167	3245	3100	3645	3566	3755	1.50
PATE DE BOIS POUR PAPIER	2369	3407	2979	2973	3266	3531	3587	2712	3270	3392	3522	.69
PAPIERS ET CARTONS	5495	6644	6557	6858	7143	7546	7602	6165	6982	7017	8387	1.36

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
												POURCENT
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	175	5	16	80	47	50	134	112	9	8		-32.25
RIZ USINE	4	6	7	5	5	7	7	6				4.06
ORGE		30	14	24	13	5						-75.28
MAIS	1	1	1	2	1	1	1	1	2	3		11.64
POMMES DE TERRE	2			11								-26.28
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	126	154	139	157	186	171	153	192	173	185	179	2.30
LEGUMINEUSES SECHEES	9	17	14	16	16	12	15	20	13	12	13	-2.24
GRAINES DE SOJA	2					33	16	10	21	15		54.94
HAUILE DE SOJA	5	7	11	9	4	6	10	18	38	33	30	22.11
ARACHIDES DECORTIQUEES	5	6	11	5	6	5	6	4	7	5	12	1.08
HAUILE D'ARACHIDE	9	6	8	6	5	3	4	2	4	2		-11.86
COPRAH	36	37	33	35	26	24	23	12	10	11	5	-18.88
HAUILE DE COPRAH		1	1	2	8	9	13	11	18	20	18	40.32
HAUILE DE PALMISTE	3	4	5	7	8	7	14	16	17	23	23	22.41
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	5	21	30	30	24	12	21	15	3	6	30	-11.16
BANANES	30	23	24	22	24	33	37	43	29	35	37	6.27
ORANGES+TANGER+MANDAR.	14	17	14	15	16	18	18	18	15	17	18	1.57
CAFE VERT+TORREFIE	15	23	28	30	29	29	32	35	32	34	26	2.26
FEVES DE CACAO	15	12	20	17	18	21	21	25	16	19	17	2.31
THE	37	39	35	34	37	36	34	35	33	35	30	-1.47
COTON, FIBRE	21	6	5	7	9	4	9	4	4	5	4	-3.82
JUTE ET FIBRES SIMIL.	9	11	12	13	19	16	26	17	14	12	11	.21
TABAC BRUT	16	17	17	17	15	14	17	17	17	13	16	-.83
CAOUTCHOUC NATUREL	41	50	51	46	51	55	74	52	61	55	65	2.93
LAINE EN SUINT	2	3	2	4	4	5	6	1	1	1	1	-21.06
BOVINS 1/		1	2	3	3	3	3	1	1	2	1	15.79
OVINS ET CAPRINS 1/		1	2	2	1	1	1				1	-9.80
VIANDE, TOTAL	1	1	1	1	1	2	4	2	2	2	1	9.40
LAIT SEC						1	1	1	1	1	1	22.29
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	14	23	22	29	22	18	22	19	19	21	21	-2.14
POISSON, SECHE, SALE, FUME	5	5	4	4	4	3	6	4	4	5	3	-1.07
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	1	1	1	1	2	1	1	3	2		13.74
POISSON EN CONSERVE	13	13	13	14	15	25	27	23	19	25	26	8.80
CRUST. ET MOLL. EN CONSERV	1	2	3	3	3	4	6	5	6	7	6	16.13
HAUILES DE POISSON	4	4	6	5	1	1	1	1	1	1	1	-19.75
FARINES DE POISSON	8	30	27	32	27	14	14	24	13	8	3	-19.13
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	7	13	4	4	5	1	3			2	2	-49.88
GRUMES DE FEUILLUS	145	116	127	93	95	101	106	41	46	26	21	-18.35
BOIS DE CHAUFFAGE	1	1	1	1	1	1	1	9	4	1	1	11.38
SCIAGES DE CONIFERES	620	709	654	675	672	793	886	637	693	754	638	.08
SCIAGES DE FEUILLUS	207	229	278	273	254	338	449	282	346	445	311	4.85
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26	58	65	73	73	92	131	123	137	121	91	8.47
PATE DE BOIS POUR PAPIER	203	271	323	298	242	315	352	302	234	277	236	-1.67
PAPIERS ET CARTONS	428	506	528	557	531	631	677	664	439	648	584	1.38
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	1795	2262	2872	3574	3740	4000	4733	5221	5248	6452	7352	12.45
RIZ USINE	576	624	698	854	836	981	1005	586	902	1568	2066	10.04
ORGE	144	68	25	30	78	108	115	173	68	218	519	27.47
MAIS	283	303	384	610	480	472	833	862	688	890	1044	12.34
MILLET	95	145	167	169	132	195	163	136	172	180	230	2.87
SORGHOM	42	42	61	42	40	74	179	28	84	41	93	4.84
POMMES DE TERRE	234	145	164	167	131	192	208	188	150	220	242	4.92
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1210	992	1302	1383	1405	1432	1346	1326	1470	1899	2084	5.85
LEGUMINEUSES SECHEES	76	62	70	72	82	82	58	94	81	96	104	4.68
GRAINES DE SOJA	10	1	4		1	13	10	9	16	50	48	63.74
HAUILE DE SOJA	55	46	87	132	97	98	143	150	126	214	289	15.93
ARACHIDES DECORTIQUEES	24	27	27	16	20	24	10	18	8	11	14	-9.98
HAUILE D'ARACHIDE	15	12	17	11	24	40	8	8	29	24	20	4.43
COPRAH	4	4	3	7	5	6	2	3	3	3	3	-5.64
HAUILE DE COPRAH	12	8	14	16	17	14	13	8	12	20	18	3.72
PALMISTES	11		1	1				1				-94.29
HAUILE DE PALMISTE	11	24	19	29	27	41	38	29	69	80	79	16.49
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	16	38	52	55	54	36	51	56	54	109	120	10.21
BANANES	38	43	38	37	56	59	47	41	56	51	59	3.69
ORANGES+TANGER+MANDAR.	9	10	11	9	11	10	10	12	10	11	12	1.80

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
CITRONS+LIMES	1											2.06
CAFE VERT+TORREFIE	46	41	39	30	35	42	56	65	76	58	53	7.42
FEVES DE CACAO	1	1	1	1	2	2	2	1	1	3	1	1.02
THE	34	40	40	39	40	35	42	43	39	41	48	1.29
COTON, FIBRE	16	28	31	28	33	41	50	54	48	49	44	7.56
JUTE ET FIBRES SIMIL.	20	37	42	59	58	74	94	76	56	71	68	6.24
TABAC BRUT	32	28	34	35	41	65	57	52	45	49	47	5.81
CAOUTCHOUC NATUREL	7	14	18	17	18	20	23	19	23	24	25	5.76
LAINE EN SUINT			1	1	1	1	1	1	2	2	4	19.88
BOVINS 1/	858	982	952	991	983	899	756	641	603	677	718	- 5.40
OVINS ET CAPRINS 1/	1757	1510	1398	1498	1395	1263	1252	1215	1066	1142	1110	- 3.75
PORCINS 1/	10	3	5	1	7	2						- 86.06
VIANDE, TOTAL	52	44	45	48	51	41	45	56	87	140	152	14.60
LAIT SEC	3	7	7	11	8	14	23	17	19	21	19	16.11
OEUVS EN COQUILLE	4	2	1	2	2	3	4	8	13	21	29	43.70
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	66	79	113	155	195	233	312	304	284	275	299	14.89
POISSON, SECHE, FUME	94	74	72	65	55	52	43	49	55	44	37	- 6.40
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	2	1	5	2	3	4	3	11	14	14	13	31.91
POISSON EN CONSERVE	33	32	55	51	57	67	65	63	90	86	109	11.11
HUILES DE POISSON	1	2	2	2	2	3	4	1	2	2	2	- 3.26
FARINES DE POISSON	7	9	11	11	13	9	14	8	11	18	18	5.46
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	8	25	37	7	20	8	9	38	41	37	37	9.36
GRUMES DE FEUILLES	103	162	232	221	197	221	305	156	171	241	201	.33
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.			5	14	5							- 86.67
BOIS DE CHAUFFAGE	46	82	95	73	77	32	6	27	2	1	1	- 42.96
SCIAGES DE CONIFERES	479	709	914	937	648	628	1022	803	880	939	782	1.15
SCIAGES DE FEUILLES	130	169	190	157	165	144	231	177	133	137	171	- 1.43
PANNEAUX A BASE DE BOIS	80	169	153	190	140	150	209	197	186	184	181	2.66
PATE DE BOIS POUR PAPIER	20	28	47	34	34	54	72	207	81	253	247	28.57
PAPIERS ET CARTONS	227	371	449	491	437	535	618	511	483	512	495	2.49
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	5026	6650	5652	6276	6947	8357	8541	7122	8989	7806	10887	5.34
RIZ USINE	416	391	384	472	415	390	620	564	575	459	543	4.07
ORGE	129	126	162	137	120	186	320	262	189	185	370	9.57
MAIS	465	668	1417	667	797	2333	2582	3895	2585	3535	5045	24.56
SORGHO	71	21	219	377	615	450	1048	1348	612	1331	1341	40.20
POMMES DE TERRE	210	223	221	182	458	252	226	197	187	173	206	- 3.01
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	304	416	187	260	363	438	256	113	229	667	650	5.15
LEGUMINEUSES SECHEES	163	209	234	212	220	253	274	307	306	384	260	5.21
GRAINES DE SOJA	50	88	191	193	134	184	590	127	462	669	898	23.66
HUILE DE SOJA	54	84	112	104	97	149	249	143	229	268	335	15.77
ARACHIDES DECORTIQUEES	3	5	5	6	10	6	13	54	27	6	7	11.83
HUILE D'ARACHIDE	15	17	15	15	16	33	12	41	59	136	78	25.52
COPRAH	78	8	2	12	1		1	21	1			- 44.87
HUILE DE COPRAH	10	9	19	13	19	33	26	39	84	27	38	17.45
PALMISTES			1	1		2	2	2	2	1		15.15
HUILE DE PALMISTE	6	6	3	10	9	23	9	3	18	16	1	- 4.12
TOURTEAUX+TOURT. HOULUS	93	148	176	310	246	279	332	305	420	538	538	14.09
BANANES	247	287	303	252	224	218	253	208	163	167	203	- 5.61
ORANGES+TANGER+MANDAR.	17	8	11	12	11	17	15	16	15	17	16	7.06
CITRONS+LIMES	3	2	2	2	2	1	2	1	1	1	1	-10.50
CAFE VERT+TORREFIE	46	58	47	50	53	56	82	52	63	45	42	- .98
FEVES DE CACAO	20	18	26	28	20	16	20	15	12	6	4	-15.62
THE	9	15	13	12	12	12	18	10	13	14	16	.80
COTON, FIBRE	68	79	74	85	83	95	67	68	79	76	75	- .96
JUTE ET FIBRES SIMIL.	14	13	25	11	13	32	52	47	25	10	10	.57
TABAC BRUT	15	13	14	14	11	14	24	16	20	18	18	4.85
CAOUTCHOUC NATUREL	84	95	102	117	138	139	167	144	163	167	173	6.75
LAINE EN SUINT	14	19	14	18	14	5	4	6	8	7	8	-11.29
BOVINS 1/	608	568	545	597	664	590	633	660	709	652	708	2.54
OVINS ET CAPRINS 1/	142	128	140	180	137	64	226	316	41	54	60	- 9.85
PORCINS 1/	67	23	33	38	48	38	42	48	64	39	57	7.59
VIANDE, TOTAL	64	103	121	138	151	126	232	158	190	202	344	10.71
LAIT SEC	54	44	41	24	32	41	44	46	66	95	105	12.89
OEUVS EN COQUILLE	8	8	8	7	7	6	6	6	8	15	15	6.67

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLE 1969-78
..... MILLEURS DE TONNES METRIQUES												
..... POURCENT												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	12	29	37	41	40	58	68	126	97	92	95	16.28
POISSON, SECHE, SALE, FUME	72	102	91	77	73	75	59	69	58	58	59	- 5.82
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	7	9	6	4	7	9	5	3	4	4	- 8.37
POISSON EN CONSERVE	21	26	31	36	42	35	39	43	46	52	54	7.41
CRUST ET MOLL EN CONSERV		1		1	1	1	2	1	1	1	1	- 2.41
HUILES DE POISSON	9	42	25	55	29	19	23	20	44	27	28	- 3.10
FARINES DE POISSON	57	134	162	224	187	44	61	143	75	69	103	- 8.30
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	26	72	65	19	16	25	27	7	11	9	5	-23.18
GRUMES DE FEUILLUS	273	209	224	224	180	135	145	158	68	67	107	-11.83
BOIS DE CHAUFFAGE	41	4	5	9	12	19	27	7	8	5	5	- 16
SCIAGES DE CONIFERES	1212	1601	1569	1631	1499	1460	1230	1229	1338	1366	1336	- 2.61
SCIAGES DE FEUILLUS	88	143	148	186	181	195	677	733	334	423	755	20.45
PANNEAUX A BASE DE BOIS	56	119	118	165	150	134	177	160	160	146	175	3.28
PATE DE BOIS POUR PAPIER	426	535	607	559	637	622	774	506	491	398	453	- 3.31
PAPIERS ET CARTONS	927	1646	1906	1721	1806	1746	2056	1622	1660	2088	1891	.94
PROCHE-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	3855	3349	4806	7724	4707	5335	8658	8673	7764	9298	11779	11.71
RIZ USINE	371	438	521	700	575	498	934	932	1098	1490	1496	14.78
ORGE	144	180	469	926	297	594	530	473	465	1037	928	11.62
MAIS	315	201	260	317	450	423	803	807	1024	1398	1870	27.45
MILLET	16	4		3	2	3	30	3	10	6	10	24.11
SORGHO	3	4		9	3	5	4	77	197	189	371	97.96
POMMES DE TERRE	108	125	104	145	122	113	165	155	152	237	219	7.65
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1317	1032	1081	1309	1214	1680	1774	2084	1721	2103	3005	11.97
LEGUMINEUSES SECHEES	90	96	103	89	151	109	127	241	233	174	175	9.85
GRAINES DE SOJA		5	9	7	14	28	62	28	29	45	132	36.64
HUILE DE SOJA	78	110	146	188	181	108	232	270	325	184	409	11.75
ARACHIDES DECORTIQUEES	24	8	8	15	9	7	8	10	9	17	17	6.51
HUILE D'ARACHIDE	5	2	2	2	2	2	1	1	2	2	1	- 3.43
COPRAH	4	3				1		8	7			- 4.25
HUILE DE COPRAH	5	7	9	9	8	5	8	22	31	10	11	9.29
PALMISTES								1				-14.67
HUILE DE PALMISTE	36	62	102	85	91	89	78	137	73	145	157	6.98
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	30	54	82	116	136	88	117	100	232	256	392	18.97
BANANES	36	58	66	83	112	135	177	254	297	314	292	23.29
ORANGES+TANGER+MANDAR.	81	138	195	219	229	284	404	530	656	599	571	19.24
CITRONS+LIMES	16	23	25	27	13	14	27	24	49	50	43	10.06
CAFE VERT+TORREFIE	39	39	48	55	59	54	56	49	48	50	44	.06
FEVES DE CACAO	3	3	3	3	3	2	2	4	4	2	3	.40
THE	88	125	129	105	122	113	143	130	157	148	178	4.05
COTON, FIBRE	12	6	6	8	8	12	12	26	8	29	11	12.15
JUTE ET FIBRES SIMIL.	27	27	30	20	18	27	31	31	40	34	25	2.99
TABAC BRUT	21	24	24	25	28	29	32	44	44	44	43	8.57
CAOUTCHOUC NATUREL	20	34	41	51	52	49	57	51	50	45	51	2.55
LAINE EN SUINT	12	18	21	18	29	20	23	26	27	32	23	4.42
BOVINS 1/	210	194	177	167	187	156	152	161	159	157	186	- 1.17
GVINS ET CAPRINS 1/	2739	3847	3810	4135	5072	4455	4126	5074	5483	8149	8051	8.40
PORCINS 1/								2				-91.72
VIANOE, TOTAL	22	57	68	65	76	90	141	247	327	493	519	31.98
DEUFS EN COQUELLE	9	30	37	46	54	43	54	75	71	72	71	9.97
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	8	19	20	22	22	23	30	41	60	53	43	14.00
POISSON, SECHE, SALE, FUME	4	3	3	3	5	3	4	4	4	4	2	2.08
CRUSTACES ET MOLLUSQUES				1	1	1	1	1	1	1	1	9.89
POISSON EN CONSERVE	10	10	15	14	16	23	27	34	48	48	47	20.39
HUILES DE POISSON	1	1	1	2	2	2	2	2	2	3	1	5.30
FARINES DE POISSON	1	5	5	7	13	12	28	27	51	42	75	36.37
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	30	152	120	76	154	83	202	139	159	136	136	2.49
GRUMES DE FEUILLUS	60	37	32	65	44	47	84	107	99	82	12.63	
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	41	8	41	17	29	20	6	2	1	1	-24.44	
BOIS DE CHAUFFAGE	200	393	322	213	154	344	180	177	177	116	114	-11.09
SCIAGES DE CONIFERES	916	927	1219	1201	1638	1552	1713	1539	1512	2480	2208	8.75
SCIAGES DE FEUILLUS	83	154	96	114	103	107	93	184	191	216	194	7.49
PANNEAUX A BASE DE BOIS	70	118	125	136	236	331	407	413	393	414	423	17.94
PATE DE BOIS POUR PAPIER	40	72	60	96	63	70	69	135	179	141	133	10.76
PAPIERS ET CARTONS	282	514	468	614	531	480	513	634	538	634	642	2.49

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
***** MILLIERS DE TONNES ***** METRIQUES *****												
***** POURCENT *****												
EXTREME-ORIENT EN OEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	7943	8104	8619	7499	6684	10943	11515	15066	13651	7276	10495	+ 4.10
RIZ USINE	4166	3485	4459	4123	4411	4596	3043	3024	3669	3818	3475	- 1.95
ORGE	152	121	32	77	349	494	497	539	8	327	106	- 3.01
MAIS	445	766	764	964	1174	1337	1250	1425	1964	2608	3204	- 16.75
SORGHO	12	377	33	2		1188	727	204	398	13		- 81.70
POMMES DE TERRE	134	92	91	95	90	96	100	89	95	103	116	1.85
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	903	1592	1388	1388	1122	1451	1097	1123	1118	1426	1823	+ 1.19
LEGUMINEUSES SECHEES	167	178	168	144	191	127	100	98	90	82	111	- 8.09
GRAINES DE SOJA	67	73	136	149	146	168	135	153	433	370	486	19.49
HUILE DE SOJA	100	175	252	269	184	178	175	118	237	674	753	11.56
ARACHIDES DECORTIQUEES	44	26	24	20	23	22	24	18	43	24	31	3.50
HUILE O'ARACHIDE	38	25	24	25	25	27	24	23	48	29	32	4.19
COPRAH	178	54	44	64	79	34	19	55	96	98	135	9.06
HUILE DE COPRAH	34	27	36	41	36	58	28	36	44	83	172	14.55
PALMISTES	13	17	12	8	20	19	4	4	5	5	5	- 14.54
HUILE DE PALMISTE	75	124	150	224	240	315	358	277	320	602	714	18.34
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	100	179	187	200	233	151	272	333	439	612	705	17.23
BANANES	40	41	53	45	46	55	50	56	45	48	57	1.66
ORANGES+TANGER+MANOAR.	83	129	151	158	179	193	170	208	199	212	216	5.30
CAFE VERT+TORREFIE	60	67	50	37	25	45	34	31	42	32	19	- 7.81
FEVES DE CACAO	5	5	6	8	12	11	9	9	9	8	11	4.59
THE	32	46	44	49	54	54	52	64	70	81	77	7.17
COTON,FIBRE	428	488	569	600	538	672	577	736	830	846	947	6.99
JUTE ET FIBRES SIMIL.	94	60	46	146	96	112	71	80	123	78	100	3.98
TABAC BRUT	38	109	65	59	60	51	74	55	61	71	64	- 2.33
CAOUTCHOUC NATUREL	112	132	89	91	92	114	125	123	140	160	194	5.64
LAINES EN SUINT	7	21	24	20	21	14	16	26	27	34	32	5.20
BOVINS 1/	207	296	295	274	328	303	286	286	286	301	318	.31
BOVINS ET CAPRINS 1/	307	302	321	334	352	244	224	253	296	269	250	- 2.78
PORCINS 1/	1500	1847	1882	2447	2680	2700	2629	2796	3004	3072	3205	5.93
VIANDES, TOTAL	47	90	97	97	100	109	125	149	173	211	276	12.70
LAIT SEC	25	59	54	55	49	52	57	56	76	82	88	5.36
OEUFS EN COQUILLE	47	47	51	55	52	56	54	58	57	65	69	3.44
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS, CONGELE	92	96	117	119	121	160	132	148	156	162	190	6.41
POISSON, SECHE, SALE, FUME	59	57	56	52	55	42	32	32	21	19	23	- 12.62
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	36	29	38	48	61	68	80	69	89	95	114	14.52
POISSON EN CONSERVE	69	87	86	94	86	91	97	114	112	83	82	.71
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	18	21	20	15	18	17	15	14	16	15	9	- 5.72
HUILES DE POISSON	2	7	10	8	5	6	2	2	7	3	3	- 10.32
FARINES DE POISSON	45	77	78	78	86	53	60	99	84	90	95	2.26
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	124	230	293	435	373	827	773	460	758	1202	2412	23.17
GRUMES DE FEUILLUS	1288	4461	5156	5736	5854	5981	5132	5758	6911	7851	8389	5.83
BOIS DE CHAUFFAGE	808	383	432	429	421	408	456	479	471	557	503	3.20
SCIAGES DE CONIFERES	24	15	13	36	38	41	65	179	220	228	221	42.48
SCIAGES DE FEUILLUS	195	467	469	480	662	1207	1108	977	1462	1738	1869	18.72
PANNEAUX A BASE DE BOIS	135	168	184	233	262	347	341	394	473	497	623	15.29
PATE DE BOIS POUR PAPIER	203	308	315	341	502	470	470	287	428	554	705	6.80
PAPIERS ET CARTONS	634	1166	1210	1371	1272	1418	1307	1144	1460	1486	1704	2.93
ASIE A ECON.CENTR.PLANIE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	5326	4772	6909	4934	6564	7710	7956	5040	3720	9389	10178	+ 4.20
RIZ USINE	340	1045	1274	719	948	963	1241	737	784	317	159	- 14.97
ORGE	451	97	244	327	452	279	321	174	333	265	330	5.60
MAIS	288	491	731	732	2090	3079	2797	1598	1921	2146	3648	19.59
MILLET	11											
POMMES DE TERRE	2											
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	881	1070	1152	1127	1184	1281	678	718	1010	2051	2005	- 98.66
LEGUMINEUSES SECHEES	19	28	29	25	40	40	32	33	39	44	48	5.67
GRAINES DE SOJA	148	472	618	525	712	799	1181	854	829	980	1094	8.87
HUILE DE SOJA	4	36	21	32	44	123	34	52	47	179	171	20.04
ARACHIDES DECORTIQUEES	3	3	5	5	5	4	4				3	- 78.34
HUILE O'ARACHIDE	1											- 95.71
COPRAH	14	4	6	4	4	4	4					- 96.42
HUILE DE COPRAH	17	20	22	30	38	20	20	44	33	21	22	.87
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	4	2	2	3	5	6	5	1	28	40	40	39.95
CAFE VERT+TORREFIE	1	1										.62

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
FEVES DE CACAO	5	1	1	2	8	6	8	7	7	8	49.43	
THE	6	4	4	4	6	7	6	5	5	5	5.11	
COTON, FIBRE	544	207	267	305	327	676	616	386	437	376	654	9.50
JUTE ET FIBRES SIMIL.	40	51	52	63	27	97	14	18	20	26	31	-10.52
TABAC BRUT	6	13	13	15	24	20	23	11	13	15	22	2.01
CAOUTCHOUC NATUREL	128	299	210	194	219	301	235	274	271	295	277	2.32
Laine EN SUINT	13	18	20	20	25	23	18	17	21	20	23	.61
BOVINS 1/	1				1	1	4	8	1			-58.73
OVINS ET CAPRINS 1/		4	4	4	4	5	6	6				-96.14
VIANDE, TOTAL	1			1	2	2	2	29	10	4	3	65.32
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE			1	1		1	8	4	4	6	6	42.25
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	1	1	1	1	3	4	4	4	4	4	21.07
POISSON EN CONSERVE		15	3	3	11	3	4	2	4	4	3	- 8.74
FARINES DE POISSON	2	33	35	45	48	33	40	95	129	124	136	19.32
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	561	1	2	2	122	492	610	196	280	200	200	89.77
GRUMES DE FEUILLUS	484	1264	1564	2252	4000	3990	3801	3887	4183	5977	7224	18.52
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		7	7	7	7	7	7	88	199	199	199	60.02
SCIAGES DE CONIFERES			1	16	2			21	29	29	29	59.45
SCIAGES DE FEUILLUS	2	12	10	10	8	9	27	23	30	38	56	22.56
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4	1	1	2	5	1	1	3	12	13	24	37.67
PATE DE BOIS POUR PAPIER	107	123	99	224	56	57	66	32	50	50	50	-12.52
PAPIERS ET CARTONS	57	103	157	227	105	60	82	67	87	87	87	- 6.79

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIATION ANNUELLE 1969-78
						1969-71=100						POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	87	91	101	108	128	189	236	245	257	292	325	16.64
ALIMENTATION HUMAINE	84	89	100	111	131	195	256	276	268	289	336	17.28
ALIMENTATION ANIMALE	81	85	102	113	131	281	262	221	319	402	421	20.44
MATIERES PREMIERES	96	99	100	100	116	169	199	167	195	227	237	11.66
BOISSONS	90	89	108	103	125	165	166	175	270	386	364	18.08
PRODUITS HALIEUTIQUES	75	84	101	115	139	187	202	215	268	321	382	18.00
PRODUITS FORESTIERS	81	92	102	106	125	181	237	211	253	271	300	15.42
PAYS DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	84	88	100	112	134	207	254	268	272	296	346	17.52
ALIMENTATION HUMAINE	82	86	100	114	136	209	260	286	283	297	354	18.03
ALIMENTATION ANIMALE	76	84	100	116	130	291	296	208	276	320	392	18.33
MATIERES PREMIERES	102	99	101	100	116	179	221	181	203	257	264	13.20
BOISSONS	76	84	98	118	159	219	229	252	289	373	423	19.80
PRODUITS HALIEUTIQUES	78	87	100	113	139	193	206	204	253	296	359	16.76
PRODUITS FORESTIERS	81	91	103	106	124	174	236	214	251	268	297	15.37
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	76	87	99	114	143	203	239	274	281	316	385	18.59
ALIMENTATION HUMAINE	75	87	98	115	141	199	238	279	281	313	382	18.59
ALIMENTATION ANIMALE	72	81	100	119	153	368	379	272	344	419	499	22.48
MATIERES PREMIERES	101	99	103	98	123	176	219	203	236	233	296	14.05
BOISSONS	74	81	98	121	165	230	231	257	294	362	438	20.02
PRODUITS HALIEUTIQUES	75	84	100	116	142	202	222	220	273	324	371	17.98
PRODUITS FORESTIERS	79	90	103	107	125	184	260	223	264	275	314	16.16
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	98	101	94	105	114	150	192	191	185	219	212	11.00
ALIMENTATION HUMAINE	95	103	93	105	139	149	193	184	172	196	193	9.63
ALIMENTATION ANIMALE	165	178	49	73	59	95	115	115	264	245	208	13.77
MATIERES PREMIERES	112	93	100	106	128	151	192	210	229	298	272	14.87
BOISSONS	83	94	95	111	135	159	187	224	218	257	275	14.04
PRODUITS HALIEUTIQUES	87	90	103	106	119	151	189	238	241	233	269	14.25
PRODUITS FORESTIERS	84	91	103	106	118	165	222	224	239	266	278	14.94
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	88	81	103	115	134	250	318	315	323	329	399	20.27
ALIMENTATION HUMAINE	86	80	105	115	138	265	337	351	351	338	418	21.17
ALIMENTATION ANIMALE	74	81	102	117	123	271	270	185	254	282	362	16.85
MATIERES PREMIERES	102	89	96	115	122	173	242	195	206	273	312	15.14
BOISSONS	94	92	109	99	130	265	376	285	515	1168	790	32.88
PRODUITS HALIEUTIQUES	77	92	98	111	131	206	182	196	257	335	497	19.26
PRODUITS FORESTIERS	83	93	103	104	124	165	211	197	241	260	285	14.54
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	88	92	103	104	128	187	223	217	226	252	247	13.43
ALIMENTATION HUMAINE	84	83	101	116	165	180	226	259	256	261	272	15.10
ALIMENTATION ANIMALE	64	87	121	92	112	235	274	205	219	499	475	21.03
MATIERES PREMIERES	95	110	107	83	96	201	221	142	174	234	198	10.01
BOISSONS	98	93	92	115	147	151	204	228	238	205	239	12.45
PRODUITS HALIEUTIQUES	74	87	89	124	160	185	176	184	208	284	324	14.90
PRODUITS FORESTIERS	73	85	98	117	146	228	288	281	294	345	388	19.42

TABLEAU ANNEXE 7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	1969-71=100	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	90	95	103	102	118	162	209	210	236	287	293	15.30
ALIMENTATION HUMAINE	90	95	101	104	119	163	248	255	236	270	298	15.64
ALIMENTATION ANIMALE	88	86	106	108	133	266	212	239	381	522	462	22.98
MATIERES PREMIERES	89	100	100	101	116	160	177	154	187	196	209	9.77
BOISSONS	94	91	111	98	114	146	145	149	264	390	344	17.43
PRODUITS HALIEUTIQUES	69	78	103	119	139	175	195	239	301	378	432	20.58
PRODUITS FORESTIERS	78	92	98	110	134	236	241	191	266	294	322	15.98
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	91	96	107	97	112	145	185	170	207	271	266	13.50
ALIMENTATION HUMAINE	94	99	105	96	111	135	194	181	182	222	263	12.25
ALIMENTATION ANIMALE	110	101	112	88	126	177	142	132	178	212	130	6.36
MATIERES PREMIERES	81	91	104	105	112	153	191	148	186	179	179	8.73
BOISSONS	89	92	112	96	115	158	167	161	268	416	318	17.45
PRODUITS HALIEUTIQUES	79	92	98	110	144	231	251	246	259	271	290	15.25
PRODUITS FORESTIERS	87	106	99	95	119	214	230	165	224	240	242	12.18
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	87	93	105	102	122	173	218	232	261	322	333	17.20
ALIMENTATION HUMAINE	81	90	104	107	126	179	264	287	253	294	319	16.94
ALIMENTATION ANIMALE	73	80	101	119	146	326	248	331	548	805	741	30.86
MATIERES PREMIERES	97	112	98	89	110	150	169	158	181	213	238	10.83
BOISSONS	95	91	113	97	116	153	139	141	288	382	365	17.75
PRODUITS HALIEUTIQUES	74	78	106	116	112	97	132	134	178	191	243	11.08
PRODUITS FORESTIERS	79	96	98	106	119	176	233	203	204	232	279	13.43
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	86	94	99	107	123	163	179	161	196	202	214	10.60
ALIMENTATION HUMAINE	89	108	96	98	127	173	184	177	217	250	303	13.69
ALIMENTATION ANIMALE	96	96	110	94	124	140	117	91	78	72	63	- 5.19
MATIERES PREMIERES	84	85	101	114	120	157	178	154	189	176	164	8.33
BOISSONS	81	88	111	101	133	179	182	121	159	237	210	9.61
PRODUITS HALIEUTIQUES	77	82	96	122	154	229	202	210	234	258	249	13.56
PRODUITS FORESTIERS	80	88	105	107	142	210	316	211	252	290	280	15.24
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	95	95	100	105	112	147	221	216	241	295	287	15.70
ALIMENTATION HUMAINE	96	90	98	112	113	149	293	291	316	310	310	18.22
ALIMENTATION ANIMALE	97	81	111	108	118	274	239	203	342	404	339	19.35
MATIERES PREMIERES	90	106	100	94	114	157	172	147	185	198	231	10.20
BOISSONS	102	93	105	102	104	103	122	147	193	374	311	15.76
PRODUITS HALIEUTIQUES	69	88	95	117	171	290	316	461	579	856	928	33.48
PRODUITS FORESTIERS	76	86	98	116	135	278	265	206	322	355	382	19.04
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	104	102	93	105	126	191	249	244	213	215	254	12.83
ALIMENTATION HUMAINE	110	103	93	103	119	183	270	270	211	201	250	12.76
ALIMENTATION ANIMALE	109	107	81	112	97	193	146	154	229	196	174	9.68
MATIERES PREMIERES	86	102	90	108	153	242	195	180	225	241	260	12.38
BOISSONS	94	90	95	115	124	129	163	184	199	311	298	15.12
PRODUITS HALIEUTIQUES	12	22	125	153	236	378	240	482	634	790	882	39.50
PRODUITS FORESTIERS	64	80	94	125	188	209	167	169	225	250	328	14.22

TABLEAU ANNEXE 8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	1969-71=100.....
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	94	95	102	104	112	121	115	116	126	129	137	3.67
ALIMENTATION HUMAINE	92	93	102	105	114	124	119	121	131	138	147	4.64
ALIMENTATION ANIMALE	84	89	103	108	115	130	133	129	169	173	198	8.48
MATERIES PREMIERES	99	99	101	100	107	112	99	97	103	103	108	-3.39
BOISSONS	95	99	101	100	110	118	108	114	118	105	111	1.31
PRODUITS HALIEUTIQUES	93	95	101	105	114	114	111	117	128	133	146	4.23
PRODUITS FORESTIERS	89	96	102	102	112	125	122	100	120	124	132	2.88
PAYS DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	92	91	101	107	116	130	125	128	137	142	155	5.39
ALIMENTATION HUMAINE	91	91	102	107	116	131	126	131	140	145	160	5.74
ALIMENTATION ANIMALE	79	88	101	112	113	138	143	117	146	137	186	6.66
MATERIES PREMIERES	105	96	100	103	109	117	110	101	108	116	119	1.78
BOISSONS	80	85	98	117	138	140	146	160	169	173	165	7.72
PRODUITS HALIEUTIQUES	95	98	100	102	111	116	109	113	128	129	144	3.94
PRODUITS FORESTIERS	90	97	102	101	110	122	122	99	118	122	130	2.67
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	86	92	101	107	117	128	133	137	144	147	159	5.96
ALIMENTATION HUMAINE	87	93	101	107	114	126	131	135	141	146	158	5.78
ALIMENTATION ANIMALE	76	85	101	114	137	174	189	158	182	177	230	10.01
MATERIES PREMIERES	105	100	102	99	112	111	121	118	125	111	131	2.72
BOISSONS	77	83	98	120	144	143	144	167	173	168	164	7.60
PRODUITS HALIEUTIQUES	94	97	101	102	112	114	107	113	134	134	144	4.25
PRODUITS FORESTIERS	89	98	102	100	110	129	127	94	116	118	130	2.34
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	107	107	93	100	95	100	109	103	99	108	97	.27
ALIMENTATION HUMAINE	107	110	91	99	90	93	104	94	85	93	84	- 1.68
ALIMENTATION ANIMALE	182	176	53	70	54	64	83	86	144	124	121	4.87
MATERIES PREMIERES	112	94	101	105	115	124	126	133	141	153	136	5.06
BOISSONS	85	93	97	109	114	111	129	136	135	155	143	5.54
PRODUITS HALIEUTIQUES	99	97	103	101	101	97	111	141	135	118	117	3.22
PRODUITS FORESTIERS	92	96	103	101	104	115	111	108	119	120	123	2.58
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	94	85	106	109	124	154	138	141	156	162	193	7.82
ALIMENTATION HUMAINE	90	83	108	109	129	160	139	150	169	172	205	8.79
ALIMENTATION ANIMALE	76	84	102	113	134	129	131	103	134	122	177	5.48
MATERIES PREMIERES	113	94	97	110	111	132	133	107	103	122	143	3.05
BOISSONS	105	100	105	95	120	216	258	211	252	374	317	17.08
PRODUITS HALIEUTIQUES	89	102	95	103	104	126	98	102	115	149	191	5.63
PRODUITS FORESTIERS	91	96	103	101	111	117	119	99	117	124	129	2.68
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	90	92	102	106	113	111	92	96	114	126	123	2.32
ALIMENTATION HUMAINE	89	87	101	112	118	118	102	109	126	140	146	4.43
ALIMENTATION ANIMALE	67	89	132	78	113	144	94	117	178	209	201	9.09
MATERIES PREMIERES	92	99	104	97	104	99	72	72	92	98	81	- 2.34
BOISSONS	109	100	91	108	124	111	128	133	137	109	117	2.59
PRODUITS HALIEUTIQUES	83	87	96	117	128	121	112	113	107	132	141	3.50
PRODUITS FORESTIERS	81	89	101	110	122	151	156	156	170	204	210	9.91

TABLEAU ANNEXE 8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
												POURCENT
1969-71=100												
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	96	99	102	100	108	110	101	102	113	112	114	1.39
ALIMENTATION HUMAINE	95	96	102	101	109	110	106	103	117	126	121	2.51
ALIMENTATION ANIMALE	91	92	105	103	116	119	116	140	194	214	206	10.14
MATIERES PREMIERES	94	102	101	97	104	106	88	92	97	89	97	-1.14
BOISSONS	100	102	100	97	105	112	100	104	107	99	99	-0.44
PRODUITS HALIEUTIQUES	89	87	102	111	121	111	118	129	137	157	166	6.34
PRODUITS FORESTIERS	80	90	99	110	123	149	122	112	135	140	152	4.77
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	101	100	104	96	109	110	103	93	99	84	84	-2.07
ALIMENTATION HUMAINE	106	100	102	97	113	105	99	87	92	81	81	-2.76
ALIMENTATION ANIMALE	111	106	110	84	116	96	81	87	109	94	64	-3.20
MATIERES PREMIERES	85	90	107	103	103	110	96	91	101	88	84	-1.56
BOISSONS	96	103	107	91	106	121	114	105	109	89	91	-0.96
PRODUITS HALIEUTIQUES	85	93	99	108	127	155	152	137	141	130	128	3.91
PRODUITS FORESTIERS	92	106	99	95	103	121	104	80	94	96	92	-1.48
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	93	100	103	98	104	107	100	103	114	122	128	2.50
ALIMENTATION HUMAINE	88	95	107	99	104	109	107	103	120	141	138	3.83
ALIMENTATION ANIMALE	75	85	103	113	122	128	140	190	262	327	330	17.01
MATIERES PREMIERES	96	117	100	84	90	87	77	90	79	86	102	-1.63
BOISSONS	104	103	96	101	107	110	91	102	102	77	96	-1.48
PRODUITS HALIEUTIQUES	105	91	102	107	104	59	72	79	79	88	98	-1.51
PRODUITS FORESTIERS	98	98	98	104	117	136	117	100	113	137	169	4.36
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	89	94	102	104	111	115	85	86	102	94	104	-0.50
ALIMENTATION HUMAINE	91	106	94	99	114	122	101	91	110	128	145	2.85
ALIMENTATION ANIMALE	102	102	109	89	100	76	58	60	48	34	37	-12.70
MATIERES PREMIERES	87	86	106	108	109	111	76	84	100	74	80	-2.82
BOISSONS	81	81	102	116	126	138	101	53	63	78	66	-5.70
PRODUITS HALIEUTIQUES	92	94	94	112	158	190	193	88	70	64	56	-6.79
PRODUITS FORESTIERS	73	82	106	111	115	122	124	101	99	116	110	1.42
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	98	95	99	107	111	109	105	111	133	135	124	3.46
ALIMENTATION HUMAINE	94	87	98	115	120	109	109	122	158	167	143	6.15
ALIMENTATION ANIMALE	104	90	106	105	112	138	122	119	189	166	142	6.40
MATIERES PREMIERES	102	104	97	99	106	113	102	97	103	97	101	-0.26
BOISSONS	100	100	102	97	96	97	97	108	112	111	111	1.59
PRODUITS HALIEUTIQUES	70	85	101	114	143	192	191	235	274	373	400	19.18
PRODUITS FORESTIERS	69	83	102	115	129	171	134	126	157	158	165	6.56
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	104	104	95	101	112	126	116	111	110	104	113	1.03
ALIMENTATION HUMAINE	107	102	96	102	106	124	117	109	98	89	100	-0.53
ALIMENTATION ANIMALE	102	107	84	109	80	96	69	69	100	80	73	-2.98
MATIERES PREMIERES	95	111	93	95	143	141	112	113	148	147	152	4.57
BOISSONS	96	94	93	113	114	109	129	132	149	158	155	6.38
PRODUITS HALIEUTIQUES	15	24	128	148	149	171	143	110	117	114	136	7.91
PRODUITS FORESTIERS	68	84	94	122	155	131	108	128	142	146	176	6.07

TABLEAU ANNEXE 9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
1969-71 = 100												
POURCENT												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	86	90	101	109	126	182	233	250	259	295	329	16.92
ALIMENTATION HUMAINE	83	88	100	111	130	187	254	284	274	294	344	17.77
ALIMENTATION ANIMALE	77	83	102	115	132	265	269	214	289	364	371	18.76
MATERIES PREMIERES	94	100	101	99	114	166	197	169	198	221	241	11.67
BOISSONS	87	87	106	107	122	159	167	183	258	394	371	18.43
PRODUITS HALIEUTIQUES	78	85	100	114	139	184	208	210	263	305	362	17.34
PRODUITS FORESTIERS	81	92	102	106	122	179	235	206	245	269	302	15.12
PAYS DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	84	90	101	108	127	181	217	234	249	281	308	15.96
ALIMENTATION HUMAINE	81	88	100	112	132	186	234	267	263	277	318	16.58
ALIMENTATION ANIMALE	78	84	102	114	132	268	246	211	283	349	354	18.08
MATERIES PREMIERES	96	102	102	97	113	163	189	161	187	203	220	10.33
BOISSONS	87	86	106	108	123	162	168	183	260	401	378	18.68
PRODUITS HALIEUTIQUES	78	86	100	114	141	188	210	209	264	308	365	17.33
PRODUITS FORESTIERS	82	93	102	106	123	181	234	203	244	265	299	15.04
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	83	91	100	109	128	180	210	222	234	275	306	15.39
ALIMENTATION HUMAINE	80	89	98	113	133	183	222	247	240	268	312	15.76
ALIMENTATION ANIMALE	80	86	101	113	127	247	220	190	263	318	334	16.75
MATERIES PREMIERES	96	105	100	95	112	157	180	151	184	199	221	10.08
BOISSONS	83	86	108	106	126	171	175	189	263	413	387	19.00
PRODUITS HALIEUTIQUES	79	87	101	112	128	175	199	195	224	260	314	14.98
PRODUITS FORESTIERS	79	91	104	105	122	181	251	210	258	273	301	15.64
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	84	85	106	109	133	195	235	323	349	349	378	20.26
ALIMENTATION HUMAINE	84	82	107	112	145	219	254	423	460	416	480	24.26
ALIMENTATION ANIMALE	71	74	104	122	170	370	395	350	396	505	477	24.34
MATERIES PREMIERES	89	91	108	101	106	150	200	180	173	197	196	9.97
BOISSONS	71	89	101	111	131	139	175	215	257	375	334	17.78
PRODUITS HALIEUTIQUES	72	78	101	122	117	150	204	203	229	233	210	12.80
PRODUITS FORESTIERS	80	88	102	110	116	145	200	265	239	247	261	14.72
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	91	91	104	104	116	156	195	181	208	244	263	13.26
ALIMENTATION HUMAINE	84	91	104	105	120	158	216	193	189	196	271	10.92
ALIMENTATION ANIMALE	75	91	110	99	118	214	200	194	265	303	330	16.38
MATERIES PREMIERES	114	116	99	85	99	146	188	166	220	230	251	12.48
BOISSONS	100	84	106	110	116	153	149	158	248	363	368	17.59
PRODUITS HALIEUTIQUES	85	89	101	110	152	170	186	172	235	260	277	13.64
PRODUITS FORESTIERS	90	100	92	108	134	164	179	171	212	245	306	13.65
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	84	93	103	105	112	129	224	240	214	272	314	15.76
ALIMENTATION HUMAINE	80	85	105	109	118	137	265	342	271	310	361	19.22
ALIMENTATION ANIMALE	117	77	107	115	88	58	186	111	29	51	223	- .39
MATERIES PREMIERES	82	99	105	95	100	124	224	155	175	178	216	9.97
BOISSONS	91	98	94	108	118	129	154	188	183	353	377	16.78
PRODUITS HALIEUTIQUES	76	84	94	122	124	164	246	223	212	273	305	15.65
PRODUITS FORESTIERS	82	90	103	108	100	146	203	219	200	250	242	13.48

TABLEAU ANNEXE 9. INDOICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	1969-71=100	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	91	90	100	110	121	186	300	315	301	350	418	20.66
ALIMENTATION HUMAINE	93	89	100	110	122	192	322	346	314	355	436	21.45
ALIMENTATION ANIMALE	59	73	92	135	131	204	284	263	392	619	656	28.10
MATIERES PREMIERES	86	93	97	111	121	179	243	214	258	313	352	17.35
BOISSONS	89	98	102	100	126	127	160	184	236	337	311	16.32
PRODUITS HALIEUTIQUES	78	83	102	115	125	155	193	222	257	282	336	16.83
PRODUITS FORESTIERS	78	87	101	113	116	162	245	227	245	296	319	16.72
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	85	86	100	114	129	178	290	348	313	389	456	22.17
ALIMENTATION HUMAINE	83	84	99	117	131	195	307	371	320	390	489	22.97
ALIMENTATION ANIMALE	63	74	101	125	112	140	216	246	574	627	574	25.28
MATIERES PREMIERES	89	86	101	114	141	176	298	299	291	352	357	19.23
BOISSONS	100	101	108	92	102	123	155	218	274	396	264	16.86
PRODUITS HALIEUTIQUES	71	75	108	117	131	158	214	264	341	313	345	19.17
PRODUITS FORESTIERS	69	83	104	113	103	145	278	260	241	263	256	15.55
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	90	93	99	108	124	188	301	277	286	301	383	18.69
ALIMENTATION HUMAINE	92	94	99	107	126	195	317	300	298	305	406	19.60
ALIMENTATION ANIMALE	56	69	77	153	133	276	307	263	367	593	506	26.47
MATIERES PREMIERES	90	93	97	110	112	144	233	166	206	234	257	12.96
BOISSONS	75	93	103	104	119	153	194	168	236	299	258	14.27
PRODUITS HALIEUTIQUES	78	82	102	116	107	121	150	176	159	187	224	10.57
PRODUITS FORESTIERS	83	91	104	105	110	129	223	187	192	217	213	11.50
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	81	78	93	128	129	177	403	498	443	533	653	29.32
ALIMENTATION HUMAINE	79	74	92	134	130	185	445	554	476	559	692	30.81
ALIMENTATION ANIMALE	47	55	98	147	148	183	329	241	511	633	935	32.82
MATIERES PREMIERES	85	96	98	106	129	152	253	322	330	419	427	21.80
BOISSONS	96	99	102	99	123	135	189	204	258	403	488	20.39
PRODUITS HALIEUTIQUES	76	76	103	121	140	198	356	395	571	745	845	32.94
PRODUITS FORESTIERS	78	86	98	116	138	176	264	351	327	444	450	22.78
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	98	96	100	104	104	170	226	262	261	271	306	16.41
ALIMENTATION HUMAINE	101	97	101	102	103	183	245	287	267	255	302	16.78
ALIMENTATION ANIMALE	62	83	102	116	124	161	265	271	362	605	640	26.96
MATIERES PREMIERES	92	92	97	111	111	139	176	197	250	319	323	16.82
BOISSONS	78	99	97	104	72	93	99	128	172	234	207	10.92
PRODUITS HALIEUTIQUES	83	87	99	114	133	177	195	212	251	282	354	16.64
PRODUITS FORESTIERS	78	86	99	115	112	191	238	206	266	316	382	18.34
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	97	90	110	100	137	247	375	256	245	367	432	19.45
ALIMENTATION HUMAINE	107	88	116	96	138	231	388	272	235	388	427	19.72
ALIMENTATION ANIMALE	102	115	92	93	154	173	193	441	770	1164	1081	36.85
MATIERES PREMIERES	72	94	94	111	136	290	345	213	272	306	444	18.66
BOISSONS	122	101	99	100	116	149	190	126	107	164	159	5.25
PRODUITS HALIEUTIQUES	69	111	82	107	165	223	232	404	501	586	737	28.40
PRODUITS FORESTIERS	74	70	91	139	150	232	308	218	293	408	490	22.25

TABLEAU ANNEXE 10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	1969-71=100	POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	93	94	101	104	112	120	115	117	127	127	136	3.71
ALIMENTATION HUMAINE	91	93	102	106	114	123	120	122	133	136	146	4.58
ALIMENTATION ANIMALE	80	89	102	110	119	128	122	122	154	156	177	6.81
MATERIES PREMIERES	99	99	101	100	106	110	101	99	105	102	109	.54
BOISSONS	95	97	101	102	108	114	109	116	118	109	112	1.67
PRODUITS HALIEUTIQUES	96	95	100	105	116	116	118	120	129	132	142	4.15
PRODUITS FORESTIERS	89	96	102	102	112	126	122	100	117	122	133	2.77
PAYS DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	92	95	101	104	113	119	111	114	124	120	125	2.77
ALIMENTATION HUMAINE	90	93	101	105	115	123	116	119	131	129	133	3.76
ALIMENTATION ANIMALE	81	89	102	109	119	129	122	120	151	150	170	6.33
MATERIES PREMIERES	99	99	102	99	105	105	95	94	99	94	98	.66
BOISSONS	95	96	101	103	109	115	108	117	118	107	111	1.55
PRODUITS HALIEUTIQUES	97	95	100	104	117	117	117	118	128	132	142	4.10
PRODUITS FORESTIERS	89	97	102	101	112	127	122	98	117	120	130	2.50
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	92	96	100	103	110	113	109	111	119	117	123	2.48
ALIMENTATION HUMAINE	91	96	99	105	112	114	113	115	122	123	128	3.03
ALIMENTATION ANIMALE	83	91	101	108	115	122	111	110	141	140	164	5.41
MATERIES PREMIERES	99	102	100	97	101	101	89	88	98	91	97	.97
BOISSONS	91	96	104	100	110	118	111	120	120	111	115	1.95
PRODUITS HALIEUTIQUES	100	98	99	103	111	104	104	107	113	115	124	2.16
PRODUITS FORESTIERS	90	98	103	99	109	127	121	93	118	118	132	2.44
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	87	86	106	108	127	143	123	144	158	144	147	5.67
ALIMENTATION HUMAINE	88	82	106	112	142	174	130	164	194	170	177	8.28
ALIMENTATION ANIMALE	73	78	103	119	152	165	192	200	212	209	215	11.49
MATERIES PREMIERES	95	91	107	102	102	101	104	106	97	97	99	.02
BOISSONS	64	94	99	106	114	101	113	131	126	121	109	2.54
PRODUITS HALIEUTIQUES	91	86	106	108	94	75	96	113	113	99	98	1.05
PRODUITS FORESTIERS	84	91	104	105	104	108	115	129	123	121	121	3.15
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	101	97	101	102	109	113	107	103	115	111	117	1.66
ALIMENTATION HUMAINE	93	95	103	102	110	113	108	99	115	113	113	1.50
ALIMENTATION ANIMALE	77	94	108	98	104	100	104	109	133	131	159	4.83
MATERIES PREMIERES	116	108	98	94	107	106	105	106	112	117	113	1.52
BOISSONS	114	96	96	108	108	117	107	111	115	103	126	1.99
PRODUITS HALIEUTIQUES	105	98	104	98	122	118	117	103	120	119	120	2.00
PRODUITS FORESTIERS	93	100	95	105	121	123	112	94	113	121	137	2.48
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	92	96	102	102	106	104	125	121	114	114	114	2.12
ALIMENTATION HUMAINE	97	93	104	104	105	109	135	146	124	131	131	4.20
ALIMENTATION ANIMALE	123	80	108	115	88	40	83	63	18	25	110	-.9.75
MATERIES PREMIERES	89	99	101	100	107	98	125	95	107	90	103	-.14
BOISSONS	87	99	99	102	107	107	111	119	113	123	103	1.68
PRODUITS HALIEUTIQUES	89	95	94	111	101	96	124	116	117	139	131	4.06
PRODUITS FORESTIERS	89	94	102	104	104	128	143	120	98	124	109	1.80

TABLEAU ANNEXE 10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	VARIAT. ANNUELLES 1969-78
	1969-71=100	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	95	93	102	106	108	124	132	131	140	158	183	7.02
ALIMENTATION HUMAINE	95	91	102	106	109	124	134	133	141	162	191	7.55
ALIMENTATION ANIMALE	60	79	94	127	125	106	138	154	212	273	312	15.15
MATIERES PREMIERES	96	96	98	106	108	133	129	177	136	142	161	5.57
BOISSONS	94	104	102	94	97	99	111	109	124	125	119	2.76
PRODUITS HALIEUTIQUES	89	94	99	107	110	104	112	124	128	124	134	3.76
PRODUITS FORESTIERS	86	91	101	109	110	116	125	114	120	139	147	4.47
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	92	89	101	110	112	116	130	130	137	171	194	7.78
ALIMENTATION HUMAINE	88	87	101	112	114	119	131	128	137	176	210	8.37
ALIMENTATION ANIMALE	67	78	103	120	107	72	96	88	107	187	212	7.74
MATIERES PREMIERES	103	90	101	109	123	128	159	162	148	160	152	6.58
BOISSONS	112	107	102	91	92	90	101	123	135	142	103	3.03
PRODUITS HALIEUTIQUES	83	84	107	109	126	137	157	152	191	186	196	9.52
PRODUITS FORESTIERS	70	85	104	111	93	107	137	120	109	124	117	3.09
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	95	96	100	104	110	123	146	130	142	154	186	7.03
ALIMENTATION HUMAINE	96	96	101	103	110	126	149	136	146	160	198	7.73
ALIMENTATION ANIMALE	55	72	84	144	122	125	151	146	190	245	241	13.22
MATIERES PREMIERES	98	92	97	111	108	111	121	102	112	113	119	2.05
BOISSONS	87	105	97	98	105	111	138	101	125	114	109	1.70
PRODUITS HALIEUTIQUES	89	97	98	106	96	78	80	98	83	84	91	- 1.68
PRODUITS FORESTIERS	91	94	106	100	103	99	119	99	94	103	104	.28
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	87	83	97	121	111	111	152	179	189	219	253	12.69
ALIMENTATION HUMAINE	86	79	95	125	109	113	158	188	198	234	272	14.16
ALIMENTATION ANIMALE	50	59	99	141	138	107	153	123	246	266	427	18.16
MATIERES PREMIERES	95	96	99	105	125	108	136	176	173	181	170	8.28
BOISSONS	92	100	106	94	107	99	119	109	128	127	150	4.14
PRODUITS HALIEUTIQUES	82	85	104	110	126	159	204	242	357	348	361	19.62
PRODUITS FORESTIERS	82	94	96	110	120	121	128	141	133	167	159	6.31
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	100	97	101	102	98	119	107	121	131	128	147	4.45
ALIMENTATION HUMAINE	100	96	103	101	99	122	109	122	129	122	144	4.06
ALIMENTATION ANIMALE	64	89	99	111	123	97	130	165	214	281	326	15.27
MATIERES PREMIERES	103	98	97	105	96	109	100	119	131	142	155	5.26
BOISSONS	80	103	97	100	95	112	102	119	133	147	135	4.56
PRODUITS HALIEUTIQUES	94	95	99	106	110	105	104	112	110	103	111	1.16
PRODUITS FORESTIERS	89	92	97	111	112	131	121	112	140	157	186	6.76
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	97	93	112	95	124	162	156	113	112	155	184	5.56
ALIMENTATION HUMAINE	102	91	118	91	126	148	149	106	101	159	179	5.09
ALIMENTATION ANIMALE	100	113	96	91	130	91	109	252	309	391	191	19.42
MATIERES PREMIERES	83	97	98	105	120	198	173	128	142	140	198	6.56
BOISSONS	129	111	91	96	111	153	180	136	111	122	122	2.70
PRODUITS HALIEUTIQUES	91	115	81	103	129	68	119	193	225	241	280	13.79
PRODUITS FORESTIERS	80	72	87	141	152	174	185	146	163	215	254	11.76

TABLEAU ANNEXE II. STOCKS DE REPORT DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

Produit Pays	Date	Moyenne 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 a/	1980 b/
..... millions de tonnes												
<u>BLE</u>												
Pays exportateurs												
Etats-Unis	1er juin	30.7	22.4	26.8	16.2	9.3	11.8	18.1	30.3	32.0	25.1	26.5
Canada	1er août	13.3	20.0	16.0	9.9	10.1	8.0	8.2	13.3	12.1	15.0	13.7
Argentine	1er déc.	1.5	0.7	0.5	0.1	1.0	0.7	0.7	1.1	0.8	0.8	0.5
Australie	1er déc.	0.6	3.5	1.4	0.5	1.9	1.7	2.7	2.1	0.8	4.7	4.7
Communauté économique européenne	1er août	6.5	5.8	7.5	6.1	7.3	10.3	8.2	8.4	7.2	9.8	9.9
Total		52.6	52.4	52.2	32.8	29.6	32.5	37.9	55.2	52.9	55.4	55.3
Pays importateurs												
Inde ^{c/}	1er avril	...	2.4	3.4	0.5	0.8	1.0	4.9	11.2	8.6	6.2	5.2
<u>CEREALES SECONDAIRES</u> ^{d/}												
Pays exportateurs												
Etats-Unis		62.7	32.2	46.6	31.7	21.8	15.4	17.3	30.0	41.3	46.1	56.8
Canada		4.3	5.4	6.2	5.8	6.2	5.6	4.4	5.0	7.3	7.1	3.8
Argentine		0.3	0.8	0.3	0.3	0.7	0.3	1.1	0.8	0.3	0.4	0.4
Australie		0.2	1.6	1.0	0.5	0.5	0.3	0.3	0.2	0.2	1.3	1.6
Total		67.5	40.0	54.1	38.3	29.2	21.1	23.1	36.0	49.1	54.9	62.6
<u>RIZ (équivalent usiné)</u>												
Pays exportateurs												
Pakistan ^{c/}	31 oct.	...	0.26	0.38	0.10	0.30	0.58	0.39	0.12	0.32	0.28	0.25
Thaïlande	31 oct.	...	1.97	1.73	1.24	2.14	2.13	2.50	1.36	1.29	1.45	1.19
Etats-Unis ^{e/}	31 juil.	0.25	0.61	0.37	0.17	0.26	0.23	1.17	1.29	0.87	1.02	1.12
Japon	31 oct.	...	5.34	2.79	1.34	0.80	1.13	2.49	3.41	5.24	5.90	5.90
Total		...	8.18	5.27	2.85	3.50	4.07	6.55	6.18	7.72	8.65	8.46
Pays importateurs												
Inde ^{c/}	31 oct.	...	1.56	1.00	0.57	0.47	1.19	4.43	4.21	5.94	8.50	6.00
<u>LAIT ECREME EN POUDRE</u>												
Etats-Unis	31 déc.	0.18	0.04	0.02	0.03	0.14	0.21	0.23	0.25	0.27	0.21	...
Communauté économique européenne	31 déc..	0.03	0.12	0.29	0.33	0.50	1.11	1.20	1.00	0.83	0.44	...
Total		0.21	0.16	0.31	0.36	0.64	1.32	1.43	1.25	1.10	0.65	...
<u>SUCRE (brut)</u>												
Total mondial	1er sept.	14.1	18.8	16.9	16.1	16.0	17.5	20.6	24.9	30.1	30.4	...
<u>CAFE</u>												
Pays exportateurs ^{f/}		4.30 ^{g/}	3.28	3.29	3.35	2.46	3.00	2.61	1.71	1.93	1.97	...

a/ Données préliminaires. - b/ Prévisions. - c/ Uniquement stocks gouvernementaux. - d/ Orge, avoine, maïs, sorgho et seigle; Argentine, Australie (déc./nov. pour le seigle, l'orge et l'avoine, avril/mars pour le maïs et le sorgho); Canada (août/juillet); Afrique du Sud, maïs seulement (mai/avril); Etats-Unis (juin/mai pour le seigle, l'orge et l'avoine, octobre/septembre pour le maïs et le sorgho). - e/ Y compris le paddy en équivalent de riz usiné. - f/ A l'exclusion des stocks détenus par des privés du Brésil. - g/ Moyenne 1963-66.

TABLEAU ANNEXE 12. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Région et Pays												
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1976	1976 à 1977	1977 à 1978	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1976	1976 à 1977	1977 à 1978
..... pourcentage annuel												
<u>Pays développés</u>												
EUROPE OCCIDENTALE												
Autriche	3.9	3.3 ^a	7.4	7.3	5.5	3.6	4.4	2.1	6.7	5.9	6.3	3.6
Belgique	2.5	3.5	8.3	9.2	7.1	4.5	2.9	3.5	7.5	11.8	6.1	1.4
Danemark	5.5	7.5 ^b	9.5	9.0	11.1	10.0	4.2	7.5 ^b	10.7	10.8	11.6	9.7
Finlande	5.3	4.6 ^b	2.0	14.4	12.6	7.6	5.9	5.2 ^b	12.4	16.3	18.6	4.0
France	3.8	4.3	8.8	9.6	9.1	9.1	4.3	3.8	9.6	10.8	11.7	9.7
Allemagne, Rép. féd. d'	2.8	2.4	6.2	4.5	3.9	0.2	2.6	1.3	5.6	5.1	2.1	1.6
Grèce	1.6	2.5	13.1	13.3	12.1	13.1	2.5	2.6	14.7	13.8	14.0	17.1
Islande	11.0	12.8	24.8	32.2	30.0	44.9	15.2	13.3	28.3	36.0	33.8	43.9
Irlande	4.2	5.3	13.0	18.0	13.7	7.6	3.9	4.3	14.3	16.5	16.4	10.0
Italie	4.9	3.0	11.4	16.8	18.4	12.1	4.6	2.2	11.6	17.1	19.3	13.1
Pays-Bas	3.5	4.8	8.6	8.8	6.7	4.1	4.0	4.3	6.9	9.9	6.7	...
Norvège	4.1	5.0	8.3	9.2	9.1	8.1	4.5	5.3	8.3	10.2	8.3	5.5
Portugal	2.6	6.4	15.3	21.0	23.9	14.0	2.8	5.2	16.3	23.3	30.1	16.2
Espagne	7.0	5.1	12.0	17.7	24.5	19.7	7.7	3.7	12.1	18.7	23.6	19.2
Suède	3.6	4.5	7.8	10.3	11.4	10.0	5.3	4.5	7.9	12.9	14.6	9.6
Suisse	3.2	3.4	7.9	1.7	1.3	1.1	2.9	0.9	7.3	-1.3	1.4	4.0
Royaume-Uni	3.6	4.6	12.3	16.5	15.9	8.3	3.6	4.6	15.1	19.9	19.0	7.1
Yugoslavie	13.6	10.5	19.3	11.7	15.8	15.1	17.3	9.0	19.1	14.1	20.2	17.1
AMERIQUE DU NORD												
Canada	1.6	3.8	7.4	7.5	8.0	8.9	2.2	3.4	11.1	2.6	8.4	15.5
Etats-Unis	1.3	4.2	6.7	5.8	6.5	7.6	1.4	4.0	9.5	3.1	6.3	7.3
OCEANIE												
Australie	1.8	3.1	10.2	13.6	12.3	7.9	2.0	2.1	9.8	12.3	11.6	9.5
Nouvelle-Zélande	2.7	4.1	9.8	17.0	14.3	11.9	2.4	4.1	9.4	18.5	17.1	7.3
AUTRES PAYS DEVELOPPEES												
Israël	7.1	4.0	23.9	31.3	34.6	50.5	5.6	3.1	25.1	27.7	41.9	46.3
Japon	6.0	5.4	12.0	8.3	2.1	3.8	7.2	6.1	13.0	9.1	6.7	3.5
Afrique du Sud	2.1	3.4	9.3	11.2	11.2	10.9	2.6	3.0	11.7	7.4	10.3	12.9
<u>Pays en développement</u>												
AMERIQUE LATINE												
Argentine	23.0	19.4	59.5	444.1	176.0	175.0	23.0	18.3	58.0	458.6	...	163.2
Bolivie	5.1	5.9	23.7	4.5	8.1	10.4	2.1	7.8	27.2	57.6	8.2	10.0
Brésil	60.0	28.0	23.5 ^c	35.3	40.5	38.3	60.0	26.0	25.9 ^c	34.5	39.1	40.6
Chili	27.0	26.0	225.4	211.9	92.9	40.1	30.0	26.0	245.5	212.8	175.5	34.6
Colombie	12.4	10.1	19.5	17.4	30.0	17.4	13.4	9.2	24.0	16.9	36.3	13.4
Costa Rica	2.3	2.5	14.3	3.5	4.2	6.0	2.2	3.8	14.9	-0.2	4.0	10.2
République Dominicaine	2.7	1.0	11.1	7.8	12.8	3.5	2.5	0.1	13.3	-2.8	9.3	-3.1
Equateur	4.0	4.6	13.7	10.7	13.0	11.6	4.9	6.0	18.4	9.5	15.7	10.3
El Salvador	0.2	1.1	8.4	7.0	11.8	13.5	1.1	2.2	8.8	6.9	8.7	10.7
Guatemala	0.1	1.5	2.9	10.7	12.6	8.1	0.1	1.7	3.3	9.6	11.2	...
Guyane	1.9	1.5	8.2	9.0	8.2	15.2	2.3	2.8	12.2	13.8	8.5	17.2
Haïti	3.7	1.7	13.7	6.7	6.9	-3.8	4.1	1.8	15.5	6.9	7.8	-7.0
Honduras	2.7	1.6	6.5	5.1	8.4	6.1	3.2	1.8	8.0	6.0	10.9	6.6
Jamaïque	2.9	4.3	14.9	9.7	11.2	34.9	2.4	4.7	17.2	9.0	9.4	36.7
Mexique	1.9 ^d	3.5	12.4	15.8	29.1	17.3	1.6	3.8	13.9	12.7	28.6	16.5
Panama	1.1 ^d	1.6	7.8	2.3	8.6	3.8	1.4 ^d	1.7	9.9	1.2	5.8	6.1
Paraguay	...	1.2	12.6	4.5	9.4	10.6	...	0.3	15.4	4.2	11.3	13.0
Pérou	9.4	7.8 ^e	12.1	33.4	38.1	57.8	10.5	7.1 ^e	13.9	32.1	40.3	59.7
Porto Rico	2.2	3.2	8.8	2.0	4.4	4.9	3.0	4.1	12.6	-0.6	5.5	5.9
Trinité-et-Tobago	2.2	3.8	13.7	10.3	11.8	10.2	2.1	3.7	17.1	7.4	6.9	9.1
Uruguay	16.2 ^f	60.0	73.4	50.7	58.1	44.6	13.1 ^f	60.0	76.0	47.6	64.0	44.5
Venezuela	1.7	1.6	5.5	7.7	7.7	7.0	1.7	0.9	8.5	8.8	12.4	9.2

TABLEAU ANNEXE 12. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES (fin)

Région et Pays	Tous articles						Produits alimentaires					
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1976	1976 à 1977	1977 à 1978	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1976	1976 à 1977	1977 à 1978
..... pourcentage annuel												
EXTREME-ORIENT												
Bangladesh	...	4.0 ^b /39.0 ^a /	- 9.6	10.3	13.2	...	3.2 ^b /	42.0 ^a /	- 19.5	10.1	13.5	
Birmanie	...	6.4 ^b /17.8	25.8	- 3.8	- 6.4	...	2.9 ^b /	21.0	22.5	- 3.0	- 7.9	
Kampuchea démocratique	4.3	4.5 ^b /100.9	2.7	6.7 ^b /	112.8	
Inde	6.1	8.9 ^b /13.2	- 7.8	8.4	2.5	6.5	9.8 ^b /	14.2	- 12.6	9.9	0.9	
Indonésie	...	100.0	21.3	19.9	11.1	8.3	100.0	25.2	22.1	10.7	7.8	
Corée, République de	15.4	12.3	14.3	15.3	10.2	14.4	18.3	12.5	16.8	17.8	11.6	16.6
Lao, Rép. dém. pop.	38.0	6.0 ^b /35.2	39.0	4.0 ^b /	40.9	...	5.5	4.9
Malaisie (Rép. péninsulaire)	0.5	0.4 ^b /6.7	2.1	4.7	4.9	0.6	0.4 ^b /	10.4	0.8	
Népal	...	6.2	10.3	- 2.2	7.3	5.3	...	7.2	9.8	- 7.5	9.9	5.4
Pakistan	2.6	5.6 ^b /15.2	7.2	10.1	6.7	3.8	6.0 ^b /	16.6	6.0	11.2	5.6	
Philippines	4.8	3.6 ^a /18.7	9.2	9.9	7.3	6.8	5.2 ^a /	20.1	9.2	9.6	6.3	
Sri Lanka	1.7	4.2	8.0	1.2	1.2	12.1	1.3	4.9	9.1	- 1.1	0.6	16.9
Thaïlande	1.5	2.5	9.8	4.9	8.5	8.7	2.0	4.2	11.9	5.5	11.5	8.5
PROCHE-ORIENT												
Chypre	0.3	2.9 ^b /8.0	3.8	...	7.4	0.2	3.2 ^b /	10.2	2.6	...	5.7	
Egypte	3.2	3.2 ^a /5.8	10.3	12.7	11.1 ^b /	6.5	6.2 ^a /	8.6	14.8	14.3	9.6	
Iran	2.0	1.4	9.6	11.3	27.2	3.1	0.9	10.0	6.9	18.8	8.1 ^b /	
Irak	...	3.5 ^b /11.3	10.4	7.7	4.5	...	3.1 ^b /	18.1	4.5	12.9	5.6	
Jordanie	...	2.8 ^b /6.0	15.0	31.2	7.0	...	3.1 ^b /	9.2	21.9	44.1	3.6	
Liban	...	1.8 ^a /4.5	2.0 ^a /	- 3.5	
Libye	...	6.1 ^a /16.4	5.4	6.2	29.5	...	8.3 ^a /	15.9	12.8	12.1	11.7	
Soudan	3.3 ^d /	3.4 ^a /11.6	1.7	16.8	19.8	4.2 ^d /	2.8 ^a /	12.0	1.8	18.8	26.4	
Syrie	1.3 ^d /	4.2 ^b /16.7	14.8	...	5.0	1.3 ^d /	4.7 ^b /	18.2	14.1	...	5.1	
Turquie	3.6	7.1 ^b /6.2	15.3	28.4	49.5	4.8	8.7 ^b /	7.7	17.9	30.6	44.7	
AFRIQUE												
Algérie	...	3.3 ^b /5.1	9.4	11.9	17.1 ^k /	...	4.6 ^b /	7.2	14.7	15.3	18.8 ^k /	
Cameroun	...	3.3 ^b /10.2	9.9	14.6	12.6	...	3.5 ^b /	11.5	11.2	23.5	11.5	
Ethiopie	...	3.0 ^b /3.7	28.5	16.7	14.3	...	2.1	2.7	41.9	16.8	17.1	
Gabon	4.4 ^d /	3.0	11.4	20.2	13.8	10.8	3.3 ^d /	
Gambie	...	10.5	17.0	12.4	8.8	...	12.8	19.3	12.5	6.3		
Ghana	11.8	3.7	17.4	169.3	80.6	...	14.0	2.1	20.3	64.1	114.1	
Côte-d'Ivoire	2.6	4.9	8.2 ^a /	12.0	27.4	13.0	2.8	5.9	9.3	7.2	40.0	11.3
Kenya	2.0	1.7	13.9 ^a /	10.9	10.3	10.3	1.9	2.0	14.7	6.3	11.8	12.2
Libéria	...	4.4	12.1	5.6	6.2	7.3	...	3.4	13.7	- 0.6	9.9	11.3
Madagascar	...	2.3 ^b /9.7	5.0	3.0	6.5	...	2.2 ^b /	12.0	3.8	1.4	7.7	
Malawi	...	2.0 ^b /8.9	4.3	4.2	8.7	...	3.4 ^b /	10.7	2.3	1.7	6.4	
Maurice	1.0 ^d /	3.0	13.1	11.4	9.2	8.5	0.6 ^d /	3.0	14.7	6.3	18.6	6.7
Maroc	4.0 ^b /	0.6	5.4	8.5	12.6	9.8	4.6	0.1	7.2 ^b /	10.2	13.8	8.4
Mozambique	1.9 ^m /	3.7	10.5	4.5	0.7 ^m /	4.7	11.1	8.3	...	
Niger	...	3.8	7.9	23.6	23.3	10.1	...	4.4	10.6	25.9	26.7	7.0
Nigéria	3.2	5.6	11.5	21.8	21.1	...	2.0	8.8	13.1	25.2	33.4	...
Sénégal	...	13.0	2.7	9.6	3.9	...	16.5	11.9	4.3	
Sierra Leone	3.9 ⁿ /	4.3 ^b /8.4	17.1	8.3	10.9	0.6 ⁿ /	4.8 ^b /	11.0	17.4	7.3	8.2	
Somalie	7.4	2.5 ^b /7.5	14.1	10.6	12.0	7.5	2.8 ^b /	9.1	18.4	13.2	14.1	
Swaziland	...	2.7 ^b /9.3	6.4	16.5	8.5	...	2.5 ^b /	9.8	5.9	18.9	8.3	
Tanzanie	1.2	3.7	13.1	6.9	11.6	11.5	1.2	2.5	17.7	- 0.2	13.9	15.4
Togo	...	2.1 ^b /8.9	11.6	21.3	1.3	...	2.6 ^b /	9.7	11.8	27.3	- 8.0	
Tunisie	4.5	2.9	4.8	5.4	6.7	6.2	4.8	3.1	5.2	6.4	5.0	6.5
Ouganda	5.4	4.0	23.4	58.9	7.3	3.5	24.3	65.7	...	
Zaïre	15.6 ^m /	23.0 ^b /18.6	63.3	65.4	58.4	19.0 ^m /	22.0 ^b /	21.2	67.0	70.3	64.9	
Zambie	2.4	8.7 ^b /7.1	18.9	19.8	16.4	2.4	8.8 ^b /	7.4	22.5	18.2	17.0	

Source: Bureau international du travail, Bulletin des statistiques du travail, Genève, troisième trimestre 1979.

a/ 1965-69. b/ 1967-70. c/ 1972-75. d/ 1962-65. e/ 1966-70. f/ 1960-62. g/ 1973-75.

h/ 1965-68. i/ Janvier-novembre. j/ 1968-70. k/ Janvier-septembre. l/ 1970-73. m/ 1963-65. n/ 1961-65.

Source: Bureau international du travail, Bulletin des statistiques du travail, Genève, troisième trimestre 1979.

TABLEAU ANNEXE 13. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT PAR RAPPORT AUX BESOINS NUTRITIONNELS DANS CERTAINS PAYS ET CERTAINES REGIONS EN DEVELOPPEMENT

	1966-68	Moyennes			Besoins kg/calories par jour et par habitant
		1969-71	1972-74	1975-77	
	 pourcentage des besoins			
AFRIQUE	92	94	93	95	2 334
Algérie	77	79	89	98	2 400
Angola	83	85	86	88	2 350
Bénin	95	97	94	94	2 300
Botswana	87	88	87	89	2 320
Burundi	100	98	99	97	2 330
Cameroun	99	104	102	104	2 320
République centrafricaine	92	98	103	100	2 260
Tchad	95	88	76	75	2 380
Congo	94	98	100	101	2 220
Ethiopie	82	83	76	79	2 330
Gabon	93	94	90	103	2 340
Gambie	95	97	92	96	2 380
Ghana	93	97	97	88	2 300
Guinée	86	89	85	83	2 310
Côte-d'Ivoire	96	104	104	111	2 310
Kenya	94	98	93	89	2 320
Lesotho	93	91	90	94	2 280
Libéria	93	96	101	103	2 310
Madagascar	108	109	105	109	2 270
Malawi	88	101	104	98	2 320
Mali	90	88	79	90	2 350
Mauritanie	85	83	75	82	2 310
Maurice	103	105	110	113	2 270
Maroc	96	102	108	106	2 420
Mozambique	84	88	85	82	2 340
Niger	92	88	83	87	2 350
Nigéria	93	97	95	97	2 360
Rhodesie	102	98	101	106	2 390
Rwanda	88	94	90	98	2 320
Sénégal	96	95	92	94	2 380
Sierra Leone	93	94	91	91	2 300
Somali	95	96	96	92	2 310
Swaziland	85	89	91	98	2 320
Tanzanie	90	89	89	90	2 320
Togo	96	95	90	88	2 300
Tunisie	85	90	107	111	2 390
Ouganda	91	97	94	89	2 330
Haute-Volta	86	83	77	84	2 370
Zaïre	100	101	102	104	2 220
Zambie	85	86	88	87	2 310
PAYS D'ASIE A ECONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIEE	89	95	98	103	2 353
Chine	88	94	99	103	2 360
Kampuchea démocratique	98	99	93	84	2 220
Corée, Rép. dém. de	99	105	106	117	2 340
Mongolie	100	96	100	103	2 430
Viet Nam, Rép. soc. du	94	98	97	92	2 160
EXTREME-ORIENT	88	94	93	93	2 216
Bangladesh	91	88	87	88	2 210
Bhoutan	89	89	90	89	2 810
Birmanie	97	101	98	102	2 160

TABLEAU ANNEXE 13. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT PAR RAPPORT AUX BESOINS NUTRITIONNELS DANS CERTAINS PAYS ET CERTAINES REGIONS EN DEVELOPPEMENT (fin)

	1966-68	Moyennes			Besoins kg/calories par jour et par habitant
		1969-71	1972-74	1975-77	
		pourcentage des besoins	
EXTREME-ORIENT (fin)	88	94	93	93	2 216
Hong-kong	113	118	119	121	2 290
Inde	85	92	90	88	2 210
Indonésie	85	91	95	98	2 160
Corée, Rép. de	103	112	113	114	2 350
Lao, Rép. pop. dém.	94	94	90	89	2 220
Malaisie	107	112	113	110	2 240
Népal	94	94	92	94	2 200
Pakistan	89	96	95	98	2 310
Philippines	90	93	94	95	2 260
Singapour	113	126	130	132	2 300
Sri Lanka	105	106	95	92	2 220
Thaïlande	103	103	102	99	2 220
AMERIQUE LATINE	106	106	106	107	2 380
Argentine	123	127	124	127	2 650
Bolivie	85	88	88	89	2 390
Brésil	105	105	104	106	2 390
Chili	112	110	110	108	2 440
Colombie	92	93	96	97	2 320
Costa Rica	104	107	108	111	2 240
Cuba	104	111	115	114	2 310
République Dominicaine	87	90	93	93	2 260
Equateur	87	89	90	92	2 290
El Salvador	80	81	84	91	2 290
Guatemala	98	102	100	99	2 190
Guyane	104	102	101	101	2 270
Haïti	85	87	90	90	2 260
Honduras	98	98	91	92	2 260
Jamaïque	103	111	117	119	2 240
Mexique	114	112	113	114	2 330
Nicaragua	112	110	107	109	2 250
Panama	106	109	101	102	2 310
Paraguay	114	120	117	120	2 310
Pérou	97	98	98	97	2 350
Uruguay	115	118	114	116	2 670
Venezuela	93	96	95	100	2 470
PROCHE-ORIENT	98	99	102	108	2 455
Afghanistan	89	81	82	81	2 440
Chypre	112	120	126	123	2 480
Egypte	104	104	103	108	2 510
Iran	95	97	110	132	2 410
Irak	87	91	95	96	2 410
Jordanie	87	93	89	84	2 460
Liban	100	100	101	101	2 480
Libye	98	105	124	126	2 360
Arabie Saoudite	89	89	93	102	2 420
Soudan	84	92	89	96	2 350
Syrie	95	98	101	105	2 480
Turquie	111	112	112	116	2 520
Yémen, Rép. arabe du	86	81	87	90	2 420
Yémen, Rép. dém. pop. du	93	89	85	79	2 410

TABLEAU ANNEXE 14 - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Région et Pays	Taux de croissance annuel moyen (d'après des données NU/FAO)	Durée et portée du plan a/	Objectifs fixés dans le plan national de développement														
			Taux de croissance prévu					Investissement prévu b/									
			PIB	Emploi total	Production agricole	Recettes d'exportation	Part des investissements totaux dans le PIB	Part des investissements publics dans les investissements totaux	Part de l'agriculture dans: Inves- tissements publics	Part des dépenses pour la mise en valeur des terres et des eaux dans les investissements totaux	Part des dépenses ressources extérieures dans les investissements totaux						
	Popu- la- tion de in- te- rieure de pro- duits alimen- taires				totale	Céréales	Conso- mation d'en- grais										
pourcentage annuel																	
AFRIQUE																	
Burundi	2,2	5,2	1978-82 C	5,8	5,2	3,4	7,9	...	27,0	...	22,2	44,0	
Cameroun	1,9	2,6	1976-81 C	7,1	5,2	3,5	3,7	...	19,5	70,7	17,3	16,6	
Gabon	1,0	4,3	1976-80 C	5,5	6,7	3,5	49,0	68,0	3,5	5,5	
Gambie	1,9	4,3	1975-80 C	...	4,7	7,0	14,9	
Ghana	2,7	5,1	1975-80 C	5,5	...	6,9	...	10,7	2,0	...	5,6	32,0	51,9	13,6	26,2	...	
Côte-d'Ivoire	2,5	3,6	1976-80 C	8,7	2,1	6,5	2,3	...	22,0	...	13,5	32,6	5,0	...	
Lesotho	1,9	...	1976-80 C	7,9	2,1	6,5	13,0	...	9,0	...	19,3	19,3	...	60,5	
Libéria	2,3	2,8	1976-80 C	6,8	3,3	7,3	40,2	27,7	22,6	...	36,5	
Madagascar	2,9	3,6	1978-80 C	5,7	...	4,3	10,0	9,0	23,8	36,7	8,2	19,3	...	
Malawi	2,4	6,3	1971-80 C	8,2	...	5,4	28,0	
Maurice	1,8	2,8	1975-80 C	6,9	4,7	24,0	26,3	16,2	18,0	57,0 ^{g/}	
Maroc	3,2	4,3	1978-80 C	4,9	4,1 ^{h/}	4,1	3,6	...	6,6	4,7	...	66,7	8,3	6,5	
Nigéria	2,7	2,9	1975-80 C	9,5	2,6	5,0	5,0	...	5,0	0,6	26,6	
Sénégal	2,9	0,5	1977-81 C	5,8	2,2	4,6	6,5	12,0	...	8,2	9,1	22,9	45,6	15,5	25,6	5,9	33,1
Sierra Leone	2,4	1,4	1975-79 C	6,2	2,0	4,6	6,5	56,8	15,2	
Tanzanie	3,1	...	1976-81 C	6,7	...	5,6	33,0	88,4	21,8	...	35,1	
Togo	2,8	0,4	1976-80 C	8,0	...	5,2	10,0	4,7	25,0	43,0	15,8	26,2	...	10,0	
Tunisie	2,3	7,1	1977-81 C	7,5	4,0	3,6	3,5	20,0	75,9	
Ouganda	3,0	...	1976-80 C	
Zambie	3,3	...	1979-83 C	4,8	3,8	5,5	5,4	...	29,0	
EXTREME-ORIENT																	
Bangladesh	2,8	...	1978-80 C	5,6 ^{h/}	3,0	4,1	4,0 ^{l/}	6,0	11,0	8,3	8,6	29,2	84,5	25,0	27,0	56,0	
Fidji	2,1	...	1976-80 C	7,0 ^{h/}	3,0	4,6	13,4 ^{l/}	6,0	8,3	8,6	22,7	54,0	...	21,8	16,8	...	
Corée, Rép. de	2,0	4,5	1977-81 C	9,0 ^{h/}	3,1	4,0	3,3	...	16,0	...	25,4 ^{l/}	...	11,2	
Malaisie	2,8	3,0	1976-80 C	8,5	3,3	7,3	13,4	...	27,8	40,3	10,7	25,5	5,9	12,8	
Pakistan	2,8	...	1978-83 C	7,0	3,4	6,0	7,5	15,0	11,0	...	19,4	69,6	15,7	21,7	10,5	24,2	
Thaïlande	3,3	4,8	1977-81 C	7,0	2,3	5,0	14,0	...	11,1	41,9	15,5	36,9	10,5	12,6	
AMERIQUE LATINE																	
Bolivie	2,5	5,0	1976-80 C/AS	7,7 ^{h/}	2,9	7,4	6,8	9,2	...	17,9	28,0 ^{l/}	70,0 ^{k/}	9,6	10,1	...	31,0	
Brésil	2,9	4,7	1975-79 C	10,0 ^{h/}	7,0	8,4	14,1	20,0	20,0	8,0	25,0 ^{l/}	19,0 ^{k/}	6,0	3,5	
Chili	1,8	0,9	1975-80 AS	6,6 ^{h/}	4,0 ^{h/}	7,5	11,8	13,0 ^{l/}	47,0	
République Dominicaine	2,6	...	1980-82 AS	...	5,4	6,9	
El Salvador	3,2	3,2	1978-82 C/AS	7,5	3,6	5,5	4,9	8,4	7,1	5,1	24,0	41,9	14,0	...	
Grenade	0,4	...	1977-82 AS	4,8	5,6	...	27,4	34,1	...	21,4	...	
Guatemala	3,1	...	1979-82 C	3,5	3,8	30,0	...	
Haïti	1,5	2,6	1976-81 C/AS	5,0	...	3,0	4,7	...	9,3	8,0	16,0	67,0	15,0	15,8	29,0	50,0	
Guyane	2,3	...	1979-81 C	
Jamaïque	1,5	2,6	1978-82 C	3,2	7,0	
Nicaragua	3,3	3,6	1975-79 PS	6,1	1,7	6,5	28,0	
Panama	2,9	4,1	1976-80 PS	7,0	2,5	5,7	3,7	14,0 ^{o/}	7,2	9,5	16,0 ^{d/}	54,4	4,9	7,7	...	24,2	
Paraguay	3,0	4,1	1977-81 C	7,6	...	6,9	11,7	...	26,3	25,0	9,0	10,0	3,0	16,0	
Venezuela	3,0	2,7	1976-80 PS	8,2	0,5	9,6	10,7	18,0	25,4	11,0	53,0	9,0	7,0	3,0	16,0	...	
PROCHE-ORIENT																	
Afghanistan	2,4	3,3	1976-83 C	6,2	2,1	4,7	8,2	5,1	19,1	84,7	18,2	24,7	...	55,5	
Jordanie	3,5	...	1976-80 C	12,0	7,0	22,7	5,1	36,4	49,9	5,2	...	12,7	46,4	...	
Libye	4,1	4,8	1976-80 C	10,7	6,5	15,8	9,0	...	7,9	...	30,5	87,0	12,0	12,0	...	-	
Arabie Saoudite	3,0	5,5	1975-80 C	10,2	7,8	4,0	30,0	...	8,6	52,0	
Soudan	3,1	3,5	1977-83 C	7,5	...	6,5	11,0	11,0	22,0	58,0	26,0	30,0	
Syrienne, Rép. arabe	3,3	4,9	1976-80 C	12,0	4,9	9,0 ^{o/}	9,7	...	7,0	...	29,0	83,0	3,5	4,3	20,0	...	
Yémen, Rép. arabe du	3,0	4,5	1976-80 C	8,2	1,7	5,5 ^{o/}	5,2	31,0	12,3	...	47,0	48,3	14,2	12,7	56,7	41,2	
Yémen, Rép. dém. pop. du	2,9	1,8	1975-79 C	13,4	7,2	10,8	8,6	...	20,0	...	21,4	99,0	36,8	37,0	29,4	55,0	

a/ PE: Plan d'ensemble; SP = Secteur Public; SA = Secteur agricole. b/ Chaque fois que cela a été possible on a donné le montant des investissements nets. Toutefois, dans de nombreux cas, aucune distinction n'est établie dans le plan et les chiffres peuvent se rapporter aux investissements bruts ou comprend certains éléments de dépenses renouvelables. Le secteur agricole englobe la production animale, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire et la vulgarisation agricole. g/ La mise en valeur des terres et des eaux comprend la bonification et le défrichement des terres, l'irrigation, les projets de drainage et de lutte contre les inondations ainsi que les barrages et le digues qui font partie de ces projets; création de pâturages permanents; construction et empoisonnement des étangs de pisciculture. Toutefois, les données dont on dispose sur les pays ne correspondent pas toujours entièrement à cette définition. d/ Part des investissements publics dans le PIB. e/ Emplois salariés. f/ Y compris le développement des ressources en eau et le développement rural. g/ Part dans les investissements agricoles. h/ PNB. i/ Le taux de croissance annuel prévu de la production alimentaire totale est 2,7%. j/ Part des investissements totaux dans le PNB. k/ Les investissements totaux ne comprennent pas les investissements privés dans le développement agricole et technologique. Les données sur les investissements privés ne se réfèrent qu'à 1979. n/ Emploi dans le secteur agricole seulement. o/ On se réfère à l'hypothèse moyenne des "Public Investment Alternatives" 1978-82. p/ Taux annuel moyen 1973-85. q/ Le taux de croissance se réfère au PIB agricole.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Algérie	Société nationale d'édition et de diffusion, 92, rue Didouche Mourad, Alger.
Allemagne, Rép. féd. d'	Alexander Horn, Internationale Buchhandlung, Spiegelgasse 9, Postfach 3340, 6200 Wiesbaden.
Arabie Saoudite	University Bookshop, Airport Street, P.O. Box 394, Riyadh.
Argentine	Editorial Hemisferio Sur S.A., Librería Agropecuaria, Pasteur 743, 1028 Buenos Aires.
Australie	Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood, Vic. 3066 ; Australian Government Publishing Service, Publishing Branch, P.O. Box 84, Canberra, A.C.T. 2600 ; and Australian Government Publications and Inquiry Centres in Canberra, Melbourne, Sydney, Perth, Adelaide and Hobart.
Autriche	Gerold & Co., Buchhandlung und Verlag, Graben 31, 1011 Vienne.
Bangladesh	ADAB, 79 Road 11A, P.O. Box 5045, Dhanmondi, Dacca.
Belgique	Service des publications de la FAO, M.J. de Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles. CCP 000-0808993-13.
Bolivie	Los Amigos del Libro, Perú 3712, Casilla 450, Cochabamba ; Mercado 1315, La Paz ; René Moreno 26, Santa Cruz ; Junín esq. 6 de Octubre, Oruro.
Brésil	Livraria Mestre Jou, Rua Guaipá 518, São Paulo 10 ; Rua Senador Dantas 19-S205/206, 20.031 Rio de Janeiro ; PRODIL, Promoção e Dist. de Livros Ltda., Av. Venâncio Aires 196, Caixa Postal 4005, 90.000 Porto Alegre ; A NOSSA LIVRARIA, CLS 104, Bloco C, Lojas 18/19, 70.000 Brasilia, D.F.
Brunéi	SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, P.O. Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Canada	Renouf Publishing Co. Ltd, 2182 Catherine St West, Montréal, Que. H3H 1M7.
Chine	China National Publications Import Corporation, P.O. Box 88, Beijing.
Chili	Tecnolibro S.A., Merced 753, entrepiso 15, Santiago.
Chypre	MAM, P.O. Box 1722, Nicosie.
Colombie	Litexsa Colombiana Ltda., Calle 55 N° 16-44, Apartado Aéreo 51340, Bogotá D.E.
Corée, Rép. de	The Eul-Yoo Publishing Co. Ltd, 112 Kwanchul-Dong, Chong-ro, P.O. Box Kwang-Whamoon No. 363, Séoul.
Costa Rica	Librería, Imprenta y Litografía Lehmann S.A., Apartado 10011, San José.
Cuba	Empresa de Comercio Exterior de Publicaciones, O'Reilly 407 Bajos entre Aguacate y Compostela, La Havane.
Danemark	Munksgaard Boghandel, Norregade 6, 1165 Copenhague K.
El Salvador	Librería Cultural Salvadoreña S.A. de C.V., Calle Arce 423, Apartado Postal 2296, San Salvador.
Equateur	Su Librería Cía. Ltda., García Moreno 1172 y Mejía, Apartado 2556, Quito ; Chimborazo 416, Apartado 3565, Guayaquil.
Espagne	Mundi Prensa Libros S.A., Castelló 37, Madrid 1 ; Librería Agrícola, Fernando VI 2, Madrid 4.
Etats-Unis d'Amérique	UNIPUB, 345 Park Avenue South, New York, N.Y. 10010.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 1 Keskuskatu, P.O. Box 128, 00101 Helsinki 10.
France	Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, 75005 Paris.
Ghana	Fides Enterprises, P.O. Box 1628, Accra ; Ghana Publishing Corporation, P.O. Box 3632, Accra.
Grèce	G.C. Eleftheroudakis S.A., International Bookstore, 4 Nikis Street, Athènes (T-126) ; John Mihalopoulos & Son, International Booksellers, 75 Hermou Street, P.O. Box 73, Thessalonique.
Guatemala	Distribuciones Culturales y Técnicas «Artemis», 5a. Avenida 12-11, Zona 1, Apartado Postal 2923, Guatemala.
Guinée-Bissau	Conselho Nacional da Cultura, Avenida da Unidade Africana, C.P. 294, Bissau.
Guyane	Guyana National Trading Corporation Ltd, 45-47 Water Street, P.O. Box 308, Georgetown.
Haïti	Librairie «A la Caravelle», 26, rue Bonne Foi, B.P. 111, Port-au-Prince.
Hong-kong	Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, Kowloon.
Hongrie	Kultura, P.O. Box 149, 1389 Budapest 62.
Inde	Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi 110001 ; 17 Park Street, Calcutta 700016.
Indonésie	P.T. Sari Agung, 94 Kebon Sirih, P.O. Box 411, Djakarta.
Irak	National House for Publishing, Distributing and Advertising, Jamhuria Street, Bagdad.
Iran	Iran Book Co. Ltd, 127 Nadershah Avenue, P.O. Box 14-1532, Téhéran.
Irlande	The Controller, Stationery Office, Dublin 4.
Islande	Snaebjörn Jónsson and Co. h.f., Hafnarstraeti 9, P.O. Box 1131, 101 Reykjavik.
Italie	Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome ; Libreria Scientifica Dott. Lucio De Biasio «Aeiou», Via Meravigli 16, 20123 Milan ; Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A. «Licos», Via Lamarmora 45, C.P. 552, 50121 Florence.
Jamaïque	Teacher Book Centre Ltd, 95 Church Street, Kingston.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Japon	Maruzen Company Ltd, P.O. Box 5050, Tokyo International 100-31.
Kenya	The Book Centre Ltd, Kijabe Street, P.O. Box 47540, Nairobi.
Koweït	Saeed & Samir Bookstore Co. Ltd, P.O. Box 5445, Koweït.
Luxembourg	Service des publications de la FAO, M.J. de Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles (Belgique).
Maroc	Librairie « Aux Belles Images », 281, avenue Mohammed V, Rabat.
Maurice	Nalanda Company Limited, 30 Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Dilitsa S.A., Puebla 182-D, Apartado 24-448, Mexico 7, D.F.
Malaisie	SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, P.O. Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Nigéria	University Bookshop (Nigeria) Limited, University of Ibadan, Ibadan.
Norvège	Johan Grundt Tanum Bokhandel, Karl Johansgate 41-43, P.O. Box 1177 Sentrum, Oslo 1.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office : Government Bookshops at Rutland Street, P.O. Box 5344, Auckland ; Alma Street, P.O. Box 857, Hamilton ; Mulgrave Street, Private Bag, Wellington ; 130 Oxford Terrace, P.O. Box 1721, Christchurch ; Princes Street, P.O. Box 1104, Dunedin.
Pakistan	Mirza Book Agency, 65 Shahrah-e-Quaid-e-Azam, P.O. Box 729, Lahore 3.
Panama	Distribuidora Lewis S.A., Edificio Dorasol, Calle 25 y Avenida Balboa, Apartado 1634, Panama 1.
Paraguay	Agencia de Librerías Nizza S.A., Tacuari 144, Asunción.
Pays-Bas	Keesing Boeken B.V., Hondecoeterstraat 16, 1017 LS Amsterdam.
Pérou	Librería Distribuidora « Santa Rosa », Jirón Apurímac 375, Casilla 4937, Lima 1.
Philippines	The Modern Book Company Inc., 926 Rizal Avenue, P.O. Box 632, Manille.
Pologne	Ars Polona, Krakowskie Przedmiescie 7, 00-068 Varsovie.
Portugal	Livraria Bertrand, S.A.R.L., Rua João de Deus, Venda Nova, Apartado 37, Amadora ; Livraria Portugal, Dias y Andrade Ltda., Rua do Carmo 70-74, Apartado 2681, 1117 Lisboa Code ; Edições ITAU, Avda. da República 46/A-r/c Esgdo., Lisbone 1.
Rép. Dominicaine	Fundación Dominicana de Desarrollo, Casa de las Gárgolas, Mercedes 4, Apartado 857, Zona Postal 1, Saint-Domingue.
Roumanie	Ilexim, Calea Grivitei № 64-66, B.P. 2001, Bucarest.
Royaume-Uni	Her Majesty's Stationery Office, 49 High Holborn, Londres, WC1V 6HB (seulement aux visiteurs) ; P.O. Box 569, Londres, SE1 9NH (commandes commerciales et expédiées par poste, Londres et région) ; 13a Castle Street, Edimbourg EH2 3AR ; 41 The Hayes, Cardiff CF1 1JW ; 80 Chichester Street, Belfast BT1 4JY ; Brazennose Street, Manchester M60 8AS ; 258 Broad Street, Birmingham B1 2HE ; Southey House, Wine Street, Bristol BS1 2BQ.
Sénégal	Librairie Afrika, 58, avenue Georges Pompidou, B.P. 1240, Dakar.
Singapour	MPH Distributors (S) Pte. Ltd, 71/77 Stamford Road, Singapour 6 ; Select Books Pte. Ltd, 215 Tanglin Shopping Centre, Tanglin Road, Singapore 1024 ; SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, P.O. Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Somalie	« Samater's », P.O. Box 936, Mogadishu.
Soudan	University Bookshop, University of Khartoum, P.O. Box 321, Khartoum.
Sri Lanka	M.D. Gunasena and Co. Ltd, 217 Norris Road, Colombo 11.
Suède	C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Regeringsgatan 12, P.O. Box 16456, 103 27 Stockholm,
Suisse	Librairie Payot S.A., Lausanne et Genève ; Buchhandlung und Antiquariat Heinemann & Co., Kirchgasse 17, 8001 Zürich.
Suriname	VACO n.v. in Suriname, Dominee Straat 26, P.O. Box 1841, Paramaribo.
Tanzanie	Dar es-Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, Dar es-Salaam ; Bookshop, University of Dar es-Salaam, P.O. Box 893, Morogoro.
Tchécoslovaquie	ARTIA, Ve Smeckach 30, P.O. Box 790, 111 27 Prague 1.
Thaïlande	Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
Togo	Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé.
Trinité-et-Tobago	The Book Shop, 22 Queens Park West, Port of Spain.
Tunisie	Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis.
Uruguay	Librería Editorial Juan Angel Peri, Alzaibar 1328, Casilla de Correos 1755, Montevideo.
Venezuela	Blume Distribuidora S.A., Gran Avenida de Sabana Grande, Residencias Caroni, Local 5, Apartado 70.017, Caracas.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Trg. Republike 5/8, P.O. Box 36, 11001 Belgrade ; Cankarjeva Zalozba, P.O. Box 201-IV, 61001 Ljubljana ; Prosveta, Terazije 16, P.O. Box 555, 11001 Belgrade.
Zambie	Kingstons (Zambia) Ltd, Kingstons Building, President Avenue, P.O. Box 139, Ndola.
Autres pays	Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents ou des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à : Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

PUBLICATIONS DE LA FAO

La FAO fait paraître un certain nombre de publications annuelles, revues et autres ouvrages embrassant une large gamme de sujets. Ci-après quelques-unes de ces publications.

Publications annuelles

Annuaire de la production
Annuaire du commerce
Annuaire des engrais
Annuaire statistique des pêches - Captures et quantités débarquées
Annuaire statistique des pêches - Produits des pêches
Annuaire des produits forestiers
Annuaire de la santé animale
FAO: Rapport et perspectives sur les produits

Revues

Revue mondiale de zootechnie
Bulletin mensuel: économie et statistique agricoles
Alimentation et nutrition
Unasylva

Autres

Produits agricoles - Projections pour 1975 et 1985
Etude FAO: Forêts n° 18 - Prix des produits forestiers
Quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation

Pour tous renseignements sur les disponibilités et les prix de ces publications s'adresser aux agents et dépositaires de la FAO dont la liste figure par ailleurs dans le présent volume.

Pendant la dernière décennie, les pays en développement ont incontestablement fait un gros effort pour accroître leur production. L'agriculture s'est beaucoup modernisée, surtout en ce qui concerne les systèmes d'irrigation et l'emploi d'engrais et de semences améliorées. Elle est cependant loin d'être devenue une agriculture moderne et avancée.

Par ses divers programmes et activités, la FAO non seulement s'efforce d'analyser, de mettre en lumière et de recommander des mesures concernant les principaux aspects de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, à court et à long terme, mais elle redouble d'efforts pour aider les pays membres dans leur lutte contre la faim et la pauvreté.

EDOUARD SAOUMA
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

P-00
ISBN 92-5-200897-7